

L'impasse de la croissance

Christian Laurut

www.christianlaurut.com

Dépôt légal : juin 2024

Du même auteur :

L'imposture écologiste

Vivement la décroissance !

Individu, Etat & Liberté

A quoi sert l'Etat ?

Anthropologie de la décroissance

Vers la démocratie directe

Ce qu'il va se passer jusqu'en 2100

Table des matières

Préambule.....	5
1. L'impasse physique.....	13
La décroissance selon Nicholas Georgescu Roegen.....	16
Les principes thermodynamiques et l'entropie :.....	17
Equation de l'énergie.....	19
Equation de la matière.....	19
Les mythes modernes.....	20
Croissance et développement.....	23
Le taux de retour énergétique.....	27
Du TRE à l'énergie grise.....	32
2. L'impasse comptable.....	37
Le mirage du PIB	37
Comment établir une comptabilité nationale sincère ?.....	44
Les charges cachées de la société industrielle.....	63
Remplacer la comptabilité de flux par la comptabilité de stock	80
3. L'impasse financière.....	91
Le masquage et le financement du déficit	91
Le spectre du dépôt de bilan.....	96
La continuation sans dépôt de bilan, stratégie qui a un autre nom : la fuite en avant !.....	97
Les techniques de financement du déficit	100
La création monétaire ex nihilo.....	106
L'incidence de la création monétaire sur le chiffrage du PIB	108
Relations du système bancaire avec le secteur privé.....	110
Relations du système bancaire avec le secteur public.....	113
La décroissance des encours bancaires citoyens.....	115
4. L'impasse sanitaire	117
Qu'est-ce que la santé ?	118
La santé par le médicament	122

Santé et espérance de vie.....	134
Santé et PIB.....	137
Vers une troisième transition épidémiologique.....	142
La croissance, ennemie de la santé.....	144
5. L'impasse alimentaire.....	149
Les trois transitions alimentaires.....	151
Le pouvoir politique fondateur de l'agriculture croissanciste	158
La faillite technique de l'agriculture croissanciste	163
La faillite stratégique de l'agriculture croissanciste	167
La faillite qualitative de l'agriculture croissanciste	172
La faillite logistique de l'agriculture croissanciste	177
Paradoxes attachés aux facteurs quantitatifs.....	179
Paradoxes attachés aux facteurs qualitatifs.....	180
Paradoxes attachés aux facteurs logistiques.....	183
6. L'impasse culturelle.....	187
La culture en tant que service culturel.....	190
La culture en tant qu'identité d'un peuple donné.....	192
Les éléments constitutifs de la culture.....	193
La culture de la croissance.....	197
Le grand mythe du recyclage.....	206
Le recours à l'état.....	217
7. L'impasse politique.....	223
Que faire ?.....	223
Comment faire ?.....	227
Vers une politique de la résilience.....	231
L'arsenal défensif du capitalisme.....	240
La montée de l'effondrissement.....	254
Le déclin des décroissants historiques.....	259
La décroissance peut-elle être politique ?.....	261
Quelle politique pour la décroissance inéluctable ?.....	264
Conclusion sommaire	267

Préambule

Cet essai critique de la société industrielle a pour objet de montrer que la démarche sociétale entreprise par la grande collectivité humaine depuis moins de deux cent ans, et qui a pour nom « *La Croissance* » conduit irrémédiablement l'espèce humaine dans une impasse.

Cette impasse, que nous allons nous efforcer de décrire en détail, est globale, mais présente néanmoins de multiples aspects, dont chacun fera l'objet d'un chapitre particulier.

Il y aura tout d'abord l'*impasse physique*, sans aucun doute la plus importante, parce que génératrice de toutes les autres impasses qui ne sont, nous le verrons, que des déclinaisons ou externalités négatives de la cause première et essentielle : *l'ignorance de certaines lois de la physique par l'activité humaine*.

Nous examinerons ensuite l'*impasse comptable*, qui mettra un focus sur la *contestation du PIB* en tant qu'indicateur de bonne santé de l'économie, et sur la présence de *charges cachées* omises par les comptabilités publiques.

Puis nous aborderons, dans le cadre d'un troisième chapitre, l'*impasse financière*, c'est à dire la mise en évidence de la vanité des moyens imaginés par les gestionnaires croissancistes pour masquer la situation de faillite virtuelle à laquelle le système économique se trouve aujourd'hui confronté.

Ces trois premiers chapitres mettant en lumière des éléments *intrinsèques* de la croissance, c'est à dire situés à l'intérieur d'elle-même et comme relevant de son essence propre, seront suivis de quatre autres chapitres révélant plus particulièrement des éléments *extrinsèques* de la croissance, c'est à dire des représentations et manifestations a priori extérieures à son essence constitutive, mais directement reliées à elle en tant que conséquence directe

de son existence.

Du même coup, notre regard se portera directement sur l'espèce humaine, en proie à une mutation accélérée du genre *homo sapiens* vers le genre *homo industrialis*. Cette démarche nous conduira dans un registre moins technique, relevant plus de l'anthropologie sociale (terme aujourd'hui consacré comme devant remplacer celui d'ethnologie) et nous amènera à aborder des thèmes relevant plus précisément des sciences humaines.

C'est ainsi que le quatrième chapitre, *l'impasse sanitaire*, traitera de l'un des besoins primordiaux de l'homme, la santé, dont il attend de l'organisation sociétale moderne une protection maximale. De ce point de vue, et à la lumière des graves problèmes sanitaires qu'a récemment rencontré la société industrielle (pandémie Covid19), nous évaluerons le niveau de satisfaction atteint par rapport à cette attente.

Le cinquième chapitre s'intéressera au besoin numéro un de l'homme, celui qui conditionne tout simplement sa survie biologique : *l'alimentation*. Sur ce point, le constat sera implacable : la société industrielle croissanciste risque de ne pas être en mesure de nourrir, dès le moyen terme, la quantité de population qu'elle a générée depuis sa création. De ce point de vue, *l'impasse alimentaire* se révélera évidente.

Puis nous verrons que ces différentes sous-impasses, constitutives de l'impasse globale de la croissance, produisent un effet négatif sur l'évolution des connaissances et des pratiques sociales, nous conduisant tout droit dans une véritable *impasse culturelle*, sujet du sixième chapitre.

Enfin, ces analyses nous amèneront à constater que le mode d'exercice du pouvoir choisi pour gérer la société croissanciste ne permet pas de résoudre les problèmes que cette dernière a elle-même créés. Ce sera le sujet du

septième chapitre : *l'impasse politique*.

Mais, en guise de préambule à cette étude, il apparaît nécessaire de resituer le contexte général dans lequel la société de la croissance s'est installée et de rappeler les caractéristiques et les étapes de la trajectoire que l'homme a résolument, mais imprudemment, choisie de suivre depuis deux siècles à peine.

Car, en effet, après trois ou quatre millions d'années d'évolution du genre homo, de l'australopithèque à l'homo sapiens (que nous pouvons considérer comme l'équivalent biologique de l'homme d'aujourd'hui), période durant laquelle et malgré ces évolutions successives, le mode de vie humain (le fameux mode *chasseur cueilleur*) a joui d'une remarquable stabilité et durabilité, une rupture est intervenue, il y a environ dix mille ans, suffisamment importante pour que les historiens-paléontologues la dénomme révolution : la *révolution néolithique*.

Il n'entre pas dans le cadre de notre propos de détailler, ou de tenter d'expliquer les causes de cette rupture de mode de vie, bien qu'il soit évident que la (ou les) réponse(s) pouvant être apportée(s) à cette question sont autant de clés pour comprendre la situation du monde présent. Nous laisserons ainsi ce sujet crucial de côté, pour l'instant, en attendant peut être d'y consacrer une étude ultérieure et spécifique.

Suite à cette *révolution néolithique* qui modifia progressivement, mais radicalement, le mode de vie de l'homo sapiens, la civilisation humaine a encore évolué par étapes successives, dont les principales furent, dans l'ordre chronologique : l'*Antiquité* (de -2.500 av. JC à 500 ap. JC), le *Moyen âge* (de 500 à 1.500), les *Temps modernes* (de 1.500 à 1850), et, dernière en date, la *Société industrielle*, dans laquelle nous vivons aujourd'hui et qui dure donc depuis *cent soixante dix ans* seulement, et qui va faire plus particulièrement l'objet de notre étude.

La *Société industrielle*, en effet, se distingue notamment des quatre autres périodes (néolithique, antiquité, moyen âge et temps modernes) par le fait qu'elle a entrepris d'utiliser de façon intensive et illimitée certaines ressources naturelles fournies gratuitement par la dot terrestre, dénommées *ressources finies*. C'est cette pratique, inconnue pendant les âges précédents, associée aux découvertes scientifiques et techniques de l'esprit humain, qui a rendu possible une activité nouvelle, *l'Industrie*, combinant l'utilisation des ressources dites énergétiques (pétrole, gaz, charbon,...) et des ressources dites minérales (fer, aluminium, zinc, plomb, nickel,...).

Ces ressources naturelles finies, qu'elles soient de nature énergétiques ou minérales, présentent trois caractéristiques fondamentales qui sont les suivantes :

1. elles sont extraites du sol de la planète,
2. elles y existent en quantité limitée depuis des millénaires,
3. elles ne sont pas sont pas renouvelables à l'échelle humaine.

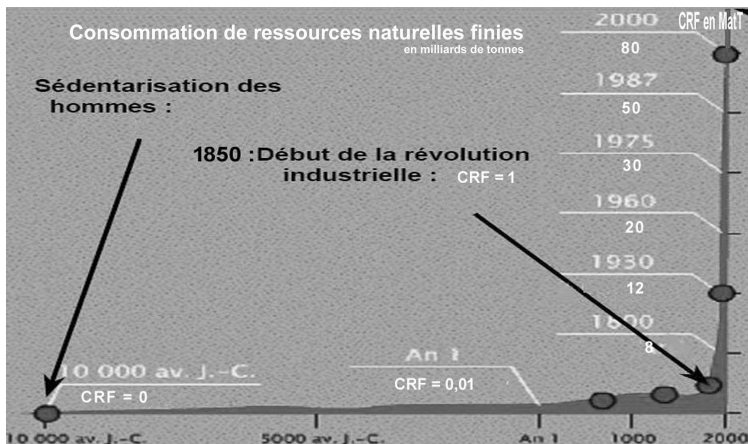
Cette activité nouvelle, *l'Industrie*, a permis de fabriquer toutes sortes d'objets qui ont facilité la vie quotidienne de l'homme, mais elle a été également utilisée pour produire la quasi-totalité des aliments indispensables à sa vie biologique.

Le développement de la *Société industrielle* s'est accompagné d'une augmentation vertigineuse et homothétique de trois données fondamentales, dont nous aurons l'occasion de reparler abondamment tout au long de cette étude : la consommation de ressources naturelles finies (énergie et minerais), la production de biens (le fameux PIB) et la population.

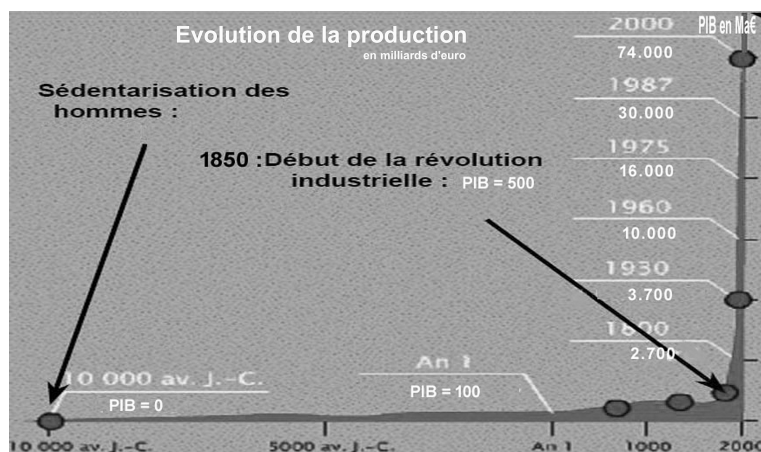
Ainsi, sur l'ensemble de ces 10.000 ans qui nous séparent de la période néolithique, les courbes d'évolution de la

consommation de ressources naturelles finies, de la production de biens et de la population, présentent un tracé linéaire et quasi-constant jusque vers le milieu du dix neuvième siècle, époque à partir de laquelle ces trois courbes se cabrent simultanément, et de façon asymptotique, traduisant ainsi en termes chiffrés une multiplication impressionnante, en moins de 200 ans, de chacune de ces trois données restées pourtant quasiment stables pendant plus de 10.000 ans.

Pour ce qui concerne la *consommation de ressources naturelles finies*, c'est à dire le prélèvement (ou la prédation si l'on préfère) par l'homme de la dot naturelle fournie gratuitement par notre Mère Nature, nous sommes passés de epsilon à 1 milliard de tonnes sur la période allant de -10.000 ans à 1.850 après JC, soit une consommation moyenne de 100.000 tonnes/an. En revanche, nous sommes passés de 1 milliard de tonnes à 80 milliards de tonnes en 170 ans, c'est à dire sur la période allant de 1850 à 2020, soit une moyenne de 470 millions de tonnes/an. En synthèse nous sommes donc passés d'un rythme moyen de prédation des ressources naturelles finies de 100.000 tonnes/an, à un rythme moyen de 470 millions de tonnes/an. Soit 4.700 fois plus élevé.

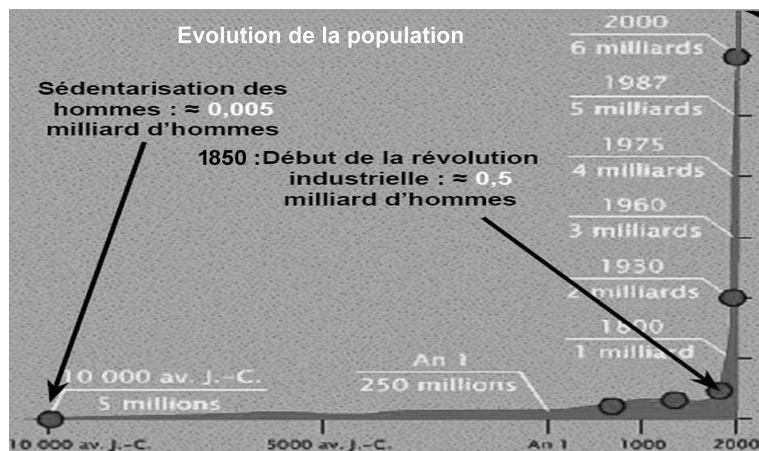


Pour ce qui concerne la *production de biens*, mesurée par le PIB, elle a varié de epsilon à 500 milliards d'euros en 10.000 ans, soit une augmentation moyenne de 50 millions euros/an, mais elle a varié ensuite de 500 milliards d'euros à 74.000 milliards d'euros en 170 ans, soit une augmentation moyenne de 435 milliards d'euros/an. En synthèse nous sommes donc passés d'un rythme moyen d'augmentation de la production de biens de 50 millions euros/an à un rythme moyen de 435 milliards d'euros/an. Soit 8.700. fois plus élevé.



Enfin, pour ce qui concerne l'*augmentation de la population*, dont nous pouvons raisonnablement penser qu'elle n'a été rendue possible que par l'accroissement des deux facteurs précédents (eux-mêmes étant par ailleurs réciproquement consubstantiels) nous sommes passés de 5 millions à 500 millions d'âmes en 10.000 ans, soit un accroissement moyen de 45.000 âmes/an, contre un accroissement de 500 millions à 8 milliards d'âmes en 170 ans, soit soit une moyenne de 44 millions/an. En synthèse nous sommes donc passés d'un rythme moyen d'augmentation de la population mondiale

de 45.000 homos sapiens/an, à un rythme moyen de 44 millions d'homos sapiens/an. Soit 880 fois plus élevé.



En résumé, le rythme de prédation des ressources naturelles finies a été multiplié par 4.700, le rythme de production de biens par 8.700 et le rythme d'augmentation de la population par 880 pendant la période de référence de ces 170 dernières années, représentant la durée de vie de la *société industrielle*, que nous dénommerons tout au long de cet ouvrage *société industrielle capitaliste croissantiste*, qualificatif sur lequel nous reviendrons bien sûr abondamment et largement par la suite.

Ces trois chiffres sont nets, factuels et incontestables et nous pourrions même clore notre propos ici en tirant la conclusion qu'une folie inconnue s'est emparée d'*homo sapiens* depuis quelques décennies et qu'il n'est d'autre issue à ce délire d'hyperactivité qu'une catastrophe dont seule la date précise de survenance reste incertaine ainsi que les caractéristiques détaillées de ses modalités.

Mais nous sommes également là pour observer nos propres comportements et les analyser indépendamment de toute

autre considération. Et c'est dans cette optique d'observation et d'analyse rigoureuse, que nous allons nous efforcer d'étudier les chances de survie du modèle croissanciste de la société moderne.

1. L'impasse physique

Les lois de la physique, science dure, sont implacables et l'économie moderne est régie par les lois de la physique. Cette idée simple, en forme d'axiome irréfutable, n'est toutefois pas comprise par l'esprit commun. Mais nous devrions plutôt dire qu'elle n'est *pas admise* par l'*homo sapiens*, devenu *homo industrialis*, pour la bonne et simple raison qu'il est convaincu, ou a été convaincu par qui ayant intérêt à ce qu'il le soit, que sa puissance lui permet désormais de s'affranchir de toutes les lois physiques afin de mener à bien son hyperactivité de production de biens et services.

Au plus profond de cet esprit commun, façonné et formaté par la propagande croissanciste, le processus économique n'est considéré que du point de vue des flux d'entrée et de sortie de la matière à travers la méga-machine industrielle, et à la seule aune de la technologie sans limite émanant du génie humain.

Toujours dans l'esprit commun, cette technologie galopante paraît à même de résoudre n'importe quel problème pouvant survenir à court, moyen ou long terme, sans qu'aucun obstacle de quelque nature ne puisse être contourné par elle. Sur un plan plus général, il s'agit ni plus ni moins que de vouer une *confiance absolue*, et *a priori*, au génie humain pour trouver une solution à tous les problèmes pouvant lui être posés dans le présent, ou dans le futur, par d'éventuelles (et misérables) contingences physiques.

Malgré ce conditionnement radical, l'esprit commun concède qu'il reste néanmoins quelques menus points de détails à régler avant que de pouvoir s'installer confortablement et durablement dans un mode de production débarrassé des incertitudes agitées par certains

économistes chagrins et de mauvais augure.

Le premier point de détail à régler, c'est cette fichue dépendance du système industriel vis à vis des ressources naturelles finies, dont la disponibilité semblent bien devoir se raréfier dans un futur proche.

Ce point de détail peut être exposé de la façon suivante : étant donné que la société industrielle est toute entière fondée sur le couple énergie/matière, c'est à dire sur l'association de ressources énergétiques (hydrocarbures par exemple) et de ressources minérales (fer, cuivre, aluminium), telle la métallurgie dont le principe décrit trivialement consiste à chauffer de l'oxyde de fer (ressource naturelle finie minérale) avec du charbon (ressources naturelle finie énergétique), et étant donné que ces deux catégories de ressources sont présentes en quantité limitée sur la planète, et que leur date d'extinction au rythme actuel de prédation est relativement proche, il encoure une question possiblement fâcheuse : qu'advientra t-il du système industriel, et anecdotiquement de l'organisation sociétale qui le porte (nous en reparlerons dans le chapitre sur l'impasse politique), lorsque les ressources naturelles viendront à manquer ?

Car cette raréfaction des *Ressources Naturelles Finies* (RNF) n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une réalité factuelle qu'aucun scientifique ne conteste aujourd'hui. Et cette réalité est déjà *en marche*, puisque les principales ressources naturelles finies ont déjà atteint leurs *pics*, un pic représentant le moment où la quantité qu'il reste à extraire devient plus faible que celle qui l'a déjà été. A partir d'un pic de production, on dit qu'une ressource entre alors en *déplétion*, terme sophistiqué désignant tout simplement ce que le langage courant nomme le *début de la fin*.

C'est donc une simple loi arithmétique connue de n'importe quel enfant de CM1 qui va nous aider à répondre à la question posée. En effet, dans la mesure où le système

industriel est tout entier basé sur l'utilisation des ressources naturelles finies, la raréfaction inéluctable de ces ressources devrait mathématiquement créer un déclin de ce même système.

Cette évidence n'a toutefois pas effleuré l'esprit des fondateurs de la société industrielle qui, intuitivement, étaient persuadés que les ressources qu'ils se proposaient de prélever dans la dot terrestre étaient infinies, ou que, tout au moins, elles pouvaient être indéfiniment réutilisées.

Et c'est ce credo particulièrement utopique que les représentants politiques de la société industrielle ont fait en sorte d'inculquer au bon peuple qu'ils dirigent, l'apogée de ce rêve collectif se situant à la période dite des *Trente Glorieuses* (entre 1945 et 1975), pendant laquelle personne ne pouvait imaginer l'existence même de limites physiques au développement industriel.

C'est alors que, suppléant à l'arithmétique rudimentaire, la science physique avancée se chargea de détruire cette illusion. Le premier scientifique qui mit en lumière l'inéluctable réalité, et initia le terme de *décroissance*, se nomme *Nicholas Georgescu Roegen*, et ce, dès 1970, dans une série d'ouvrages qui l'ont conduit à introduire les lois de la thermodynamique et le principe d'entropie en économie. C'est ainsi qu'il énonça le principe de dégradation de l'énergie et de la matière, en démontrant notamment que « *l'énergie et la matière utilisable lors du processus industriel sont continuellement transformées en énergie et matières devenues inutilisables jusqu'à ce que les premières disparaissent complètement* », créant ainsi le concept de *bio-économie*.

Dès lors, et pour tous les esprits rationnels, c'en était fini de l'illusion de l'énergie et de la matière infinies, autrement dit des *mythes économiques* dont se berçaient, depuis près de deux siècles, les thuriféraires de la croissance.

Afin d'illustrer différemment cette réalité nous pourrions également rappeler la célèbre citation de Kenneth

Boulding : « *Celui qui croit qu'une croissance infinie peut exister dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste* », en notant au passage que le terme général d'économiste sous-entend économiste *orthodoxe*, donc croissanciste, ce que n'était naturellement pas, Nicholas Georgescu Roegen.

Il est un fait que cette perspective de la décroissance économique inéluctable est aujourd'hui largement relayée par de nombreux mouvements d'idées. Malgré cela, nous devons toutefois faire preuve de réalisme et rester conscients que la religion croissanciste est *trop* solidement ancrée dans l'inconscient collectif des populations, pour qu'il puisse sembler raisonnable de prévoir une prochaine révolution idéologique remettant drastiquement en question le mode vie et la stratégie économique actuels de la collectivité humaine.

Le pronostic le plus probable est plutôt celui d'un déclin économique progressif (certains parlent même d'effondrement se faisant ainsi les promoteurs d'une nouvelle doctrine : la *collapsologie*), déclin qui nous mènerait de façon inéluctable et obligatoire vers une situation équilibrée sur le plan thermodynamique, seule façon raisonnable d'envisager un mode de faire valoir économique durable. Cette analyse est portée par de nombreux mouvements d'idées qui, à défaut d'être adoués par le système médiatique officiel, bénéficient néanmoins d'une attention grandissante de la part de l'opinion publique.

La décroissance selon Nicholas Georgescu Roegen

Avant d'aller plus loin, il convient de rendre hommage à celui qui, le premier, a révélé la réalité du caractère non-durable de la société industrielle, du simple point de vue des lois de la science physique : Nicholas Georgescu Roegen.

Né à Constanza (Roumanie) en 1906 et décédé à Nashville (USA) en 1994, Roegen est un mathématicien et économiste hétérodoxe dont les travaux ont abouti, pour la première fois dans la confrérie des économistes distinguées, à l'apparition de la notion de *décroissance*.

Il a contribué à l'introduction dans l'économie du principe physique d'entropie, aboutissant ainsi à la notion de bio-économie qui relie les sciences économiques, physiques et biologiques. A ce titre, il fait partie du courant évolutionniste des économistes et sa conception de l'économie de la croissance peut également être qualifiée de *thermodynamique*.

Son ouvrage scientifique majeur est « *The Entropy law and the Economic Process* » paru en 1971 dans lequel il écrit : « *Le processus économique n'est qu'une extension de l'évolution biologique et, par conséquent, les problèmes les plus importants de l'économie doivent être envisagés sous cet angle* ».

Son ouvrage « *Demain La Décroissance* » (1979) est d'un abord un peu plus facile pour le lecteur non scientifique et doit être conseillé à tous ceux qui, après avoir bien intégré l'inéluctabilité de la décroissance prochaine de notre civilisation industrielle, souhaitent élever leur niveau de réflexion et l'asseoir sur la base des lois physiques de notre chère terre nourricière.

Nous livrons à la réflexion du lecteur de cet ouvrage quelques extraits des œuvres de Roegen, que nous estimons inutile d'assortir de tout commentaire, mais que nous pensons propice à la méditation de chacun.

Les principes thermodynamiques et l'entropie :

« *Contrairement au dogme mécaniste qui représente, dans les manuels courants, le processus économique par un diagramme circulaire enfermant le mouvement de va-et-vient entre la production et la consommation dans un système complètement*

clos, et contrairement à la vision des économistes marxistes qui jurent au nom de Marx que tout ce que la nature offre à l'homme n'est que don gratuit, la réalité thermodynamique est que l'homme ne peut ni créer ni détruire de la matière ou de l'énergie. Cette vérité découle du principe de conservation de la matière-énergie, autrement dit du **premier principe de la thermodynamique**. »

« Le processus économique ne produit ni ne consomme de la matière-énergie, il se limite à l'absorber pour ensuite la rejeter continuellement. »

« Les partisans les plus acharnés de la thèse selon laquelle les ressources naturelles n'ont rien à voir avec la valeur des produits fabriqués finiront par admettre qu'il y a une différence entre ce qui est absorbé dans le processus économique et ce qui en sort. Et cette différence, bien sûr, ne peut être que qualitative. »

« Le **deuxième principe de la thermodynamique**, appelé aussi la Loi de l'Entropie stipule que l'entropie d'un système clos croît constamment vers un maximum ou que l'ordre d'un tel système se transforme continuellement en désordre. C'est-à-dire que l'énergie utilisable est continuellement transformée en énergie inutilisable jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement. »

« Une définition simple de l'entropie est l'**indice** de la quantité d'énergie inutilisable contenue dans un système thermodynamique donné à un moment donné de son évolution. »

« Du point de vue de la thermodynamique, la matière-énergie absorbée par le processus économique l'est dans un état de **basse entropie** et elle en ressort dans un état de **haute entropie**. »

« En termes d'entropie, le coût de toute entreprise biologique ou économique est toujours plus grand que le produit. De telles activités se traduisent nécessairement par un déficit. »

« En principe au moins, il n'est pas contestable que nous puissions recycler l'or dispersé dans le sable des mers tout autant que l'eau bouillie, mais, dans l'un et l'autre cas, nous devons utiliser une quantité supplémentaire de basse entropie bien plus considérable que la basse d'entropie obtenue par ce qui sera

recyclé. Car il n'y a pas plus de recyclage gratuit qu'il n'y a d'industrie sans déchets. »

« Toutes les formes d'énergie sont graduellement transformées en chaleur et la chaleur enfin de compte devient si diffuse que l'homme ne peut plus l'utiliser. »

« Chaque fois que nous produisons une voiture, nous détruisons irrévocablement une quantité de basse entropie qui, autrement pourrait être utilisée pour fabriquer une charrue ou une bêche. »

« Une formulation intuitive de la **quatrième loi de la thermodynamique** est la suivante: Dans tout système clos, la matière utilisable se dégrade irrévocablement en matière non-utilisable. »

Equation de l'énergie

1. « Aucun travail mécanique ne peut s'obtenir sans dépense d'énergie,
2. Aucun travail ne peut être obtenu en réalité sans qu'une quantité d'énergie utilisable ne soit gaspillée en énergie non-utilisable,
3. Aucun système réel ne peut être complètement purifié d'énergie non utilisable. Il s'agit là d'un corollaire de la troisième loi de la thermodynamique énoncée par W. Nernst. »

Equation de la matière

1. « Aucun travail ne peut s'obtenir sans utiliser de la matière,
2. Aucun travail ne peut s'obtenir sans que quelque matière utilisable ne se dégrade en matière non-utilisable,
3. Aucune substance ne peut être complètement purifiée de ses éléments contaminants. Ce dernier principe confirme la loi de Planck (1913) »

Les mythes modernes

Cette mise au point, d'ordre scientifique, sur la réalité du devenir de l'énergie et de la matière au cours du processus de transformation économique que nous propose Roegen, s'accompagne également d'une mise en garde, de nature cette fois quasiment anthropologique, sur la propension ancestrale de l'homme à fonder ses pratiques sur l'adhésion à certains *mythes* censés assurer la cohésion de la collectivité, propension ne semblant pas avoir été abolie par l'avènement de la civilisation industrielle, les mythes antiques et désuets ayant été remplacés par des mythes modernes et plus sophistiqués, mais tout aussi agissants sur les comportements humains.

De ce point de vue, nous pourrions même dire que Roegen se situe dans la droite lignée des travaux de Claude Lévi-Strauss, le fondateur du structuralisme, puisque tous les deux fondent en grande partie leurs analyses sur l'importance fondamentale des mythes dans le comportement humain. Si Lévi-Straus nous avait déjà appris que nous autres, pauvres êtres humains, ne sommes pas autonomes mais *agis* par des mythes ou plus exactement que nos comportements mentaux sont conditionnés par un assemblage d'unités de bases structurantes, les *mythèmes*, à l'instar, par exemple, de notre langage qui, lui, est structuré autour d'autres unités de bases, les phonèmes, Roegen nous apprend que l'homme moderne, l'homo industrialis, dans le cadre de la mise en œuvre de son activité économique, est, lui aussi, agi, conditionné et aliéné par des *mythes*, idée qu'il abondamment détaillée et explicitée dans son ouvrage : « *Energy and economic Myths* » (Les mythes économiques et énergétiques), dont notamment les 4 mythes suivants :

1. « *Le mythe du mouvement perpétuel de première espèce : croire qu'on pourra arriver à mouvoir les choses sans consommer d'énergie, »*

2. « *Le mythe du mouvement perpétuel de deuxième espèce : croire que nous pourrions parvenir à utiliser la même énergie continuellement, »*
3. « *Le mythe de l'homme réussissant toujours à trouver de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux moyens de les asservir à son profit. Résumé par la phrase : « **Quoi qu'il advienne, nous trouverons bien [toujours] quelque chose***
4. « *Le mythe la possibilité d'une activité industrielle libre de toute pollution. »*

Ces quatre mythes fondateurs de la volonté de croissance, elle-même constitutive du comportement de l'homme moderne, régissant aussi bien ses aspects biologiques, que physiologiques, évolutifs, sociaux, religieux, psychologiques et géographiques, montrent bien que cette volonté de croissance, prise en tant que mythe global, peut (et doit) être étudiée d'un point de vue anthropologique.

En terme plus trivial, nous dirons qu'il y a finalement assez peu de différence entre la structure de pensée de l'indien Bororo du Mato grosso étudié par Lévi-Strauss en 1932 et celle de l'homo industrialis étudié par Roegen plus récemment. Seuls les types de mythes changent, mais l'un comme l'autre, le Bororo et l'Industrialis, sont mentalement conditionnés par des mythes. C'est ainsi que lorsque les Bororós de Lévi-Strauss pensent qu'ils sont des Araras (perroquets rouges), « *cela ne signifie pas seulement qu'ils pensent, qu'après leur mort, ils deviennent des Araras, ni non plus que les Araras sont des Bororos métamorphosés, mais qu'ils **sont** actuellement et réellement des Araras, exactement comme si une chenille disait qu'elle est un papillon.* »

Eh bien, force nous est de constater que l'homo industrialis ne dit pas autre chose lorsque, par exemple, il est persuadé de vivre dans un système économique créant de l'excédent, alors que ce système crée objectivement du déficit (nous

verrons cela dans le chapitre consacré à l'*impasse comptable*), ou qu'il pense avoir mis en place un système de production durable alors que ce système contient en lui même les éléments constitutifs de son extinction.

Mais, au fond, qu'est-ce qu'un mythe ? Un mythe est une construction imaginaire pouvant prendre la forme d'un récit, d'une épopée mais aussi d'une représentation, d'une idée, qui se veut explicative de phénomènes cosmiques ou humains, ou économiques, et, surtout, fondatrice d'une pratique sociale basée sur des valeurs fondamentales pour toute une communauté et dans l'objectif de recherche de cohésion. Le mythe, à l'origine, est diffusé par l'oralité, mais dans le monde moderne il est véhiculé, ou plutôt initié, par bien d'autres vecteurs plus technologiques, même si leur résultante finale reste bien toujours la chose parlée.

Le mythe propose une explication de certains aspects fondamentaux du monde et de la société, il peut s'agir de la création du monde (cosmogonie), de phénomènes naturels, des rapports de l'être humain avec le divin, ou avec la nature.

Par extension, le terme *mythe* est souvent employé pour désigner une croyance manifestement erronée d'un point de vue factuel, mais qui peut se rapporter à des éléments concrets exprimés de façon symbolique et être partagée par un nombre significatif de personnes.

Par le mythe, les sociétés sacralisent tout de qui leur paraît essentiel et cette relation permanente du mythe avec le sacré a d'ailleurs été soulignée par tous les anthropologues et nous verrons comment cela peut se traduire au niveau des mythes scientifiques modernes.

Quant au philosophe René Girard, il prétend que le mythe masque une violence du persécuteur contre le persécuté en désignant une victime expiatoire (le fameux *bouc-émissaire girardien*) et, sans anticiper sur les prochains chapitres, nous voyons très bien également quels pourraient être ces

boucs-émissaires désignés par les mythes modernes pour valider les persécutions de certains oppresseurs.

Enfin, autre caractéristique du mythe, et non des moindres : il n'est *pas contestable*. De par cette faculté, il sort du champ de la raison et de l'argumentation, et dans nos sociétés modernes ce sont les dispositifs législatifs qui empêchent purement et simplement la contestation argumentée du mythe en exerçant la violence légale sur le contradicteur.

Croissance et développement

Une autre distinction est importante à faire : c'est celle qui existe entre la notion de croissance et de développement. Ces deux termes sont souvent utilisés comme des synonymes, alimentant encore plus le mythe de la croissance, alors qu'en réalité ils définissent deux artefacts différents et non nécessairement consubstantiels.

Roegen en parle notamment en ces termes :

*« Une confusion sur laquelle Joseph Schumpeter a constamment mis en garde les économistes, c'est la confusion entre **croissance et développement**. Il y a croissance économique lorsque augmente la production par habitant des types de biens courants. Le développement, lui, signifie l'introduction des innovations techniques »*

«C'est en raison des instincts d'artisanat et de curiosité gratuite de l'homme qu'une innovation en suscite une autre, ce qui constitue le développement »

*« Le passé de l'homme consiste principalement en longues séquences d'états quasi stationnaires et l'ère d'effervescence actuelle n'est en soi **qu'une toute petite exception**. Certains de ceux qui ne comprennent pas combien exceptionnel, et peut-être même anormal, est l'intermède actuel ignorent le fait que l'extraction du charbon des mines a commencé il y a seulement huit cents ans et que, aussi incroyable que cela paraisse, la moitié de la quantité de charbon qui ait jamais été extraite l'a été dans les trente dernières années. »*

« En fait la véritable défense de l'environnement doit être centrée sur **le taux global** d'épuisement des ressources (et sur le taux de pollution qui en découle) **la conclusion nécessaire des arguments avancés en faveur de cette perspective consiste à remplacer l'état stationnaire par un état de décroissance**. À n'en point douter, la croissance actuelle doit non seulement cesser, mais être inversée »

« Une société industrielle se heurte à une accessibilité décroissante de la matière-énergie dont elle a besoin. Si cette circonstance n'est pas contrebalancée par des innovations technologiques, le capital doit nécessairement être accru et les gens doivent travailler davantage pour autant que la population doive demeurer constante. La difficulté majeure réside alors dans l'impossibilité des innovations à se poursuivre indéfiniment dans un système clos. Les progrès technologiques trop vantés et vendus à notre époque ne devraient pas nous aveugler. Du point de vue de l'économie des ressources terrestres - base du mode de vie industriel de l'humanité - la plupart des innovations représentent un gaspillage de basse entropie »

« La thèse selon laquelle l'état stationnaire constitue notre salut écologique, si brillamment soutenue par Herman Daly (1973) (cf. le développement durable) se heurte aussi à la quatrième loi de la thermodynamique. Sa grande popularité dans les pays occidentaux est surtout due au fait que les gens des pays développés qui, à présent, se sentent menacés par la crise de l'énergie aimeraient bien garder pour toujours leur niveau de vie actuel »

Il ressort de ces considérations que la corrélation entre développement et croissance ne va pas de soi et que nous pourrions très bien imaginer un développement sans croissance, c'est à dire un flux d'innovations technologiques n'entraînant pas d'augmentation du PIB, mais uniquement centrées sur la diminution de la pénibilité du travail humain, par exemple. En revanche, il semble difficile de concevoir une croissance sans développement, c'est à dire sans innovations technologiques permettant d'augmenter la

production. Cette question est centrale dans le raisonnement sur la décroissance, puisqu'elle introduit un jugement qualitatif sur la technologie, et, en amont, sur la recherche, préfigurant ainsi la possibilité d'un changement de stratégie politique dans ce domaine.

Ce domaine de la technologie retient tout particulièrement l'attention de Roegen qui déclare notamment que :

« Pour comprendre la vraie nature de la présente crise de l'énergie et être en mesure d'imaginer son dénouement le plus probable, il faut écarter les innovations éblouissantes, mais subsidiaires, pour découvrir celles qui ont représenté un réel progrès technique. Aussi surprenant que cela puisse paraître, dans toute notre évolution technologique il n'y a eu que deux innovations vraiment cruciales :

- 1. **Prométhée 1, Le Feu** : c'est une conversion qualitative de l'énergie, à savoir la conversion d'une certaine forme d'énergie chimique en énergie calorifique.*
- 2. **Prométhée 2, La Machine à vapeur** : c'est également une conversion qualitative, à savoir la conversion de l'énergie calorifique en énergie motrice.*

Reste à inventer Prométhée 3 : c'est à dire transformer l'énergie solaire en énergie motrice. Mais il y a un problème car aucune recette pour collecter directement l'énergie solaire ne conduit à un processus en chaîne. La difficulté est essentielle : l'énergie solaire arrive au sol avec une intensité extrêmement faible, une énorme quantité de matière (les collecteurs) est donc nécessaire pour la concentrer. »

« Il conviendrait de glisser lentement et sans catastrophes vers une technologie moins chaude. Évidemment cette dernière technologie ne pourrait être qu'un nouvel âge de bois, différent quand même de celui du passé, parce que nos connaissances techniques sont plus étendues aujourd'hui. Et si ce retour devient nécessaire, la profession des économistes subira un changement curieux : au lieu d'être exclusivement préoccupés de croissance

économique, les économistes chercheront des critères optima pour planifier la décroissance. »

Cette option nouvelle suggérée par Roegen, nécessiterait naturellement un changement de vision politique, un changement vers plus de sagesse, mais l'homme est-il capable de devenir sage ? Ce dont il doute, puisqu'il écrit encore :

« Une politique salutaire de conservation n'est pas une tâche pour une seule nation, ni même pour plusieurs nations. Elle nécessite la coopération étroite de toutes les nations. Malheureusement une telle coopération se heurte à des obstacles insurmontables, qui tous appartiennent à la nature humaine. Homo sapiens sapiens ne peut comprendre ce qu'il doit faire pour son salut écologique, sa nature l'empêche de suivre le conseil de la sagesse. » C'est une affirmation pessimiste sur la capacité de l'homme à mettre en place une coopération globale en fonction d'un objectif à terme.

*« D'une part la population de nombreux pays continue à croître à grands pas en dépit du fait qu'elle a déjà dépassé la capacité nutritive **normale** de la terre. La capacité normale correspond à une agriculture **organique**, c'est-à-dire, une agriculture basée essentiellement sur l'énergie solaire. Aujourd'hui la terre est « forcée » par une agriculture mécanisée, des engrais chimiques et des espèces de haut rendement. »*

C'est l'affirmation de deux hypothèses conjointes :

1. Premièrement : l'agriculture ne peut être qu'organique (terme anglo-saxon pour désigner l'agriculture biologique), mais attention, une agriculture bio basée uniquement sur l'énergie solaire, ce qui est largement différent de la conception capitaliste croissanciste représentée par le dérisoire label AB.
2. Deuxièmement le niveau quantitatif de la population mondiale est tel que ses besoins

alimentaires ont doré et déjà largement dépassé la capacité de production de nourriture par une telle agriculture. Ce point est sans aucun doute le plus important, le plus crucial et le plus dramatique de l'impasse croissanciste. Nous y reviendrons.

En guise de conclusion, Roegen écrit :

« *Tout se passe comme si l'espèce humaine avait choisi de mener une vie brève mais excitante, laissant aux espèces moins ambitieuses une existence longue mais monotone.* »

Sans commentaire !.....

Mais l'impasse physique de la croissance présente également un autre aspect extrêmement important, et donc, comme nous pouvons nous en douter, totalement passé sous silence par la communication croissanciste. Cet aspect, c'est le *taux de retour énergétique*.

Le taux de retour énergétique

Le *taux de retour énergétique (TRE)*, est un facteur déterminant de la durabilité et du succès de la société industrielle, qui lui a permis notamment de compenser, donc de masquer, pendant la période de ses débuts (disons de 1850 à 1970), le mode comptablement et structurellement déficitaire de son activité, en équilibrant la charge de variation négative de stock par un produit d'excédent de gestion équivalent.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de ce mécanisme comptable qui sera largement étudié dans le prochain chapitre sur *l'impasse comptable*.

Ce qu'il est important de retenir immédiatement, par contre, c'est le rôle de ce taux de retour énergétique *TRE* ou *EROI* (Energy Return On Investment) d'un point de vue strictement physique.

En effet, le *TRE* représente le ratio d'énergie utilisable acquise à partir d'une source donnée d'énergie, rapportée à

la quantité d'énergie dépensée pour obtenir cette énergie, soit la formule :

$$\frac{\text{énergie utilisable}}{\text{énergie dépensée}}$$

Quand le TRE d'une ressource est inférieur ou égal à 1, cette source d'énergie devient alors ce qu'on appelle un *puits d'énergie*, et ne peut plus être considérée comme une source exploitable, puisque l'énergie nécessaire pour acquérir une quantité d'énergie donnée est supérieure à la quantité d'énergie obtenue à l'issue du processus. De ce point de vue, nous verrons plus loin que la loi comptable rejoint la loi physique puisque le résultat déficitaire du compte d'exploitation du processus traduit en termes financiers son aberration sur le plan énergétique. Cette implacable réalité du TRE, qui doit toujours être supérieur à 1 pour être acceptable, est largement ignorée du grand public, alors même qu'elle est la clef de la survie de la société industrielle et qu'elle a lui permis de conduire un système de production apparemment bénéficiaire, pendant plus d'un siècle.

Bien plus, il est un raisonnement couramment répandu professant qu'il suffira toujours de mettre des moyens supplémentaires pour aller chercher des ressources d'accès devenus plus difficiles, ou même que le système d'ajustement des prix et de la monnaie permettra de le faire facilement. Ces raisonnements tiennent, au mieux du paralogisme, au pire d'un de ces mythes modernes entretenus par les zéloteurs aveugles de la croissance infinie, tel celui de la découverte prochaine d'une énergie abiotique (exemple la théorie du pétrole filtrant librement depuis le magma terrestre) et de sa mise en œuvre libre de toute pollution.

La simple logique, pourtant accessible à la compréhension de n'importe quel profane en sciences physiques, nous indique qu'une quantité donnée d'énergie produite par un

procédé nécessitant l'utilisation d'une quantité d'énergie supérieure, conduit à un appauvrissement qui ne peut être masqué que par quelqu'un ayant un intérêt particulier à le faire.

Pour illustrer ce petit théorème, prenons un exemple simple. Supposons que le réservoir d'essence de notre automobile soit presque vide et que nous ne puissions nous ravitailler qu'à un point situé à 100 km de chez nous et ne pouvant pas nous vendre plus de 5 litres. Si notre automobile, qui est très économique, ne consomme que 3 litres d'essence aux 100 km, il nous faudra quand même utiliser 6 litres d'essence pour pouvoir acheter et ramener chez nous 5 litres d'essence nouvelle. Chacun conviendra aisément que cette opération est impensable, et pourtant c'est ce qui se produit quotidiennement dans la société moderne sans que personne ne s'en rende compte. Cet exemple, volontairement simpliste, illustre parfaitement la mystification dont est victime le citoyen ordinaire sur le plan énergétique.

Mais revenons à la substantifique moelle de notre TRE, ou EROI. Celui-ci étant un ratio qui mesure l'efficacité du processus de production, un TRE de 5 indique que l'utilisation d'une unité énergétique donne un gain net de 4 unités et que le point mort est atteint pour un TRE de 1, où le gain énergétique net est alors égal à 0. L'apport théorique du TRE rend donc possible la comparaison efficace des différentes sources d'énergie entre elles, du bois de chauffage à la biomasse en passant par l'énergie solaire photovoltaïque, d'une part, et leur évolution dans le temps en valeur relative et absolue en fonction de l'augmentation de la difficulté (voire de la facilité) de leur mise en œuvre, d'autre part.

L'estimation du TRE, obtenue par le calcul mathématique de la quantité d'énergie primaire nécessaire pour l'extraction de la source d'énergie évaluée mesure un

processus physique simple. Pour autant, il n'existe pas de consensus sur les activités pouvant être incluses dans la mesure du TRE d'un processus économique. Ainsi, jusqu'où devons-nous prendre en compte la chaîne d'opérations intervenant dans l'exploitation d'une source d'énergie ? Par exemple, si nous employons de l'acier dans les machines servant à extraire le pétrole, faut-il inclure dans le calcul du TRE du pétrole, l'énergie utilisée pour fabriquer cet acier ? Ainsi que l'énergie utilisée pour construire l'usine qui produit l'acier ? Et également l'énergie employée pour nourrir les ouvriers qui ont construit cette usine ?

Cette remarque nous conduit au concept d'*énergie grise* que nous allons étudier un peu plus loin.

En attendant, et sans prendre en compte cette énergie grise, voici un tableau récapitulant les TRE des principales sources d'énergie et leur évolution dans le temps :

Sources d'énergie	TRE
Pétrole	
Jusqu'à 1940	> 100
Jusqu'à 1970	23
Aujourd'hui	8
Charbon	
Jusqu'à 1950	80
Jusqu'à 1970	30
Gaz naturel	1 - 5
Schistes bitumineux	0,7 - 13,3
Uranium 235	5 - 100
Biomasse	3 - 5
Énergie hydroélectrique	11,2
Énergie éolienne	5 - 80
Géothermie	1,9 - 13

Énergie solaire thermique	4,2
Énergie solaire photovoltaïque	1,7 - 10
Ethanol de canne à sucre	0,8 - 1,7
Ethanol de maïs	1,3
Ethanol de résidus de maïs	0,7 - 1,8
Méthanol (de bois)	2,6

Ce tableau permet de voir que, lorsque le pétrole a commencé à être utilisé comme source d'énergie, il suffisait en moyenne de mettre en œuvre l'équivalent énergétique d'un baril pour trouver, extraire et raffiner environ 100 barils. Ce ratio a décliné régulièrement au cours du siècle dernier pour arriver, dans certains cas comme les forages en offshore profond, au niveau de 3 barils utilisables pour 1 baril consommé, alors que ce ratio se maintient encore aux environs de 10 pour 1, dans les *champs faciles* d'Arabie Saoudite comme ceux de Gawhar.

Depuis la découverte du feu, les humains ont fait appel de façon croissante à des sources d'énergies exogènes pour démultiplier la force musculaire et c'est la raison pour laquelle plusieurs économies ont traduit ce système par le concept d'*esclave énergétique*.

Thomas Homer-Dixon montre que la baisse du TRE dans les dernières années de l'Empire Romain fut l'une des raisons de la chute de l'Empire d'Occident au V^e siècle après J.C. Dans son livre *The Upside of Down* (non traduit en Français à ce jour), il suggère que le TRE permet en partie d'expliquer l'expansion et le déclin d'autres civilisations comme celle des Mayas et de l'Empire Khmer d'Angkor. Joseph Tainter, de même, considère que la baisse du TRE est une des causes principales de l'effondrement de sociétés complexes.

Du TRE à l'énergie grise

Le principe de calcul du TRE, qui, finalement, cherche à mesurer la productivité de l'activité extractive pourrait naturellement être étendu à l'ensemble du processus économique pour peu que nous souhaitions connaître la somme de toutes les quantités d'énergie dépensées lors de chaque phase du cycle de vie d'un produit. Ce calcul abouti à un autre concept, celui que l'on dénomme *énergie grise*.

L'énergie grise mesure en réalité la quantité d'énergie consommée pour l'extraction des matières premières entrant dans la composition d'un produit donné, leur transformation préalable, la fabrication industrielle proprement dite, le transport, la mise en œuvre, l'entretien et enfin le recyclage.

L'énergie grise est en effet une énergie cachée, indirecte, *contenue à l'intérieur* du produit au contraire de l'énergie liée à son utilisation, que le consommateur voit de ses propres yeux, ou peut connaître aisément. Car chacune des étapes du processus industriel nécessite de l'énergie, qu'elle soit humaine, animale, électrique, thermique ou autre. En cumulant l'ensemble des énergies consommées sur l'ensemble du cycle de production, on peut donc prendre la mesure du besoin énergétique global d'un produit fini, c'est à dire d'un bien de consommation de la société industrielle.

Mais l'énergie n'est pas tout, et le besoin énergétique dont nous venons de parler n'est pas le seul besoin pour la fabrication d'un bien, d'un produit ou d'un matériau.

Nous savons, en effet, que le processus économique se nourrit du *couple énergie/matière* et que ces deux éléments constitutifs ne peuvent être dissociés l'un de l'autre dans le cadre du processus économique quotidien de la société industrielle.

Sans matière associée, l'énergie ne serait d'aucune utilité pour l'homme car ce dernier serait alors voué à une vie

végétative. De même, sans énergie associée, l'homme ne pourrait travailler la matière qu'à l'aide de sa force musculaire, et il serait alors voué à un mode de vie de *chasseur-pêcheur-cueilleur*. A ce propos, il serait bon d'ouvrir une parenthèse pour rappeler que ce mode de vie a été celui que l'homo sapiens a pratiqué pendant 300.000 ans (alors que le mode industrialis, lui, ne date que de 170 ans), que ce mode de vie constitue, soit dit en passant, le seul système durable (dans le sens d'*indéfiniment durable*) connu à ce jour et qu'enfin, il est considéré par la majorité des paléontologues comme l'âge d'or de l'humanité pour sa paisibilité, son absence de conflit et de hiérarchie. Fin de la parenthèse.

Mais revenons à notre affaire de calcul du coût global de fabrication des produits de la société industrielle. Nous voyons clairement qu'il convient de nous interroger sur la prise en compte de *l'ensemble des ressources finies utilisées* dans ce type de calcul. En effet, dans tout le cycle de vie d'un produit n'entre pas en compte que l'énergie, mais aussi la matière, et plus précisément sous sa forme initiale et fondamentale : le minerai.

Car dans le calcul traditionnel de l'énergie grise, on ne prend généralement en compte que l'énergie consommée au cours des différentes phases, mais pas la *matière consommée*, au sens de sa dégradation irréversible telle qu'elle a été mise en évidence par NG. Roegen dans son approche de la *quatrième loi* de la thermodynamique et dont la formulation pourrait être celle-ci: « *dans tout système clos, la matière utilisable mise en œuvre dans un processus industriel se dégrade irrévocablement en matière non-utilisable* », ou encore : « *dans un tel système, l'entropie de la matière tend toujours vers un maximum* » .

Ce point de vue constitue, dans tous les cas, une extension du second principe de la thermodynamique, mais afin de mieux comprendre ce quatrième principe proposé par

Roegen et, par voie de conséquence, son incidence sur le calcul de l'énergie grise et du TRE, il nous faut au préalable (re)préciser les notions fondamentales de *système clos* et d'*entropie*.

En physique, un système clos est un système qui n'opère aucun échange de matière ni énergie avec l'extérieur, contrairement à un système ouvert qui échange les deux, et un système semi-clos qui n'échange que l'un des deux. De ce point de vue, l'ensemble composé de la planète terre, des espèces vivantes qui l'occupent et de sa biosphère est un système semi-clos puisqu'il n'échange pas de matière avec le reste de l'univers, mais qu'il en reçoit de l'énergie (celle du rayonnement solaire). Dans un souci de simplification, nous parlerons du système solaire en tant que *système clos du seul point de vue de l'échange de matière*, sujet qui nous occupe ici.

La notion d'entropie, qui fait l'objet du second principe de la thermodynamique n'est pas simple à définir, ni même à conceptualiser, à tel point qu'on a pu parler de définition anthropomorphique à son sujet. Nous avons vu précédemment, que NG. Roegen en proposait un énoncé raccourci en tant qu'*indice de la quantité d'énergie inutilisable contenue dans un système thermodynamique donné à un moment donné de son évolution*.

Le but de toutes ces considérations c'est donc bien de nous amener à prendre en compte la dégradation de la matière *au même titre* que celle de l'énergie. Cette option, qui paraît évidente du point de vue de la science physique, ne semble toutefois pas l'être du point de vue de la science économique orthodoxe qui, si elle commence à admettre comme une réalité le principe de dégradation de l'énergie, semble toutefois ignorer délibérément celle de la matière, considérée comme une ressource inépuisable grâce notamment au mythe très répandu du *recyclage illimité*, croyance devenue un véritable *fait culturel* dont nous

étudierons les composantes en détail dans le chapitre sur *l'impasse culturelle*.

Or, si nous considérons que le processus économique se nourrit du couple matière-énergie en état de basse entropie, pour le transformer continuellement en déchets chargés de haute entropie, nous comprenons bien qu'il faut chiffrer la proportion de matière irrémédiablement dissipée dans le cycle de vie d'un produit, en plus de celle d'énergie également irrémédiablement dissipée.

La question pourrait alors se poser de renommer le concept d'*énergie grise en consommation grise*, ou dissipation grise, voire dissipation cachée, l'objectif étant de bien fixer les esprits sur la nécessité de rendre compte du caractère dissipatif du processus industriel. Car ce qui compte, finalement c'est de pouvoir chiffrer la quantité de ressources naturelles finies (RNF) qui disparaît définitivement pour l'homme, au sens naturellement où elle n'est plus récupérable par lui, tout en sachant que la première loi de la thermodynamique nous apprend qu'elle se conserve néanmoins dans l'univers, mais sous une forme qui est devenue inaccessible à l'homo industrialis.

Dans ces conditions, il apparaît peu gênant de conserver le terme énergie grise pour désigner cet ensemble, dans la mesure où Einstein nous a montré que l'énergie était issue de la matière, et que nous constatons nous-mêmes que toutes les sources d'énergie finies émanent de matières diverses (hydrocarbures, uranium).

Nous comprenons donc bien que l'augmentation de la valeur de l'énergie grise liée à la prise en compte de la dissipation de la matière s'additionne à la chute du TRE liée à l'épuisement des ressources finies et que le résultat de cette addition représente un véritable défi pour les économies modernes.

Ce défi putatif a commencé à devenir réalité à partir des années 1970, avec le premier choc pétrolier et la fin de

l'énergie bon marché. Dans ces conditions et à cet instant précis, la société industrielle risquait de voir son indice fétiche, la progression du produit intérieur brut (PIB), se mettre à vaciller et décrédibiliser ainsi l'essentiel de sa légitimité auprès des masses populaires. Il fallait donc agir de toute urgence afin de masquer les effets comptables de cette diminution amorcée et pressentie comme inexorable, des rendements énergétiques.

C'est ainsi que fut instaurée une vaste opération de masquage et de financement du déficit énergétique, dont nous reparlerons dans le chapitre consacré à *l'impasse financière* après avoir étudié les aspects purement comptables de ce déficit dans le chapitre qui suit.

2. L'impasse comptable

Après avoir étudié l'impasse physique, nous aborderons maintenant l'impasse comptable qui, naturellement, et comme nous l'avons déjà dit, en est une conséquence directe.

Cette approche strictement comptable de la société industrielle, très peu évoquée par les grands médias, concerne pourtant de très près la préoccupation numéro un de *l'homo industrialis*, à savoir son niveau de vie, ou, pour être encore plus pragmatique, son niveau de revenu.

Par ailleurs, il s'avère que la comptabilité de la société industrielle est une telle usine à gaz (si nous pouvons nous permettre cette comparaison), qu'il nous est apparu nécessaire de découper son étude et son analyse en quatre parties. La première partie sera consacrée à la critique du PIB en tant que donnée phare de la comptabilité croissanciste, dans la seconde nous insisterons sur la nécessité d'établir une comptabilité publique sincère et probante, dans la troisième, nous révélerons les charges cachées de la société industrielle, c'est à dire les dépenses, présentes ou à venir mais non inscrites dans les comptes nationaux et, enfin, dans la quatrième, nous introduirons la notion de comptabilité de stock.

Le mirage du PIB

Cet indice présente un aspect magique, voire divin, à tel point que son étude pourrait relever purement et simplement de la théologie.

En effet, les grands prêtres de la société industrielle en charge du pouvoir politique depuis 170 ans qui prônent, du haut de leur chaire, la croissance économique en tant que grand objectif pour l'espèce humaine et seul accès possible au salut, proposent à leurs paroissiens un outil de mesure

sacré, une véritable bible : le PIB, *Produit Intérieur Brut*.

En réalité, cet indicateur économique de mesure de la production économique réalisée à l'intérieur d'un pays donné, n'est qu'un *agrégat* des comptes nationaux, au même titre que le revenu national brut, le revenu national disponible, l'épargne, le solde des opérations courantes avec l'extérieur, la capacité de financement de l'économie totale ou, encore, la valeur nette de l'économie totale

Dans le langage de la comptabilité générale, le PIB est ce qu'on appelle un *solde intermédiaire de gestion*, celui-ci visant plus particulièrement à quantifier la valeur totale de la *production de richesse* effectuée par les agents économiques résidant à l'intérieur d'un territoire (ménages, entreprises, administrations publiques). Le PIB est donc censé refléter l'activité économique interne d'un pays et la variation du PIB d'une période à l'autre est censée mesurer son taux de croissance économique.

Mais le PIB est un piège, car c'est un *outil inadapté au phénomène qu'il prétend mesurer*, ce qui engendre naturellement une cascade de raisonnements erronés.

Car en proposant un mauvais outil de mesure de l'activité économique, l'objectif des gestionnaires de la société croissanciste est clair : il s'agit de faire croire au peuple que *tout va bien* alors que, au contraire, la banqueroute est proche. En droit de l'entreprise cette démarche frauduleuse se nomme *présentation de faux bilans*, cette technique étant généralement utilisée par les gestionnaires membres d'un conseil d'administration pour tromper leurs associés et espérer ainsi conserver leur mandat.

Dans le cas de figure qui nous intéresse les associés sont les *citoyens* et les membres du conseil d'administration sont les *gouvernements* des différents pays. De la même façon que pour les mandataires d'entreprises qui dépendent du vote annuel des actionnaires, l'objectif unique des politiciens professionnels qui composent les gouvernements est de se

faire élire (et réélire) à chaque échéance électorale par les citoyens.

Nous ne craignons donc pas d'affirmer que les gouvernements de la société industrielle croissanciste présentent à leurs citoyens des faux bilans, et même pire, pas de bilan du tout, puisque leur rendu de comptabilité se limite au tristement fameux *PIB*, indice très partiel et peu significatif de la bonne santé d'un mode de production économique.

Nous allons bien sûr détailler et argumenter tout cela et commencer par étudier ce qu'est réellement le *PIB*. Ce fameux *PIB*, qui est reconnu comme seul indicateur de la croissance, aussi bien d'ailleurs par les croissancistes que par certains décroissancistes (mais ceci est un autre débat), peut se calculer selon trois méthodes, qui devraient, théoriquement, chacune donner le même résultat :

1^{ère} méthode : le calcul par les dépenses

- + Dépenses de consommation
- + Dépenses gouvernementales
- + Investissements privés et publics
- + Exportations
- Importations

En premier lieu, il faut additionner toutes les dépenses de consommation des personnes dans une région. Ce calcul inclut les biens de base, comme l'alimentation par exemple, les biens à plus long terme comme les meubles, et les services reçus, comme les honoraires d'un avocat par exemple. Les dépenses de consommation pèsent le plus lourd dans l'équation du *PIB*.

Puis, il faut ajouter les dépenses du gouvernement telles que les salaires des fonctionnaires, les dépenses pour maintenir les infrastructures publiques (routes, parcs), les

dépenses liées au service public (éducation, santé), les dépenses de l'armée, etc.

Ensuite il faut additionner les investissements privés et publics, donc les dépenses faites par les entreprises pour offrir leurs biens et services. Il faut également comptabiliser les achats de la machinerie des entreprises, les achats d'usines ainsi que les achats de maisons résidentielles neuves des ménages.

Avec cette approche, le *PIB* est une *mesure des produits et services créés* dans un pays donné. De ce fait, il faut encore additionner les exportations car même si ces produits ne sont pas consommés à l'intérieur des frontières, leur production a été réalisée localement. Pour cette même raison, il faut aussi soustraire les importations car même si ces produits sont consommés dans le pays, c'est le pays de production qui pourra ajouter la valeur de cette production à son *PIB*.

2^{ème} méthode : le calcul par les revenus

- + Rémunération des salariés
- + Autres revenus (locatifs, intérêts, dividendes)
- + Profit des entreprises (dont travailleurs non salariés - TNS)
- + Impôts sur les produits et les importations

On peut observer que ce calcul correspond à la *somme des revenus* des particuliers, des entreprises et des gouvernements.

3^{ème} méthode : le calcul par la valeur ajoutée

- + somme des valeurs ajoutées
- + impôts sur les produits
- subventions sur les produits

En comptabilité, la *valeur ajoutée* (VA) est une notion qui

s'efforce de mesurer la valeur économique ajoutée par l'activité d'une entreprise. Elle est égale à la valeur de la production, c'est à dire au chiffre d'affaires, diminuée de la consommation intermédiaire, soit la valeur des biens et services incorporés au cours du processus d'élaboration de cette production.

Cette grandeur est réputée pour être la mesure la plus pertinente de l'augmentation de la richesse, donc de ce que l'on nomme *la croissance*. Ceci explique que l'administration fiscale utilise volontiers la valeur ajoutée comme assiette de l'impôt. Les agents économiques qui créent de la valeur ajoutée sont les entreprises, les organisations, ou le secteur public.

En résumé, nous pouvons dire que le PIB peut s'exprimer :

- soit, par la somme de toutes les valeurs ajoutées du pays
- soit, par la somme de tous les revenus du pays
- soit, par la somme de toutes les dépenses du pays

Mais à quoi sert réellement le PIB ?

A en croire le livret de l'INSEE (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques) intitulé précisément « A quoi sert le PIB ? », ce dernier serait « *un indicateur de santé de l'économie française* ». Cette définition entraîne naturellement le corollaire logique qu'une croissance du PIB d'une année sur l'autre est un indicateur de *bonne santé* de l'économie sur la période considérée, et, en revanche, qu'une décroissance du PIB est un indicateur de *mauvaise santé*.

En réalité, ces trois modes de calcul ne sont pas forcément des indicateurs de bonne santé économique du pays, pour la simple raison qu'ils ne sont, comme nous venons de le dire tout à l'heure, que des *saldes intermédiaires* de gestion de la comptabilité nationale et qu'ils négligent de faire

apparaître la donnée essentielle, à savoir *le résultat d'exploitation* de l'activité globale.

En effet, un solde intermédiaire de gestion n'est pas obligatoirement corrélé avec le résultat final d'exploitation, en ce sens qu'une entreprise peut très bien avoir une faible valeur ajoutée, une faible masse salariale, et de faibles dépenses mais, a contrario, générer un substantiel bénéfice d'exploitation.

Inversement une forte valeur ajoutée, une forte masse salariale et de fortes dépenses peuvent très bien s'accompagner d'un *déficit d'exploitation*.

Sur la durée, la croissance ou la décroissance de ces indices, d'un exercice sur l'autre, n'est pas obligatoirement symétrique de l'évolution du résultat d'exploitation global. Autrement dit, nous pouvons très bien avoir un PIB, qui augmente et un résultat qui diminue dans le même temps, autrement dit un déficit qui augmente.

Et c'est bien exactement ce qui se passe depuis plusieurs dizaines d'années si nous étudions objectivement les données chiffrées de la *Société Industrielle* qui, depuis le premier choc pétrolier présente un PIB en progression d'année en année (bien qu'en sensible ralentissement depuis une décennie), mais qui, en revanche, et nous verrons cela un peu plus loin, accuse un résultat d'exploitation en diminution constante durant cette même période.

Cette affirmation que *le résultat d'exploitation de la société industrielle est en diminution constante* peut surprendre, parce que, dans la réalité, la comptabilité nationale ne livre pas de compte d'exploitation à ses administrés, ni de bilan et que, pour arriver à cette conclusion il est nécessaire prendre en compte des postes comptables que le seul PIB ignore, et nous pourrions même dire : « ignore volontairement. »

Cette situation, nous en conviendrons, ne facilite pas la

compréhension de la chose comptable par le citoyen ordinaire puisque ce dernier est contraint de se contenter des seules données chiffrées que veulent bien lui délivrer les gestionnaires de la société industrielle croissanciste.

Car il est clair, que les gestionnaires de la société industrielle, hésitant naturellement à présenter à leurs actionnaires (c'est à dire à nous les citoyens ordinaires) un résultat comptable en *décroissance* d'une année sur l'autre, ont tout naturellement préféré opter pour une présentation mystificatrice, c'est à dire confondant résolument *PIB et résultat d'exploitation*.

Il est à noter que ce tour de passe-passe ne peut être réalisé que dans un système où une *poignée d'individus* contrôle la diffusion de l'information économique officielle, c'est à dire dans le système représentatif, ou plus exactement *oligocratique*, qualificatif non péjoratif, faut-il encore le souligner, car désignant tout simplement l'exercice du pouvoir par une petite minorité d'individus (ce qui est très objectivement le cas du système représentatif).

C'est ainsi que la présentation de faux bilans, qui est un stratagème connu mais *peu utilisé* dans la gestion d'entreprise ordinaire (parce que excessivement risqué d'un point de vue pénal), est par contre *devenu la règle* dans la gestion politique des nations depuis la fin des trente glorieuses et la généralisation de l'utilisation médiatico-politique du PIB, par des gestionnaires oligocratiques assurés de leur parfaite impunité.

A ce titre, la comparaison entre le fonctionnement comptable d'une entreprise et le celui d'une nation est particulièrement édifiant. En effet, n'importe quel gestionnaire particulier et avisé sait très bien que la santé de son entreprise ne se mesure pas à son chiffre d'affaires (et le PIB, c'est en quelque sort le chiffre d'affaires de la société industrielle), ni au montant de sa valeur ajoutée, et pas non plus au volume de sa masse salariale ou de ses dépenses,

mais *uniquement à son bénéfice*, c'est à dire à ses excédents de gestion qui sont les seuls, bien évidemment, à pouvoir alimenter sa capacité d'autofinancement.

Négliger cette règle revient, en termes comptables, à confondre *solde intermédiaire de gestion* avec *résultat comptable final*, ce que se garde bien de faire même le plus petit artisan.

Mais cet amalgame est pourtant devenu pratique courante de la part de nos dirigeants politiques, servant par là même un dessein bien clair : présenter un bilan de gestion positif afin de se faire *ré-élire* par leurs actionnaires, c'est à dire *par nous, les citoyens ordinaires*.

Mais il ne suffit pas d'affirmer que les gestionnaires de la société industrielle croissanciste ne nous communiquent pas de véritable comptabilité, encore faut-il le prouver. Nous allons maintenant nous efforcer de le faire, en commençant par répondre à cette question fondamentale :

Comment établir une comptabilité nationale sincère ?

Le principe de base de la comptabilité qui est inscrit dans tous les manuels techniques, et même scolaires, c'est de reproduire une *image sincère et probante* de l'activité d'une entité de production.

En terme fiscal, ce principe devient même une obligation coercitive passible de sanction en cas de manquement avéré. Rappelons que le fameux et terrible *contrôle fiscal* est un événement dont la simple évocation est de nature à faire trembler tout chef d'entreprise ordinaire.

Mais, aussi incroyable que cela puisse paraître, de cette obligation coercitive qu'il impose à tout opérateur économique (produire chaque année une image sincère et probante de son activité), l'état oligocratique croissanciste s'en dispense lui-même.

La terrible *épée de Damoclès* du contrôle fiscal qui plane en

permanence sur l'entrepreneur ordinaire ne concerne pas l'Etat car ce dernier peut choisir librement la présentation comptable qui lui convient le mieux, et ce en toute impunité, puisqu'il se contrôle lui-même par une série de dispositifs *sui generis*, tels que la Cour des comptes par exemple, qui ne sont que des simulacres de contrôle, voire de tristes farces, puisque si nous étendions ces types de dispositifs au grand public, cela reviendrait à donner à tout chef d'entreprise le droit de faire certifier sa comptabilité par lui-même ou par l'intermédiaire d'un de ses salariés (rappelons que les membres de la Cour des comptes sont bien des salariés de l'*Etat contrôlé*), cumulant ainsi, en toute légalité, les casquettes d'entrepreneur et de commissaire aux comptes.

C'est ainsi que les gestionnaires de la société industrielle omettent délibérément de comptabiliser, dans les documents de synthèse qu'ils sont chargés d'établir pour rendre compte de l'activité générale de la nation, un certain nombre de *postes de charges* que les lois fiscales élémentaires obligent pourtant le simple entrepreneur citoyen à prendre en compte, et ce, sans risquer le moindre redressement coercitif.

Ces postes de charges, dont l'inscription en comptabilité changerait radicalement la configuration finale de la comptabilité nationale, concernent les *variations de stocks* de ressources naturelles finies, ainsi que *certaines charges et provisions écologiques*, dont nous allons étudier plus loin les caractéristiques en tant que *charges cachées de la société industrielle*.

S'il existait une véritable éthique internationale de la comptabilité publique, chaque pays serait alors tenu d'établir un compte de résultat en deux colonnes, la colonne de gauche récapitulant l'ensemble des *charges* entrant dans l'élaboration des biens et services, la colonne de droite l'ensemble des *produits* issus de la vente de ces-

mêmes biens et services. Tout comme une entreprise ordinaire !

Dès lors la lecture et la signification de la comptabilité publique deviendrait plus claire. En effet, soit la différence entre les charges et les produits serait positive, et alors nous serions en présence d'un déficit. Soit la différence entre les charges et les produits serait négative, et alors nous serions en présence d'un bénéfice.

Or il s'avère que le premier cas de figure, celui du déficit, est très exactement celui de la *société industrielle*, pour peu que nous réintégrions dans sa comptabilité les fameuses variations de stock et charges cachées dont nous avons entrepris de révéler l'existence.

Autrement dit, avec un mode de calcul honnête, c'est à dire celui que nous proposons, l'activité économique serait déficitaire d'un point de vue comptable, le déficit de chaque année devant alors être placé en *report à nouveau* sur l'année suivante et ainsi de suite d'année en année, augmentant ainsi le déficit cumulé.

Cette augmentation du déficit net cumulé serait alors une preuve patente de la *mauvaise santé de l'économie* du pays, dans la mesure où il est bien évident que le *résultat comptable* constitue un indice de mesure de l'activité économique largement plus significatif que le PIB qui, comme nous l'avons vu précédemment, n'est qu'un solde intermédiaire de gestion ne rendant pas compte de la rentabilité durable d'un mode de production.

Il convient de préciser qu'en parlant de *rentabilité durable*, nous ne cherchons pas à mesurer la productivité de l'ensemble du processus économique, mais plutôt sa capacité à générer des excédents de gestion, communément dénommés *bénéfices*, seul moyen de faire durer un système de production.

Notre analyse est que, en troquant le résultat d'exploitation

contre le seul PIB dans la présentation de ses comptes annuels, la société industrielle cherche à masquer au yeux du grand public, le caractère structurellement déficitaire de son activité.

Notre travail de fond consistera alors à étudier en détail les différents artifices mis en œuvre pour cacher aux yeux du grand public la réalité comptable du processus de production.

Un premier redressement doit tout d'abord être effectué concernant la valeur réelle des matières premières utilisées par la société industrielle. En effet, nous notons que les coûts de production inclus dans le calcul du PIB, (et notamment celui par la valeur ajoutée), ne prennent en compte, au titre des matières premières, « *que* » le montant de leurs frais d'extraction et de transport, additionnés de la marge financière exigée par les différents intervenants de la filière, dont notamment la marge de celui qui s'est attribué arbitrairement la propriété initiale de la ressources naturelle considérée.

Il résulte de cette façon de voir la comptabilité, que la *valeur intrinsèque* d'une ressource naturelle, c'est à dire sa valeur en tant que dot terrestre, est comptée pour zéro, notamment en vertu du principe adopté par tous les économistes mécanistes (dont Marx lui-même) selon lequel cette *dot naturelle* aurait été léguée gratuitement et pour le seul profit égoïste de l'homme. De ce fait, elle pourrait être utilisée par lui *ad libitum*, en flux continu et sans qu'il lui soit nécessaire de comptabiliser autre chose que son coût marginal, ou ses coûts marginaux, c'est à dire précisément ceux inclus dans le calcul du PIB.

Une analyse strictement bio-économique serait toute autre ! Comme l'a remarquablement montré l'économiste-mathématicien *Nicholas Georgescu Roegen*, dont nous avons déjà abondamment parlé, nous devons considérer que cette dot brute constitue, en réalité, un *stock initial* qu'il aurait

fallu inscrire dans un *bilan de départ*, en tant que prémisses indispensables à l'ouverture des premiers exercices d'exploitation de la société industrielle, vers le milieu du dix-neuvième siècle (1850).

Traduit en termes de comptabilité réelle, il en découle deux ajustements fondamentaux :

1. La valeur du stock initial de RNF (ressources naturelles finies) doit être inscrite dans les comptes de la société industrielle
2. Cette valeur doit être calculée en tenant compte de tous ses éléments constitutifs de coût, dont le fameux coût intrinsèque (nous y reviendrons en détail un peu plus loin).

Par ailleurs, ce stock, mis à la disposition de l'espèce humaine et qui constitue, en réalité, une dette de l'Homme vis à vis de la Nature doit être considéré comme un véritable *apport en nature* (au sens comptable du terme) de l'associée « Mère Nature » effectué dans le cadre de la création de la société industrielle entre elle et homo sapiens. Il doit donc être inscrit en tant que tel dans un *bilan de départ*, concept fondamental que nous allons développer.

Ce raisonnement nouveau, introduisant les stocks dans la comptabilité publique, notamment par l'établissement d'un bilan de départ, est totalement étranger aux pratiques de la comptabilité nationale des gestionnaires de la société industrielle croissanciste, mais il n'en reflète pas moins l'exacte réalité des choses.

Il établit, de fait, une similitude entre le fonctionnement de la société industrielle et celui d'une société commerciale ordinaire et nous allons voir que son utilisation dans les techniques d'évaluation de la société industrielle ferait apparaître des résultats très différents de ceux livrés par la simple mesure de son PIB.

Afin de poser correctement et clairement les bases de ce

nouveau raisonnement nous devons considérer qu'avant le début de l'ère industrielle, c'est à dire grosso modo avant 1850, la société avait un mode de production artisanal basé essentiellement sur la transformation de ressources naturelles renouvelables, ne nécessitant pas la mise en place d'une comptabilité d'entreprise proprement dite.

Ce mode de production pouvait alors être facilement représenté en termes comptables par une simple tenue de livres en *recettes/dépenses*, comparable au fonctionnement d'un ménage civil, ignorant notamment la notion de *capital* et illustrant/validant d'ailleurs du même coup, le fameux fonctionnement en *économie de flux*, notion intimement rattachée à la société industrielle croissanciste et dont nous allons abondamment reparler plus loin.

Ainsi, au cours de cette très longue période pré-industrielle d'avant 1850, l'activité économique de la société humaine était assurée par une multitude de petites unités, essentiellement individuelles, artisans ou travailleurs indépendants n'employant pas ou très peu de salariés, d'autant que l'organisation en corps de métiers empêchait la création de grosses firmes monopolistiques, en limitant notamment le nombre d'artisans en fonction de la population, ainsi que le nombre de compagnons et d'apprentis possibles pour chaque artisan et répartissant ainsi le marché en une pluralité de petites entreprises individuelles de taille quasi-équivalente.

Avec la prise du pouvoir politique par les marchands, dans le cadre des révolutions de la fin du dix-huitième siècle, de nouvelles lois furent mises en place qui démantelèrent le carcan législatif des corporations de l'Ancien régime et facilitèrent l'apparition de nouveaux modes de production par des entités de forme juridique plus complexes et articulées autour des notions émergentes de *capital* et de *personnalité morale*.

Ainsi les nouveaux maîtres politiques se mirent à écrire

eux-mêmes *les règles institutionnelles de leur domination*, règles fondées non plus sur la propriété foncière comme par le passé, mais sur l'activité industrielle naissante préfigurant déjà la grande société industrielle croissanciste à venir.

Ces nouvelles entités de production, qui allaient remplacer les artisans vivriers, étaient animées par un projet grandiose : celui d'entreprendre la *prédation illimitée* des ressources naturelles finies de la planète, en utilisant des techniques nouvelles issues des résultats des travaux scientifiques du *siècle des lumières*.

Cette rupture considérable, qui marqua le début de la mise en place du mode de vie que nous connaissons aujourd'hui se matérialisa sur le plan économique par l'apparition d'un nouveau concept, celui de *système*. En effet, la production économique assurée jusqu'alors par l'addition d'une multitude d'entreprises quasi-individuelles, devenait la résultante globale d'un système d'entités quasi-anonymes. C'est donc ce système complexe que nous nommons aujourd'hui *société industrielle* et qui témoigne du résultat consolidé de l'ensemble des multiples sociétés particulières qui le compose.

Nous venons de dire que ces nouvelles entités juridiques prenant progressivement la place des ateliers artisanaux, apportaient avec elles une notion juridique nouvelle, celle de la *personnalité morale*.

Cette notion, pour l'essentiel, introduisait une sorte de principe de *démembrement de la propriété* en ce sens qu'une entité de production, au lieu d'appartenir à une seule personne physique identifiée, pouvait appartenir à un groupe de personnes physiques non responsables de la gestion, tout en se présentant vis à vis des tiers sous une forme de personne unique et dépositaire d'une identité virtuelle : la *personnalité morale*.

Ce mode de faire valoir économique, outre qu'il exonérait

les propriétaires réels de toute responsabilité en cas de mauvaise gestion, c'est à dire que ces derniers n'avaient plus à répondre sur leurs biens propres des dettes contractées par l'entité nouvelle, apportait par ailleurs de nouvelles règles comptables et financières avec la prise en compte d'un élément nouveau, lui aussi : *le capital*.

Ainsi l'*entreprise artisanale* devenait l'*entreprise capitaliste*, unité de production créée grâce aux apports financiers, ou autres, d'un groupe plus ou moins important d'individus physiques : les *actionnaires*.

En terme purement comptable, la création d'une entreprise capitaliste se concrétise par l'établissement d'un *bilan de départ* qui indique, d'une part la liste des apports effectués par chaque actionnaire et qui totalise, d'autre part, la valeur globale des ces apports, ce montant total constituant ce qu'il convient d'appeler le *capital* d'une entreprise.

Si nous considérons que l'entité dénommée « société industrielle » représente l'ensemble cumulé de tous les acteurs économiques de la planète, nous pouvons également considérer cette société industrielle globale comme étant la *maison-mère* de tous les acteurs mondiaux, une sorte de *holding* pour rester dans l'optique du jargon de la juridiction commerciale officielle.

Si nous poursuivons notre raisonnement, il paraît évident que l'obligation d'établir un *bilan de départ* pour toute société capitaliste afin de satisfaire à l'exigence légitime de reproduire une *image sincère et probante* de son activité par l'établissement d'écritures comptables adéquates, aurait dû également et logiquement s'appliquer à la maison-mère, et ceci aux environs de l'année 1850, date conventionnelle de démarrage de la société industrielle complexe.

Or, force est de constater qu'il n'en a rien été et que la *société industrielle globale*, au lieu de mettre en place une comptabilité sincère et probante comme toutes ses filiales en avaient l'obligation, s'est contenté de rendre compte de

son activité par la production d'un indice partiel, un simple solde intermédiaire de gestion, le fameux PIB.

Fort de ce raisonnement, nous considérons au contraire que, comme toute société en création, elle aurait dû établir, au début du dix neuvième siècle, un *bilan de départ*, ce dernier constituant, comme tous les bons gestionnaires le savent, un élément-clé du processus de création d'entreprise.

Ce bilan de départ aurait dû faire apparaître en actif les ressources disponibles et en passif les dettes contractées pour disposer de ces ressources, soit, dans le cas de la société industrielle, en *Actif* le stock total de ressources naturelles finies constituant l'apport de l'associée *Mère Nature* et en *Passif* la valeur financière de ce stock, représentant le capital de la société ainsi constitué.

Actif	BILAN DE DEPART (1850)	Passif
Si = Stock ressources naturelles finies = Pétrole + Charbon + Gaz + Fer + Cuivre + Zinc + etc.....		Capital = Si

Tableau 1

Cette présentation, outre sa rigoureuse exactitude sur le plan comptable, montre clairement le rôle-clé joué par la *Nature* dans le processus de création de la société industrielle, en tant qu'associée *apporteuse* de l'intégralité du capital matériel initial, l'autre associée, l'*Homme* ne réalisant qu'un apport sous forme de savoir-faire et de technologie que nous pourrions assimiler à un *apport en industrie* (toujours au sens comptable du terme).

Récapitulons : au départ de la société industrielle, nous avons donc deux associés : la *Nature* et l'*Homme*.

1. L'associée « Nature » apporte la dot terrestre sous la

forme d'un ensemble de ressources fossiles et minérales finies, c'est à dire non renouvelables à l'échelle humaine. Dans la terminologie comptable, cela s'appelle un *apport en nature*.

2. L'associé « Homme » apporte sa technologie et un ensemble de savoir-faire sous la forme de connaissances scientifiques. Dans la terminologie comptable, cela s'appelle un *apport en industrie*.

A ce stade du raisonnement, la question pourrait alors se poser de savoir s'il ne faudrait pas, éventuellement, considérer que l'associé « Homme » apporte également dans la corbeille de départ, une certaine somme d'argent, sous forme de billets de banque et d'effets fiduciaires et scripturaux, ce qui, toujours dans la terminologie comptable s'appellerait un *apport en numéraire*.

Nous ne retiendrons pas cette option, dans la mesure où la monnaie n'est, en principe, que la représentation virtuelle d'un bien intermédiaire, généralement métal précieux or ou argent, propriété initiale et intrinsèque de l'associé « Nature ». De ce fait, tout numéraire convertible en bien intermédiaire n'est, en réalité, que propriété détournée de la Nature, et ne peut donc pas être comptabilisé sous quelque forme que ce soit en tant qu'apport humain.

En poussant encore un peu plus loin notre raisonnement, nous pourrions ensuite nous poser la question de savoir s'il faut comptabiliser quand même *quelque chose*, compte tenu du fait que les sociétés humaines ont décidé d'abandonner le principe de l'*étalon-or* depuis déjà plusieurs décennies, c'est à dire en supprimant la convertibilité de la monnaie en métal précieux et remplaçant ce système par celui de la création monétaire *ex-nihilo* par les banques privées.

Concrètement c'est à partir de 1971, date à laquelle Richard Nixon abandonna définitivement la référence à l'or pour la création monétaire, que nous pourrions considérer les

apports en trésorerie effectués par l'associé « Homme » comme constituant de fait des apports en numéraire à la société industrielle. De ce point de vue, nous pourrions alors envisager d'effectuer une régularisation comptable sous la forme d'une augmentation de capital.

Mais cette autre hypothèse doit également être rejetée car, en réalité, cette monnaie nouvelle n'est qu'une *pure création virtuelle* basée sur le crédit bancaire, ce qui revient à dire que lorsque la société industrielle reçoit un apport en monnaie, que ce soit sous forme de prêt ou d'augmentation de capital (qui est le cas qui nous intéresse ici), elle ne fait qu'un apport à elle-même d'un bien qui n'existe pas réellement et que, comme chacun sait, la monnaie disparaît lorsque le crédit est remboursé.

Mais nous allons avoir le loisir de détailler plus complètement, dans le prochain chapitre consacré à *l'Impasse financière*, l'épineuse problématique de la création et de la circulation monétaire.

La mise en place des premiers exercices

Après avoir (r)établi le *bilan de départ* de la société industrielle aux environ des années 1850, il convient maintenant de voir comment nous pourrions nous y prendre pour reconstituer, après tout ce temps passé, les premiers exercices comptables, et notamment comment comptabiliser l'utilisation des ressources naturelles finies entreprise au cours des exercices suivants, et jusqu'à nos jours.

Ce qui est certain, et qui semble donc facile à comptabiliser, c'est que, chaque année, la société industrielle naissante effectue un prélèvement d'une certaine quantité du stock initial (que nous dénommerons S_i) pour alimenter son processus de fabrication.

Ceci veut dire que la valeur du stock diminue à chaque fois

d'un montant correspondant au prélèvement de la période, et que ce phénomène a pour conséquence comptable de créer une charge dite de *variation de stock négative* venant, du même coup, grever le résultat du compte d'exploitation.

En effet, les règles comptables imposent, pour toute entreprise, de faire un inventaire de son stock à chaque fin d'exercice (par exemple à chaque fin d'année) afin de déterminer si le stock a augmenté ou diminué entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours. Si le stock a augmenté, il faudra comptabiliser un produit (variation de stock positive, ou augmentation de stock), si le stock a diminué, il faudra comptabiliser une charge (variation de stock négative, ou diminution de stock).

Or cette charge annuelle de variation de stock a été, et est toujours, superbement ignorée par la comptabilité que livrent les gestionnaires de la société industrielle à leurs administrés, c'est à dire, à nous, les citoyens ordinaires.

Ainsi, en considérant que S_i est le montant du stock initial et P_n le prélèvement de l'année n , le stock résiduel au terme de chaque exercice devrait s'écrire $S_n = S_i - P_n$.

Le montant total du stock initial S_i constitue en fait le véritable « *Capital* » de la société industrielle, inscrit au Passif du bilan au titre d'un apport en nature de l'associée « *Nature* », l'associé « *Homme* », ne pouvant pour sa part prétendre, comme nous l'avons déjà indiqué, qu'à un éventuel apport en industrie sous la forme d'un montant à déterminer évaluant la somme de son expertise technique.

Dans cette configuration, le prélèvement annuel, P_n représente ainsi la variation de stock à inscrire en « *Charges* » dans le compte d'exploitation, la somme de tous les P_n successifs depuis l'année 1850 (date de départ convenu du commencement de la prédation massive et illimitée des ressources naturelles par l'espèce humaine), comptabilisant ainsi le montant de la prédation à ce jour et, par voie de conséquence, une charge irrémédiable pour

l'activité économique, qui devrait obligatoirement être compensée par des excédents de gestion, dans une perspective éventuelle de comblement du déficit.

Charges	COMPTE EXPLOITATION(année n)	Produits
Pn = Variation de stock négative		

Tableau 2

Cette conséquence comptable de la prise en compte de la diminution du stock des ressources naturelles dans le compte d'exploitation au titre d'une *variation négative de stock* devrait également apparaître à l'actif du bilan au titre d'une *diminution de la valeur* du stock.

Actif	BILAN (année n)	Passif
Si-Pn = Stock ressources naturelles finies = Pétrole + Charbon + Gaz + Fer + Cuivre + Zinc + etc.....		Capital = Si
Déficit créé = Capital-Pn		

Tableau 3

L'estimation du montant de cette variation du stock des ressources naturelles finies, qui rebute tant la comptabilité oligocratique croissanciste, peut pourtant être réalisée assez facilement à partir d'éléments connus et notamment publiés par les instituts de statistiques officiels.

Mais il subsiste néanmoins une difficulté, c'est celle d'imaginer une règle de *valorisation intrinsèque* initiale des ces ressources, permettant de chiffrer la charge comptable annuelle *réelle* représentée par leur diminution.

C'est ainsi que nous proposons une évaluation du *coût intrinsèque de la matière première* (dont nous avons déjà souligné la non-prise en compte par les gestionnaires en charge de la société industrielle) basée sur l'étude de l'évolution du couple « *matières premières/PIB* » et de l'indice de corrélation de ces deux données depuis un siècle. Cette méthode d'évaluation sera exposée dans la troisième partie de ce chapitre intitulée *Le chiffrage des charges cachées de la société industrielle*.

Mais revenons au principe de base de la comptabilité nationale telle qu'elle nous est actuellement présentée par les gestionnaires croissancistes. Nous venons de voir que le prix payé pour les matières premières, notamment au titre des *consommations intermédiaires* entrant dans le calcul du PIB par le biais de la valeur ajoutée, ne représente que les frais d'extraction et de transport, majorés de la marge commerciale du producteur qui a prélevé autoritairement la ressource du sous-sol. Ce raisonnement équivaut ni plus ni moins à ignorer la notion de stock-même et de ne considérer que les flux de matériaux entrants et sortants du processus de fabrication.

Au contraire, il apparaît que la prise en compte de la valeur intrinsèque des Ressources Naturelles Finies (que nous avons convenu de nommer *RNF* pour faciliter nos développements ultérieurs) impacte à la fois la comptabilité en général et le *PIB* en particulier. Nous allons voir comment.

L'impact de la valeur intrinsèque des RNF sur le PIB

Nous savons que le PIB, notamment dans son calcul par la valeur ajoutée (le plus significatif d'un point de vue comptable), ne valorise les matières premières qu'à leur coût d'achat, ce dernier ne représentant en réalité qu'une partie du coût réel, l'autre partie étant ce que nous avons dénommé le *coût intrinsèque* et qui correspond à la valeur

théorique de la matière première lorsqu'elle se trouve au sein de l'écorce terrestre. Si nous nommons :

- C_r le coût réel,
- C_i le coût intrinsèque,
- C_a le coût d'achat composé par les frais d'extraction et de transport additionnés de la marge prélevée arbitrairement par celui qui a élu domicile au-dessus de la ressource considérée,

nous obtenons l'équation suivante :

$$C_r = C_i + C_a$$

Or nous savons que la formule permettant de calculer le PIB traditionnel par la valeur ajoutée s'écrit :

$PIB = \text{chiffre d'affaires (ou valeur de la production)} - \text{coûts directs intervenants dans la production (bien ou service)}$

mais pourrait utilement être précisée comme suit :

$PIB_{\text{croissanciste}} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{consommations intermédiaires}$

ou développée ainsi :

$PIB_{\text{croissanciste}} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{consommation de matières} - \text{autres consommations}$

et chiffrée ainsi :

$PIB_{\text{croissanciste}} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{quantités matières} \times C_a - \text{autres consommations}$

Mais nous avons déjà souligné que le PIB traditionnel, dénommé *PIB croissanciste* parce que son mode de calcul est celui imposé par le pouvoir oligocratique croissanciste depuis la fin du dix huitième siècle, ne constitue pas un indicateur réel de bonne santé économique. A l'inverse, le mode de calcul que nous suggérons, restituerait un *indice réel* de santé économique, que nous pourrions dénommer *PIB net* et qui s'écrirait ainsi :

$PIB_{\text{net}} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{quantité matières consommées} \times (C_a + C_i) - \text{autres consommations}$

Soit, en résumé :

$PIB_{\text{net}} = PIB_{\text{croissanciste}} - \text{Qté matières consommées} \times C_i$

Nous voyons donc très clairement que la comptabilisation de la valeur réelle des RNF dans le PIB entraînerait une

diminution de ce dernier, mais rien n'indique toutefois, à ce stade de notre étude, que le PIB net ainsi calculé subisse une évolution dans le temps différente de celle du PIB croissant, c'est à dire une augmentation ou une diminution d'une année sur l'autre en sens opposé.

Au contraire, ce nouveau mode de calcul du PIB que nous proposons, s'il fait nettement apparaître une évaluation plus basse du nominal, ne semble pas devoir induire automatiquement, de ce fait, une modification significative du sens de la courbe d'évolution annuelle utilisée par l'oligarchie pour mesurer la fameuse croissance.

En effet, si la *Ca-matière* est supposé varier en fonction des contingences techniques de l'extraction et de la situation spéculative du marché, la *Ci-matière* par contre constitue une donnée stable, déterminée une fois pour toutes et non susceptible d'influer à la hausse ou à la baisse sur le calcul du PIB net.

En résumé, quelle que soit la valeur du coût intrinsèque attribuée aux RNF, la mise à jour de cette donnée ne changerait rien au résultat final du rapport $\text{PIB}_{\text{année } n+1} / \text{PIB}_{\text{année } n}$ qui est finalement le seul indice important aux yeux des gestionnaires de la société industrielle.

Il ne faut donc pas chercher dans la réévaluation de la valeur des RNF, un argument pour réfuter le PIB en tant qu'indice majeur de bonne santé économique, dans l'attente toutefois d'autres paramètres que nous identifierons plus loin, et notamment ce que nous nommerons le TREM (taux de retour énergie-matière).

Notre critique portera donc ici, uniquement sur sa non-pertinence en tant que *solde intermédiaire de gestion* pour délivrer un diagnostic fiable, ce qui est sensiblement différent mais mérite d'être précisé tant les confusions sont largement répandues sur ce sujet, dans l'esprit commun.

Autrement dit, et pour nous résumer en termes clairs, quel

que soit l'impact de la prise en compte de la valeur intrinsèque des RNF dans le calcul du PIB, celle-ci n'impacterait pas sensiblement le pourcentage d'évolution du PIB. Cette remarque confirme encore un peu plus notre conclusion que l'analyse fondée sur le PIB n'est pas réellement significative, ni fondamentalement déterminante de la bonne santé d'une économie, et quel que soit d'ailleurs son mode de calcul revu ou corrigé.

Le rôle de la Nature en tant qu'associée de la société industrielle

A ce point de notre réflexion, nous avons bien compris que le PIB n'était qu'un solde intermédiaire de gestion et ne mesurait que le volume de *certaines composantes de l'activité économique* globale, à savoir la consommation, les rémunérations, ou la valeur ajoutée, mais pas du tout le *résultat d'exploitation*, c'est à dire la capacité à générer du bénéfice, ou du déficit, à l'issue de la mise en oeuvre du processus de production.

Nous avons également compris que, pour une entreprise, ne considérer que l'évolution positive du PIB, revient à ne s'intéresser qu'à l'augmentation de son chiffre d'affaires, ou au montant de sa masse salariale, voire, au mieux, à sa productivité, tout en négligeant complètement de regarder son résultat d'exploitation, c'est à dire *son bénéfice ou son déficit*, seul indicateur sérieux de la capacité d'autofinancement.

Dans la réalité de la vie économique, il est bien évident qu'aucun entrepreneur ordinaire ne se risquerait à adopter cette posture contraire à tous les principes de base de la gestion des affaires. Certes, d'aucuns nous objecteront que, dans le cas d'une *entreprise-nation*, le but n'est pas faire du bénéfice, ni même de chercher à accroître année après année ses excédents de gestion, et que, dans ce cas de figure-là, la *bonne santé économique* d'une nation (et, a

fortiori d'un ensemble consolidé de nations), peut très bien se traduire par un résultat comptable simplement *équilibré*, c'est à dire égal à zéro, concomitamment à une consommation et/ou une masse salariale en augmentation régulière.

Cette remarque serait tout à fait pertinente, à ce détail près, toutefois, que le résultat devrait être *réellement équilibré* et ne pas cacher un *déficit sous-jacent*.

En effet, pour autant que nous puissions admettre que l'objectif d'une entreprise-nation ne soit pas de faire du bénéfice mais plutôt de faire croître certains soldes intermédiaires de gestion pour le plus grand bien de sa population, nous ne saurions accepter, par contre, qu'une entreprise, même une entreprise-nation, puisse vivre durablement en cumulant des déficits successifs, année après année.

Or il apparaît que c'est précisément le cas de l'entreprise *société industrielle* (prise au sens global de la planète), qui fonctionne régulièrement à *perte* depuis le milieu des années 1970, et nous allons nous efforcer de le démontrer plus loin.

Ce souci de *démontrer ce que nous affirmons* est très éloigné de la pratique des gestionnaires de la société industrielle croissanciste, qui, face à la réalité comptable, ne choisissent pas l'explication, ni même la transparence, mais le *masquage*. Cette volonté d'occulter systématiquement le déficit d'exploitation de leur entreprise est corroborée par le fait que les gestionnaires croissancistes se refusent obstinément à produire les habituels documents de synthèse annuels habituellement exigés par la tenue d'une comptabilité véritable, c'est à dire un compte de résultat et un bilan. S'il n'y a rien à cacher, pourquoi ce refus ?

Cette posture est d'autant plus troublante que n'importe quelle entreprise ordinaire est contrainte de produire chaque année ces documents de synthèse, sous peine de

subir une sanction de la part d'un pouvoir qui s'est exonéré lui-même de ladite contrainte. Cette contradiction flagrante ne semble pourtant pas perturber les gestionnaires de la société industrielle qui refusent tout débat sur le sujet, débat pourtant régulièrement réclamé par certains économistes hétérodoxes ne s'estimant pas convaincus de la vertu démonstrative du PIB.

De fait, il paraît évident que nous sommes bien en présence d'une législation *ad hoc et dérogoire* dispensant le pouvoir croissanciste d'avoir à fournir une photographie juste et sincère de l'activité économique du pays qu'il dirige et l'autorise à ne produire que des extraits de comptes, habilement présentés dans le but évident de tromper ses administrés.

Si nous transposons la relation *Citoyens / Société industrielle* à la relation *Société industrielle / Nature*, il apparaît que la Nature, en tant qu'associée incontestable de la société industrielle (puisqu'elle lui a apporté son capital de départ), serait en droit de réclamer les mêmes états comptables de synthèse que cette dernière réclame à ses citoyens entrepreneurs.

Par ailleurs, l'écologie étant une science qui étudie les lieux et conditions d'existence des espèces vivantes et les rapports qu'ils établissent avec leur environnement, une requête citoyenne de type *écologico-comptable* à l'encontre de la société industrielle nous semblerait tout à fait pertinente de ce point de vue.

Cette requête consisterait dès lors à suppléer la Nature pour exiger en son nom, et dans le langage des hommes, la production par les gestionnaires de la société industrielle des états de synthèse qu'ils refusent obstinément de divulguer, pour la raison évidente que ces documents dévoileraient de façon aveuglante le piètre usage qu'ils font du capital de l'*associée-nature*, et leur incapacité manifeste à combler le déficit accumulé depuis des décennies.

Pour autant, et dans un souci d'honnêteté et d'objectivité, il convient de remarquer que, même en réintégrant les charges de variation de stock de ressources naturelles, le résultat d'exploitation de la société industrielle n'a pas toujours été déficitaire par le passé.

Dans un premier temps, en effet, il apparaît que *la valeur ajoutée de l'action humaine a pu compenser ces lourdes charges* pendant tout le début de l'aventure industrielle. Mais la tendance a commencé à s'inverser partir des années 1970, après que le premier choc pétrolier eut sonné le glas des *trente glorieuses* et de *l'énergie bon marché* qui avait permis la conduite et le maintien d'un processus industriel bénéficiaire.

Comment expliquer cette évolution ? C'est ce que nous allons voir maintenant avec l'étude des charges cachées de la société croissanciste.

Les charges cachées de la société industrielle

Nous avons dénoncé le caractère non probant de l'agrégat comptable dénommé PIB.

Nous avons également dénoncé l'absence de présentation des comptes publics sous la forme de compte d'exploitation.

Mais il nous reste encore à dénoncer une troisième lacune de la comptabilité oligocratique croissanciste : l'occultation de certaines charges pourtant bien réelles, dont l'imputation changerait radicalement l'aspect des comptabilités publiques, et par voie de conséquence, les conclusions que nous pourrions en tirer sur la rentabilité, c'est à dire finalement sur la viabilité du système économique auquel nous sommes conviés à contribuer.

Alors voyons tout d'abord la première catégories de ces *charges cachées de la société industrielle*.

► *La diminution du stock de RNF*

Nous avons déjà indiqué précédemment que, dans le calcul du PIB, les coûts des matières premières étaient comptabilisés uniquement pour le montant de leurs frais d'extraction et de transport additionnés des marges financières des différents intervenants de la filière et qu'il en résultait que leurs valeurs intrinsèques étaient comptées pour zéro, notamment en vertu du principe selon lequel la *dot naturelle* aurait été léguée gratuitement à l'homme pour qu'il en profite seul et de façon illimitée.

Nous mettrons de côté, dans le cadre de cette étude, le débat sur la validité ou pas du principe de droit à prédation illimité de l'espèce humaine sur la dot terrestre et ne considérerons volontairement que l'aspect de sa comptabilisation au sein du processus industriel de production.

De ce point de vue et si nous considérons que le seul et véritable problème qui nous est posé, est celui de déterminer si la société industrielle, considérée en tant qu'entreprise, génère du déficit ou du bénéfice d'exploitation, il est alors impératif de comptabiliser à sa juste valeur la dot terrestre, c'est à dire le stock de RNF qu'elle se propose d'utiliser pour les besoins de son activité.

C'est ainsi que nous avons été amenés à définir un concept nouveau : celui de *valeur intrinsèque des RNF*, concept déjà introduit précédemment mais dont nous allons maintenant étudier plus complètement le mode d'évaluation Ceci nous permettra d'imputer à leur juste valeur comptable les RNF utilisées par la société industrielle dans son processus de production.

Afin de déterminer le coût exact et réel de la matière première, il convient de ne pas s'en tenir aux différents coûts déjà nommés, c'est à dire les frais d'extraction, de transport et des différents intervenants de la filière, sans oublier la marge commerciale de celui qui s'en est attribué

autoritairement la propriété initiale, ensemble de coûts regroupés sous le sigle générique *Ca* (*Coût d'achat*), mais d'y ajouter le *coût intrinsèque* de la ressource elle-même (*Ci*) (*Coût intrinsèque*), c'est à dire, finalement, la valeur de l'apport en capital de l'*Associé-Nature*, constituant objectivement et, d'un point de vue comptable, une dette irrémédiable ne pouvant être soldée « *que* » par la restitution à l'associée de son apport initial ou de son équivalent.

Mais pour pouvoir comptabiliser ce coût intrinsèque, encore faut-il auparavant procéder à son évaluation, ce qui n'est pas chose aisée dans la mesure où aucune doctrine économique classique ne s'est encore attelée à ce type de travail.

Nous entendons naturellement par *doctrine classique* le schéma mécaniste dominant qui considère le processus économique comme un simple flux et sa mesure comme une simple soustraction arithmétique de ce qui sort et de ce qui entre dans la méga-machine de production.

Le schéma bio-économique hétérodoxe non dominant, inspiré notamment des thèses de NG Roegen, considère, lui, le processus économique sous un œil différent, en introduisant certaines données biologiques dans la modélisation économique, telles que le mode de constitution des hydrocarbures par exemple.

De ce point de vue, l'économie ne serait donc pas une construction mécanique extérieure à l'homme, *elle « est » l'homme*, en tant qu'élément biologique faisant partie de la nature et au même titre que les ressources naturelles, partie de l'écorce terrestre, qu'il utilise.

Ainsi, et toujours de ce point de vue, lorsque l'homme prélève des ressources naturelles finies, il prélève sur lui-même et lorsqu'il les épuise, il s'épuise lui-même. Mais de quelle façon pouvons-nous chiffrer cela ?

L'idée que nous avons retenue pour établir cette évaluation est de considérer l'augmentation de quantité de richesse générée par la consommation d'une unité globale donnée de RNF au cours de sa transformation thermo-industrielle.

Sachant que le chiffre de cette augmentation de richesse peut nous être donné, précisément, par le PIB, il suffira alors d'établir le rapport entre l'accroissement du PIB sur une période donnée et la quantité de RNF utilisée sur la même période.

Le tableau ci-après récapitule, par période décennale, le cumul des PIBs mondiaux et le cumul de consommation de RNFs mondiales (le terme RNF étant équivalent au terme *anglo-saxon* DMC : *Domestic Material Consumption*).

Il va nous permettre d'évaluer la valeur intrinsèque de la tonne de RNF selon la formule :

Ci d'une tonne de RNF = Δ PIB /tonne consommée

Période décennale	RNF en MaT	PIB en Ma€
1910 -1920	80	27000
1920 -1930	100	30 000
1930 -1940	120	37 000
1940 -1950	140	45 000
1950 -1960	160	53 000
1960 -1970	200	100 000
1970 -1980	250	160 000
1980 -1990	350	250 000
1990 -2000	550	340 000
2000 -2010	800	740 000
Total	2750	1 782 000

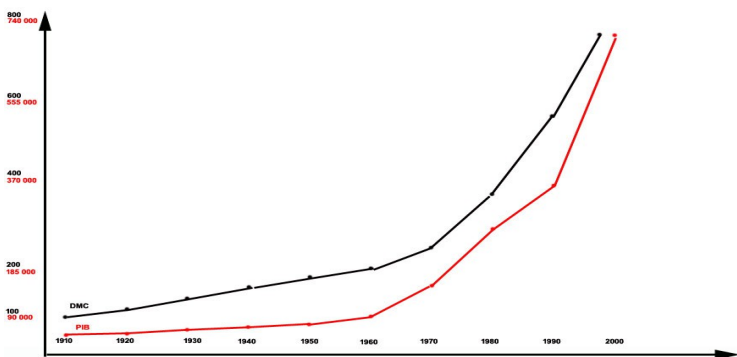
MaT = milliard de tonne - Ma€ = milliard d'euros

La première colonne du tableau indique la quantité de RNF, c'est à dire la consommation mondiale de ressources naturelles finies, exprimée en milliards de tonnes pendant une période décennale. La deuxième colonne indique le cumul du PIB mondial pendant chaque même période

décennale, exprimé en milliards d'euros.

Un PIB annuel mondial théorique sans RNF, c'est à dire obtenu sans consommer de ressources naturelle finies, peut être évalué sur la base du PIB avant le début de la civilisation industrielle (ici supposé en 1900), soit 2.000 Ma€ (ce qui représente environ le PIB actuel de la France).

La projection de ces données sous forme graphique est présentée ci-après :



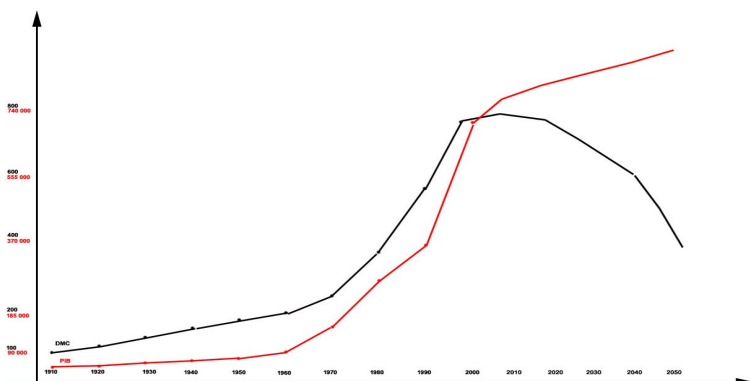
Evolution conjointe du PIB et de la consommation de RNF (DMC)

De ce graphique , nous pouvons tirer deux enseignements :

1^{er} enseignement : Il existe une symétrie quasi-parfaite entre la courbe noire, représentant l'évolution de la consommation de RNF et la courbe rouge, celle du PIB. Cette corrélation (ou *couplage* en langage économique) confirme donc bien que l'augmentation du PIB est consubstantielle de l'augmentation de la consommation des ressources naturelles finies.

A ce propos, il est intéressant de noter qu'un certain nombre d'économistes actuels caressent le *mythe du découplage* de ces deux données, c'est à dire qu'ils rêvent d'une possible continuation de l'augmentation du PIB parallèlement à une diminution de la consommation des

ressources naturelles finies, mythe que NG Roegen n'avait d'ailleurs même pas répertorié dans son fameux *catalogue des mythes économiques*, probablement en raison de son caractère particulièrement absurde.



Le mythe du découplage RNF/PIB

2^{ème} enseignement : Sur la période du dernier siècle écoulé, l'augmentation cumulée du PIB mondial est égale à :

$$1\,782\,000\text{ Ma€} - 2\,000\text{ Ma€} = 1\,780\,000\text{ Ma€}$$

1 782 000 représente le cumul du PIB au terme des 100 ans et 2 000 représente le PIB de l'année de départ.

Cette accumulation de PIB a été générée par l'utilisation de 2 750 MaT de RNF. Cette quantité de RNF a été extraite et prélevée de l'écorce terrestre et représente donc une diminution de stock que nous devrions comptabiliser en charge (compte n° 603 du Plan Comptable Général - PCG) dans le compte d'exploitation de la société industrielle si nous étions chargés de le tenir.

A partir de là, il ne nous reste donc plus qu'à évaluer la valeur de la tonne intrinsèque de RNF en monnaie courante pour pouvoir chiffrer le montant de cette charge. Le

principe d'évaluation retenu étant celui de considérer que la valeur de cette tonne est égale à l'augmentation de quantité de richesse qu'elle a générée lors de sa transformation thermo-industrielle, la formule s'écrit alors :

$$1.780.000 \text{ Ma€} / 2.750 \text{ Ma} = 647 \text{ €}$$

Afin de mieux illustrer notre propos, appliquons le résultat de ce calcul au cas de la France. Notre pays consomme actuellement 800 millions tonnes de RNF par an. La valeur intrinsèque du stock consommé annuellement serait donc de :

$$800.000.000 \times 647 \text{ €} = 517 \text{ Ma€}$$

Il en résulte que, dans une comptabilité nationale tenue de façon *sincère et probante*, la France devrait porter en charge une variation de stock négative de *517 milliards d'euros par an* dans son compte d'exploitation et, par voie de conséquence, faire diminuer d'autant la valeur de son PIB.

Mais cette diminution du stock de RNF ne constitue pas la seule charge volontairement oubliée par la comptabilité oligocratique, même si elle en est le maillon le plus important et le plus symptomatique dans la longue chaîne des artifices comptables élaborés par les gestionnaires de la société industrielle.

Il nous reste maintenant à entreprendre la longue énumération des *autres charges cachées* (toujours en nous basant sur l'exemple de la France).

► *La déperdition des déchets organiques*

Les chiffres 2013 de l'INSEE pour le coût de la gestion des déchets indiquent 12,6 Ma€ pour les eaux usées, 16,7 Ma€ pour les déchets ménagers et industriels et 0,6 Ma€ pour les déchets radioactifs.

Nous relèverons tout de suite que le chiffre de 0,6 Ma€ pour la gestion des déchets radioactifs est ridiculement bas, mais nous étudierons ce point plus loin dans le chapitre consacré

aux provisions pour maintenance de l'industrie nucléaire.

La deuxième remarque, qui nous occupera dans ce chapitre-ci, est que ces chiffres, nonobstant leur caractère spécifiquement discutable, ne prennent pas en compte la formidable déperdition générée par l'évacuation des matières organiques humaines via le réseau d'égouts, et des déchets alimentaires via les services d'enlèvement d'ordures ménagères.

Concrètement, il s'agit de 30 millions de tonnes de *matières fécales* par an qui ne seront pas restituées à la terre agricole sous forme d'amendement alors que c'était leur vocation naturelle et leur destination avant l'avènement de la société industrielle.

Pour ce qui concerne les *déchets alimentaires*, c'est 350 millions de tonnes par an qui ne lui seront pas restitués, en dépit des dérisoires expériences de *compostage de quartier* tenant plus du folklore groupusculaire que de la mobilisation nationale.

Cet énorme déficit en apport de matière organique vers les sols arables lié à l'avènement de la société industrielle, déjà pressenti par Karl Marx lui même comme un effet pervers de l'industrialisation capitaliste, est une des causes de la diminution de leur teneur en humus, et, par voie de conséquence de leur perte de fertilité.

La valeur de ces 380 millions tonnes de matière organique cumulée peut être chiffrée à 16 Ma€, en appliquant les cours actuels du marché des fertilisants. Il conviendrait donc de comptabiliser cette perte sèche annuelle directement liée au mode de vie de la société industrielle en *charges exceptionnelles diverses* (compte n° 6788 du PCG) pouvant être libellée plus précisément en tant que *perte exceptionnelle sur ressource organique renouvelable*.

► *La régénération des sols arables*

Indépendamment du déficit en apport de ce type de matière organique, la fertilité globale des sols arables est plus que menacée par les pratiques agricoles de la société industrielle.

Dans un rapport de 650 pages, publié en décembre 2015 à l'occasion de la clôture de l'Année internationale des sols, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'inquiète de l'avenir des surfaces agricoles en constatant qu'un tiers des terres arables de la planète sont plus ou moins menacées de disparaître. « *Si rien n'est fait, explique son directeur José Graziano da Silva, c'est la production vivrière et la sécurité alimentaire de l'humanité qui pourraient être compromises.* »

Le rapport compile les travaux de plus de 200 scientifiques spécialisés de 60 pays. Leur constat est accablant : entre 25 et 40 milliards de tonnes de l'épiderme de la planète sont emportés chaque année à cause de l'érosion, du tassement, de la perte de nutriments et de biodiversité, de l'acidification, des pollutions, de l'engorgement ou encore de la salinisation. Epaisse de 30 cm en moyenne, cette couche féconde, l'*humus*, est un formidable réacteur biologique qui abrite d'intenses échanges biologiques et physico-chimiques, et rend d'immenses services. Elle fournit les éléments indispensables à la croissance végétale, filtre l'eau, contrôle l'alimentation des nappes souterraines, régule le cycle du carbone et de l'azote et constitue l'habitat de près de 80 % de la biomasse ! « *C'est le milieu le plus riche de notre environnement* », résume le microbiologiste Claude Bourguignon, fondateur du Laboratoire d'analyse microbiologique des sols (LAMS). C'est aussi l'un des plus fragiles, constitué au terme d'un processus d'altération et de dégradation extrêmement lent de la roche.

Mais la société industrielle a mis en place dans le domaine agricole un ensemble de pratiques qui, en moins de 100 ans,

ont entrepris de balayer l'essentiel du patient travail de la nature pour structurer notre terre nourricière. Rongés par ces mauvaises pratiques, elles-même amplifiées par l'urbanisation et la pression climatique, *les sols se dégradent désormais à un rythme supérieur à celui de la pédogenèse, processus par lequel ils se forment* ", alerte l'agronome Dominique Arrouays, directeur du Gis Sol, le groupement d'intérêt scientifique qui coordonne le programme d'inventaire de l'état des sols en France. Partout où ces phénomènes gagnent, les équilibres s'effondrent et les sols menacent de disparaître. En Europe, cette dégradation touche déjà 33 millions d'hectares sur une surface estimée à 62 millions ha, soit 50 % des terres arables.

L'appauvrissement en matière organique lié à l'abandon de la polyculture-élevage au profit de la monoculture intensive, est une autre menace qui pèse sur la fertilité. Depuis les années 1950, la teneur des sols en nutriments et en humus, l'engrais naturel des plantes, a baissé d'un tiers, selon les observations du GisSol. *«En retournant profondément les sols, les labours de l'agriculture intensive perturbent la vie souterraine et les échanges biochimiques»,* souligne Claude Bourguignon. *Les gaz carboniques s'échappent, la matière organique qui s'en nourrit se réduit, la faune disparaît et, avec elle, le mécanisme d'ascenseur qui brasse nutriments et minéraux. Résultat : l'humus est balayé par les eaux, tandis que l'argile, où se concentre le garde-manger des plantes, laisse place à une simple boue gluante.* » Selon le GisSol, près de 40 % des surfaces agricoles françaises présentent ce risque de tassement irréversible.

L'apport massif d'engrais, notamment azotés, amplifie encore le problème en favorisant la salinisation des sols, amoindrissant la quantité de micro-organismes et polluant les nappes phréatiques. Épuisées, la plupart des terres perdent leur productivité. À l'échelle mondiale, si les rendements ont augmenté de 3 % entre 1950 et 1984, ils

n'ont augmenté que de 1 % jusqu'en 1995 et stagnent ou se réduisent depuis lors.

L'accumulation du sel, en partie liée à la surexploitation des sols, et à l'usage d'intrants chimiques polluants (herbicides, pesticides, fongicides) finit ce travail de sape. « *La salinité provoquée par l'homme concerne 760.000 km², une superficie plus vaste que l'ensemble des terres arables du Brésil* », dévoile la FAO. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, où elle est la plus forte, le rendement des cultures est passé de 5 à 0,5 tonnes à l'hectare, provoquant une perte économique annuelle d'au moins un milliard de dollars.

Dans les pays les plus développés, les *contaminants toxiques* sont à la manœuvre dans des proportions qualifiées par les chercheurs d'anormales à inquiétantes. Rien qu'en France, il y aurait 300.000 friches industrielles polluées dégazant leurs éléments toxiques ou répandant leurs poisons dans les sols et les nappes phréatiques. « *On a par exemple pu mettre en évidence que le lindane, un insecticide interdit depuis 1998, est présent dans tous les sols, y compris là où il n'a pas été épandu* », indique Dominique Arrouays. En Chine, le ministère de l'Environnement vient de reconnaître que 19,4% des terres arables du pays sont contaminées.

Cette situation d'état d'urgence des sols arables, donc de la capacité alimentaire de la planète, va nécessiter un vaste plan de remise en état biologique.

« *Des agriculteurs nous demandent ce qu'on peut faire pour leurs terres. Mais quand il n'y plus de faune, de matière organique, on ne peut pas régénérer d'un coup de baguette magique* », estime Claude Bourguignon.

« *Depuis vingt ans, on est pris pour des hurluberlus. Si on avait agi plus tôt, on ne se serait pas mis en danger. Les solutions techniques qu'on nous propose aujourd'hui ne pourront jamais égaler la complexité des sols. Avec les engrais, on ajoute de l'azote, du phosphore, du potassium, mais la plante puise une trentaine de micro-éléments dans la terre, qui sont absents des*

fertilisants. Et cela coûte très cher de copier les éléments naturels », poursuit Lydia Bourguignon.

La solution ? « L'agriculture n'aurait jamais dû être autre que bio. Avec la Révolution verte, on est retourné au néolithique et à son système de monoculture sur brûlis. On a fait un bond en arrière de 6000 ans en cinquante ans, répète Claude Bourguignon. Il faut aller plus loin avec les connaissances modernes et les techniques anciennes. »

Cette réhabilitation des sols passe par plusieurs étapes incontournables, un certain temps de latence et des travaux adaptés, tels la réimplantation des haies remettant en cause les remembrements massifs, l'amendement des sols dégradés grâce à des légumineuses de couverture, l'adjonction de bois raméal fragmenté (BRF) comme compost organique. Tous ces travaux auront pour objet de tenter de relancer l'activité micro-biologique des sols.

« Le contrôle de la dynamique microbienne des sols sera sans doute le moyen le plus efficace de sauver ces terres, même les plus abîmées, en leur fournissant les moyens de doper naturellement leur fertilité », estime Dominique Arrouays, mais il y a urgence car les sols stérilisés par la pollution chimique couvrent 220.000 km², dont près de 90 % en Europe.

Mais concrètement quelles sont les solutions pour réanimer un sol mourant? Celles-ci sont différentes en fonction du type de cultures envisagées. Pour les grandes cultures, céréales par exemple, il s'agira d'arrêter de labourer et de faire du semis direct sous couvert. Pour le maraîchage, des apports de compost seront conseillés. Pour la vigne, ce sera l'apport de compost ou de BRF qui sera privilégié. Donc à chaque type de culture il faudra rechercher une solution adaptée.

Des travaux bio-mécaniques seront également à prévoir, tels un sous-solage en profondeur pour rétablir le drainage des terres compactées, complété par un binage de surface pour faire lever les mauvaises herbes, suivi de

l'implantation de prairies temporaires ou de couvertures légumineuses. Cette période de reconversion s'accompagnera nécessairement d'une période de *non-rentabilité commerciale* du sol (temps de latence), puisque celui-ci sera travaillé pour son propre intérêt et non pour celui de l'agriculteur, qui pourra s'étaler sur cinq ans dans le cas d'un sol très abîmé.

Le coût financier des ces travaux, ainsi que la prise en compte du manque à gagner de la période de latence devrait doré et déjà être inscrits dans les comptes de la société industrielle au titre de *Provision pour régénération de la composante naturelle des sols arables* (compte n°6876 du PCG : dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelles).

Cette provision devrait naturellement être ajustée chaque année en fonction des travaux de remise en état, entrepris ou pas au cours de l'exercice. Au jour d'aujourd'hui, nous pouvons raisonnablement affirmer que les travaux de remise en état sont négligeables si nous considérons les surfaces en conversion *réellement* bio.

En termes chiffrés, la reconversion d'un hectare peut être estimée à 8.000 euros, répartis en 1.000 euros de manque à gagner de latence sur 5 ans et 3.000 euros de travaux et fournitures bio-mécaniques. Appliqué aux 30 millions d'hectares arables français, ce coût s'élèverait donc à 240 Ma€, que nous pourrions, d'un point de vue comptable *lisser* sur 10 ans en inscrivant en comptabilité une *provision de 24 Ma€* par an.

► *Les pollutions diverses*

La pollution est indissociablement liée à la *société industrielle* capitaliste et même si, d'un point de vue environnemental elle peut être limitée par des innovations technologiques, d'un point de vue physique, elle est rendue

inéluçtable par la simple application de la deuxième loi de la thermodynamique. Ainsi que le note Nicholas Georgescu Roegen dans *Energy and Economic Myths* « les arguments procédant de la croyance en une activité industrielle libre de toute pollution sont un (autre) mythe ».

► ► *La pollution atmosphérique*

Dans l'esprit du grand public la pollution concerne surtout la qualité de l'air ambiant que nous respirons, et les dépenses liées à son assainissement sont comptabilisées par l'INSEE pour 4 Ma€. Ce chiffre est naturellement une insulte à la vérité, alors que, selon le rapport d'une commission d'enquête sénatoriale du 15 juillet 2015, les dépenses globales engendrées par la pollution atmosphérique s'élevaient à 100 Ma€, dont 20 Ma€ pour les seules les dépenses de santé liées aux maladies induites.

► ► *La pollution alimentaire*

Nous avons déjà vu précédemment les ravages de la pollution par les agents toxiques contenus dans les pesticides, fongicides, herbicides et autres produits phytosanitaires de synthèse utilisés par l'agriculture industrielle, conduisant à un *empoisonnement durable* de nombreuses terres arables.

Mais pour ce qui concerne les aliments produits par cette agriculture chimique croissanciste, les dégâts sont encore plus graves car ils concernent, tout comme l'air ambiant, directement la *santé humaine*.

A l'accumulation des substances toxiques à l'intérieur même de ces produits que nous ingérons, s'ajoutent également les manipulations génétiques, ou même tout simplement les sélections et croisements qui aboutissent désormais à la production de nouveaux types d'aliments très éloignés des *races* anciennes et qui déroutent

l'organisme humain. Face à l'introduction sur le marché de nombreuses variétés nouvelles de céréales ou de légumes artificiellement générés, notre corps ne s'y reconnaît plus, d'où l'apparition de plus en plus fréquente d'*intolérances, troubles et dysfonctionnements* divers provoqués par l'ingestion de ces produits, pourtant constitutifs de notre alimentation depuis l'antiquité.

Le coût financier du traitement des maladies provoquées directement ou indirectement par les produits de l'agriculture chimique et de l'industrie agroalimentaire en général est naturellement impossible à chiffrer, mais de nombreuses études estiment qu'il pourrait atteindre près de 50% des dépenses de santé, soit 120 Ma€, si l'on y incorpore les troubles causés par le stress de la vie quotidienne, directement généré lui aussi par le process de la *société industrielle*.

Il est à noter que le coût cumulé de ces deux pollutions, atmosphérique et alimentaire, soit 140 Ma€, est déjà comptabilisé dans le budget de l'Etat (si nous incluons la sécurité sociale dans le budget général) au titre des dépenses de santé et ne pourrait donc pas faire l'objet d'une réintégration comptable dans le cadre de l'établissement d'un compte d'exploitation sincère et probant. A contrario, cette somme pourrait être considérée comme un gain annuel futur pour une civilisation désindustrialisée, ce qui est un élément positif d'espoir.

Notre critique porte donc uniquement sur l'intitulé des ces sommes qui devraient figurer en « *coûts humains de la société industrielle* », illustrant ainsi les dégâts de notre mode de vie sur l'espèce humaine, alors que leur intitulé en « *dépenses de santé* » laisse à penser que cette même société industrielle améliore la santé de l'espèce, alors que c'est en réalité tout le contraire.

► *La maintenance de l'industrie nucléaire*

Nous avons vu plus haut qu'une somme dérisoire de 0,6 Ma€ était incluse dans le budget de l'Etat au titre de la gestion des déchets nucléaires. Il est bien évident que cette somme ne prend pas en compte la réalité du danger nucléaire et que l'inscription d'une provision annuelle substantielle en poste de charges s'impose afin de pallier le financement des accidents putatifs de cette industrie.

L'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans une étude parue le 6 novembre 2012 a estimé le coût d'un accident nucléaire majeur en France à 500 Ma€. Il paraît donc équitable de prévoir une dotation aux provisions annuelle de 50 Ma€ pour couvrir une période de 10 ans en terme de probabilité du risque.

Reste le problème du coût des démantèlements qui vont bientôt commencer pour les centrales les plus anciennes et qui n'est pas pris en compte dans le budget étatique. Les estimations de ces coûts peuvent varier du simple au décuple selon que nous nous basions sur les chiffres officiels (15 Ma€) ou sur ceux des contestataires (150 Ma€). Un chiffre moyen tournerait donc autour de 70 Ma€, qui pourrait être imputé à raison de 7 Ma€ par an pour un horizon décennal de début des travaux.

► **Récapitulatif des charges cachées à réintégrer**

Le total des sommes à réintégrer en « Charges », d'un point de vue comptable et dans la perspective de l'établissement d'un *compte d'exploitation sincère et probant* de la société industrielle française, serait donc le suivant :

Charges cachées	Ma€
Variation de stock des ressources naturelles finies	517
Perte exceptionnelle sur ressources organiques renouvelables	16
Provision pour régénération de la composante naturelle des sols arables	24
Provision pour risque nucléaire	50
Provision pour démantèlement nucléaire	7
Total	614

Compte tenu de ces éléments, et si nous souhaitons malgré tout rester dans une logique de présentation de la situation économique sous forme de solde intermédiaire de gestion, un nouvel indicateur pourrait alors être créé, tel que nous l'avons suggéré plus haut et dénommé *PIB net*, représenté par le PIB actuel (croissanciste) diminué de l'ensemble de ces charges cachées. Celui-ci s'établirait donc à environ 1.486 Ma€ au lieu des 2.100 Ma€ du PIB actuel. Ce PIB net aurait l'avantage de tenir compte de *l'ensemble des externalités négatives* de la société industrielle (dont les variations négatives de stock), ce que ne fait pas le PIB actuel.

En termes plus rigoureusement comptables, le résultat annuel d'exploitation de la seule société industrielle française accuserait donc un déficit de 614 Ma€, venant naturellement s'ajouter au déficit avoué de l'Etat de 50 Ma€, ce qui porterait le déficit annuel brut à 664 Ma.

En supposant que cette situation perdure depuis la fin des

trente glorieuses, c'est à dire depuis 1975 (soit 43 ans) le déficit cumulé à ce jour, pour la seule économie française, s'élèverait donc à :

$$664\text{Ma€} \times 43 = 28.552 \text{ Ma€}$$

soit environ 1/3 du PIB mondial

Ces chiffres se passent, naturellement, de commentaires, mais nous amènent à envisager une optique toute différente de la présentation des comptes publics, que nous allons maintenant étudier dans la quatrième partie de ce chapitre.

Remplacer la comptabilité de flux par la comptabilité de stock

L'existence bien réelle de charges cachées par la comptabilité oligocratique témoigne d'une double option en terme de vision de l'économie par les gestionnaires de la société industrielle.

La première option est de considérer l'économie comme un simple flux de marchandises et non comme un rapport physique à la nature, ce qui revient à ignorer les lois de la géologie conditionnant la disponibilité des matières premières. Cette vision est celle d'une économie dite *de flux*, concrétisée en termes chiffrés par une comptabilité, elle aussi, dite *de flux*.

La deuxième option est de ne pas se préoccuper des *externalités négatives* du processus économique et de ne prendre en compte que son résultat immédiat, représenté par la quantité de production de l'exercice en cours.

A ces deux options s'en ajoute une troisième concernant la façon de rendre compte de l'activité de l'entité globale par la seule production d'un *solde intermédiaire de gestion*, le PIB, masquant par définition le résultat comptable réel en terme de déficit ou de bénéfice d'exploitation.

A l'opposé de cette conception fâcheuse, il existe une méthode permettant de restituer une *image juste et sincère* de

l'activité de la société industrielle. Cette méthode consiste tout simplement à mettre en place une comptabilité conforme aux règles universellement adoptées par toutes les entités ordinaires de production.

La première étape consistera à établir un compte de résultat et un bilan en *comptabilité de stock*, faisant apparaître les variations négatives ou positives du *stock intrinsèque* de matières premières utilisées par le processus industriel. Ce type de comptabilité restitue l'intégralité des opérations comptables d'une économie réelle, contrairement à la comptabilité de flux qui comptabilise uniquement la *valeur marginale* des matières premières, calculée à partir de leurs coûts d'extraction, de transport et de mise en œuvre, d'une part et ignore les *provisions pour risques* induits, d'autre part.

Concrètement, la première étape de notre travail de redressement comptable consistera à prendre en compte ces *coûts ignorés par principe*, (notamment la valeur intrinsèque des RNF) et la deuxième étape à réintégrer les *coûts cachés par artifice*, à savoir les différentes charges et provisions environnementales que nous avons détaillées dans les chapitres précédents.

Nous avons été ainsi amenés à établir de nouveaux documents comptables de synthèse, tels que le bilan et le compte de résultat, inexistant dans les comptabilités publiques actuelles, et au sein desquels nous avons procédé aux ajustements précités. Nous avons alors constaté que ces mises à jour faisaient apparaître un déficit annuel régulier, qui, cumulé en *Report à nouveau* d'un exercice sur l'autre, atteignait un montant dont l'importance présentait, d'un point de vue strictement comptable, tous les signes annonciateurs d'une faillite prochaine.

Ces documents de synthèse rectificatifs ont été établis selon les règles classiques du plan comptable général (PCG). Ainsi, dans le compte d'exploitation/résultat, nous avons inscrit en charges les dépenses, et en produits les recettes.

Les dépenses de la société industrielle sont les achats de matières premières et les rémunérations de toutes sortes. Les produits sont les ventes, c'est à dire le chiffre d'affaires, ou encore la production de biens et services.

Par souci de simplification, nous avons volontairement laissé de côté les valeurs comptables issues du rôle perturbato-régulateur, ou régulateo-perturbateur, de l'Etat c'est à dire les prélèvements obligatoires et les subventions.

Nous avons déjà indiqué que le mode de pensée économique de la société industrielle et, par voie de conséquence, son mode de présentation comptable est ce qu'il convient de nommer celui d'une *économie de flux*, c'est à dire ne prenant en compte que les flux de produits entrants et sortants et la valeur ajoutée dégagée lors de leur transformation industrielle.

A l'opposé, une *économie de stock* comptabilise la diminution ou l'augmentation des stocks de ressources entrant dans la fabrication des biens et services, ainsi que le coût de l'impact sur l'environnement de cette fabrication.

Nous avons déjà fait observer, à de nombreuses reprises, que la société industrielle ne diffusait pas de compte d'exploitation, ni de bilan de son activité économique, et se bornait à livrer quelques soldes intermédiaires de gestion, dont le fameux PIB, mais il nous a semblé intéressant d'envisager l'hypothèse où elle serait poussée à le faire, sous la pression, par exemple, d'une opinion publique particulièrement intriguée par cette lacune.

Dans ce cas de figure, il y a fort à parier qu'elle nous produirait un compte de résultat parfaitement équilibré, avec en charges ses achats de matières premières et les rémunérations servies, et en produit son chiffre d'affaires obtenu. Nous nous sommes alors plu à imaginer que cette présentation improbable pourrait prendre cette forme :

Compte d'exploitation de la société industrielle en économie de flux

CHARGES	PRODUITS
Rémunérations	Ventes = Chiffres d'affaires = Production
Matières premières (RNF)	

Cette présentation hypothétique montre que la société industrielle française ne déclare pas de bénéfice, ni de déficit et que l'intégralité de son chiffre d'affaires, c'est à dire la valeur de la production, est utilisé pour servir les rémunérations de toutes natures, tels que salaires, bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), revenus fonciers, revenu mobiliers (actions et titres), d'une part, et les achats de matières premières, d'autre part. Dans l'hypothèse d'une telle présentation, la première question qui nous viendrait à l'esprit serait celle de l'imputation (ou pas) du déficit de l'Etat central estimé à 50 Ma€ annuel, car contrairement aux déficits des diverses entreprises de la société civile qui s'annulent entre eux, ce dernier n'est compensé par aucun opérateur partenaire. Il semble donc bien qu'il faille l'intégrer au bilan et au compte de résultat consolidés de la société industrielle, au titre des opérations diverses (OD) de régularisation à chaque fin d'exercice.

Afin d'éviter ce résultat fâcheux, les gestionnaires oligocratiques pourraient alors être tentés de faire apparaître un bénéfice dans les comptes de synthèse, avant imputation finale du déficit public, afin que le montant du premier vienne compenser le montant du second et pouvoir ainsi présenter aux grand public un résultat en équilibre

parfait, après la régularisation finale :

Compte d'exploitation de la société industrielle en économie de flux

CHARGES	PRODUITS
Rémunérations	Ventes = Chiffres d'affaires = Production
Matières premières (RNF)	
Bénéfice d'exploitation	

Déficit d'exploitation

Une telle présentation serait toutefois peu crédible et relèverait à coup sûr de la manipulation comptable car nous ne voyons pas comment pourrait alors se concrétiser cet excédent de gestion dans la partie *Produits* du compte d'exploitation, et, par symétrie dans la colonne *Actif* du bilan. La seule possibilité serait que la société industrielle réussisse à créer des RNFs, afin de reconstituer son stock et pouvoir ainsi inscrire une variation de stock positive (compte n° 713) en *Produits* du compte d'exploitation et une augmentation de stock en classe 3 de l'*Actif* du bilan. Une autre possibilité, alternative ou conjointe, serait de pouvoir inscrire en immobilisation des *constructions publiques*, ce qui aurait pour conséquence de mouvementer un compte de classe 7 du compte de résultat et un compte de classe 2 du bilan.

Cette éventualité n'est pas non plus à retenir dans la mesure où les *constructions publiques* de la société industrielle ne sont pas réputées suffisamment durables pour être immobilisées sur le long terme, à la différence des pyramides de l'Égypte ancienne par exemple. Nos bâtiments et ouvrage d'arts modernes, en effet sont conçus

avec des matériaux éphémères et ne peuvent subsister sans une maintenance extrêmement lourde et fréquemment répétée. Pour s'en persuader, il suffit d'imaginer le viaduc de Millau laissé sans entretien, tel une pyramide, pendant cinq siècles. Nul doute qu'il s'écroulerait en poussière sous quelques décennies à l'image du viaduc de Gènes en août 2018.

Nous voyons donc qu'il est impossible de concevoir les constructions publiques de la société industrielle en tant qu'immobilisations du point de vue comptable (donc susceptibles de générer du bénéfice), mais plutôt comme des charges permanentes venant grever le résultat d'exploitation.

Quoi qu'il en soit et au final, cette présentation ne pourrait être que fallacieuse car toujours issue d'une simple vision de flux, ignorant les charges inhérentes à une économie de stock. Une présentation comptable réaliste doit, au contraire, impérativement prendre en compte la variation des stocks des ressources naturelles énergétiques et minérales consommées par la civilisation industrielle, et également ses coûts induits sur l'environnement, dont nous avons déjà parlé et que nous regroupons sous la dénomination générique de *provisions écologiques*.

Comme indiqué précédemment, et si les gouvernements avaient raisonné en économie de stock, ils auraient dû inscrire en actif du bilan de départ de la société industrielle, c'est à dire grosso modo autour de l'année 1850, la valeur de la totalité de la dot terrestre que la société industrielle se proposait de prélever pour ses activités futures, soit l'intégralité des ressources énergétiques et minérales, additionnées de la biomasse au-delà du taux de renouvellement.

Par la suite, et à l'issue de chaque exercice, il aurait fallu comparer le stock final avec le stock initial et inscrire en compte de résultat une variation négative, c'est à dire une

charge constatant sa diminution. Il aurait également fallu inscrire en charges supplémentaires, la perte annuelle de matière organique générée par le mode de vie urbanisé et industrialisé, concernant notamment les déchets alimentaires et les déjections humaines ne réintégrant plus les sols arables.

En outre, il aurait fallu inscrire en charges des provisions pour régénération de la composante naturelle des sols cultivables au fur et à mesure que l'agriculture industrielle se développait et en dégradait l'humus. Enfin, avec la mise en place de l'industrie nucléaire, il aurait fallu inscrire des provisions pour risques d'accident et pour charges de démantèlement.

► *Une situation probablement équilibrée avant la fin des trente glorieuses*

Il apparaît néanmoins que ces charges spécifiques, bien qu'en augmentation constante chaque année, ont probablement pu être compensées par la valeur de la production, jusque vers les années 1970, grâce à la forte rentabilité de la société industrielle, elle-même rendue possible par des coûts d'accès très bas aux ressources naturelles avant cette date.

Un compte d'exploitation, tenu en comptabilité de stock, sincère mais néanmoins équilibré, aurait alors pu être se présenter ainsi :

**Compte d'exploitation de la société industrielle en économie de stock
avant la fin des trente glorieuses**

CHARGES	PRODUITS
Rémunérations	Ventes = Chiffres d'affaires = Production
Matières premières (RNF)	
Variation des stocks ressources	
Provisions écologiques	

Cet équilibre étant obtenu grâce au faible coût marginal des matières premières (*Ca* voir page 59), voyons maintenant pourquoi les coûts d'accès aux ressources naturelles étaient si bas avant les années 1970.

La première raison est d'ordre technique, car les prospecteurs ont prélevé en priorité les ressources facilement accessibles, négligeant ainsi celles qui nécessitaient des investissements et des matériels onéreux, ou des conditions de travail difficiles. Pour illustrer ce fait, il suffit de savoir que le coût d'extraction dans les champs de pétrole les plus *faciles* du monde, ceux de Gawhar en Arabie Saoudite, est de moins de 2 dollars le baril, alors que la fracturation hydraulique pour l'obtention d'huile de roche mère dans le bassin de Bakken aux USA, n'est rentable qu'au-delà d'un prix de 40 dollars.

La deuxième raison est d'ordre politique, car nombre de ces ressources se situaient dans des pays du sud colonisés par l'oligarchie occidentale et que leur coût d'acquisition était de fait limité aux seuls frais techniques.

► ***Le déficit s'installe après les années 1970***

Ces deux facteurs favorisant ayant progressivement

disparu vers la fin du vingtième siècle, le coût d'acquisition des ressources naturelles finies s'est élevé d'autant, créant simultanément un déficit structurel, durable et croissant du compte d'exploitation de la société industrielle présenté en économie de stock.

Par ailleurs, les dégâts environnementaux occasionnés par les pratiques de l'agriculture industrielle intensive qui avait été mise en place parallèlement au plan Marshall de 1947, ne commencèrent à se faire sentir que vers cette période, rendant ainsi évidente la nécessité de prendre en compte le coût de ces externalités négatives.

Enfin, la généralisation de l'industrie nucléaire, aux alentours des années 1970, commençait à justifier l'inscription de provisions pour risques et maintenance dans la comptabilité nationale. De ce fait, dès la fin de l'âge d'or des *ressources faciles*, notre compte d'exploitation en économie de stock aurait sans doute présenté un déficit structurel pouvant se matérialiser ainsi d'un point de vue comptable :

**Compte d'exploitation de la société industrielle en économie de stock
après la fin des trente glorieuses**

CHARGES	PRODUITS
Rémunérations	Ventes = Chiffres d'affaires = Production Déficit d'exploitation
Matières premières (RNF)	
<i>Variation des stocks ressources</i>	
<i>Provisions écologiques</i>	

Ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, le déficit annuel indiqué dans la colonne de droite peut se retrouver

avec l'équation suivante :

$$\text{Déficit} = \text{variation de stock RNF} + \text{provisions écologiques} \\ + \text{déficit de l'Etat}$$

Soit, d'après nos évaluations = 664 Ma€

Face à l'importance de ce déficit réel et compte tenu du fait qu'aucun excédent de gestion n'est à prévoir pour les exercices futurs, il s'avère que nous sommes bien en présence d'une impasse comptable.

Dans ces conditions, nous posons la question suivante : comment les gestionnaires de la société industrielle s'y prennent-ils pour faire face à cette situation de déficit chronique, structurel et sans issue ? La réponse est simple : *en la masquant par des artifices et des montages financiers.*

Mais, comme nous aurions pu nous en douter, ces diverses manipulations ne font que nous engager dans une nouvelle impasse, celle-ci de nature *financière*, qui fera l'objet du prochain chapitre.

3. L'impasse financière

Nous avons démontré, dans les chapitres précédents, le caractère structurellement déficitaire du mode de production de la société industrielle croissanciste, tant sur le plan des lois de la physique que sur celles de la comptabilité.

Nous avons également constaté que les masses populaires ne semblaient pas conscientes de cet état de fait. Et ceci, tout simplement, parce que les gestionnaires de la société industrielle, qui maîtrisent la communication de masse, affirment au contraire que les comptes sont en équilibre, ou que le léger déficit qu'ils veulent bien avouer n'a rien d'inquiétant.

Or nous avons vu, après avoir analysé en détail la décroissance des rendements énergétiques et la dissipation continue de la matière utilisable, que cette réalité physique se traduisait en termes comptables par un déficit abyssal et irrémédiable du compte d'exploitation consolidé de la société industrielle croissanciste, pour peu que ce dernier soit présenté de façon à restituer une image juste et sincère de l'activité économique, et non pas, bien entendu, sous la forme de l'unique marqueur du PIB, dont nous avons largement prouvé qu'il ne mesurait en rien la bonne santé, c'est à dire le caractère pérenne, d'un système économique.

Le masquage et le financement du déficit

Dés lors, et dans un premier temps, nous pourrions nous poser la question de savoir si les gestionnaires oligocratiques croissancistes sont réellement conscients du fait que leur système *fonctionne à perte*, et, dans le cas où ils le seraient, s'ils ne cherchent pas à cacher cette vérité pour des raisons démagogiques, ou plus précisément pour des raisons électorales, jugeant avec raison qu'un aveu d'échec

signifierait pour eux le début de la fin de l'aventure qu'ils ont entreprise depuis 170 ans.

Une autre hypothèse, n'étant d'ailleurs pas forcément exclusive de la première, serait de considérer qu'ils ignorent tout simplement le caractère chroniquement déficitaire de leur système de production, aveuglés qu'ils sont en raison du formatage de leur pensée économique par les grandes écoles du pouvoir.

Si nous penchions pour la première hypothèse, d'aucuns s'empresseraient de nous catégoriser immédiatement dans la rubrique des promoteurs de la théorie du complot.

Cette conviction, en effet, équivaldrait à assimiler les gestionnaires de la société industrielle croissanciste à des adeptes avérés des principes de Nicolas Machiavel doublés de rapaces prêts à tous les stratagèmes pour saigner à blanc le peuple pour leur seul profit pécuniaire, et par le truchement d'un mode économique qu'ils sauraient par avance voué à l'échec.

Cette vision des choses serait naturellement excessive, voire dangereuse, par les temps qui courent, pour la liberté de ceux qui oseraient la professer. Nous ne la retiendrons donc pas.

Nous opterons simplement pour la seconde hypothèse, celle de la bonne foi, malheureusement accompagnée de deux caractéristiques regrettables : *l'incompétence entrepreneuriale*, et de ce que nous nommerons la *cécité du lendemain*.

Cet exposé des raisons pour lesquelles nous pensons que les gestionnaires de la société industrielle croissanciste ne sont pas réellement conscients du fait que leur système *fonctionne à perte*, sera entrepris en usant de la liberté qui nous est consentie (mais pour combien de temps encore) de livrer une analyse sensiblement différente des exposés officiels, ou encore d'analyser des domaines que la version

officielle n'analyse pas.

Nous veillerons toutefois à user, mais à ne pas abuser, de cette liberté, car nous ne sommes pas sans connaître l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, partie intégrante de la constitution française, qui stipule que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme et que tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à *abuser de cette liberté*.

Ceci étant dit, et après avoir écarté l'hypothèse numéro un, c'est à dire celle qui pourrait nous faire taxer de complotisme, nous retiendrons uniquement l'hypothèse numéro deux, c'est à dire celle de la simple erreur de bonne foi, ce qui, dans l'état actuel du droit pénal, semble nous mettre, pour l'instant, à l'abri de poursuites éventuelles.

Mais nous avons suggéré que cette démarche, supposée de bonne foi, s'accompagnait malheureusement de deux caractéristiques regrettables : *l'incompétence entrepreneuriale*, et la *cécité du lendemain*.

La première caractéristique, l'incompétence entrepreneuriale, se manifeste notamment par le choix de la comptabilité de flux au lieu de la comptabilité de stock, et par l'ignorance de l'application des lois physiques dans l'économie (thèmes que nous avons déjà largement étudié dans les chapitres précédents consacrés à l'impasse physique et à l'impasse comptable).

La circonstance atténuante de la *bonne foi* pourra néanmoins être possiblement invoquée par ces gestionnaires lors de leur future mise en accusation par un peuple ruiné dans ses finances et ses espoirs, et ce, au motif notamment que leur imaginaire aurait été colonisé, à leur corps défendant et à *l'insu de leur plein gré* (comme avait déclaré un jour un célèbre coureur cycliste pris la main dans le sac d'EPO), dopé en quelque sorte par les nombreuses injections de composés pédagogiques reçues lors de leur passage dans

les écoles prestigieuses dont ils avaient sollicité la certification : ENA, X, Centrale, HEC, ESSEC, Sciences Po, etc.

La seconde caractéristique déplorable, la *cécité du lendemain*, synonyme de l'expression plus triviale de la *vue pas plus loin que le bout de son nez*, sera toutefois plus difficile à pardonner et devrait emporter des sanctions plus rigoureuses. Car cet anti-don de courte vue n'est en réalité pas innocent, mais concentré sur la ligne de mire fondamentale du système capitaliste croissanciste : *l'appât du gain*.

Cet objectif unique, *l'appât du gain*, est, en effet, le moteur de tout type d'action économique au sein de la société industrielle, à tel point qu'il constitue la réponse universelle à toutes les recherches causales de l'agir humain et pourrait se résumer par la formule suivante : *cherchez où est le profit, vous trouverez la cause de l'action*.

Considéré sous cet angle, il importe donc peu aux gestionnaires de la société industrielle de chercher à savoir de quoi demain sera fait, pourvu, qu'aujourd'hui, leur situation personnelle soit optimisée.

Mais alors, à ce stade du raisonnement et pour revenir encore une fois, et toujours, à la réalité du déficit énergétique structurel du processus industriel, les citoyens ordinaires que nous sommes pourraient être fondés à se poser plusieurs questions :

1. Quel est donc le ressort de cette mystification qui fait que nous dépensions plus d'énergie pour en obtenir moins, et que, plus globalement, nous produisons moins que ce que nous consommons ?
2. Et comment se fait-il que nous ne nous en rendions pas compte ?
3. Et, enfin, comment se fait-il que cela puisse durer ?

La réponse à ces trois questions tient en peu de mots : c'est grâce au *système financier* !

Ce système financier, constitué par l'ensemble des banques privées, tant au niveau national que transnational, compense et masque le déficit comptable par des apports de liquidités créées *ex nihilo* et non garanties sur des biens intermédiaires. Ce *méga-système* constitue l'un des piliers fondamentaux du système, puisque c'est bien lui qui rend possible la continuation de l'activité croissanciste malgré le déficit d'exploitation qu'elle creuse jour après jour.

Par voie de conséquence, ce système financier permet également de fonder et de crédibiliser dans l'esprit commun la fameuse croyance dite du *développement durable*, en y installant la confusion, pourtant interdite en comptabilité, entre *bénéfice* et *trésorerie*.

En effet, masquer la réalité comptable n'est pas une astuce suffisante du point de vue de la science économique, car *un déficit, même masqué par un apport en trésorerie, reste un déficit*, c'est à dire une insuffisance d'excédent de gestion mettant en danger la capacité d'autofinancement et, par voie de conséquence, la survie de l'entreprise.

Compte tenu de cette évidence, nous pourrions alors imaginer que, trompés par leur défaut de courte-vue (ou de myopie), les gestionnaires croissancistes ne voient pas distinctement ce déficit, ce qui constituerait un début d'explication sur le fait qu'ils ne nous en parlent pas.

Mais ce serait toutefois forcer sensiblement le trait car leur acuité visuelle reste, à n'en pas douter, largement suffisante pour évaluer la réalité comptable de chaque exercice en cours de leurs entités respectives. En réalité, cette cécité ne se situe pas au niveau de l'analyse des comptes immédiats, mais au niveau de leur projection sur le moyen terme, car, comme tous les gestionnaires de la société civile, ceux de la société industrielle n'échappent pas au *spectre du dépôt de bilan*.

Le spectre du dépôt de bilan

Qu'est-ce qu'un *dépôt de bilan* ? Afin d'illustrer cette notion, nous allons prendre l'exemple d'un chef d'entreprise ordinaire se trouvant confronté à un déficit récurrent de son activité. Que peut-il faire ?

Ce chef d'entreprise peut, soit décider de cesser son activité, soit décider de la continuer. Jusqu'ici le choix est simple et compréhensible par chacun de nous, même profane en conduite des affaires commerciales et industrielles.

Si ce chef d'entreprise décide de cesser son activité, c'est ce qu'on appelle le *dépôt de bilan*, c'est à dire une procédure à partir de laquelle le tribunal de commerce va nommer un *administrateur judiciaire* qui sera chargé de prendre les commandes de l'entreprise à la place de l'entrepreneur défaillant et tâchera de redresser l'entreprise en tentant de la gérer de façon à dégager un nouvel excédent de gestion, (plus communément dénommé bénéfice), devant permettre à l'entreprise de réduire son déficit accumulé.

Si ce *redressement judiciaire* réussit, l'entreprise pourra alors continuer, généralement avec un nouveau dirigeant, mais cette issue n'intervient que dans 5% à peine des dépôts de bilan. Dans 95% des autres cas, le dépôt de bilan débouche sur une *liquidation judiciaire*, c'est à dire sur une disparition de l'entreprise.

Appliqué à la société industrielle dans son ensemble, ce scénario entraînerait deux conséquences :

1. la mise hors circuit de la classe politique en fonction
2. la prise en main de l'activité économique nationale (au sens de son cadre législatif) par une *autorité souveraine*.

Nous avons vu que, dans le domaine de l'économie ordinaire privée, cette autorité souveraine est représentée

par le tribunal de commerce. Dans le domaine de l'économie nationale (au sens de son cadre législatif), cette autorité souveraine ne pourrait être que le *Peuple*, défini comme tel dans l'article 3 de la constitution française, par exemple.

Placé en situation *d'administrateur judiciaire*, le peuple se verrait alors assigné la mission de faire transiter le système économique de la nation d'un mode déficitaire vers un mode bénéficiaire, et en premier lieu, de décider si cette action devrait être menée directement par lui-même ou par une nouvelle équipe de gestionnaires, à déterminer.

Traduit en terme politique, il s'agirait alors de choisir entre l'option de l'instauration d'une autre forme de gestion sociétale, et pourquoi pas la démocratie directe, et l'option du maintien de l'oligocratie sous une forme modifiée.

Dans tous les cas, le succès ne serait pas garanti, et la tentative redressement pourrait fort bien se solder par une liquidation, ce qui signifie, en langage médiatique actuel, un *effondrement*.

Mais nous n'en sommes pas là, et nous devons plutôt étudier les caractéristiques (visibles et cachées) de la deuxième option choisie par les gestionnaires actuels, celle de la *continuation sans dépôt de bilan*.

La continuation sans dépôt de bilan, stratégie qui a un autre nom : la fuite en avant !

En réalité, les gestionnaires de la société industrielle se trouvent dans une situation et un état d'esprit similaire à ceux d'un chef d'entreprise qui constate le déficit de son entreprise mais décide de continuer l'activité à tout prix et quoi qu'il lui en coûte.

Le proverbe qui dit que *les forces vont toujours jusqu'au bout de leurs forces*, trouve là son illustration la plus aigüe, doublée en la circonstance d'une bonne dose de déni.

Il s'avère toutefois que les tours de passe-passe d'écriture et de présentation destinés à masquer la réalité comptable aux yeux des actionnaires (c'est à dire des citoyens ordinaires), et que nous avons dénoncés dans les chapitres précédents, se révèlent aujourd'hui insuffisants pour régler le problème de fond à eux seuls.

C'est pourquoi les gestionnaires croissancistes ont entrepris d'utiliser désormais d'autres types de stratagèmes que nous allons nous efforcer d'identifier.

Mais, avant de commencer cette investigation, revenons un instant à une question simple qui pourrait utilement nous éclairer pour la suite de notre raisonnement : *que doit faire un bon gestionnaire d'entreprise pour résoudre un déficit ?*

Monsieur de La Palisse répondrait qu'il suffit de transformer un processus économique déficitaire en un processus bénéficiaire, c'est à dire en un enchaînement d'opérations techniques et commerciales qui dégagent, au bout de la chaîne, un excédent de gestion capable de compenser en montant celui du déficit antérieurement cumulé.

C'est effectivement la *meilleure* façon de régler un problème déficitaire, mais c'est surtout la *seule*, et pour la bonne raison qu'il n'y en a tout simplement pas d'autre ! Restons dans les lapalissades, cela repose l'esprit de temps en temps.

Et pourtant, la réalité du comportement des gestionnaires de la société industrielle prouve que, face à une situation de déficit d'exploitation avéré, ils improvisent d'*autres stratégies* que celle qui tombe naturellement sous le sens.

Ces gesticulations diverses, variées et censées remplacer le retour au sain *excédent de gestion* sont bien connues des entrepreneurs en difficulté lorsque, en proie au *spectre du dépôt de bilan*, ils cherchent, eux-aussi, à s'exonérer des dures lois de l'arithmétique comptable en investiguant du

côté des *montages financiers* plus ou moins sophistiqués.

Ainsi est lancé dans l'arène des jeux de la banqueroute, le terme *montage financier*, synonyme d'autres appellations pouvant également convenir à la situation telles que : stratagème, passe-passe, astuce, combine, ficelle, manœuvre, roublardise, rouerie, ruse, subterfuge, tour, truc ou pourquoi pas, après tout : *magie* !

Car il existe, en effet, une *opération magique* que la plupart des gestionnaires en difficulté utilisent régulièrement et qui consiste tout simplement à repousser au lendemain le problème insoluble se posant le jour même.

Et c'est à un cas similaire que les gestionnaires de la société industrielle se trouvent aujourd'hui confrontés, à un problème insoluble (autrement dit *une impasse*) se matérialisant par la constatation évidente qu'il est impossible d'augmenter (ou même de de maintenir) la combustion d'une (méga)machine alimentée par un carburant dont la disponibilité diminue inexorablement.

Ce type de problème est également bien connu de certains entrepreneurs ordinaires qui voient leur petite usine, patiemment construite de leurs propres mains, devenir progressivement et irrémédiablement incapable de maintenir sa rentabilité.

Bon nombre de ces entrepreneurs aux abois refusent alors la réalité et s'engouffrent dans des dispositifs de *fuite en avant* dont le seul objectif est de passer l'année, en attendant la suivante, puis la suivante, et ainsi de suite,...

Ces dispositifs commencent naturellement par la sollicitation d'un prêt bancaire en maquillant la réalité comptable pour rassurer l'organisme prêteur et continuent par des demandes de crédits fournisseurs accordés ou non (ce dernier cas se nomme *retard de paiement*).

Ils s'enchaînent ensuite par la recherche de nouveaux prêts auprès d'autres organismes pour pouvoir rembourser ceux

sollicités auprès des premiers (technique trivialement dénommé *cavalerie*), le tout en espérant qu'entre temps, un miracle viendra rétablir la situation.

Or, tous ces dispositifs fallacieux utilisés par certaines entreprises, qui ne sont finalement rien d'autre que des filiales de la société-mère (la société industrielle), sont également utilisés par cette même société-mère, à la différence près que, lorsque c'est l'entreprise-filiale qui y a recours, la fin est généralement toute proche, alors que si c'est la maison-mère qui en use, les choses peuvent durer beaucoup plus longtemps et nous allons voir pourquoi.

Arrivés à ce stade de l'enquête, nous avons donc bien compris que l'objectif des gestionnaires de la société industrielle n'était pas de régler le problème du déficit de fonctionnement lié à l'impasse physique de leur activité (puisque'il est par nature inéluctable) mais plutôt de faire durer la situation le plus longtemps possible sans que personne ne s'en aperçoive, dans l'attente soit d'un miracle, soit d'un délai susceptible de couvrir, à minima, leur durée de vie personnelle, la deuxième option étant la plus crédible.

Et pour ce faire, les gestionnaires de la société industrielle disposent de moyens beaucoup plus puissants et sophistiqués que les entrepreneurs ordinaires.

Alors quels sont donc ces moyens et comment les ont-ils pu les mettre en œuvre ? Car une question fondamentale se pose : si ce déficit camouflé existe bel et bien, *comment est-il financé ?*

Les techniques de financement du déficit

Avant de traiter cette question, nous devons insister sur le fait que l'opération qui consiste à *financer* un déficit n'est absolument pas synonyme de celle qui vise à le *réduire*, et encore moins à le *solder car*, lorsque nous disons *financer un*

déficit, nous parlons de la mise en place d'un dispositif qui va permettre à une entreprise de continuer à fonctionner tout accumulant les déficits, mais sans déposer son bilan, ni faire faillite de façon officielle.

C'est ainsi que nous devons écarter définitivement l'hypothèse selon laquelle il serait possible d'envisager que la société industrielle puisse réduire d'elle-même son déficit, ce qui de ce fait éviterait d'avoir à le financer et réglerait définitivement le problème.

Car nous avons déjà indiqué, dans les chapitres précédents, que la cause première du déficit structurel étant la diminution régulière et inexorable du stock de ressources naturelles finies (RNF). Ce dernier ne pourrait donc se réduire que si l'espèce humaine trouvait un moyen de fabriquer elle-même des ressources naturelles finies pour reconstituer ce stock.

De plus, nous devons préciser que cette éventualité particulièrement improbable devrait s'accompagner d'un TRE (taux de retour énergétique) au sens élargi à la matière (TREM - taux de retour énergie/matière), obligatoirement supérieur à 1, c'est à dire que la production d'une quantité Q_1 de RNF devrait pouvoir s'effectuer en utilisant une quantité Q_2 de RNF telle que $Q_2 < Q_1$. Il va de soi que cette dernière condition rend encore plus improbable l'hypothèse suggérée.

Une autre possibilité serait que l'*homo industrialis* parvienne à fabriquer de la matière avec de l'énergie, mais toujours avec un taux de retour final énergie-matière (TREM) supérieur à 1.

Une ultime possibilité, enfin, serait que la terre échange de la matière avec le reste de l'univers, ou que des extra-terrestres viennent bénévolement ravitailler les terriens en nouveaux combustibles et minerais.

Nous voyons bien que la réalisation de tout ou partie de ces

conditions est hautement improbable et que, par voie de conséquence, le problème de la réduction du déficit physique reste sans solution aucune.

Afin d'être complètement exhaustif sur ce point, nous préciserons que seul un mode de production n'utilisant au titre de l'énergie que de l'énergie solaire, et au titre de la matière uniquement de la matière naturellement renouvelable (biomasse), dans la limite toutefois de son taux annuel de renouvellement, aurait une petite chance de conduire un mode de production susceptible de dégager des excédents de gestion réellement *durables*.

Après avoir écarté ces hypothèses d'école en forme de rêves éveillés, nous devons donc revenir à la réalité et considérer, une bonne fois pour toutes, que le processus économique basé sur la prédation des RNF est structurellement déficitaire.

Cette évidence est certainement pressentie par les gestionnaires de la société industrielle au fond d'eux-mêmes, mais sans aller jusqu'à la conscientiser au quotidien.

En effet, nous pouvons supposer que, bien que leurs cerveaux reptiliens soient rigoureusement formatés, ils n'en restent pas moins dotés d'un quotient intellectuel largement suffisant pour alimenter leur cortex en données factuelles.

Ceci étant posé, nous poursuivrons notre raisonnement en rappelant une loi fondamentale et peu contestable de la gestion d'entreprise énonçant qu'il est souvent possible de cacher aux regards extérieurs une situation déficitaire à l'aide de certains artifices de présentation, mais que ce déficit se manifeste toujours de façon extrêmement concrète à l'intérieur de l'entreprise par un *défaut de trésorerie*, ou, pour parler encore plus clair, par un manque de liquidités pour payer les dettes contractées auprès des tiers, c'est à dire principalement les fournisseurs et les employés.

Il existe alors deux parades classiques à cette situation : *l'augmentation de capital* ou le *recours à l'emprunt*.

► *L'augmentation de capital*

La première parade, *l'augmentation de capital*, permet de faire rentrer de l'argent frais en contractant une *dette non remboursable* vis à vis de créanciers d'un type particulier : les *associés actionnaires*. Il est à noter que cette solution, si elle règle les problèmes de trésorerie, n'a aucun effet sur le comblement du déficit, puisque, en termes purement comptables et de bilan, le mouvement d'un compte d'Actif de classe 5 (Trésorerie) est compensé par le mouvement identique d'un compte de Passif de classe 1 (Capital).

Appliqué à la société industrielle, cette opération ne semble guère possible, puisque *l'associée-nature*, même à supposer qu'elle le désire, ne pourrait pas apporter ce qu'elle n'a plus (les RNF), paraphrasant ainsi le vieil adage : « *la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a* ».

Reste alors la deuxième opération, qui consiste à emprunter de l'argent à un organisme-tiers.

► *Le recours à l'emprunt*

Si cette deuxième option ne règle pas non plus le problème de fond du déficit, elle crée, par contre, une *dette remboursable*, au contraire de la première option (l'appel à l'actionnaire) qui, comme nous venons de le voir, crée une dette ayant l'avantage de ne pas avoir à être remboursée.

Cette dette remboursable est généralement contractée auprès d'un organisme prêteur, ce qui d'un certain point de vue est nettement moins intéressant, sauf dans le cas où l'emprunteur contracterait cette dette avec la ferme intention non avouée de ne jamais la rembourser, ce qui est parfois le cas et pourrait d'ailleurs bien être, notamment, celui des gestionnaires oligocratiques de la société

croissanciste (mais n'anticipons pas!).

Plus concrètement, l'écriture comptable (parfaitement équilibrée) indiquée ci-dessous montre bien qu'un emprunt n'a pas d'incidence sur la création d'un éventuel bénéfice (susceptible de réduire le déficit), au moment de la réalisation du prêt :

ACTIF	BILAN (année n)	PASSIF
Banque = 1.000.000		Emprunt = 1.000.000

Le montant de l'emprunt ayant été inscrit en trésorerie comme le montre l'extrait de bilan ci-dessus, la société emprunteuse va alors utiliser tout ou partie de cet argent pour solder ses dettes auprès des tiers (fournisseurs ou salariés).

L'extrait ci-dessous montre bien qu'à ce stade d'utilisation de la somme empruntée, il n'y a plus non plus création de bénéfice, pas plus d'ailleurs que de déficit supplémentaire :

ACTIF	BILAN (année n)	PASSIF
Banque = 500.000		Emprunt = 1.000.000 Dettes remboursées = -500.000

Nous constatons par contre, que la somme à rembourser reste la même (1.000.000 dans cet exemple) alors que la disponibilité en trésorerie a diminué (500.000), ce qui hypothèque d'autant les possibilités de remboursement. Dès lors, la société peut être tentée de faire appel à un second emprunt pour pouvoir rembourser le premier, ce qui l'entraîne dans le fameux système de *cavalerie* dont nous avons déjà parlé plus haut :

ACTIF	BILAN (année n)	PASSIF
Banque = 500.000 + 500.000		Emprunt 1 = 1.000.000 Dettes remboursées = -500.000 Emprunt 2 = 500.000

Cette petite illustration comptable montre bien qu'il ne faut pas confondre déficit et dette, tout au moins en tant que relation réversible, car si le déficit crée toujours de la dette, la dette, elle, ne crée par forcément de déficit (d'un point de vue strictement comptable).

Cette confusion entre *dette* et *déficit* dans l'esprit commun est soigneusement entretenue par l'oligarchie au pouvoir, car elle permet de faire croire que, chaque fois qu'elle parvient à réduire la dette, elle réduit par-là même le déficit.

Dès le début des années 1970 qui, comme nous l'avons déjà dit, sont celles de la prise de conscience par les gestionnaires de la société industrielle croissanciste de la durabilité du déficit structurel et de la nécessité de faire un apport en trésorerie pour pouvoir couvrir les échéances (fournisseurs et rémunérations), la nécessité est apparue de prendre certaines décisions.

A cette époque la monnaie de la plupart des pays développés était basée sur l'étalon-or, ou sur le dollar (lui-même basé sur l'or). Or ce système, s'il était respecté à la lettre, ne permettait pas de créer suffisamment de monnaie pour réaliser les apports en trésorerie nécessaires. Autrement dit, les gestionnaires de la société industrielle ne pouvaient emprunter nulle part l'argent dont ils avaient besoin.

La question posée était donc simple : il fallait trouver un moyen de créer de la monnaie en se passant de sa convertibilité en métal précieux. Cette difficulté fut définitivement contournée et entérinée par l'abandon de l'étalon-or par le président américain Richard Nixon en 1971, suivi en France par la loi de 1973 confiant le pouvoir exclusif de création monétaire aux banques privées.

Le raisonnement suivi à cette époque par les gestionnaires de la société croissancistes reste encore valable aujourd'hui et tient en peu de mots : à partir du moment où il est patent

que la quantité de monnaie basée sur une contrepartie en biens intermédiaires (l'or, par exemple) n'est pas suffisante pour répondre aux demandes de prêts des Etats gestionnaires de la société industrielle, il faut mettre en place un nouveau système permettant de créer de la monnaie de façon illimitée et sans avoir besoin de se référer à une quantité donnée de bien matériel.

Ce nouveau système illimité se concrétisa par la liberté donnée aux banques privées de créer de la monnaie *ex nihilo*, c'est à dire à partir *de rien*. Cette version modernisée de la fameuse *planche à billet* allait permettre ainsi de payer les acteurs économiques en *monnaie de singe*, ou en *fausse monnaie*, selon le terme que vous préférez.

Une question se pose alors au profane des questions monétaires : mais comment peut-on *créer de la monnaie à partir de rien* ? La réponse est, en réalité, fort simple : par la *magie du clavier informatique*.

La création monétaire ex nihilo

Voyons dans le détail comment nos gestionnaires opèrent. Supposons que l'ensemble des administrations publiques françaises encaisse, par l'intermédiaire des prélèvements obligatoires, 1.230 milliards d'euros et que ses dépenses s'élèvent à 1.300 milliards d'euros (chiffres réels 2017). Les 1.230 milliards d'euros de recettes représentent, en réalité, le budget de l'Etat central, plus celui des collectivités territoriales, plus celui de l'ensemble des organismes sociaux dont les cotisations sont rendues obligatoires par la loi et qui, de ce fait présentent une caractéristique générique d'impôt, au sens littéral du terme.

Cet ensemble d'entités, qui représente lui même un sous-ensemble particulièrement représentatif du grand ensemble des gestionnaires de la société industrielle croissanciste, se trouve donc confronté à un déficit d'exploitation de 70

milliards d'euros, de nature comparable à celui d'un ménage qui aurait dépensé plus qu'il n'aurait gagné sur une période donnée.

Une bonne et saine gestion imposerait alors que, dans ce cas de figure, le déficit de l'exercice en cours soit compensé par des bénéfices réalisés au cours des exercices antérieurs et ayant déjà mis en réserve, notamment pour palier ce type de situation.

Mais dans le cas où ces réserves de précaution se révéleraient inexistantes, que peut-on faire ? En premier lieu, il faut bien avoir à l'esprit que ce déficit comptable (1.300 ma€ - 1.230 ma€ = 70 ma€) illustre en réalité l'incapacité des gestionnaires à payer des *charges bien réelles*, notamment les dépenses de personnel (dont la totalité s'élève à 533 milliards d'euros), les dépenses de fonctionnement (182 milliards d'euros), ou les intérêts de la dette antérieure de l'Etat (60 milliards d'euros).

Pour masquer ce problème, les gestionnaires étatiques ont donc trouvé une solution : *le clavier informatique de la banque privée*.

Celui-ci, en s'agitant d'une touche à l'autre, va inscrire dans les comptes de la banque considérée, le montant d'un prêt à l'Etat en Actif, montant que l'Etat, lui, va inscrire dans ses comptes propres, en Passif.

Il est bien évident, que, dans un cas comme dans l'autre, ce simple jeu d'écriture est équilibré (comme nous l'avons vu plus haut) par l'imputation d'un compte dans la colonne opposée de la partie double. Mais un observateur avisé (par exemple le citoyen éclairé) aura bien compris que ce tour de passe-passe ne règle en rien le problème du déficit puisqu'il ne fait que permettre de payer des dettes monétaires et pas de créer de l'excédent de gestion.

L'ennui de ce dispositif, c'est qu'il arrivera forcément *un moment où il faudra bien rembourser* cette dette colossale

(2.300 milliards d'euros pour la France, soit l'équivalent du PIB d'une année) qui, jusqu'à présent, n'a eu comme *seul effet que de masquer* (mais de simplement *masquer*), le déficit comptable de la seule administration publique, élément constitutif mais non exclusif de la grande société industrielle croissanciste.

Et c'est là que se situe le principal problème à résoudre par l'oligocratie gestionnaire, certes, mais en réalité et au final, par le citoyen ordinaire qui ne va pas tarder à en ressentir lui-même les effets toxiques.

Mais, auparavant, voyons quels sont les effets les plus visibles de cette forme de création monétaire sur l'indice-phare de la croissance, le PIB.

L'incidence de la création monétaire sur le chiffrage du PIB

Hormis l'objectif premier qui est celui de masquer le déficit du compte d'exploitation, un autre objectif du dispositif monétaire est de pouvoir maintenir, voire augmenter, la valeur des biens entrant dans le calcul du PIB en comprimant artificiellement la valeur des matières énergétiques et minérales entrant dans leur fabrication.

D'un point de vue pratique, seul le pouvoir central peut réaliser cet artifice, en apportant des liquidités (virtuelles) sous forme de subventionnements aux différents niveaux des circuits constitutifs de la valeur des biens produits, ce qui revient à imputer à son propre compte le déficit d'exploitation de la société industrielle afin qu'il ne soit pas comptabilisé dans le PIB.

Dès 1970, cet artifice financier permet et permet toujours de maquiller le calcul du PIB, notamment pour ce qui concerne sa première approche, par la consommation et sa deuxième, par les rémunérations.

Pour ce qui est de l'approche par la valeur ajoutée, nous avons déjà indiqué précédemment qu'en recalculant le PIB

avec des valeurs intrinsèques prenant en compte les charges et provisions écologiques, celui-ci perdrait environ 30% de sa valeur.

Nous avons également indiqué que cette diminution en valeur absolue n'emportait pas forcément sa diminution en valeur relative d'une année sur l'autre, c'est à dire une éventuelle décroissance au sens courant du terme.

Il n'en va pas de même si nous prenons en compte les indices TRE et TREM étudiés précédemment, qui eux, impactent directement le calcul de la valeur des consommations intermédiaires.

Du coup, le résultat de l'équation :

Valeur Ajoutée = production - consommation intermédiaire

pourrait bien diminuer chaque année, signifiant ainsi que le bilan énergéico-minéral de l'action humaine deviendrait progressivement déficitaire, ou encore que la valeur des consommations intermédiaires incorporées dans la fabrication des produits se rapprocherait, en réalité, de la valeur des produits finals.

Le PIB ainsi calculé pourrait alors diminuer d'une année sur l'autre signifiant ainsi, puisqu'il est lui même l'unité de mesure officielle de la société industrielle, que *la décroissance est installée* de façon durable.

A ce premier réajustement du calcul PIB par la valeur ajoutée, s'ajouterait naturellement celui de sa comptabilisation par *la consommation* (première approche, indiquée au chapitre l'Impasse comptable (Le mirage du PIB) dans la mesure où cette consommation est payée avec une monnaie qui, elle-même, *n'a plus de valeur convertible* en bien intermédiaire. La valeur de la consommation finale en deviendrait donc plus que contestable.

Nous noterons au passage, que la sous-traitance de la fonction dite de la *planche à billet* opérée par l'Etat central au profit de ses *organismes complices*, les banques privées,

présente pour lui le singulier avantage de faire assumer par d'autres l'activité professionnelle peu recommandable de faux-monnayeur.

Enfin, la troisième approche du PIB, celle par les *rémunérations*, se trouve-t-elle aussi devoir être réexaminée pour les mêmes raisons.

Si nous regardons tout cela sous l'aspect du concept de croissance, nous ne pouvons qu'être plongés dans la plus grande perplexité. Il semble bien, en effet, qu'en fondant la réalité de la croissance sur la seule preuve de l'augmentation d'un PIB dont le résultat pourrait être facilement remis en question par un mode de calcul différent, l'oligocratie croissanciste ne puisse pas abuser le peuple encore très longtemps.

Relations du système bancaire avec le secteur privé

Le montage financier permettant de faire face aux créances impayées (elles-mêmes générées par le déficit structurel), mis à jour dans le cas particulier de l'Etat, peut naturellement (et doit) être élargi à l'ensemble des acteurs économiques privés de la société industrielle.

Ainsi, nous comprenons mieux maintenant que le *déficit réel* de l'ensemble de l'activité économique (lié aux charges cachées par la fallacieuse présentation en comptabilité de flux) est lui aussi masqué par ce même système de création monétaire artificielle. Il existe toutefois une différence de taille entre la situation des entreprises civiles et celle de l'entreprise-nation.

Dans le premier cas, l'emprunt est réalisé aux risques et périls des actionnaires privés et, s'il y a non-remboursement l'entreprise peut être contrainte à la faillite, ce qui induit que seuls les actionnaires particuliers perdront leur mise initiale.

Dans le second cas, les actionnaires sont en réalité tous les

citoyens et c'est alors le patrimoine de chacun de nous qui est mis en jeu.

Mais dans tous les cas, il apparaît que la conséquence directe du non-remboursement d'un emprunt par un opérateur économique quel qu'il soit, est de mettre en difficulté l'organisme prêteur, qui, de ce fait, ne peut récupérer les fonds qu'il a mis à disposition de l'emprunteur.

Or nous avons vu précédemment que l'organisme prêteur ne prête pas des fonds de réserve (pour la bonne raison qu'il n'en possède pas), mais qu'il les crée artificiellement par la magie du clavier informatique.

La logique voudrait donc qu'il ne perde rien puisque, en réalité, il prête quelque chose qu'il ne possède pas. Mais ce raisonnement est par trop matérialiste pour bien comprendre le mode de fonctionnement du système bancaire, basé en réalité sur un mécanisme purement virtuel.

Si nous oublions un instant l'argent en tant que valeur et que nous considérons uniquement son inscription en tant que simple chiffre dans la comptabilité bancaire, il apparaît que le dégât provoqué par un non-remboursement d'un emprunt revêt un aspect purement technique pour l'organisme prêteur, et rien d'autre.

Il crée, de fait un déficit dans ses comptes, ce qui, à ce niveau, ne peut naturellement pas être masqué par un emprunt de cavalerie auprès d'un confrère. La banque peut alors opter pour deux solutions : soit elle *se paie sur la bête*, c'est à dire qu'elle liquide les actifs de l'entreprise défailante à hauteur de sa dette et solde ainsi le déficit comptable, soit, si la bête n'est pas solvable, elle doit se résoudre à *se déclarer elle-même en faillite*.

Mais cette deuxième alternative n'arrive pratiquement jamais, dans la mesure où l'Etat va voler à son secours, par

solidarité de classe, d'une part (l'oligocratie politique est la cousine germaine, voire la sœur de l'oligarchie financière, et nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'elles ne font qu'une), et en vertu du principe oligo-capitalistique du *too-big-to-fail* (*trop gros pour faire faillite*), d'autre part.

Une question se pose alors : *comment l'Etat peut-il venir au secours financier des banques alors qu'il est déjà lui-même en déficit et que ce sont ces-mêmes banques qui financent son besoin de trésorerie généré par ledit déficit ?*

Cette question procède de la logique-même et également du BSP (Bon Sens Populaire), mais ignore le fait que l'Etat possède le pouvoir suprême, celui qui lui confère notamment la possibilité illimitée de faire les lois.

En réalité le pouvoir oligocratique se contrefiche pas mal de creuser son déficit comptable, dans la mesure où ce n'est pas lui qui en portera la responsabilité finale (nous reviendrons sur ce point essentiel un peu plus loin).

C'est ainsi que, dans le cas qui nous occupe, il va intervenir aux deux extrémités de la chaîne : du côté de l'entreprise défaillante, et/ou du côté de l'organisme prêteur.

A ce stade du raisonnement, nous devons distinguer deux sous-cas : celui où l'entreprise défaillante est une PME/TPE (Petite et moyenne entreprise / Très petite entreprise), et celui où c'est une Grande/Très grande entreprise.

Dans le second sous-cas (GE/TGE) la double règle déjà énoncé (collusion + too-big-to-fail) va fonctionner à plein et l'Etat va renflouer à coup de subventions non remboursables l'entreprise défaillante.

Il peut même aller jusqu'à subventionner durablement l'entreprise pour que cette dernière puisse honorer régulièrement ses dettes et que la situation de risque de faillite ne se reproduise plus et que, par voie de conséquence la banque amie ne soit plus mise en difficulté.

Le montant total des subventions aux divers acteurs

économiques en France peut être estimé à 150 milliards d'euros, soit près de 15% des recettes des administrations publiques.

Dans le premier sous-cas (PME/TPE), aucune des deux règles ne pouvant s'appliquer, la faillite devient inéluctable et la conséquence financière directe est la création d'un déficit chez la banque, si cette dernière n'a pu récupérer tout ou partie du prêt lors de la phase de liquidation des actifs de la société défaillante.

Mais ce sous-cas est relativement minoritaire car les banques sont généralement très peu aventuristes dans leurs octrois de prêts aux petites entreprises.

Relations du système bancaire avec le secteur public

La nature de cette relation est fondamentalement différente de celle que nous venons d'étudier avec la société civile, pour la raison principale que le système bancaire n'existe que par une construction juridique que l'Etat-tout-puissant lui-même peut à tout moment modifier, voire abroger.

Depuis l'abandon de l'étalon-or et du *monopole régalién de la création monétaire par l'Etat*, le transfert de ce monopole auprès du système bancaire n'est en réalité qu'une soustraction permettant une plus grande flexibilité du dispositif pour couvrir les besoins en liquidités du capitalisme.

Nous pourrions dire que, juridiquement, l'Etat garde la main sur le système bancaire par le fait qu'en tant que pouvoir législatif souverain, il peut faire et défaire d'un trait de plume ce qu'il a construit, mais il serait plus juste de dire qu'en réalité, l'Etat et le système bancaire ne font qu'un, dissociés qu'ils sont en apparence pour une présentation plus acceptable auprès des masses populaires, et même en conclusion, pourquoi pas, que l'Etat est lui-même administré en sous-main par l'oligarchie financière.

Vu sous cet angle, les relations visibles aux yeux du grand public entre ces deux entités ne sont que gesticulations de façade destinées à manipuler l'opinion du citoyen ordinaire. Concrètement, la situation pourrait se résumer ainsi :

1. Le déficit comptable de l'Etat est généré par le fait que la dépense publique est supérieure aux recettes
2. Ce déficit comptable crée un besoin de trésorerie qui est couvert par des emprunts auprès du système bancaire privé
3. L'Etat est structurellement et durablement dans l'incapacité de rembourser ces emprunts dans le contexte actuel. Il ne pourrait le faire qu'en créant des excédents de gestion (bénéfices), c'est à dire en décidant que la dépense publique sera inférieure aux recettes.
4. L'Etat est également dans l'incapacité de payer les intérêts de ses emprunts, dont le montant équivaut (étrangement) à celui de son déficit
5. Afin de pouvoir payer ces intérêts (dénommés pudiquement *Engagements financiers de l'Etat* dans la loi de finance française), l'Etat contracte d'autres emprunts auprès d'autres organismes bancaires. Il fait donc de la *cavalerie*, pratique considérée comme un délit par le code de commerce régissant l'entreprise privée.
6. De ce fait, les comptes des banques ne sont pas, à proprement parler, en déficit, mais ils sont gonflés (voire pollués) par d'énormes *avoirs toxiques*, autrement dit des reconnaissances de dettes émises par des débiteurs sachant pertinemment qu'ils ne pourront pas rembourser, et n'ayant par surcroît aucune intention de le faire. Ces avoirs toxiques sont dénommés *dettes souveraines*.

7. Cette situation ne pouvant durer éternellement, la seule solution est un abandon de créance par le système bancaire vis à vis de son débiteur-Etat.
8. Cet abandon de créance ne pouvant se solder par une faillite du système bancaire, toujours en application des deux règles d'or précitées (collusion népotique + too-big-to-fail), il ne peut l'être que par une compensation interne, c'est à dire, d'un point de vue comptable, par un transfert des comptes de dépôts des particuliers (classe 40 au passif du bilan) vers les comptes de dettes de l'Etat-client (classe 41 à l'actif du bilan).
9. En termes concrets, ce jeu d'écritures consisterait tout simplement à affecter les dépôts des citoyens au remboursement de la dette de l'Etat.

La décroissance des encours bancaires citoyens

Compte tenu de ce que nous avons déjà énoncé dans les premiers chapitres de cet ouvrage, il apparaît, à la lumière supplémentaire de ce que nous venons tout juste de dire à l'instant, que, pour nous autres simples citoyens administrés par les élites oligocratiques, le problème ne sera pas tant de subir la décroissance de notre mode vie, mais plutôt celui d'assister impuissants à la *décroissance de nos encours bancaires*.

Ces encours bancaires *pourraient bien* disparaître par la *magie maligne* du clavier informatique avec la même rapidité qu'ils avaient été créés par sa *magie angélique*. Et c'est ainsi que l'abyssale *dette publique* de l'Etat oligocratique se verrait ainsi réduite, voire annulée, par la confiscation de tout ou partie de nos liquidités individuelles.

Cette hypothèse est loin d'être une pure fiction ou une paranoïa complotiste, puisqu'une mesure de ce type a été

récemment proposée par le FMI, sous la forme d'un prélèvement autoritaire de 10% sur le patrimoine de chaque citoyen, avec pour objectif avoué de combler le déficit des états gestionnaires de la *société industrielle*.

Nous voyons donc bien que ce *péril monétaire*, cette *implosion financière* que tout le monde redoute, bien plus encore que la décroissance économique, est directement lié au déficit d'exploitation de la société industrielle, ce qui rajoute à la démonstration par les *lois physiques*, une démonstration par les *lois comptables*, de l'impossibilité d'équilibrer durablement le système de la société industrielle.

Car nous sommes effectivement engagés dans une impasse financière, et il est à craindre que la spoliation de nos encours particuliers, remède douloureux mais éphémère, ne puisse même pas être suffisant pour en sortir durablement.

4. L'impasse sanitaire

La santé est classiquement placée dans la catégorie des besoins physiologiques de l'homme, c'est à dire les besoins fondamentaux qu'il cherche à satisfaire avant tous les autres, et notamment avant les quatre autres besoins tels ceux que présentés sur la pyramide de Maslow (sécurité, appartenance, estime et réalisation de soi). Ces besoins physiologiques sont, principalement, la respiration, l'alimentation, le sommeil et l'abri, desquels découlent en grande partie *la santé*, objet de ce chapitre.

Mais la santé de l'homme est également reliée à un besoin plus large pouvant être défini comme le *besoin de sécurité*, représenté aussi bien par la recherche d'un abri contre les aléas climatiques et les prédateurs naturels (donc pour se protéger de toutes les externalités négatives naturelles), que par la recherche d'un abri contre les agresseurs humains (c'est à dire, finalement, pour se prémunir des externalités négatives de l'organisation sociétale) et, plus globalement, par la recherche de protection contre tout ce qui pourrait être susceptible de lui ôter la vie.

Cette acception générique de la santé comme étant l'état d'un homme *restant en vie*, nous rapproche immédiatement d'un des motifs les plus couramment énoncés par la philosophie sociale pour expliquer la mise en place d'une organisation collective après la période de transition néolithique.

En appui de ce raisonnement, nous nous fonderons également sur les thèses de nombreux philosophes, dont notamment Thomas Hobbes, qui estiment que la justification première de l'Etat et de sa puissance coercitive est la préservation de la vie des individus.

De ce point de vue, le *Prince* (qu'il soit de facture plus ou moins démocratique, mais là n'est pas le problème), n'est

reconnu par les masses populaires, c'est à dire obéi, que s'il garantit à coup sûr la vie de ses sujets. Toutes les autres garanties qu'il pourrait promettre, ne seraient finalement qu'accessoires et secondaires, celle de la survie, donc de la santé, serait en définitive la seule qui importe réellement aux yeux du peuple pour lui monnayer sa soumission.

Dès lors, et après avoir entériné cet axiome fondateur de toute organisation sociétale, nous comprenons mieux le sens de certains discours de nos dirigeants qui, en situation par exemple de crise sanitaire de type épidémique, s'exclament : *La santé avant tout !* La santé doit être placée au dessus de tout !

Cette affirmation, par son caractère péremptoire (*la santé «doit»*) et terriblement globalisant (*la santé est au dessus de «tout»*), se suffit à elle-même et n'a pas besoin d'être argumentée, au point qu'il apparaisse superflu même d'invoquer la notion d'intérêt général.

Car, si dans d'autres domaines le recours à l'argument de l'intérêt général, qui rappelons-le est un concept non défini juridiquement bien que fondant pratiquement l'ensemble du droit public français (nous reviendrons plus loin sur ce point), est généralement utilisé pour couper court à tout débat contradictoire, dans le domaine de la santé, par contre, il n'est même pas besoin de brandir cette notion fumeuse d'intérêt général, car il suffit simplement de déclarer : la santé *doit* être mise au dessus de *tout*, pour que personne n'ose dire le contraire, ou même demande à en débattre. Mais, au fond, qu'est-ce que la santé ?

Qu'est-ce que la santé ?

Cette terme désigne, en principe, un marqueur des fonctions vitales et organiques d'un être vivant, animal ou végétal. Une bonne santé signifiera donc un bon fonctionnement de l'ensemble des membres et organes d'un

sujet et, à l'inverse une mauvaise santé indiquera l'existence de déficience dans le fonctionnement de tout ou partie de cet ensemble.

Face à cette définition qui, nous semble-t-il, ne souffre pas de contestation, une première question se pose : si nous prenons la peine de définir ce qu'est une mauvaise santé et ce qu'est une bonne santé, où se situe donc le juste milieu, c'est à dire : une *santé normale* ?

Une première option de réponse à cette question serait de considérer qu'en matière de santé la normalité n'existe pas, ce qui reviendrait à dire qu'il n'existe pas de grille de critère définissant la santé normale d'un individu (animal ou végétal). Autrement dit, nous ne saurions pas ce qu'est réellement la santé, et, par voie de conséquence, nous ne saurions pas en mesure de distinguer une santé normale d'une santé anormale.

Une deuxième option de réponse à la question de savoir ce qu'est une santé normale, serait au contraire d'affirmer qu'une santé normale est une *bonne santé* et, donc par voie de conséquence qu'une mauvaise santé est une *santé anormale*.

Cette distinction revêt toute son importance car elle nous conduit à une évaluation de la santé de nature écologique, l'écologie étant une science qui se donne pour objet l'étude des lieux et conditions d'existence des êtres vivants et des relations qu'ils entretiennent (ou qu'ils établissent) avec leur environnement. Cette *évaluation écologique de la santé* se devrait alors d'édicter sa norme, dans le cadre de l'étude des conditions d'existence de l'être vivant, norme ou grille de normes, comme nous l'avons suggéré, permettant forcément de définir un point médian, c'est à dire la *santé normale*.

Eh bien, aussi stupéfiant que cela puisse paraître, cette norme, à notre connaissance n'existe pas, pour la bonne et simple raison d'ailleurs qu'aucune instance officielle n'a

jugé utile de la produire, le *bilan de santé* réalisé par le professionnel autorisé ne débouchant généralement que sur un diagnostic de bonne ou de mauvaise santé mais rarement de *santé normale*, en se contentant de dessiner un diagramme présentant, du point de vue de la science médicale, un certain nombre de points positifs et de points négatifs.

Cette orientation normative, doublée d'une incitation permanente des pouvoirs publics et des professionnels dits *de santé* au dépistages et check-ups tous azimuts visant à culpabiliser et/ou effrayer tous ceux qui ne s'y soumettent pas, ne peut que nous plonger dans la plus grande perplexité car elle revient en fin de compte à privilégier la norme du *zéro défaut* dans la grille d'évaluation de la médecine autorisée et vise, au final, à la médicalisation systématique de toute la population.

Et pourtant, il existe bien une définition universelle de la *bonne santé*, inscrite dans le préambule de 1946 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'énonce ainsi : « *Etre en bonne santé signifie qu'on n'est pas porteur d'une maladie, ni blessé, mais aussi que l'on se sent en pleine possession des ses moyens physiques et intellectuels* ».

Cette définition de l'OMS introduit un critère subjectif en terme d'auto-examen clinique qui semble totalement absent des pratiques médicales, tout au moins au sein des pays occidentaux et plus généralement ceux de l'OCDE, ce qui tendrait à prouver qu'elle n'est pas respectée dans son intégralité en tant que principe fondateur. C'est ainsi que la première prémisse « *ne pas être porteur de maladie* » semble avoir définitivement pris le pas sur la seconde « *se sentir en forme* », témoignant ainsi d'une propension de la profession autorisée à gérer sa pratique quotidienne selon les principes du bon docteur *Knock* et par l'application légalisée de la devise : « *tout bien portant est un malade qui s'ignore* ».

Dans cette optique, renforcée (ou induite ?) par la

mercantilisation des professions médicales et pharmaceutiques, le plus important ne devient pas de *ne pas tomber malade*, mais plutôt d'*avoir les moyens de se soigner lorsqu'on est malade*, la notion de maladie étant naturellement étendue au dépistage, à savoir que tout individu peut être déclaré malade, alors qu'il se sent en bonne santé, à la condition que les experts de la profession marchande de la santé apportent des preuves techniques d'anomalies constatées par des moyens de laboratoire, autres que cliniques.

Par voie de conséquence, et à l'appui de cette orientation de la profession autorisée, une savante confusion est entretenue par la communication publique entre dépistage et prévention. Plus que confusion nous devrions même dire synonymie, à tel point que les actions publiques relevant objectivement du dépistage sont officiellement dénommées *campagnes de prévention*.

C'est ainsi que, par un abus de langage regrettable, le dépistage précoce des maladies ayant pour objectif d'engager un traitement curatif avant que des symptômes visibles n'affectent l'individu est dénommé *prévention*, alors qu'il a pour effet immédiat, et objectif, de transférer dans la catégorie des *malades* des individus présentant par ailleurs cliniquement tous les signes de *bonne santé* au sens de la définition de l'OMS.

Cette dérive sémantique aboutit même, au final, à rayer carrément du dictionnaire le sens initial du terme prévention et à le remplacer en quelque sorte par le terme de *curation anticipée*.

Au niveau anthropologique, elle tend par conséquent à faire disparaître chez l'homme la notion même de *prévention sanitaire* au sens de la mise en œuvre d'un ensemble de moyens non médicaux pour éviter de tomber malade, c'est à dire permettant de rester en *bonne santé*. Ces moyens préventifs, dont l'investigation est manifestement

délaissée par la profession autorisée, puisent leur source à la racine même de la science écologique puisqu'ils émanent de l'observation *des lieux et conditions d'existence de l'homme et des rapports qu'il établit avec son environnement* (seule véritable définition de l'écologie, faut-il le rappeler).

Mais il ne faudrait pas croire cependant que ce troc de la prévention contre la curation anticipée (ou *traitement précoce* si l'on préfère) et ce véritable *curato-centrisme* des politiques de santé soient imposés aux populations par les lobbies médicaux et pharmaceutiques, comme certaines théories du complot semblent le suggérer (alimentées en cela, il faut bien le dire, par la marchandisation ostentatoire des professions de santé dans la grande majorité des pays de la planète).

En réalité, cette propension est largement voulue, souhaitée et même, d'une certaine manière magnifiée par les masses populaires elles-mêmes, témoignant ainsi de l'émergence d'un véritable *fait culturel* sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans le chapitre consacrée à l'impasse culturelle.

La santé par le médicament

A l'appui de cette affirmation, les chiffres sont sans appel. Le LEEM (*Les entreprises du médicament*), syndicat des entreprises pharmaceutiques françaises, inscrit en tant que représentant d'intérêts (lobby) auprès de l'Assemblée nationale et ayant engagé environ un millions d'euros au titre de ses activités de représentation d'intérêts auprès du Parlement en 2020 (information que chacun peut interpréter comme il veut), commande régulièrement à l'IPSOS des études sur le comportement médical des citoyens, dont les résultats viennent corroborer l'adhésion massive à cette orientation des politiques de santé.

D'après l'une de ces études datant de 2018 menée sur le rapport des Français aux médicaments, nous apprenons

que :

- 48% des français prennent des médicaments tous les jours
- Ce pourcentage n'était que de 42% en 2012
- 66% prennent des médicaments au moins une fois par semaine

Concernant l'indice de confiance des personnes interrogées envers les professionnels de santé :

1. Médecins traitants : 95%
2. Pharmaciens : 90% c
3. Chercheurs : 90%
4. Labos : 49% . Le distinguo fictif entre chercheurs et laboratoires est extrêmement révélateur du phénomène de *révération* dont bénéficie le *chercheur* (90% d'indice de confiance). Il est frappant de constater que les masses populaires lui attachent une aura vertueuse et désintéressée, alors que le *chercheur* n'est généralement qu'un employé salarié aux ordres d'un laboratoire pharmaceutique ne bénéficiant, lui, que d'un indice de confiance de 49%. Ce faible indice de confiance accordé aux labos témoigne du fait que ces derniers sont perçus comme engagés dans un processus commercial en recherche du profit maximum, alors que le chercheur semble épargné de cette suspicion.
5. Responsables politiques : 12%. Cet indice de confiance si bas confirme encore, s'il en était besoin, le désir profond des populations de se référer à une *expertocratie*, plutôt qu'à leurs propres représentants, c'est à dire finalement à eux-mêmes puisque ces représentants sont censés être le reflet et la cristallisation du vœu populaire. Nous retrouvons ici une illustration particulière de la fameuse

expression d'Ivan Illich : « *les scientifiques ont remplacé les prêtres* », conférant encore un peu plus un caractère religieux aux croyances modernes, ici exprimées par ce terme à résonance technologique d'*indice de confiance*.

Concernant maintenant les *peurs* relatives à la santé, cette étude indique que les français ont peur de :

1. contracter une maladie nouvelle contre laquelle on ne sait pas lutter : 65%
2. devoir prendre un grand nombre de médicaments et avoir des risques d'interactions : 61%
3. être victime d'une infection contre laquelle les antibiotiques ne sont pas efficaces : 60%

Il en ressort également qu'en dépit de ces peurs liées à l'absorption croissante de médicaments, les gens considèrent tout de même que les médicaments se sont améliorés dans les 20 dernières années (plus de 7 Français sur 10) et, de ce fait, leur accordent un indice de confiance très élevé avoisinant 80%.

Dans une autre enquête, toujours pour le LEEM mais datant de mars 2020, nous apprenons que plus d'un tiers des Français sont touchés par une *ALD (affection de longue durée)* dont 50% parmi les plus de 60 ans, mais tout de même 26% parmi les moins de 35 ans, ce qui montre que la dépendance aux médicaments de synthèse commence à s'installer très tôt dans la pyramide des âges, préfigurant l'obligatoire *béquille chimique* à partir du 3ème âge.

Concernant enfin les *vaccins*, qui ont fait l'essentiel de l'actualité médicale et même de l'actualité tout court dans le contexte de la récente crise sanitaire mondiale, une autre enquête datant du 13 novembre 2018, montre que le niveau de confiance des Français reste élevé et stable dans le temps, autour de 70%, ce qui explique l'engouement massif pour les vaccinations contre la Covid19 et le succès

constaté des campagnes publiques de vaccination, sans même qu'il ait été besoin pour les responsables oligocratiques de le rendre obligatoire par la coercition, les quelques agnostiques ou opposants, faisant dès lors figure de *mauvais citoyens* et étant spontanément voués à l'ostracisation populaire.

Bien plus, cette même étude indique que trois français sur quatre considèrent les *entreprises du médicament* (notez bien le terme *entreprise*) sont des acteurs essentiels du système de santé, et leur attribuent par ailleurs, dans 61% des cas, un rôle économique et sociétal majeur en matière de création d'emplois, ce qui semble confirmer l'idée que la maladie est finalement une bonne chose pour l'économie en général et l'emploi en particulier.

Nous pourrions naturellement multiplier presque à l'infini les chiffres et données statistiques traitant de la question de la santé, mais ce florilège succinct suffit déjà à en livrer une image saisissante.

Du coup, au milieu de cette épaisse forêt de certitudes massivement adoubees, certaines questions que nous pourrions pourtant juger essentielles, peinent à se frayer un chemin et atteindre la lumière du débat, d'autant que la récente contre-mesure de la théorie du complot (sur laquelle nous reviendrons en détail dans le chapitre sur l'impasse culturelle) vient, en permanence, entraver son avancée putative.

C'est ainsi qu'une simple question comme celle-ci : « *n'est-il pas plus important de faire en sorte de ne pas tomber malade, que de faire en sorte d'avoir des médicaments pour se soigner quand on est malade ?* » , pourra, aux yeux de la profession autorisée, passer pour suspecte de cacher une volonté de laisser mourir les gens sans les soigner, la communauté sanitaire organisée utilisant volontiers la technique du procès d'intention à l'encontre des simples agnostiques de son sacerdoce incontestable.

Les deux autres questions ci-après pourraient également paraître suspectes et seraient soigneusement éludées dans le cas, bien improbable, où des représentants de la santé officielle accepteraient un débat de fond sur les points soulevés :

« Les conditions de vie de la civilisation moderne et les évolutions de la pharmaco-médecine nous permettent-elles de moins tomber malade ou bien, au contraire, les facteurs de mauvaise santé augmentent-ils du fait des conditions de vie de la civilisation moderne ? »

« La pharmaco-médecine ne fait-elle finalement que s'efforcer de mieux gérer nos maladies multiples afin que nous puissions maintenir inchangé nos conditions et modes de vie modernes de consommateurs dociles ? ».

Mais pour pousser encore un peu plus loin notre curiosité, il y a encore une autre question que d'aucuns considéreront sans doute comme relevant du complotisme mais qui, dans l'état actuel de la législation pénale, reste encore loisible de poser. Dans ces conditions, et tant qu'il en est encore possible, nous ne saurions donc résister à l'envie de le faire. Cette question est celle-ci :

« Certains pensent que le système civilisationnel actuel crée des pathologies spécifiques, notamment dues à la toxicité des aliments produits par l'agriculture chimique, à la pollution, au stress de la vie moderne et au déséquilibre alimentaire. D'autres vont même jusqu'à imaginer que l'industrie pharmaceutique (et, avec elle, la profession médicale) est en réalité complice de la diffusion de ces pathologies afin de pouvoir réaliser des profits induits en proposant des médicaments pour les traiter. Ce serait en quelque sorte un système gagnant/gagnant du capitalisme industriel en général qui ferait du profit en fabriquant à la fois le poison et le contre-poison. Que pensez-vous de cette vision des choses ? »

Cette question pourrait être utilement complétée par cette autre :

« La médecine ne consiste pas qu'à tenter de guérir les maladies,

elle a également pour vocation de faire en sorte qu'elles ne surviennent pas. C'est ce qu'on nomme la prévention. Mais on constate aujourd'hui que les politiques de prévention se résument principalement des actions de détection précoces des maladies, au lieu de réellement mettre en œuvre des dispositifs pour qu'elles n'apparaissent pas. Il semble donc qu'il y ait confusion, plus ou moins intentionnelle, entre la notion de "prévention" et celle de "dépistage". Qu'en pensez-vous ? »

En allant plus loin, nous pourrions imaginer celle-ci encore :

« Que pensez vous de la formule : "être bien soigné c'est recevoir des conseils pour ne pas tomber malade" ? Et pensez-vous qu'elle puisse faire l'objet d'une autre médecine, relevant, par exemple, d'une thérapeutique non officielle ? »

Aux représentants de la profession autorisée, restant probablement interloqués devant de telles questions, nous relirions alors paisiblement le texte intégral du Serment du Conseil de l'Ordre des médecins, communément dénommé *Serment d'Hippocrate*, afin de leur donner le temps de se ressaisir et de fourbir leurs arguments :

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité.

Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera.

Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés.

Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances.

Je ne prolongerai pas abusivement les agonies.

Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. »

Après la lecture de ce texte sublime, et tandis que la docte assemblée continuerait de rassembler ses idées, nous ajouterions une ou deux questions annexes et anodines telles que par exemple :

« Pensez-vous que le métier de médecin soit un métier comme les autres ? »

ou encore :

« Les principaux points du serment vous paraissent-ils toujours bien respectés, et notamment ?

- 1. préserver et promouvoir la santé*
- 2. ne pas prolonger abusivement les agonies*
- 3. ne pas être pas influencé par la soif du gain »*

Nous pourrions ensuite aborder ensuite l'épineux problème de la relation entre la profession médicale autorisée et

l'industrie pharmaceutique capitalistique, en posant ces quelques questions de simple bon sens :

« Sachant que, hormis les actes de chirurgie, les soins de la médecine officielle sont essentiellement constitués par des administrations de médicaments élaborés par l'industrie pharmaceutique, peut-on dire que la médecine officielle est dépendante, voire assujettie à l'industrie pharmaceutique ou que c'est plutôt l'inverse. Et dans quelle proportion ? »

Sans attendre la réponse, nous formulerions alors cette question subsidiaire, venant en écho au serment des médecins de ne pas se laisser influencer par la soif du gain :

« Pouvez-vous affirmer que l'industrie pharmaceutique ne fonctionne pas comme une activité commerciale ordinaire, et qu'elle est exempte de tout objectif lucratif ? »

Face à une hésitation probable de nos contradicteurs, nous réciterions alors les huit principes déontologiques du LEEM (affichés sur son site internet) :

- 1. La mission fondamentale des Entreprises du Médicament est d'œuvrer à la préservation et à l'amélioration de la santé des personnes et à la prévention des pathologies, dans le cadre d'une mission d'intérêt général de promotion de la santé individuelle et des populations.*
- 2. La santé et le bien-être de la personne sont au cœur des préoccupations des Entreprises du Médicament. Le patient est considéré comme une personne, usager responsable, et non comme un simple consommateur.*
- 3. Les activités des Entreprises du Médicament participent à la recherche de solutions de santé innovantes ou efficientes.*
- 4. Les Entreprises du Médicament développent des relations de confiance et un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes.*
- 5. Les Entreprises du Médicament mettent en œuvre les mesures adaptées à la prévention des risques et des conséquences éventuellement dommageables de leurs*

activités sur l'homme, l'animal et l'environnement.

6. *Les Entreprises du Médicament sont garantes de la justesse de la communication relative à leurs produits et à leurs activités.*
7. *Les Entreprises du Médicament entretiennent des relations confraternelles.*
8. *Les Entreprises du Médicament mettent en place les conditions permettant à tous leurs collaborateurs d'adhérer à l'ensemble de ces principes déontologiques.*

Mais laissons là ce jeu de rôle imaginaire dont la réalisation effective ne semble pas devoir être pour demain. Car chacun pourra constater dès maintenant, et à la simple lecture des *principes* (?) déontologiques de l'industrie pharmaceutique, que la question du profit financier est soigneusement éludé dans leur énoncé. Nous remarquerons également l'utilisation liminaire du fameux argument massue de *l'intérêt général* coupant court à tout débat.

De tels questionnements, malheureusement, sont très rarement abordés dans la communication dite *mainstream*, au prétexte probable qu'ils touchent à un tabou culturel que peu de commentateurs osent remettre en question. Cette communication se fonde par ailleurs sur l'axiome jugé indiscutable que nous sommes mieux soignés aujourd'hui qu'il y a cent ans .

Cette affirmation est, par ailleurs, réputée ne pas souffrir de contestation dans le cadre du débat public, même si certaines sectes adeptes des vertus salvatrices de la frugalité et de la sobriété volontaire, professent dans le désert médiatique que l'hyper consommation de la civilisation industrielle engendre des maladies de plus en plus sophistiquées dont l'homme des cavernes était épargné.

Le fait que le pouvoir en place n'ai même pas jugé nécessaire d'inclure le thème de la santé lors du *Grand Débat National* du printemps 2019, montre à quel point le

consensus sur la politique menée dans ce domaine est supposé ne pas devoir être mise en doute.

Car la doctrine officielle, c'est bien que la santé de l'*homo industrialis* s'améliore sans cesse, la preuve absolue et non contestable étant que l'espérance de vie est passée de 48 ans en 1900 à 84 ans en 2012, et cela en dépit des propos d'esprits tatillons et méprisables arguant que ces résultats arithmétiques sont redevables plus à l'acharnement thérapeutique de médocastres obsessionnels sur des individus en pleine décrépitude, qu'à la comptabilisation de jeunes vieillards maintenus en forme olympique.

Nous avons indiqué précédemment que la *sécurité* constituait la principale monnaie d'échange entre le Peuple et l'Etat, le premier consentant une quotité de soumissions proportionnelle à la quantité de garanties promises par le second.

Cette sécurité réclamée par le peuple en contrepartie de l'abandon de l'essentiel de sa liberté et de sa responsabilité individuelle, s'entend dans tous les secteurs de la vie en société, c'est à dire non pas seulement dans le domaine de la protection physique et patrimoniale des individus entre eux, mais également pour tout ce qui concerne la protection de chaque individu contre les aléas de la nature (maladie), les errements de l'activité économique (chômage), les tracas de la condition humaine (aide sociale), et même contre l'inéluctabilité de l'affaiblissement physique (retraite).

Ces quatre piliers maîtres de l'édifice protecteur que sont la santé, la retraite, le chômage et l'aide sociale, classés ainsi dans leur ordre d'importance, paraissent, aux yeux du grand public actuel, ancrés depuis l'origine des hommes, alors qu'en réalité, le plus ancien date de moins de soixante ans. En France, la *protection santé*, en effet, ne fut instituée qu'en 1945, après que le Conseil National de la Résistance eut inscrit à son programme « *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens*

d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Mais revenons au centre de notre propos qui est d'évaluer les résultats constatables aujourd'hui, mais aussi les conséquences prévisibles à plus ou moins long terme, de la politique de santé de la société industrielle capitaliste croissanciste mise en place depuis le milieu du dix neuvième siècle.

Nous disons bien « *la* » politique de santé et pas « *les* » politiques de santé puisque chacun peut constater l'alignement de toutes les nations sur un modèle unique dominant, hormis quelques variantes locales de détails observées ici ou là.

Le traitement mondial de la crise actuelle de la Covid-19 nous en donne d'ailleurs un exemple frappant, si nous nous considérons l'adhésion universelle à l'idée du traitement médicamenteux comme étant la *seule* solution (en l'espèce un produit chimique de synthèse dénommé vaccin) et démontre donc bien l'unicité de la stratégie de santé de l'ensemble des peuplades d'*homos industrialis*.

Mais pour pouvoir évaluer cette politique de santé de la société croissanciste, et cela est bien au centre de notre propos, nous devons disposer d'outils de mesure fiables et, surtout, signifiants.

Qu'est-ce qu'un outil de mesure de la santé humaine ? Quels sont ceux que nous propose la société industrielle ? Sont-ils fiables ? Sont-ils signifiants ? Y en existe-t-il d'autres qui ne seraient pas proposés ? En existe-t-il certains qui soient rejetés, décriés ou pourquoi pas calomniés ? Voici toute une série de questions très intéressantes que nous allons nous efforcer de débroussailler.

Mais auparavant, nous devons traiter d'un point préalable : « *Avons-nous le droit de nous poser de telles questions ?* » Droit,

au sens juridique du terme, mais également au sens pénal.

Cette interrogation n'est pas anodine, ni provocatrice dans la mesure où une tendance existe actuellement dans de nombreux pays développés (c'est à dire en pointe de la croissance) à légiférer sur l'information en général, et scientifique en particulier, à interdire la diffusion d'une information ou d'un raisonnement qui n'aurait pas été validé en amont par un organisme certificateur, et ceci dans le but avoué de permettre au grand public de forger ses opinions profondes et personnelles à partir de sources contrôlées.

Cette tendance se concrétise déjà par des actions précises comme par exemple la loi contre la manipulation de l'information, dite *loi fake news* ou *loi infox*, adoptée en France le 22 décembre 2018, suivie par des dispositions similaires prises dans d'autres pays développés comme l'Allemagne ou Singapour et permettant notamment de signaler, ou même de supprimer, toute une catégorie de publications sur les réseaux sociaux.

Nous pourrions citer également l'outil *Decodex*, élaboré par la presse subventionnée, et qui délivre des *certificats de fiabilité* plus ou moins élevés aux publications écrites ou audiovisuelles circulant dans les différents médias de communication.

C'est ainsi qu'en nous posant simplement la question de savoir si les outils de mesure de la bonne santé physique des humains habitant la planète sont pertinents nous devons prendre garde à ne pas nous mettre dans le champ d'application de cette loi du 22 décembre 2018. Car ces outils de mesure, et notamment celui de l'indice d'*espérance de vie* ne semblent pas pouvoir être contesté en toute liberté de pensée et d'opinion sans que cette contestation ne puisse risquer d'être assimilée juridiquement à une manipulation de l'information. Dont acte !

Santé et espérance de vie

L'indice officiel d'espérance de vie était, pour la France, de 84 ans en 2012, de 48 ans en 1900, et il est généralement estimé, en l'absence toutefois de données fiables, avoir été de 35 ans en 1750. Nous observerons, par ailleurs, qu'il est la *seul* indicateur validant la politique sanitaire, et, en tout cas, le seul mis en avant par les pouvoirs publics pour évaluer l'état de santé global des citoyens.

Or, l'utilisation et le mode de calcul de cet indice appellent plusieurs remarques. La première sera d'ordre statistique, dans le sens où la représentation graphique de l'évolution de l'indice d'espérance de vie en fonction du temps depuis l'âge néolithique fait apparaître une très grande similitude avec les courbes que nous avons déjà étudiées représentant, elles, l'évolution de la prédation des ressources naturelles finies, du montant du PIB et de la quantité de population, sous la forme d'une quasi linéarité de leur tracé en abscisse jusqu'en 1850, suivi d'un cabrage asymptotique sur l'axe des ordonnées à partir de cette date conventionnellement choisie comme marquant le début de la société industrielle croissanciste.

Cette première remarque tendrait à accréditer l'idée que la croissance s'accompagne mécaniquement d'une augmentation de l'espérance de vie, et donc, par induction de raisonnement, contribue, dans le même temps, à améliorer la santé de l'espèce humaine.

Cette conclusion hâtive doit, dans un premier temps, être modérée, et même, comme nous le verrons dans un deuxième temps, en partie contredite.

Un premier ajustement doit être opéré relativement aux facteurs qui déterminent l'augmentation de l'espérance de vie, dont notamment une bonne hygiène corporelle et domestique, une alimentation quantitativement et qualitativement équilibrée, des conditions satisfaisantes de logement et de travail (surtout au niveau de la pénibilité),

sans oublier une minimalisation du stress dans la vie courante de l'individu.

Nous constaterons que tous ces facteurs favorisant une augmentation de l'espérance de vie ne doivent objectivement rien aux évolutions de la médecine, mais la version officielle est toute autre puisque ce sont, au contraire, les progrès de la médecine curative qui tiennent lieu d'argument principal pour expliquer l'augmentation de l'espérance de vie. C'est ainsi que tous les exégètes de la médecine moderne s'accordent à dire qu'ils ont, pratiquement à eux seuls, contribué à multiplier par deux cet indice depuis 1910, date après laquelle les premiers facteurs précités n'ont contribué que pour une part minoritaire à l'accroissement de la durée de vie de l'homo industrialis. Cette affirmation n'est certes guère contestable sur le plan des chiffres, mais elle ouvre un débat de fond sur l'identification de la notion de *durée de vie* avec celle de *santé*.

Avant d'engager ce débat il paraît intéressant de résumer d'un point de vue purement factuel (donc à priori non contestable) l'évolution de l'espérance de vie depuis ces trois derniers siècles, en prenant les chiffres de la France :

1. Aux alentours des années 1750 l'espérance de vie était de 35 ans pour une population de 24 millions d'homos pré-industrialis
2. Aux alentours des années 1900 l'espérance de vie était de 48 ans pour une population de 40 millions d'homos en cours d'industrialisation, le gain de 13 ans de l'indice pouvant être attribué essentiellement à l'amélioration des facteurs sociétaux (hygiène, alimentation, travail, logement, stress)
3. En 2017, l'espérance de vie était de 83 ans pour une population de 66,5 millions d'homos industrialis, le gain de 35 ans par rapport à 1900 devant être majoritairement attribué à l'action de la médecine

4. Pour mémoire, il convient d'indiquer que, depuis 2017, les chiffres montrent un tassement, voire un léger recul de l'espérance de vie

Il ressort de ces données chiffrées un point majeur : c'est qu'il est important de bien distinguer ce qui relève de la médecine et ce qui relève des facteurs sociétaux, en tant qu'éléments constitutifs de l'augmentation de l'espérance de vie.

Cette distinction causale, nous conduit à une autre distinction, celle-ci de nature *essentielle*, à savoir distinguer ce qui relève consubstantiellement de la croissance industrielle et ce qui pourrait ne pas en relever. Elle peut nous conduire également à nous poser les deux questions suivantes :

1. Pouvons-nous imaginer qu'une société soit en capacité d'améliorer l'hygiène, l'alimentation, les conditions de travail, le logement et le stress de sa population sans passer par une forte croissance industrielle ? *La réponse est naturellement oui.*
2. Pouvons-nous imaginer qu'une société soit en capacité de développer une médecine à haute technologie médicamenteuse sans passer par une forte croissance industrielle ? *La réponse est naturellement non.*

Ces deux questions/réponses pourraient faire l'objet d'une réflexion fondamentale dans la perspective de l'instauration d'une société de l'après croissance (que cette *après-croissance* soit d'ailleurs volontaire ou subie), mais nous nous en tiendrons aujourd'hui, et pour rester centrés sur l'objet de notre étude, à la constatation objective que la communication officielle de la société industrielle croissanciste assimile le *facteur santé* au seul *facteur médecine* (et plus précisément médecine médicamenteuse), et qu'elle est, en cela approuvée par l'immense majorité des masses populaires.

Il en résulte que la formule : « être en bonne santé c'est se soigner en absorbant des médicaments », ne semble pas devoir être contredite par aucun zélateur de la société industrielle. Cette formule pourrait même être élargie de façon plus systémique ainsi : « être en bonne santé c'est vivre dans une société en croissance », ce qui paraîtrait logique puisque nous avons vu précédemment (voir chapitre « l'impasse comptable ») que, dans l'esprit des gestionnaires oligocratiques, la croissance d'une société est synonyme de sa bonne santé.

Santé et PIB

Nous avons tout à l'heure établi un parallèle entre les deux indicateurs que sont l'*espérance de vie* et le *PIB* en faisant simplement remarquer que leurs représentations graphiques sur un repère orthogonal présentent, toutes deux, une inflexion croissante homothétique.

Ce parallèle visuel peut naturellement être élargi au *contenu signifiant* de cet indice de l'espérance de vie qui, tout comme le *PIB*, ne mesure qu'un élément du problème.

De la même façon que nous avons montré dans le chapitre sur l'impasse comptable sous titré *le mirage du PIB*, que le *PIB* ne rendait pas compte de la bonne santé de l'économie (contrairement à ce qu'affirme l'INSEE dans son livret « A quoi sert le PIB ? »), nous sommes ici amenés à suggérer que l'indicateur de l'espérance de vie pourrait possiblement *ne pas rendre pas compte correctement de la bonne santé* de l'homo industrialis.

Le fait avéré, et déjà explicité précédemment, que la politique de santé de la société industrielle croissanciste néglige les *thérapies préventives* (au sens d'éviter de tomber malade, et non pas de détecter précocement les premiers signes d'une maladie naissante, rappelons-le encore une fois !), constitue déjà un premier élément de preuve de cette

erreur puisqu'il témoigne de la croyance en une corrélation définitive entre *bonne santé* et *prise de médicaments curatifs*, (ces derniers devant être toutefois exclusivement élaborés par la chimie de synthèse des laboratoires industriels).

Commençant toutefois à prendre conscience de cet inconvénient statistique par trop visible, les gestionnaires de santé ont tenté récemment de fabriquer un indice-leurre qu'ils ont dénommé : *espérance de vie en bonne santé*. Cet indicateur dont l'acronyme est EVBS (en anglais : *Healthy Life Years* ou *HLY*), a été annoncé comme devant mesurer *le nombre moyen d'années de bonne santé que l'on peut espérer vivre au sein de l'indicateur strict de l'espérance de vie (EV) dans les conditions médicales, sociales et sanitaires du moment*.

L'objectif de ce nouvel indice était officiellement d'introduire un élément qualitatif dans une donnée d'évaluation purement quantitative, mais visait en fait à masquer la réalité du résultat de l'équation mesurée, de la même façon que le PIB masque la réalité du déficit comptable de la société industrielle.

L'exercice se révéla toutefois plus difficile que pour le PIB car les gestionnaires de santé, ne parvenant pas à écrire une définition intelligible de leur EVBS, en effet qui peut comprendre ce que veut dire : « *le nombre moyen d'années de bonne santé que l'on peut espérer vivre au sein de l'indicateur strict de l'espérance de vie (EV) dans les conditions médicales, sociales et sanitaires du moment* » ? Personne naturellement, et pas même les rédacteurs de ce charabia.

C'est pourquoi, les gestionnaires de santé ont, peu de temps après, tenté de simplifier le problème en sortant un nouvel indicateur dénommé, cette fois, *espérance de vie sans incapacité (EVS)*, obtenant même sa recommandation officielle de la part de l'Union Européenne.

Bien qu'étant sensiblement plus clair, la valeur de cet indicateur reste néanmoins dépendant de la fiabilité statistique des données médicales définissant l'incapacité

(handicap physique ou mental, réversible ou non, selon les cas).

Par ailleurs l'ESVI, est à géométrie variable puisqu'on parle tantôt d'EVSI à la naissance et tantôt d'EVSI à 65 ans, ou même d'EVSI à 80 ans (le fameux quatrième âge). Cet indice fait partie de ce qu'on dénomme les indicateurs de deuxième génération regroupés dans la famille des *espérances de santé*, et plus précisément des *espérances de vie sans incapacité* (permanentes ou temporaires, c'est-à-dire *sans être limitée dans ses activités quotidiennes*).

Toutes ces approximations témoignent à l'évidence du profond désarroi des gestionnaires de santé devant la difficulté qu'ils rencontrent pour masquer aux yeux du grand public l'aveuglante réalité qui est celle-ci : *l'homo industrialis est un grand malade qui ne doit sa survie qu'à la prise de médicaments de plus en plus sophistiqués*.

Une autre image, assez fidèle, serait de représenter l'homme moderne comme un boiteux ne pouvant se déplacer qu'à l'aide de sa béquille chimique.

Dès lors deux questions se posent :

1. La première est d'ordre anthropologique : quel est l'avenir à moyen terme du système de santé tel qu'il est conçu dans le cadre de la société industrielle, ou posé plus simplement : comment se portera l'homme dans un futur proche ?
2. La seconde est d'ordre éthique et nous ramène comme un balancier à notre point de départ : qu'est ce que la santé ? Qu'est-ce qu'une bonne santé ?

Concernant la première question, les chiffres de l'EVBS, rectifiée EVSI indiquent l'âge de 63 ans en 2017 au sein de l'Union européenne, ce qui abaisse de la bagatelle de 20 ans les chiffres de l'EV stricte et nous ramène aux chiffres de l'EV de 1950, c'est à dire d'il y a 70 ans.

Reste cependant à savoir, ensuite, ce qui est considéré dans

la collecte des données amenant à ces résultats, comme relevant de l'incapacité, définie en tant qu'*état d'un individu qui est limité dans ses activités quotidiennes*.

En pratique, cette limitation est mesurée uniquement sur le plan physique et ne prend pas en compte la dépendance quotidienne aux médicaments, qui, comme nous l'avons vu plus haut concerne pas moins d'un tiers de la population, ce qui ramènerait du même coup l'espérance de vie en bonne santé à son niveau du début de la civilisation industrielle et peut être même bien avant, pour peu que nous prenions la peine d'affiner le calcul.

Cette réalité est déjà significative d'un constat d'échec cuisant de la société industrielle croissanciste, d'un point de vue purement statistique, pour améliorer la santé de ses ressortissants et, dans l'hypothèse hautement probable d'une continuation et intensification de cette politique de santé, préfigure d'un abaissement pérenne de ce résultat sans espoir d'inversion de tendance. Cette situation ressemble déjà de très près à celle d'une impasse.

Concernant la deuxième question, qui est de savoir ce qu'est, finalement, une *bonne santé*, nous ne pouvons que nous référer à la définition déjà citée de l'OMS : *être en bonne santé signifie qu'on n'est pas porteur d'une maladie*, ainsi qu'à une autre étude datant de 2015 de l'Observatoire sociétal du médicament (menée par le LEEM), dans laquelle nous lisons que 2% seulement de la population ne prend jamais de médicament, c'est à dire, au sens littéral du terme *est en bonne santé*. Ce chiffre se passe de commentaires.

Si nous reportons ces 2% à la totalité de la population française actuelle, nous obtenons le chiffre dérisoire de 1,2 millions de français *en bonne santé au sens strict du terme*, c'est à dire basé sur la définition de l'OMS.

Ce chiffre doit être rapproché du chiffre de 35 millions de français de l'année 1850 qui n'absorbaient aucun médicament chimique de synthèse et qui, de ce fait,

pourraient être considérés, eux aussi, comme étant en bonne santé.

En poussant encore un peu plus le raisonnement, nous pourrions même considérer qu'à cette époque tout individu qui était en vie, était en bonne santé et que, de ce point de vue, le système de santé de la société industrielle obtient des résultats 30 fois moins bons que le système antérieur.

En remontant encore plus loin dans le temps, nous pourrions également nous demander comment pourrait être notée la santé des gens du Moyen Age, ou plus loin encore de l'Antiquité, voire de l'homme de Néandertal.

A ce propos de récentes études ont montré que l'estimation à 35 ans de l'espérance de vie au Moyen Age, était largement discutable. Notamment, une étude basée sur des ossements datant d'entre 475 et 625 a révélé que certains d'entre eux auraient pu appartenir à des personnes dont l'âge dépassait largement ces 35 ans. De fait, la croyance largement répandue aujourd'hui selon laquelle vivre jusqu'à 35 ans au Moyen Age aurait constitué une chance inouïe, n'a rien à voir avec la réalité.

C'est ainsi que nous pouvons très bien considérer que l'âge moyen de décès de tous ceux qui survivaient à la mortalité infantile, (principal facteur statistique), qui mangeaient à leur faim et étaient correctement logés (deuxième facteur statistique) se situait aux alentours de 70 ans, et sans l'aide de la pharmacopée moderne. Ce qui nous rapproche singulièrement des chiffres actuels de la fameuse EVBS ou EVSI.

Ceci étant posé, nous ne pouvons omettre, dans cette étude de l'incidence de la croissance industrielle sur la santé humaine, de parler des phénomènes épidémiques de la société moderne, en liaison notamment avec la récente actualité de la Covid-19.

Vers une troisième transition épidémiologique

Dans un texte publié en juillet 2020 sur le site *Médecines et Sciences* de l'Inserm, sous licence creative commons et assorti d'une déclaration de l'auteur certifiant sur l'honneur *n'avoir aucun lien d'intérêt concernant les données publiées dans cet article*, le professeur Patrice Debré de l'Académie nationale de médecine, et du Département d'immunologie à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, nous éclaire remarquablement sur plusieurs points en relation avec notre étude.

En premier lieu, il confirme une information qu'un esprit profane mais suffisamment ouvert et éclairé pouvait pressentir, celle que *« l'apparition des épidémies date du Néolithique. Celles-ci ont accompagné l'avènement des sociétés sédentaires, l'apparition de l'agriculture et de la domestication des animaux, puis de la concentration de ces sociétés dans des villes. Ce passage à un nouvel espace socioculturel de l'humanité est appelé première transition épidémiologique »*.

Cette première affirmation d'un scientifique incontestable nous amène à deux conclusions importantes :

1. Les homos sapiens du pré-néolithique connaissaient très peu les microbes, ce qui lie indubitablement la maladie à l'abandon du mode de vie chasseur pêcheur cueilleur et renforce du même coup l'idée de l'âge d'or de cette période pré-néolithique.
2. Il existe une forte probabilité de proportionnalité entre l'augmentation de la croissance industrielle et celle de la multiplication du microbisme, donc, dit autrement, d'une dégradation de la santé humaine directement liée au développement de la croissance.

La deuxième information importante que nous apporte cet article est que ce qu'il est convenu d'appeler la *seconde transition épidémiologique*, apparue à la fin du XIXe siècle avec les progrès de la médecine et de l'alimentation, la

multiplication des vaccins puis la découverte des antibiotiques, a certes fait reculer de manière spectaculaire le taux de mortalité dans les pays industrialisés, mais qu'elle s'est malheureusement accompagnée de l'émergence de nouvelles maladies infectieuses, telles le sida, la légionellose, et de la ré-émergence de maladies que l'on croyait sous contrôle, et avec (nous y voilà !) l'apparition des épidémies à coronavirus, sans parler naturellement de maladies non infectieuses comme le cancer.

C'est ainsi que nous sommes manifestement entrés au cours des quarante dernières années du XXe siècle et en ce début de XXIe siècle dans une nouvelle transition que nous pouvons probablement dénommer *troisième transition épidémiologique* favorisée par de nouveaux facteurs épidémiques indubitablement liés à la mondialisation, à la densité des populations, notamment urbaines, à la pratique de l'élevage industriel facilitant la recombinaison entre virus animaux et humains et au mode de vie en général, c'est à dire, pour faire court, une *troisième transition épidémiologique* directement liée à l'intensification de la croissance industrielle.

Plus grave encore, cet article pointe l'effet secondaire de la systématisation des méthodes antiseptiques entraînant de fait la sélection de microbes de plus en plus résistants.

Ce phénomène alarmant, déjà constaté par les pionniers de l'antibiothérapie, dont *Alexander Fleming* en personne, conduit à l'utilisation de cocktails de plus en plus complexes à base de plusieurs antibiotiques pour venir à bout des microbes les plus tenaces, sans pouvoir toutefois empêcher la survenue de nouvelles résistances.

L'un des exemples les plus dramatiques, cité dans cet article, est celui de la tuberculose, dont les premières résistances ont été constatées aux États-Unis à partir de 1985, et à propos desquelles en 2018, l'OMS évaluait à 10 millions le nombre de nouveaux cas, dont 484.000

présentant une résistance à la *rifampicine*, l'antibiotique de première intention, et parmi lesquels 78 % étaient des cas de tuberculose multirésistante.

Cette réalité inquiétante est déjà perçue par le grand public ainsi que nous l'avons déjà indiqué tout à l'heure en citant cette étude du LEEM qui fait état de nouvelles *peurs populaires* relatives à la santé comme le fait de contracter une maladie nouvelle contre laquelle on ne sait pas lutter, ou d'être victime d'une infection contre laquelle les antibiotiques ont cessé d'être efficaces

Le professeur Debré conclut son article en affirmant la nécessité de développer ce qu'il nomme une *culture du risque* en matière de santé, que nous traduirons plus explicitement en *culture de la peur du microbe*, notion qui sera plus largement étudiée dans le cadre d'un prochain chapitre consacré à *l'impasse culturelle*.

La croissance, ennemie de la santé

Toutes ces considérations nous amènent à la conclusion évidente que l'indice de développement la société industrielle croissanciste est inversement proportionnel à l'indice de bonne santé, pris au sens de capacité d'auto-résistance à la maladie, de l'*homo industrialis* et qu'il peut être représenté en terme mathématique par l'équation :

$$\Delta PIB = 1/\Delta SANTE.$$

Mais à cette équation, qui ne rend compte que de l'effet proportionnellement néfaste de l'augmentation de l'indice de croissance de la société industrielle sur la capacité d'auto-résistance à la maladie de l'homme, nous devons associer une autre équation qui établit, elle, une relation dans les mêmes proportions inverses entre le développement de la politique de santé de la société industrielle, à savoir son option curato-centrée, et, toujours, cette capacité d'auto-résistance à la maladie, qui constitue

objectivement le seul indice de bonne santé de l'espèce, d'ailleurs validé par la définition même de l'OMS, pouvant être représenté en terme mathématique par l'équation :

$$\Delta POLITIQUE \text{ CROISSANCISTE} = 1/\Delta SANTE$$

cette équation venant naturellement s'associer à la précédente pour former un système cumulatif particulièrement inquiétant.

De même que nous avons indiqué précédemment (cf. chapitre *l'Impasse comptable*) que seule la présentation des résultats de l'économie en comptabilité de stock (au lieu celle en comptabilité de flux) était pertinente et signifiante, nous pouvons considérer que les indices EV, ou EVBS, ou même EVSI ne sauraient rendre compte de la bonne santé d'une population, au contraire d'un indice unique, simple et clair (que nous avons déjà commencé à suggérer plus haut) pouvant être énoncé comme celui de la *proportion de la population n'ayant pas recours à la pharmacopée médicamenteuse chimique durant sa période de vie*.

Or, nous avons vu que cette proportion ne dépassait pas actuellement 2% de la population totale d'après les études officielles réalisées par les gestionnaires de santé alors qu'elle était de 100% par définition avant l'avènement de la civilisation industrielle. Cette chute vertigineuse en moins de 200 ans dénote une dégradation générale de l'équilibre biologique de l'espèce concomitamment et consubstantiellement au développement de la société croissanciste.

C'est ainsi que nous nous rendons compte que la croissance économique entraîne irrémédiablement l'humanité dans une spirale mortifère qui, chaque jour, rend l'individu un peu plus fragile et, en même temps, un peu plus dépendant de son addiction médicamenteuse.

Cette double peine, que la communication des gestionnaires de santé croissancistes tente de masquer aux

yeux du grand public par la production d'indices trompeurs, sanctionne en réalité et sans appel, une société qui a commis l'un des pires délits qu'on puisse imaginer envers ses propres sujets.

Ce pire délit a été celui d'amoindrir les capacités physiques des individus au point de transformer les forts en frêles et les robustes en fragiles.

Ce pire délit a été celui de diversifier les sources de microbes et les causes des maladies.

Ce pire délit a été celui de n'avoir pas su apporter une réponse autre que médicamenteuse à toutes ces maladies nouvelles, avec la circonstance aggravante d'être dans l'incapacité absolue de garantir une durabilité du dispositif industriel de fabrication pharmaceutique, puisque que ce dernier est totalement dépendant de la pérennité de la croissance économique.

Cette société-là, aujourd'hui, doit être mise en accusation au motif que l'accumulation de ses mauvais choix, guidés par la mire absolue de la sacro-sainte croissance et du dieu-profit, ont manifestement engagé l'humanité dans une *impasse sanitaire*.

A l'inverse, une *bonne voie sanitaire* eut été de faire coïncider la croissance économique avec une croissance de la robustesse de l'individu et une augmentation de son immunité aux microbes, virus et maladies en tous genres.

C'eut été pourtant été la moindre des choses que les gestionnaires croissancistes, dont l'incommensurable orgueil de toute puissance dans le domaine des avancées physiologiques est exposé chaque jour dans le champ médiatique, soient parvenus à rendre l'homme imperméable à la maladie afin que la seule cause de sa fin de vie soit le seul phénomène naturel de vieillissement, à défaut (et nous le leur pardonnerions volontiers) d'avoir su le rendre immortel ou simplement augmenté, voire trans-

humain.

Dans notre humilité de petites gens, nous aurions simplement souhaité que les experts croissancistes nous offrent cette toute petite chose qui se dénomme *l'accession à l'immunité pour tous*. Nous disons *toute petite chose* parce que, comparée au catalogue interminable des promesses scientifiques les plus extravagantes qui nous sont faites par les hauts dignitaires de l'expertocratie médicale, cette exigence apparaît, somme toute et au final, comme une simple peccadille.

Mais encore faudrait-il que cette *immunité universelle contre la maladie*, sollicitée auprès de nos maîtres en tant que de résultat positif de la politique sanitaire de la société croissanciste, puisse être acquise sans avoir recours à des moyens dépendants de la croissance elle-même, et qui, du fait de leur contingence, pourraient ne plus être disponibles dans le cadre d'une société ne pouvant plus, ou ne voulant plus, être en croissance.

Car la croissance nous mène tout droit à la situation d'une humanité totalement *médica-menta-lisée* dans laquelle nous serions tous mis sous traitement dès le premier jour de notre naissance. Outre son caractère discutable du simple point de vue de l'éthique, cette option très probable présente un risque mortel dans la perspective (tout aussi probable) d'une privation progressive (= déclin), ou subite (= effondrement), de nos moyens de production industriels.

Qu'advierait-il dès lors de notre précieuse santé, si la capacité de production industrielle de l'industrie médicamenteuse venait à décliner ? Quelle serait l'incidence sur les chiffres statistiques de l'espérance de vie ? Mieux vaut se contenter de poser la question que de tenter d'y répondre.

Malheureusement, cette *bonne voie sanitaire* que nous venons d'évoquer n'est qu'un rêve.

Et il est probable que nous ne pourrions même pas dire à nos enfants et à nos petits enfants : « *Vous voyez, la croissance qui s'achève aujourd'hui, nous a au moins apporté une meilleure santé, une meilleure résistance à la maladie en toute circonstance, elle a également permis de renforcer notre immunité naturelle sans que nous soyons dépendant d'aucun agent externe* ».

Nous ne pourrions malheureusement pas leur dire cela, puisque, c'est tout le contraire qui sera passé, et cela, sans que nous ayons pu entrevoir lucidement la manière d'y changer quoi que ce soit.

5. L'impasse alimentaire

Dans le chapitre précédent nous avons indiqué que la santé était classée tout juste derrière les besoins fondamentaux physiologiques de l'homme que sont la respiration, le sommeil (besoins dits organiques) et l'alimentation (besoin dit non organique).

C'est donc bien d'alimentation humaine que nous allons parler maintenant, en tant que besoin essentiel et premier de l'homme en tant que besoin non organique. Qu'il soit *homo erectus*, devenu *homo sapiens* ou désormais *homo industrialis*, rien n'y fait et rien n'y change, l'alimentation reste bien toujours son besoin premier non organique et, accessoirement, facteur irrémédiablement létal en cas de carence prolongée.

Cette dépendance incontournable de l'homme vis à vis de l'alimentation, et plus fondamentalement vis à vis de l'eau, s'oppose notamment à l'incommensurable orgueil de certains thuriféraires de la société industrielle croissanciste qui pensent que l'homme est devenu plus puissant que la Nature et même que sa propre nature.

Ce *péché d'orgueil* les amène à se heurter de front à cette limite bio-naturelle infranchissable, à devoir tempérer quelque peu, pour l'instant, leur rêve fou d'homme augmenté ou trans-humain qui, à l'issue de manipulations génétiques de plus en plus avancées, pourrait, pourquoi pas, viser à s'exonérer de cette contrainte triviale.

Mais ce rêve d'un homme libéré de la contrainte alimentaire que caressent certains *esprits sur-scientifiques* ne fait pas l'affaire de tous les promoteurs de la société industrielle croissanciste, dont la majorité, bien entendu, voient plutôt dans cette contingence, la possibilité d'une source inépuisable de profits.

Car avant d'être une activité marchande, presque comme

les autres, l'alimentation a été d'abord une activité naturelle, au sens écologique du terme, c'est à dire liée aux lieux et conditions d'existences des êtres vivants et aux rapport qu'ils établissent avec leur environnement.

Cette première considération nous amène à deux hypothèses préalables, exposées d'ailleurs en forme d'évidences.

La première est que l'homme, du point de vue de son besoin d'alimentation, n'est qu'*un animal comme un autre*.

La seconde est que l'acte alimentaire constitue un *rapport à l'environnement*, et sans aucun doute le rapport le plus fondamental qui, par ailleurs et rappelons-le, a été longtemps le *seul* rapport que l'homme ait *entretenu* avec son environnement, avec la Nature, avec sa *mère nature*.

Cette fonction alimentaire exclusivement naturo-centrée, de type *chasseur pêcheur cueilleur*, s'est exercée pendant une très longue période, puisque, même si nous nous limitons à l'homme en tant qu'homo sapiens, ce mode alimentaire a perduré environ 300.000 ans.

Ce n'est que depuis 10.000 ans à peine (date de la révolution néolithique), qu'homo sapiens a commencé non plus *entretenir*, mais à *établir*, de nouveaux types de rapports avec son environnement autres que ceux relevant du seul geste de prédation alimentaire.

Nous rappellerons également que cette période de 300.000 ans pourrait être allongée à 2 ou 3 millions d'années pour peu que nous convenions d'étudier le fait alimentaire de genre homo dans son ensemble.

Ceci étant posé, il paraît intéressant de rapprocher, ou plutôt d'inclure, le besoin alimentaire au sein du besoin plus global de sécurité, dans lequel s'inscrit également la santé que nous avons étudié dans le précédent chapitre.

Ce *facteur sécurité*, associé au *facteur alimentation*, a notoirement guidé la trajectoire humaine depuis son aube

sans qu'il ait pu être tempéré par aucune des soi-disant avancées civilisationnelles.

Les trois transitions alimentaires

Depuis 75 ans, c'est à dire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (1945), une évolution, une révolution même, a installé l'idée que la sécurité alimentaire était durablement et définitivement acquise, au point qu'elle semble aujourd'hui ne plus jamais devoir être remise en question.

C'est ainsi que s'est solidement enraciné l'axiome de la *sécurité alimentaire durable*, que nous allons naturellement entreprendre de *démythifier* comme nous l'avons notamment déjà fait pour le PIB, ou pour la médecine médicamenteuse.

Cette soi-disant sécurité alimentaire présente deux aspects complémentaires, mais néanmoins distincts : un aspect qualitatif et un aspect quantitatif sur lesquels nous reviendrons plus loin. Sa mise en place progressive mais très rapide, que nous dénommerons *troisième transition agro-alimentaire*, a été précédée de deux autres transitions.

La première transition agro-alimentaire se situe durant la période néolithique, il y a environ 10.000 ans, et se caractérise par une sédentarisation de l'homo sapiens accompagnée d'un abandon progressif du mode alimentaire chasseur-pêcheur-cueilleur remplacé par un nouveau mode de vie basé sur la domestication de la nature végétale (l'agriculture) et de la nature animale (l'élevage).

La deuxième transition agro-alimentaire se situe aux environs de l'année 1850, date conventionnelle de début de la société industrielle à partir de laquelle de nouvelles méthodes issues des avancées technologiques de l'industrie sont appliquées, dans un premier temps à l'agriculture, puis peu de temps après, à l'élevage. Cette deuxième transition est

symbolisée par le début de la mécanisation agricole qui va faciliter le travail nécessaire aux différentes opérations culturales, d'une part, ainsi que par le commencement de l'emploi des engrais chimiques qui vont contribuer à augmenter de façon spectaculaire le volume des récoltes, d'autre part.

Cette deuxième étape importante dans l'évolution du mode de production de nos aliments révèle *deux faits sociétaux majeurs* plus ou moins interactifs entre eux :

Le premier fait sociétal est celui que nous nommerons *le point de non-retour alimentaire*, car à partir de cette date, en effet, nous pouvons affirmer sans exagération que l'homme coupe définitivement les ponts avec sa mère nourricière, la Nature, pour ne faire dépendre son alimentation « *que* » de la technologie issue de son cerveau. En effet, avant cette date, l'évolution des choses avait été, somme toute, relativement minime et un retour en arrière au mode alimentaire originel, bien que probablement compliqué, n'aurait toutefois pas semblé totalement impossible.

En effet, si nous nous reportons à nos fameuses trois courbes fondamentales (cf. *Préambule p.9-12*) : évolution de la prédation des ressources naturelles finies, évolution de la production de biens (dont, bien évidemment les produits alimentaires) et évolution de la démographie, nous pouvons constater qu'elles présentent toutes trois un sinus assez faible jusqu'en 1850, date à partir de laquelle elles se cabrent brusquement de façon asymptotique.

Et la première conséquence de cet emballement des indices, c'est naturellement le *dépassement de la biocapacité* naturelle alimentaire, c'est à dire le niveau moyen de production alimentaire naturelle d'un hectare global, concrétisé par la résultante objective que la quantité de population mondiale est désormais devenue trop importante pour être nourrie avec un système d'alimentation naturelle.

De ce point de vue, également, nous pouvons dire que, à

l'issue de cette *deuxième transition alimentaire*, l'homme a définitivement quitté le monde animal, et que cette rupture alimentaire est certainement la distinction la plus factuelle qui existe désormais entre les deux espèces.

Le deuxième fait sociétal issu de cette transition est *l'introduction de données d'économie politique dans le processus de l'alimentation humaine*, c'est à dire la prééminence absolue des notions de *rendement* et de *productivité*. Ces deux notions, traduites généralement en terme d'indices, sont naturellement complémentaires tout en étant néanmoins distinctes. Il n'empêche que leur confusion généralement admise dans l'esprit commun, entraîne de fâcheux contresens que nous allons nous efforcer de rectifier pour la bonne compréhension de la suite de notre propos.

En effet, en agriculture, le *rendement* mesure l'augmentation du volume d'une récolte, ou plus globalement d'une production (si nous incluons les produits animaux issus de l'élevage), alors que la *productivité* est un indice plus large, mesurant la quantité d'énergie totale (énergie mécanique, énergie humaine, et même énergie grise au sens où nous l'avons définie dans le chapitre sur l'Impasse physique) nécessaire à l'obtention d'une unité moyenne de production.

La confusion entre ces deux indicateurs vient en partie du fait que le terme de *productivité* possède en racine celui de *production*, alors que la mesure nette de la production est en réalité celle du rendement et que la mesure de la productivité est, en réalité, celle des moyens mis en œuvre pour obtenir le rendement.

Sur le fond, il est important de bien distinguer ces deux notions qui paraissent pourtant, à première vue, indissociablement liées dans le cas de l'agriculture industrielle. Ainsi nous pourrions penser que l'augmentation de la productivité vient automatiquement s'associer à l'augmentation des rendements pour abonder,

par cumul de ces deux facteurs, le fameux indice phare de la société capitaliste croissanciste : *la rentabilité*, ou pour parler encore plus clairement (nous y voilà, enfin!) : *l'obtention du profit maximum* pour les différents opérateurs économiques la filière.

En réalité ces deux facteurs pourraient se disjoindre, voire se contrecarrer, dans le cas d'une agriculture dont le modèle viendrait à tourner à vide, une agriculture arrivée *au bout du rouleau* et se rendant compte qu'elle est, en quelque sorte, engagée dans une impasse (!) et que, en dépit des gains de ses gains de *productivité*, c'est à dire en dépit du fait qu'elle parvienne à utiliser toujours moins d'énergie pour mettre en œuvre son processus de production, ses *rendements* viendraient quand même à plafonner, provoquant du même coup et par simple équation algébrique une baisse de cette même sacro-sainte *productivité*. Nous allons voir plus loin que cette hypothèse n'est pas une simple vue de l'esprit car les rendements actuels de l'agriculture industrielle sont déjà en train de plafonner.

Nous pourrions encore imaginer un autre cas de figure, dans lequel *l'augmentation du coût de l'énergie*, ou sa raréfaction, ou les deux facteurs cumulés, contribueraient à abaisser la productivité par un simple jeu d'écriture comptable sans pour autant influencer sur des rendements devenus irrémédiablement décroissants, le tout tirant naturellement la *rentabilité* vers le bas, voire tout simplement vers le fond.

Il apparaît donc que cette *deuxième transition agro-alimentaire*, qui a accompagné les débuts de la société industrielle et posé les fondements de l'agriculture moderne, a été dépassée par une accélération vertigineuse datant de la fin de la deuxième guerre mondiale, ouvrant ainsi la voie à une *troisième transition alimentaire* accompagnée, cette fois, de facteurs nouveaux liées à la stratégie géopolitique du capitalisme (par ailleurs en voie

de mutation vers un capitalisme mondial), et aboutissant finalement au concept flottant et équivoque, mais néanmoins largement vulgarisé, de la *mondialisation*.

Cette mondialisation de la production alimentaire s'est concrétisée par l'application stricte par *tous les agriculteurs de la planète* d'un cahier des charges unique établi par le capitalisme international.

Mais à la différence de ce qui s'était passé dans le secteur secondaire au moment de la révolution industrielle, où nous avons vu l'artisanat disparaître sous les coups de boutoir de l'industrie naissante, de nouveaux entrepreneurs prenant la place des anciens en les paupérisant ou, plus généralement, en les asservissant en tant qu'esclaves dociles par le salariat, le secteur primaire, lui, c'est à dire l'agriculture, a connu une évolution sensiblement différente due à sa spécificité et à son attachement au principe de la propriété foncière individuelle.

De plus, il ne s'agissait pas, en la matière, de créer artificiellement un secteur entièrement basé sur un nouveau concept (la prédation illimitée des ressources naturelles finies plus l'utilisation de la science), mais, au contraire, de *transformer* un secteur pré-existant, avec sa sociologie propre, afin qu'il intègre dans son *modus operandi* la prédation illimitée des ressources naturelles finies et l'utilisation de la science.

C'est ainsi que les agriculteurs se transformèrent progressivement, plus ou moins consciemment et plus ou moins à leur corps défendant, en chefs d'entreprise capitalistes, ce qui eut pour effet notamment de réduire considérablement leur nombre, puisque la mire de la rentabilité, premier stigmate de la capitalisation de l'agriculture, rendait inévitable la course à l'accroissement de la taille des exploitations. Tout le monde connaît la statistique française : 80% d'agriculteurs en 1800 devenus 5% en 2020. Ces chiffres se passent naturellement de tout

commentaire.

Toute la question est alors de savoir, ou de comprendre, la façon dont cette mutation s'est opérée et quels en ont été les moteurs et outils essentiels. Autrement dit, les agriculteurs ont-ils volontairement opté pour le mode d'exploitation industriels ? Y ont-ils été forcés ? Ou y ont-ils été incités ?

Avant d'analyser cette problématique, il convient, au préalable, de rappeler le contexte mondial ambiant de la fin de la deuxième guerre mondiale et à partir de l'année 1945. A cette époque, la planète était alors dominée par deux superpuissances, vainqueurs militaires : les Etats Unis et l'Union Soviétique qui se partagèrent le monde à la conférence Yalta en répartissant leur influence entre deux blocs hermétiquement clos et avec l'accord tacite de ne pas influencer la politique d'un bloc sur l'autre.

Chaque superpuissance avait donc les mains libres pour imposer, de façon plus ou moins coercitive, son système économique au sein de sa sphère d'influence respective, chacune devant être protégée militairement par un pacte de solidarité, l'OTAN d'un côté, le pacte de Varsovie de l'autre.

Dans le monde occidental, sécurisé militairement dès 1949 par l'OTAN, dont le bouclier nucléaire et les forces armées émanaient principalement des Etats-Unis, et sécurisé financièrement par les subsides du plan Marshall, émanant également des Etats Unis, le modèle américain allait tout naturellement s'imposer sans résistance aucune, et nous pouvons même dire, dans l'enthousiasme général.

A partir de cette date fatidique, le domaine de la production agricole allait donc s'industrialiser encore plus rapidement que l'artisanat ne l'avait été avant lui.

L'argument majeur invoqué par les différents pouvoirs publics pour justifier la mise en place cette agriculture industrielle, était alors de *mettre fin définitivement aux risques de famines* et d'accéder à l'*autosuffisance alimentaire*,

autrement dit installer durablement la *sécurité alimentaire*. Mais ce magnifique et spectaculaire élan avait surtout pour objectif d'abaisser la part du coût de la nourriture dans le budget des ménages afin de pouvoir libérer d'autant la part disponible pour tous les autres produits de consommation proposés au citoyen-consommateur par la société industrielle.

Dans cette période foisonnante de la reconstruction d'après guerre et de démarrage des *trente glorieuses*, rien ne devait freiner l'essor de la consommation, et surtout pas la vulgaire contrainte alimentaire qu'il fallait, coûte que coûte, réduire au minimum.

Car la consommation alimentaire n'était pas jugée suffisamment extensible pour nourrir (si l'on peut dire!) la croissance globale, dont l'essentiel dépendait de l'accroissement de la consommation des produits de l'industrie et, surtout, des innombrables services naissants.

D'un point de vue général et objectif, il est bien évident que la consommation alimentaire ne peut être sensiblement développée que grâce à un accroissement démographique, c'est une *première limite* arithmétique. Mais il est également bien évident qu'à population constante, la production agricole ne peut pas être développée non plus au delà d'une *deuxième limite* située, celle-ci, au delà du comblement des besoins essentiels.

Double limite donc, qui n'existe pas, ou tout au moins qui peut être repoussée très loin dans le cas des autres produits, dont l'extensibilité de la consommation n'a de limite, cette fois, que le budget financier disponible par tête de consommateur.

Pour les gestionnaires capitalistes croissancistes, et par l'intermédiaire des gouvernements complices qu'ils contrôlaient (et qu'ils contrôlent encore aujourd'hui naturellement), il était donc fondamental de faire en sorte que les produits alimentaires soient les moins chers

possibles, et ceci, afin que les consommateurs puissent disposer du maximum de leurs revenus pour acheter d'autres produits.

Posé ainsi, le montage présentait toutefois un point faible. En effet, si les denrées alimentaires devaient être abondantes et bon marché pour les raisons que nous avons indiquées, comment assurer une rentabilité à ceux qui allaient avoir la charge de les produire ?

Cette équation fut alors supposée devoir être résolue par le paramètre *augmentation des rendements* intimement associé lui-même, à celui d'*augmentation de la productivité*.

Et c'est donc ainsi qu'il fut décidé, à l'échelle de plusieurs continents, d'appliquer à l'agriculture le système d'exploitation industrielle, en ne craignant pas d'imposer, si nécessaire par la force de la loi, la métamorphose de toute une profession ainsi que l'abandon d'une logique professionnelle pourtant historiquement validée.

Par ailleurs, et d'un point de vue plus politique, cette *révolution agricole*, portée par la bureaucratie des états gestionnaires, ne peut pas être comparée à celle de l'industrie, qui, elle, a contrario, a été portée par le libéralisme et l'esprit d'entreprise individuelle.

Une autre différence importante réside dans le fait que, si le développement de l'industrie à la fin du dix neuvième siècle se matérialisa par la production de *biens nouveaux par un processus nouveau*, la révolution agricole, elle, se matérialisa à la fin du vingtième siècle par la production de *biens identiques par un processus nouveau*.

Le pouvoir politique fondateur de l'agriculture croissantiste

Si le passage au stade industriel de la production des biens de consommation fut un phénomène d'essence purement individuel que l'Etat, bien entendu, chercha rapidement à

encadrer et réglementer, le passage au stade industriel de la production des biens agricoles fut un phénomène entièrement piloté par l'Etat qui, par l'intermédiaire de son appareil technocratique (pour la mise en forme) et de son bras législatif (pour la mise en place), imposa et créa les conditions du changement, même si, comme nous l'avons indiqué, aucune voix ne vint s'élever au sein même de la profession concernée pour contester cette volonté.

De fait, dans cette affaire d'industrialisation de l'agriculture, les différents états gestionnaires n'ont joué qu'un rôle de mandataires du capitalisme global avec l'objectif grandiose et avoué de transformer un secteur traditionnellement libre, autonome et individualisé en une véritable machine humaine programmable et dédiée aux intérêts de la pétrochimie et de la grande distribution mondialisés.

Quelque soit le jugement que nous pouvons porter sur la situation actuelle de l'agriculture, il est important de bien avoir à l'esprit que c'est le *pouvoir politique*, et derrière lui, le capitalisme agro-alimentaire, qui détermine seul l'évolution des différentes composantes du secteur, que ce soit les conditions et le niveau de vie des agriculteurs, la qualité des aliments proposés au consommateur, leur traçabilité, leur prix et, d'une façon générale, toute l'information liée au domaine de l'alimentation.

L'abandon forcé de la polyculture-élevage au profit du mode monocultural intensif et productiviste, la soumission de toute une profession aux industriels amonts (fabricants de matériel, d'engrais et de produits phytosanitaires) et aux commerçants avals (grande distribution, import-export) est l'œuvre magistrale et exclusive du pouvoir politique croissanciste qui, grâce à un cocktail machiavélique de lois contraignantes et de primes incitatives, est parvenu à transformer, pour prendre l'exemple de l'Europe, l'exploitant agricole indépendant en un fonctionnaire zélé de la Politique Agricole Commune (PAC).

C'est ainsi que le revenu de l'agriculteur s'est éloigné progressivement de la logique entrepreneuriale pour se rapprocher de la logique salariale, voire du système de l'assistantat social.

Si nous prenons l'exemple français, nous constatons que le niveau moyen de subventionnement de l'agriculture (chiffres publiés par INSEE pour 2009) s'élève à 9,7 milliards d'euros (soit 2,5 milliards d'aides directes, 7,2 milliards d'aides découplées) pour un chiffre d'affaires global de 60,6 milliards (soit 16%).

Il est également intéressant de comparer le montant global de ces aides à la valeur ajoutée de l'agriculture (35 milliards), de constater qu'il en représente 27,7% du montant global, et donc d'en conclure que près du tiers du revenu des agriculteurs est constitué d'allocations publiques.

Nous pouvons donc affirmer que le métier d'exploitant agricole, qui, avant intrusion du pouvoir capitaliste croissanciste, consistait simplement à travailler la terre et élever du bétail (labourage et pâturage...) s'accompagne, après intrusion de l'objectif croissanciste, d'une activité non subsidiaire consacrée essentiellement au remplissage de formulaires administratifs et au pointage bancaire des virements du FEAGA (Fonds européen agricole de garantie).

Ce temps passé, relativement faible en quantité, s'avère néanmoins extrêmement rentable quant aux sommes générées, bénéficiant en tout cas d'un rapport gain/effort totalement hors de portée de celui résultant du temps passé aux champs.

Sans compter, que grâce à la petite merveille bureaucratique dénommée *découplage*, les aides compensatoires européennes sont, depuis 2006, versées en fonction d'une référence historique (moyenne des aides perçues entre 2000 et 2002), et non plus en fonction d'une

production à l'hectare.

Ceci revient à dire que chaque agriculteur touche le même montant de revenu quelles que soient les végétaux qu'il cultive sur ses parcelles, même s'il les laisse en jachère. La terminologie de ce système semi-fonctionnarisé s'est longtemps cherchée dans le maquis des dénominations (aides, primes, allocations, subventions, compensations, soutiens, rétributions, etc..) a enfin trouvé sa formule, en bonne cohérence avec le système plus global de déresponsabilisation de l'individu : celle du *droit à*.

En accord parfait avec le procédé magique de la société providence qui métamorphose les devoirs en droits, la *mission culturelle* du paysan a été remplacée par un *Droit à Paiement Unique (DPU)*, venant s'ajouter à la déjà longue liste des droits inaliénables de l'individu industrialisé tels le droit à la santé, à la retraite, au logement, au travail, aux voyages, à la consommation, à la mer, au ciel bleu et au bonheur.

En termes clairs, le principe du découplage signifie que l'exploitant agricole « *a-droit* » à une rente de l'Etat inconditionnelle, et proportionnelle au nombre d'hectares qu'il possède.

Au niveau structurel, le pouvoir étatique croissanciste appose également sa chape de plomb en contrôlant les transactions foncières par l'intermédiaire des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) et l'installation des jeunes agriculteurs par le système des DJA (Dotations aux jeunes agriculteurs).

Créées en 1960, les SAFER, par le jeu de leur droit de préemption sur toutes les transactions de propriétés rurales bâties ou non bâties, et de ré-affectation à la tête du client, font la loi sur tout le territoire et sous couvert de leur mission d'origine ayant pour objet d'éviter une concentration des exploitations chez les propriétaires les plus fortunés.

En bons fils du pouvoir capitaliste qui avance masqué, ces établissements disposent d'un statut juridique *sui generis*, découlant de la loi de 1960 et de la jurisprudence afférente, qui les placent à la frontière entre *droit public et droit privé*.

Juridiquement, ce sont des sociétés anonymes à caractère professionnel placées sous contrôle de l'État, et sans but lucratif (!). En réalité, leur mission consiste à contrôler que les acquisitions rurales soient bien effectuées par des candidats offrant toutes les garanties de mise en œuvre, ou de maintien d'un mode d'exploitation industriel, intensif et productiviste, nous y voilà !

Enfin, cet encadrement drastique est complété par l'octroi de primes d'installation conditionnées par un plan de développement répondant aux critères voulus par le pouvoir croissanciste ainsi que la possession d'un diplôme agricole de niveau IV ne pouvant, comme de bien entendu, être obtenu sans une approbation servile des théories de l'agriculture industrielle par l'étudiant qui le sollicite.

Au delà du jugement sur la validité de l'application forcée d'un modèle étatique sur un secteur d'activité historiquement géré de façon *libérale*, il importe surtout d'évaluer les résultats objectifs de cette main mise de l'Etat croissanciste (agissant en l'occurrence en tant que VRP de l'oligarchie capitaliste, rappelons-le) sur la production agricole.

La conséquence la plus aveuglante de cet asservissement est la dépendance absolue de l'agriculture à la filière capitalistique des hydrocarbures, situation qui serait sans doute toute autre si ce secteur avait gardé son autonomie.

Au contraire de la polyculture-élevage qui optimise le cycle naturel, fournit une fumure organique, pratique la rotation des cultures, l'assolement et minimise les besoins de mécanisation, la monoculture industrielle bouscule la nature, utilise des tonnes d'engrais, de fongicides et de pesticides chimiques (fabriqués à partir de gaz et de

pétrole), et a recours à des engins toujours plus puissants et gourmands en gas-oil pour remuer une terre toujours plus compacte et plus desséchée.

Cette *agriculture fossile*, en totale contradiction avec les vœux pieux de *durabilité* régulièrement distillés par la propagande croissanciste, n'a malheureusement (ou heureusement) aucun avenir tant sur le plan technique que sur le plan stratégique.

La faillite technique de l'agriculture croissanciste

Au plan technique, en effet, les méthodes intensives, maintenant généralisées depuis soixante ans sont en train de produire leurs effets dévastateurs sur la terre arable et les taux de fertilité de certains sols amorcent une régression qui ne peut que préfigurer d'une fuite en avant fatale illustrée par la formule suivante : *toujours plus* de puissance mécanique, *toujours plus* d'engrais chimiques, *toujours plus* de pesticides, pour *toujours moins* de rendement.

Car, en effet, alors qu'il faudra nourrir neuf milliards de personnes en 2050, voici qu'après des décennies de croissance continue, les rendements du blé, du riz et du maïs s'essouffent. Pire, ces trois piliers de l'alimentation mondiale déclinent dans certaines régions, faisant craindre une crise majeure.

De nombreuses études montrent que depuis le début du vingt et unième siècle, que ce soit pour le maïs (par ex. au Kansas, Etats-Unis), le blé (par ex. en Basse-Normandie, France) ou le riz (par ex. à Hokkaido, au Japon), le nombre de tonnes de céréales produites par hectare se tasse, voire commence à baisser.

Or la trilogie blé, riz, maïs représente 57 % des calories produites par l'agriculture mondiale et consommées directement sous forme de grains, farines, flocons, bouillies, pains, pâtes, couscous, galettes, etc., ou via l'alimentation

du bétail.

Au début des années 2000, personne n'avait prêté attention à ces mauvais indices mettant les récoltes médiocres sur le compte des aléas ancestraux du métier d'agriculteur.

Car la France céréalière, par exemple, baignait alors dans l'euphorie de quatre décennies de progrès triomphants. Les rendements du blé, qui végétaient à moins de 2,5 tonnes de grains par hectare dans les années 1950 avaient été portés à la fin des années 1990 à plus de 7 tonnes/hectare ! Cette révolution verte, construite à grands coups d'engrais chimiques, de pesticides, d'herbicides, d'irrigation, de mécanisation et de nouvelles techniques de sélection des semences, emportait tout sur son passage.

Mais les moissons décevantes ont continué de s'enchaîner et les statisticiens du ministère de l'Agriculture française ont alors commencé à se pencher sérieusement sur la question.

« En 2007, nous avons suffisamment de recul pour affirmer que la série en cours formait un plateau et que les rendements du blé commençaient à stagner », affirme François-Xavier Oury, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

« A un moment, on a même cru que les performances de cette céréale majeure étaient en train de chuter », témoigne encore, Christian Huyghe, directeur scientifique à l'Inra.

« Malgré le recours aux moyens les plus modernes, les cultivateurs français parviennent difficilement à rééditer certains rendements records atteints en 1984... », relève Philippe Gate, écophysiologiste à Arvalis-Institut du végétal.

Parallèlement à ces signaux inquiétants, nous devons considérer que 805 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit un habitant sur huit, et un enfant sur six. De plus, 2 milliards de personnes sont mal nutries et carencées en vitamines et minéraux élémentaires. Au total, la survie de 4,5 milliards de personnes dépend du trio

blé, riz, maïs dont plus de la moitié pour le seul blé. Or, cette dernière céréale, fondatrice de l'agriculture, se trouve aujourd'hui dans une situation alarmante car 37 % des surfaces cultivées affichent une stagnation des rendements, dont notamment la France, troisième exportateur mondial, qui voit les performances de son blé plafonner depuis environ 1995, sans aucun signe de redémarrage.

Ce constat est partagé par de nombreux pays européens : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Suède, Grande-Bretagne, et même l'Ukraine, ce fameux grenier à blé de l'Europe. En Afrique du Nord, où cette céréale apporte près de 50 % des calories aux populations, les cultures ne progressent plus.

Malgré d'intenses apports en engrais, l'Inde déplore 70 % de ses surfaces en panne. Certaines régions australiennes, comme le Queensland, voient même leurs rendements baisser. Les seuls acteurs majeurs en progression sont la Chine et les Etats-Unis, qui partent de très bas (moins de 3 tonnes/hectare de rendement moyen dans les grandes plaines contre 7 tonnes pour la France). Or, parallèlement à ces indices inquiétants, les experts anticipent une augmentation de 70 % de la demande en blé d'ici à 2050.

Face à cette panne des rendements de nature mondiale, l'INRA a multiplié, ces dernières années, les groupes de réflexion et les séminaires sur le sujet. Devant la persistance du problème, l'organisme public entend même monter un vaste programme de recherche.

Alors comment expliquer une telle panne ? Les cultures auraient-elles atteint leurs limites biologiques ? Notre modèle agricole serait-il à bout de souffle ?

Depuis quelques années, chaque nouvelle publication scientifique révèle un peu plus l'ampleur du phénomène : l'essoufflement des rendements du blé a gagné d'autres productions agricole, la Chine et Inde voient les performances de leurs innombrables rizières plafonner

tandis que le maïs montre des signes inquiétants en Asie, en Afrique, en Europe et dans une partie de la *Corn Belt*, aux Etats-Unis.

Selon Kenneth Cassman, professeur d'agronomie à l'université du Nebraska, « *au moins un tiers de la trilogie céréalière blé-riz-maïs provient désormais de pays en stagnation ou affichant un ralentissement marqué* ».

C'est donc par la voix de ces scientifiques reconnus, et pas par celle de prédicateurs fantaisistes, qu'une menace sur la sécurité alimentaire de la planète dès 2050 est ainsi exposée.

Le constat est d'autant plus alarmant que la plupart des terres fertiles sont déjà exploitées et il n'apparaît pas possible d'augmenter sensiblement la surface cultivable à l'échelle mondiale. Des organismes comme la FAO misent donc sur une augmentation continue et soutenue des rendements, croyance qui ressemble de très près à un combat perdu d'avance, alimenté par l'illusion d'une impossible croissance infinie.

Deepak Ray, de l'université du Minnesota, a pourtant calculé que « *la progression actuelle des rendements des céréales sera insuffisante pour répondre, en 2050, aux besoins alimentaires de plus de 9 milliards d'habitants : il faudrait des progrès de + 2,4 % par an, alors qu'on ne constate qu'un accroissement moyen de 0,9 % pour le blé aujourd'hui* ».

« *Les rendements maximaux théoriques s'écroulent, le plafond nous tombe dessus* », a même récemment déclaré Christian Huyghe, directeur scientifique adjoint agriculture à l'Inra.

Les causes de ce plafonnement des rendements sont naturellement multiples : modifications génétiques des semences, résistance accrue aux traitements, changement dans la rotation des cultures, hétérogénéité des grandes surfaces remembrées, réchauffement climatique, etc., mais nous observerons néanmoins qu'elles sont toutes consubstantielles de la croissance.

La faillite stratégique de l'agriculture croissanciste

A ce triste tableau de mauvais résultats techniques, vient s'ajouter le signe d'une faillite stratégique annoncée et liée la raréfaction prochaine et inéluctable de l'énergie fossile sur laquelle est fondée le modèle industriel de la pétro-agriculture.

Car il est un fait indiscutable que la déplétion pétrolière signifiera bientôt la disette en carburant pour les tracteurs et les moissonneuses, ainsi que le manque d'engrais, de pesticides et de fongicides pour les terres. Dit autrement, c'est l'écroulement de tout le système intensif à haute énergie fossile qui se profile sans que, pour autant, une autre ressource soit doré et déjà identifiée comme étant capable de lui succéder.

A ce propos, il nous faut dire un mot de la possibilité, souvent évoquée, de substitution d'un autre carburant au pétrole, notamment pour ce qui concerne le machinisme agricole. De ce point de vue, en effet, les biocarburants, ou agrocarburants sont souvent cités comme susceptibles prendre le relais du pétrole après sa disparition.

Ce rêve en forme de mythe, doit malheureusement être écarté. Premièrement, il convient de préciser que les biocarburants ne constituent pas une véritable innovation dans la mesure où l'obtention d'alcool à partir de céréales, fruits, racines ou légumes est une technique pratiquée depuis fort longtemps. De ce fait, nous pourrions logiquement nous demander pourquoi cette technique n'a pas été généralisée plus tôt alors qu'il eut été aisé de développer des moteurs à alcool obtenu à partir de jus de betterave ou de macérats de blé, au lieu de moteurs fonctionnant à l'essence fossile.

Mais après tout, nous disent certains, pourquoi ne pas ressortir cette vieille technique ? Rien de plus simple, en

effet, puisque nos ancêtres distillaient bien dans leurs alambics l'orge et le mou de raisin pour en faire du whisky ou du marc de Bourgogne et que ces produits pouvaient aussi bien chauffer le corps qu'activer le feu. Il suffirait donc de fabriquer des alambics géants au bord des champs de blé pour convertir les récoltes en jus fermenté pour alimenter les moteurs des engins de culture.

Le cycle imaginé serait alors le suivant :

1. un tracteur fonctionnant au jus de betterave fermenté laboure, plante, désherbe, amende et récolte des betteraves qu'il déverse dans une grosse cornue industrielle installée au bord de la plantation.
2. la grosse cornue se met alors en marche et déverse à nouveau du jus de betterave fermenté qui permet au tracteur de recommencer un nouveau cycle.
3. et ainsi de suite, le mouvement perpétuel étant, du coup, confirmé et installé de façon durable.

Cette caricature est à peine forcée tant l'absurdité économique des biocarburants est flagrante. En effet, l'énormité des surfaces cultivables nécessaire au remplacement des 50 millions de barils de pétrole quotidiennement absorbés par les véhicules et engins roulants et volants du monde entier rendrait naturellement le reliquat insuffisant pour produire l'alimentation nécessaire à la survie de l'espèce.

Cette équation évidente et facilement chiffrable n'est contestée par aucun économiste sérieux et il faut donc raisonnablement aller chercher ailleurs le carburant de l'avenir, et notamment pour le machinisme agricole.

Mais la baisse des rendements n'est pas la seule hypothèque posée sur la production alimentaire, il y a également la diminution inexorable de la superficie des terres cultivables, aggravée par la dégradation de la couche

fertile des surfaces restantes. Nous avons déjà évoqué le problème lié à la disparition progressive de cette couche superficielle, *l'humus*, dans le chapitre sur *l'Impasse comptable* (cf. *Les charges cachées de la société industrielle*) en indiquant qu'il conviendrait de prendre en compte d'un point de vue comptable les coûts de régénération de la composante humique des sols arables, (si tant est qu'il resterait encore possible de la régénérer).

Toujours est-il que, dans un rapport de 650 pages, publié en décembre 2015 à l'occasion de la clôture de l'Année internationale des sols, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'inquiète de l'avenir des surfaces agricoles en constatant qu'un tiers des terres arables de la planète sont plus ou moins menacées de disparaître. « *Si rien n'est fait...* », explique son directeur José Graziano da Silva, « *c'est la production vivrière et la sécurité alimentaire de l'humanité qui pourraient être compromises...* »

Le rapport compile les travaux de plus de 200 scientifiques spécialisés de 60 pays. Leur constat est accablant : entre 25 et 40 milliards de tonnes de l'épiderme de la planète sont emportés chaque année à cause de l'érosion, du tassement, de la perte de nutriments et de biodiversité, de l'acidification, des pollutions, de l'engorgement ou encore de la salinisation.

Cet *épiderme de la planète*, qui menace de disparaître, est constitué d'une couche de terre féconde de trente centimètres en moyenne, dénommée *humus*, jouant le rôle d'un formidable réacteur biologique et abritant d'intenses échanges biologiques et physico-chimiques. L'humus rend d'immenses services en fournissant notamment les éléments indispensables à la croissance végétale, filtrant l'eau, contrôlant l'alimentation des nappes souterraines, régulant le cycle du carbone et de l'azote.

« *C'est tout simplement le milieu le plus riche de notre environnement* », résume le microbiologiste Claude

Bourguignon, fondateur du Laboratoire d'analyse microbiologique des sols (LAMS). C'est aussi l'un des plus fragiles, constitué au terme d'un processus d'altération et de dégradation extrêmement lent de la roche.

Malheureusement, la société industrielle a mis en place, dans le domaine agricole, un ensemble de pratiques qui, en moins de 100 ans, ont entrepris de balayer l'essentiel du lent travail que la nature avait patiemment effectué durant des millions d'années pour structurer notre terre nourricière.

Rongés par ces mauvaises pratiques, elles-même amplifiées par l'urbanisation et la pression climatique, *« les sols se dégradent désormais à un rythme supérieur à celui de la pédogenèse, processus par lequel ils se forment. »*, alerte l'agronome Dominique Arrouays, directeur du GIS Sol, le groupement d'intérêt scientifique qui coordonne le programme d'inventaire de l'état des sols en France. Partout où ces phénomènes gagnent, les équilibres s'effondrent et les sols menacent de disparaître. En Europe, cette dégradation touche déjà 33 millions d'hectares, soit près de la moitié des terres arables.

L'appauvrissement en matière organique lié à l'abandon de la polyculture-élevage au profit de la monoculture intensive, est une autre menace qui pèse sur la fertilité des sols cultivables. Depuis les années 1950, leur teneur en nutriments et en humus, l'engrais naturel des plantes, a baissé d'un tiers, selon les observations du GIS Sol. *« En retournant profondément les sols, les labours de l'agriculture intensive perturbent la vie souterraine et les échanges biochimiques »*, souligne Claude Bourguignon qui ajoute : *« Les gaz carboniques s'échappent, la matière organique qui s'en nourrit se réduit, la faune disparaît et, avec elle, le mécanisme d'ascenseur qui brasse nutriments et minéraux. Résultat : l'humus est balayé par les eaux, tandis que l'argile, où se concentre le garde-manger des plantes, laisse place à une simple*

boue gluante. »

Selon le GisSol, près de 40 % des surfaces agricoles françaises présentent ce risque de tassement irréversible.

L'apport massif d'engrais, notamment azotés, amplifie encore le problème en favorisant la salinisation des sols, en amoindrissant la quantité de micro-organismes et en polluant les nappes phréatiques. Épuisées, la plupart des terres perdent leur productivité.

Enfin et pour couronner le tout, l'accumulation du sel, en partie liée à la surexploitation des sols, et à l'usage d'intrants chimiques polluants (herbicides, pesticides, fongicides) finit ce travail de sape. « *La salinité provoquée par l'homme concerne 760.000 km², une superficie plus vaste que l'ensemble des terres arables du Brésil* », dévoile la FAO.

Dans certaines régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, où la salinité est la plus forte, le rendement des cultures est passé de 5 à 0,5 tonnes à l'hectare, provoquant une perte économique annuelle d'au moins un milliard de dollars.

Mais ce n'est pas tout ! Dans les pays les plus développés, de nombreux *contaminants toxiques* sont à la manœuvre dans des proportions qualifiées par les chercheurs d'anormales à inquiétantes. Rien qu'en France, il y aurait 300.000 friches industrielles polluées dégazant leurs éléments toxiques ou répandant leurs poisons dans les sols et les nappes phréatiques. En Chine, le ministère de l'Environnement a reconnu que 19,4 % des terres arables du pays étaient contaminées.

Cette situation d'*état d'urgence des sols arables* met en péril la capacité alimentaire de la planète et ses gestionnaires, présents ou futurs, ne pourront faire l'économie d'un vaste plan de remise en état biologique des surfaces agricoles.

« *Des agriculteurs nous demandent ce qu'on peut faire pour leurs terres. Mais quand il n'y plus de faune, de matière organique, on*

ne peut pas régénérer d'un coup de baguette magique, estime Claude Bourguignon. Depuis vingt ans, on est pris pour des hurluberlus. Si on avait agi plus tôt, on ne se serait pas mis en danger ainsi »

Par ailleurs, il apparaît chaque jour un peu plus clairement que toutes les solutions techniques imaginées par l'agriculture industrielle croissanciste, ne pourront jamais égaler la complexité des sols. Selon Lydia Bourguignon. *« Avec les engrais, on ajoute de l'azote, du phosphore, du potassium, mais la plante puise une trentaine de micro-éléments dans la terre, qui sont absents des fertilisants. En plus, cela coûte très cher de copier la nature .. ».*

« Le contrôle de la dynamique microbienne des sols sera sans doute le moyen le plus efficace de sauver ces terres, même les plus abîmées, en leur fournissant les moyens de doper naturellement leur fertilité" , estime Dominique Arrouays, mais il y a urgence car les sols stérilisés par la pollution couvrent aujourd'hui près de 220.000 km², dont près de 90 % en Europe.

Alors, concrètement, quelles sont les solutions pour réanimer nos sols agricoles mourants ? Celles-ci seront naturellement différentes selon le type de cultures envisagées. Pour les grandes cultures, céréales par exemple, il s'agira d'arrêter de labourer et de faire, à la place, du semis direct sous couvert végétal. Pour le maraîchage, des apports de compost seront conseillés. Pour la vigne, ce sera l'apport de bois raméal fragmenté (BRF) qui sera privilégié, etc. Donc à chaque type de culture il faudra rechercher une solution adaptée.

La faillite qualitative de l'agriculture croissanciste

Nous avons donc vu à quel point la sécurité alimentaire de la planète était menacée sur le *plan quantitatif*, notamment par la chute des rendements et la stérilisation des sols arables. Mais elle l'est également sur le *plan qualitatif*, c'est à

dire au niveau de la qualité des aliments que nous ingérons quotidiennement et dont la dégradation menace directement notre santé.

Mais attention, lorsque nous parlons de dégradation qualitative, nous ne parlons pas de la détérioration *organoleptique*, c'est à dire de la perte du goût savoureux de tel ou tel fruit ou légume, autant d'éléments ne relevant que de la subjectivité individuelle, même partagée par l'opinion publique dans son ensemble, mais, somme toute, de faible importance et de faible impact sur notre santé globale.

Nous parlons d'un phénomène beaucoup plus grave : celui de l'incorporation, dans les produits issus de l'agriculture industrielle, de *nouveaux composants* de nature à mettre en danger tout simplement la survie de l'espèce.

Cette modification de la structure interne des aliments que nous ingérons, notamment la présence de résidus de fongicides, herbicides et pesticides notoirement toxiques, ajoutée aux mutations génétiques des souches de semences qui désorientent l'organisme en créant des intolérances de plus en plus graves, a déjà été abordé dans le précédent chapitre sur l'impasse sanitaire dans lequel nous avons souligné le lien direct existant entre la santé de l'homme et son alimentation. Ce lien n'est d'ailleurs plus à démontrer, car nous savons bien, notamment depuis Hippocrate, que *notre santé est dans notre assiette*.

Or, la France, par exemple, première puissance agricole européenne, est également championne du monde pour le taux de pesticides contenu dans le sang de ses habitants. Selon une étude de l'Institut de veille sanitaire, ces produits toxiques y sont présents à des niveaux au moins trois fois plus élevés que dans celui des Américains ou des Allemands.

En agriculture industrielle, la pomme, par exemple, subit en moyenne 35 traitements phytosanitaires de type herbicides, insecticides et fongicides avant d'arriver à

maturité et pouvoir être mise en vente sur le marché. Les pomiculteurs peuvent d'ailleurs choisir parmi plus de 2.500 produits toxiques pour les besoins de leur prophylaxie et il faut savoir que la plupart des pesticides sont déposés directement sur le fruit par pulvérisation, gorgeant ainsi sa peau de substances chimiques .

Or le traitement par plusieurs produits conjoints déclenche ce qu'on appelle, dans le jargon chimico-médical, un *effet cocktail* signifiant ainsi que l'interaction entre des molécules différentes peut démultiplier leurs effets.

L'association Greenpeace a publié en juin 2015 un rapport intitulé « *Pommes empoisonnées - Mettre fin à la contamination des vergers par les pesticides grâce à l'agriculture biologique* », expliquant que les producteurs de pommes continuaient à utiliser des cocktails de pesticides dans de nombreux pays européens.

Attaqué en diffamation par L'Association Nationale des Producteurs de Pomme Poire (ANPP), Greenpeace a néanmoins obtenu gain de cause auprès le tribunal de grande instance de Paris en mars 2017. Dans son ordonnance, la juge Catherine David, statuant en référé, a estimé que « *ce n'est pas la réputation de la pomme qui est mise en cause, mais celle des pesticides utilisés pour cultiver les pommes, ce qui n'est pas objectivement contestable* ».

L'ordonnance faisait même valoir que « *le consommateur est doué de raison et sait pertinemment que si les sols et l'eau sont contaminés, les produits agricoles qui poussent sur ces sols à l'aide de cette eau le sont également* ». Si bien que « *dire que les pommes sont empoisonnées lorsqu'elles poussent sur des sols remplis de pesticides ne constitue pas un propos dénigrant, dès lors qu'il s'appuie sur une base factuelle réelle...* ».

Cette affaire prouve que même la justice d'un pays oligocratique croissanciste est bien obligée de reconnaître la vérité quand celle-ci est criante.

Mais le pouvoir judiciaire n'est pas le pouvoir législatif, ce

dernier étant, rappelons-le, l'apanage exclusif et la chasse gardée d'une minorité restreinte aux ordres des puissances économiques et financières, et pouvant faire et défaire le pouvoir judiciaire en modifiant la loi du jour au lendemain.

Car il ne faudrait pas croire que la vérité suffise pour instruire la décision politique. Dans cette affaire d'empoisonnement généralisé de la population par l'alimentation industrielle, c'est encore et toujours *la loi du profit* qui règne en maître.

Nous en voulons pour preuve la récente action du lobby des betteraviers (la betterave, rappelons-le, est une des cultures les plus intensifiées et industrialisées), en septembre 2020, pour faire modifier la loi interdisant l'utilisation des néonicotinoïdes, c'est à dire obtenir une dérogation au motif que les récoltes étaient menacées par le développement du puceron vert, à l'origine de la jaunisse des plantes.

Cette décision législative emblématique, qu'ils ont facilement obtenue, montre la limite, pour ne pas dire l'imposture, des déclarations environnementalistes émanant des gouvernements croissancistes qui s'empressent de faire machine arrière dans le domaine de la protection de la santé publique sitôt que les enjeux financiers sont en cause.

Cette affaire exemplaire, confirme également la duplicité et l'hypocrisie de ce même pouvoir dans sa promotion de l'agriculture dite biologique. Il suffit pour s'en convaincre de consulter en détail le cahier des charges du fameux *label AB* agréé et promu par le pouvoir capitaliste croissanciste dans le seul but de se construire un alibi écologique et illustré, en l'espèce, par la petite merveille dénommée « *Règlement (CE) n° 834/2007* » du Conseil de l'Union Européenne du 28 juin 2007, dans lequel nous découvrons, en 23 pages et 1840 lignes, l'habile façon d'édicter des règles applicables à l'agriculture dite *biologique* en prenant surtout bien garde de

ne pas trop l'éloigner de l'agriculture dite *intensive*.

Nous ne rentrerons naturellement pas dans une analyse critique détaillée de ce règlement (ce qui nous ferait aborder toute une série de considérations extrêmement techniques que vous pourrez d'ailleurs retrouver dans l'ouvrage *L'imposture écologiste*), mais nous contenterons de noter que ce label autorise l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse dans des cas qu'il dénomme *exceptionnels*, mais qui se révèlent en réalité ne pas l'être (exceptionnels) après un rapide examen. A titre d'exemple, les produits chimiques de synthèse sont admis par le label AB dans les cas suivants :

1. *s'il n'existe pas de pratiques de gestion appropriées, on peut utiliser les intrants chimiques du marché*
2. *si les intrants extérieurs classés bio ne sont pas disponibles sur le marché, on peut utiliser les intrants chimiques qui, eux, sont sur le marché*
3. *s'il n'existe pas d'autre solution, on peut utiliser les intrants chimiques du marché*

Nous découvrons ainsi une nouvelle façon de fabriquer la loi coercitive qui pourrait se résumer ainsi : « *telle chose est interdite, sauf s'il n'existe pas d'autre solution* » .

C'est ainsi qu'après les avoir expurgées de leur phraséologie dupeuse, ces 23 pages et 1840 lignes du Règlement européen pourraient, en réalité, être ramenées à ces quelques lignes, à peine caricaturales :

Les instances autorisées à légiférer sur l'agriculture biologique considèrent que le mode de production intensif basé sur l'utilisation des ressources fossiles non renouvelables est le seul permettant aujourd'hui de nourrir à bas prix les populations grandissantes en nombre. Toutefois, et afin de satisfaire à la tocade d'un petit effectif de personnes polarisées sur le terme « naturel », un label est créé réglementant les modes de production des produits dits « naturels ». Le principe retenu est d'établir une liste de 10.000 substances, choisies parmi les moins

outrageusement chimiques, produites par l'industrie phytosanitaire conventionnelle et d'autoriser leur emploi, tout en permettant de recourir à toutes les autres substances de synthèse si les rendements devaient en être affectés.

Pour être complets sur le sujet, nous devons préciser que cette agriculture bio de *mascarade* est adoubee par tous les partis dits écologiques de l'échiquier oligocratique, ces partis verts dits *de gouvernement* (EELV, et consorts), qui se révèlent être, en la matière, de fidèles serviteurs du capitalisme croissanciste environnementalement ajusté, de l'écolo-business, du green business, ou encore du capitalisme vert, selon le terme que vous préférerez employer. Il ne faut donc compter sur eux pour rétablir la santé dans notre assiette.

La faillite logistique de l'agriculture croissanciste

Enfin et afin d'être exhaustif, après avoir dénoncé le *risque quantitatif* et le *risque qualitatif* qui pèsent tous deux sur la production alimentaire mondiale, il nous faut maintenant parler d'un troisième type de risque : le *risque logistique*, directement lié à la concentration urbaine grandissante, et affectant, de ce fait, plus particulièrement les pays développés.

Cette concentration urbaine généralisée n'a fait que s'accroître depuis les dernières décennies avec la formation de mégapoles compactes, que certains n'hésitent pas désormais à qualifier de cloaques urbains, comme par exemple :

- la population de la région parisienne qui compte 12 millions d'habitants et représente 18% de la population française,
- la population de la région londonienne compte 15 millions d'habitants et représente 23% de la population de la Grande Bretagne.

Cet hyper développement urbain est naturellement une aberration écologique à plusieurs titres, mais tout particulièrement à celui de l'équilibre et de la sécurité alimentaire. L'étude de la géographie démographique montre que l'accroissement des populations urbaines dans le temps suit la même forme de courbe que celles que nous avons déjà analysées en préambule, figurant l'évolution de la prédation des RNF, de l'accroissement du PIB et de la démographie globale.

La corrélation entre le début de la croissance et la concentration urbaine semble donc évidente. Ce phénomène a été encore amplifié par l'exode rural, lui même provoqué par la baisse du nombre des agriculteurs rendue inéluctable par les orientations de l'agriculture industrielle. Au delà des problèmes écologiques proprement dits (au sens, encore une fois, des conditions d'existence de l'espèce humaine et des relations avec son environnement) posés par le concept du tout-urbain, il apparaît que le risque le plus grave pris par la communauté humaine est celui d'avoir rompu avec la loi ancestrale qui veut que, pour garantir sa pérennité, une ville se doit d'être autosuffisante d'un point de vue alimentaire grâce au potentiel de sa ceinture agricole, maraîchère, céréalière et d'élevage.

Amorcé dès le début du vingtième siècle, ce mouvement de rupture s'est largement amplifié après la seconde guerre mondiale, pour atteindre rapidement un point de non-retour, ratifié et scellé, si l'on peut dire, par le bétonnage des ceintures agricoles urbaines devenues le socle des zones pavillonnaires ou, terme consacré, par l'*artificialisation des terres arables*, phénomène calamiteux qui a désormais enfoui à jamais sous le bitume la crème de nos terres fertiles.

Ainsi la France, par exemple, a perdu près d'un quart de sa surface agricole sur les cinquante dernières années, et c'est la surface d'un terrain de football qui y disparaît toutes les

cinq minutes.

Bien sûr, ces facteurs aggravent mathématiquement le risque quantitatif en faisant diminuer les surfaces cultivables, mais ils fragilisent aussi considérablement la *logistique alimentaire* des concentrations urbaines dont l'approvisionnement est devenu désormais dépendant à 100% des transports, donc du pétrole, puisque les aliments proposés aux masses urbaines sont désormais produits très loin de leur lieu de consommation.

On estime généralement que les grandes mégapoles, comme Paris, par exemple, où 40.000 semi-remorques entrent et sortent de Rungis par jour, n'ont que deux à trois jours d'autonomie alimentaire. Alors qu'advient-il lorsque le pétrole viendra à manquer ?

A la lumière de tous ces éléments, pouvons-nous quand même imaginer des solutions pour parer aux risques de faillites quantitative, qualitative et logistique de l'alimentation humaine ? Certes, nous avons déjà, dans les lignes qui précèdent, amorcé des débuts de pistes, mais toutes contiennent un certain nombre de paradoxes internes leur conférant, malheureusement, une nature globale d'impasse.

Paradoxes attachés aux facteurs quantitatifs

L'impasse quantitative peut être schématisée en quatre points :

1. la baisse des rendements ne pourra être stoppée qu'en régénérant les sols, ce qui nécessitera un temps de latence, donc un manque à gagner en terme de production,
2. une fois les sols régénérés, il faudra reprendre le système d'assolement pour ne pas retomber dans un mode monoculturel qui les épuiserait à nouveau, les surfaces cultivées seront donc plus faibles et la

- production diminuera d'autant,
3. la raréfaction des engrais chimiques consubstantiellement à celle des hydrocarbures, aura mécaniquement pour conséquence une diminution des rendements donc de la production finale,
 4. la raréfaction des produits phytosanitaires de synthèse, également tributaires de la pétrochimie des hydrocarbures (fongicides, herbicides, pesticides), aura également pour conséquence une diminution des rendements donc de la production finale .

Paradoxes attachés aux facteurs qualitatifs

Les quatre facteurs aggravants du risque quantitatif que nous venons de citer : régénération des sols, abandon de la monoculture, raréfaction des engrais et des autres intrants de synthèse, sont par contre, et c'est bien là le seul point positif de cet état des lieux prospectif, chacun d'entre eux et tous ensemble, de nature à améliorer la qualité de notre alimentation en faisant diminuer la toxicité des produits agricoles et donc, en améliorant la santé de l'espèce humaine.

Le revers de cette médaille, c'est que l'amélioration qualitative inéluctable de l'alimentation liée à un approvisionnement devenu contraint en produits fossiles s'accompagnera automatiquement d'une baisse symétrique des rendements, puisque libérée, ou privée (selon la façon dont nous voulons le dire) d'amendements et de traitements pétrochimiques, la production agricole va mécaniquement chuter.

Il est un fait, pourtant, que cette loi de proportionnalité inverse entre le qualitatif et le quantitatif est contestée par un certain nombre de tenants de ce que nous pourrions

nommer *l'écologisme béat*, et qui, en toute bonne foi, prétendent que l'agriculture biologique est en mesure d'obtenir les mêmes rendements, voire même des rendements plus élevés, que l'agriculture industrielle et donc serait capable de nourrir sans problème 10 milliards d'êtres humains.

Cette idéologie mérite que nous nous y arrêtions un instant et, à ce propos, il faut préciser que celui qui écrit ces lignes a lui-même pratiqué l'agriculture biologique pendant quinze ans en tant qu'exploitant agricole (terme consacré mais néanmoins détestable désignant un paysan), et ce, dans la période des débuts de ce mode de faire valoir, notamment sous label *Lemaire Boucher* (disparu aujourd'hui) et mention *Nature et Progrès*.

Il convient également de rappeler que l'agriculture biologique est à l'agriculture ce que la démocratie directe est à la démocratie, en ce sens que l'agriculture biologique est la vraie, la seule, agriculture de même que la démocratie directe est la seule, la vraie démocratie.

Car l'usurpation sémantique par la caste des marchands qui a permis la transformation de l'agriculture en industrie (tout en conservant néanmoins en guise d'alibi sa racine étymologique), est de même nature que celle qui a maquillé la démocratie en oligocratie.

Ainsi que l'a écrit NG Roegen, cet économiste de la décroissance dont nous avons beaucoup parlé dans les chapitres précédents, l'agriculture *ne peut être autre chose que biologique* (ou organique en anglo-saxon). Dit autrement et encore plus clairement, l'agriculture biologique, c'est tout simplement l'agriculture d'avant le pétrole, c'est à dire celle qui a été instaurée par la révolution néolithique, il y a environ 10.000 ans.

Ces réalités étant rappelées, nous devons affirmer que la foi affichée par certaines chapelles d'écologistes décroissants en les possibilités d'une agriculture biologique à assurer des

rendements identiques à ceux de l'agriculture industrielle est touchante, mais elle doit être dénoncée car les citoyens responsables ont gagné le droit de regarder les choses en face afin d'être en mesure de construire leur avenir en toute connaissance de cause.

Cette *croyance quasi-mystique* en la capacité d'une agriculture *bio* à égaler les rendements de l'agriculture industrielle, outre qu'elle s'accompagne toujours, chez ceux qui la professent, du refus de prendre en compte la problématique démographique, se base généralement sur l'illusion de projections économétriques hasardeuses à partir de micro-expériences non extrapolables à grande échelle.

La récente affaire des betteraviers et de leurs pucerons dévastateurs, dont nous venons de parler, est là pour nous rappeler que, sans l'apport de produits de traitements phytosanitaires de synthèse, les rendements agricoles obtenus par une agriculture naturelle ne peuvent que chuter.

Par ailleurs, nous avons déjà indiqué que le terme agriculture biologique revêtait une certaine ambiguïté dans la mesure où sa définition précise est fonction du cahier des charges qui y est attaché. De ce point de vue, nous pourrions même dire que le *label AB*, par ses aspects extrêmement permissifs, n'a de bio que le nom et que, dans le cas de l'application de règles strictes de bannissement radical de tout intrant de synthèse, l'agriculteur pourrait bien en être réduit à récolter ce que les aléas naturels voudront bien lui laisser.

En poussant encore un peu plus loin notre raisonnement, nous devons considérer que le fait agricole originel lui même, c'est à dire la tentative de domestication de la nature par l'incommensurable orgueil de l'homo sapiens est déjà, en soi, un acte anti-écologique en ce sens qu'il modifie les lieux et conditions d'existence, ainsi que les rapports des

hommes avec l'environnement.

L'acte agricole, c'est à dire la *fabrication* par l'homme de sa propre nourriture, constitue objectivement une modification artificielle des écosystèmes qui fait entrer l'espèce humaine dans un dispositif global non prévu, et non voulu par la nature. Et il n'existe pas de garantie, non plus, que la nature accepte indéfiniment de se laisser faire, c'est à dire plus précisément de se laisser domestiquer au gré de la volonté humaine.

Elle semble d'ailleurs présenter dorénavant et déjà de légers signes d'agacement que tout le monde peut voir et sur lesquels nous ne nous étendrons pas.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus, et même si possible garder en permanence à l'esprit, que ce dont nous parlons, à savoir la période agricole (pétrolière ou pas, biologique ou pas), ne représente qu'une toute partie de l'histoire humaine : 10.000 ans sur 300.000 ans, ou 10.000 ans sur 2 millions d'années selon le type de repère choisi.

Plus encore, cette période agricole de 10.000 ans apparaît comme finalement peu de chose comparé à la durée de vie des dinosaures, qui ont gambadé allégrement sur la planète pendant 160 millions d'années et qui y gambaderaient sans doute encore (sans pratiquer d'agriculture d'aucune sorte) si un météorite aléatoire n'était pas passé un jour par là.

Paradoxes attachés aux facteurs logistiques

La mise en évidence de l'impasse logistique passe par l'énoncé de trois préalables :

1. Compte tenu du fait non contestable que le pétrole constitue actuellement le carburant unique du transport de marchandises par route, véritable *réseau veineux* de la société industrielle, et que ce transport routier assure la quasi totalité de la logistique alimentaire de l'homo industrialis, depuis

l'acheminement des récoltes vers les installations de traitement et de stockage, jusqu'à la livraison dans les magasins de détail, en passant par les centres de gros,

2. Compte tenu du fait également non contestable qu'il n'existe pas, à ce jour d'alternative de substitution au pétrole pour ce type d'utilisation,
3. Compte tenu du fait, dont on attend qu'il soit éventuellement contesté, que les villes actuelles ne sont plus autosuffisantes du fait de la disparition sous le béton de leur ceinture agricole vivrière et que l'alimentation de leurs habitants est donc suspendue à la disponibilité en pétrole,

Compte tenu de ces trois prémisses, il n'existe que deux façons d'envisager l'avenir de l'alimentation humaine :

1. Si nous croyons que le déclin quantitatif de la disponibilité en pétrole va survenir sous un certain délai restant à préciser, alors nous jugerons que la sécurité alimentaire des concentrations urbaines est largement hypothéquée, et qu'elle le sera d'autant plus lourdement que les villes seront plus grande.
2. Si nous croyons, au contraire, que le pétrole va rester indéfiniment disponible, ou bien si nous sommes persuadés que les experts vont découvrir un autre carburant au potentiel équivalent, alors il n'y aura pas de souci à se faire et nous pourrons dormir sur nos deux oreilles.

Seule la première option, naturellement, est réaliste. La seconde tient du rêve.

Pour étayer cet inventaire des risques potentiels liés à la sécurité alimentaire de la planète, nous avons livré des chiffres et développé des arguments précis, auxquels d'aucuns s'efforceront sans doute d'opposer des rêves ou des croyances pieuses.

Compte tenu de l'importance dramatique des enjeux, nous ne saurions les en blâmer si leur propos se révélait simplement guidé par la sincérité naïve et spontanée semblable à celle des rêveurs éveillés ou des écologistes béats dont nous venons de parler. Malheureusement, les propos de nombre de nos contradicteurs se révèlent, au contraire, sous-tendus par le dessein machiavélique de fourvoyer la grande majorité de nos concitoyens dans des certitudes nécessaires à la poursuite des activités lucratives de l'idéologie capitaliste croissanciste.

Pour notre part, nous nous sommes objectivement efforcés de montrer que les options prises par l'agriculture industrielle ne paraissaient pas de nature à permettre de nourrir les dix milliards d'homos industrialis prévus pour demain et avons, de plus, émis de sérieux doutes sur les possibilités d'inverser cette tendance lourde suivie par le capitalisme croissanciste dans le domaine de la production alimentaire.

6. L'impasse culturelle

Dans les précédents chapitres, nous avons étudié la façon dont l'homme avait entrepris, depuis quelques siècles à peine, de s'affranchir des diverses contraintes imposées par la nature et tenté d'asservir cette dernière à son propre compte. Mais cette démarche qui l'a conduit à tenter de transposer cette ancestrale contingence subie en domination à son avantage, reste, en tout état de cause, confinée au strict périmètre du rapport de la chose créée à son créateur.

Malgré cette apparente limite biologique, nous avons vu que, sitôt entré dans la civilisation industrielle et mû par son incommensurable orgueil scientifique, l'homme a résolument décidé de ne plus se satisfaire du simple rôle d'enfant de sa génitrice, la *Mère Nature*.

En dépit du fait qu'au vu des résultats techniques obtenus ces derniers siècles il ait incontestablement gagné sa place de *meilleur bricoleur* de la planète concurremment à tous les autres êtres vivants créés par *Mère Nature* (largement devant le castor ou le chimpanzé par exemple), il n'en reste pas moins vrai que l'*homo industrialis* n'a jamais cessé d'aspirer à être considéré comme autre chose (c'est à dire beaucoup plus) qu'un simple *sujet écologique*, le terme écologique étant employé ici selon son acception exacte, c'est à dire comme relevant de l'étude des lieux et conditions d'existence des espèces vivantes ainsi que des rapports qu'ils établissent avec leur environnement.

Car l'*homo sapiens*, devenu progressivement *homo industrialis* après la révolution néolithique, a entrepris la tâche grandiose de se créer une *identité propre* et distincte de celle qui ne le définissait autrefois *que* par rapport à sa dépendance à la nature, et c'est précisément cette identité propre que nous dénommerons : *culture*.

Cette *culture humaine* va évoluer au fil des âges en fonction

d'un certain nombre de paramètres qui, en principe, se devront d'être toujours indépendants de la nature, dont notamment un item directement lié à notre propos : le mode de production économique choisi par une collectivité à un moment donné.

Sur ce point, les théories divergent en ce sens que certaines pensées privilégient l'évolution culturelle en tant que cause et source des changements sociétaux, alors que d'autres prétendent, au contraire que les changements culturels sont engendrés par un certain nombre de facteurs externes : climat, accessibilité des ressources, etc. C'est un vaste débat sur lequel nous aurons sans doute l'occasion de revenir.

Mais contentons nous, pour l'instant, de faire en sorte d'affiner notre définition du mot culture afin que notre propos soit le plus clair possible. De ce point de vue, nous avons déjà posé un point important en disant que la culture était une création humaine *ex nihilo*, désignant quelque chose de différent de la Nature. Mais comment pouvons-nous définir cette différence ?

Cette différence, au sens de *différent de ce que la nature permet aux autres choses vivantes (animales ou végétales) de faire*, c'est, bien entendu, la *connaissance*, et plus encore la *connaissance acquise par le raisonnement*. Nous nous renforcerons encore dans cette conviction en constatant, et vérifiant, que cette faculté (le raisonnement) a bien été développée par l'homme, au cours de son évolution biologique, pour la raison principale qu'elle était la seule capable de lui conférer cette fameuse *identité propre* qui le distinguerait à tout jamais des choses vivantes exclusivement naturo-dépendantes.

Il est à noter que cette vision du phénomène culturel se rapproche de certaines définitions de la philosophie, et notamment de celle de Thomas Hobbes qui écrit dans son *Léviathan* : « *La philosophie s'entend comme la connaissance acquise par le raisonnement qui va de la façon dont une chose est*

engendrée jusqu'à ses propriétés, ou qui va des propriétés constatées aux voies possibles d'engendrer cette chose ».

Philosophie et culture seraient donc finalement deux notions assez proches l'une de l'autre, voire identiques en tant que point de départ de toute chose concernant l'agir humain, en dehors, bien entendu de l'inné, dont le contenu resterait néanmoins à déterminer en tant que seul domaine commun avec l'espèce animale et tout entier contingenté par la nature.

Ce *domaine de l'inné* est par ailleurs l'objet de controverses entre les plus éminents philosophes, comme par exemple Descartes et Locke, le premier étant promoteur de l'innéisme, et le second célèbre contempteur, à cette nuance près que, pour Descartes, l'inné humain ne vient pas de la nature, mais de Dieu, ce qui ne le rapproche donc pas pour autant du règne animal.

Mais bref, qu'il existe ou pas un inné humain, il est certain, par contre, que tout *agir humain* ne relevant pas de l'inné relève de la culture, cette dernière étant elle même la face opérationnelle de la philosophie, qui comme nous le savons tous, est la mère de toutes les sciences.

Il n'empêche toutefois que des sciences dérivées comme la sociologie, l'anthropologie, voire l'éthologie, définissent la culture de façon plus étroite comme *ce qui est commun à un groupe d'individus* et comme *ce qui le soude*, c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et inventé. Nous voyons que nous sommes bien dans le domaine de l'anti-nature, ou plus exactement dans celui de l'a-nature, autrement dit du spécifiquement humain.

C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idées qu'une organisation internationale comme l'UNESCO définit ainsi la culture :
« *la culture peut être considérée, dans son sens le plus large, comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les*

sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

La culture en tant que service culturel

Cette définition de l'UNESCO nous amène tout d'abord à faire un ajustement et à dénoncer l'abus de langage, qui nous fait utiliser souvent le mot *culture* pour désigner presque exclusivement l'offre de pratiques et de services culturels dans les sociétés modernes, et en particulier dans le domaine des arts et des lettres.

Mais ce réductionnisme n'est pas fortuit ni anodin, car il est, en réalité, le produit voulu du pouvoir coercitif qui a toujours cherché à contrôler l'évolution de la collectivité et, de ce fait, à l'intégrer dans sa politique législative. C'est ainsi qu'en France, par exemple, pour illustrer notre propos en terrain connu, les prémisses d'une politique culturelle datent des premiers siècles de la monarchie capétienne, avec, notamment, Saint Louis qui présida à la fondation de la Sorbonne par l'intermédiaire de Robert de Sorbon en 1254.

A l'époque, cependant, la politique culturelle royale s'exprimait essentiellement sous l'aspect du *mécénat*, et ce n'est que sous François 1er, que fut fondée la première institution culturelle d'Etat : le Collège de France. Cette politique prendra ensuite un aspect plus nettement patrimonial quand la monarchie marquera, notamment avec Louis XIV, son souci de l'entretien et de la conservation de ses bâtiments historiques.

Après la Révolution, la politique culturelle de L'Etat français prendra une nouvelle orientation, et, sans toutefois cesser de veiller à la conservation du patrimoine national, favorisera de plus en plus la diffusion des arts et du savoir par la création de *grandes écoles* telles l'École nationale supérieure des beaux-arts, le Conservatoire national des arts et métiers, le Conservatoire de musique et le Muséum

national d'histoire naturelle.

Mais ce n'est qu'en 1959, que Charles De Gaulle créera le premier ministère autonome chargé non plus de gérer une politique des "Beaux-Arts" mais d'assumer un « rôle déterminant dans la nouvelle mission culturelle de la collectivité ». Et c'est donc à ce moment-là qu'apparut, pour la première fois, le mot *culture* dans les missions assumées par l'Etat.

Ce *ministère chargé des affaires culturelles*, dirigé pendant dix ans sans discontinuer par André Malraux, avait pour mission de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».

Ces missions restèrent ainsi définies jusqu'en 1982, date à laquelle l'Union de la Gauche au pouvoir compléta cette formulation par l'ajout d'un objectif résolument social : « développer les pratiques et les enseignements artistiques, et contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle des enfants et jeunes adultes ».

Est-ce à dire, toutefois, que, grâce à ces ajustements successifs, la politique culturelle d'un pays comme la France ait pu obtenir des résultats probants ? Rien n'est moins sûr !

Le *Ministère de la culture* lui-même a commandé deux enquêtes, en 1997 et 2008, sur les pratiques culturelles de nos compatriotes, synthétisées dans l'ouvrage d'Olivier Donnat « *Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique* » publié aux éditions La Découverte.

L'auteur, chargé de recherche au Département des études, de la prospective et des statistiques au Ministère de la culture, et qui peut être considéré comme le meilleur spécialiste interne de cette question, y reconnaît que : « au terme de plus trente ans de démocratisation scolaire, ... l'allongement de la scolarité s'est accompagné d'un recul de la

connaissance des auteurs ou artistes qui, il y a encore quinze ou vingt ans, figuraient parmi les noms les plus prestigieux de la culture scolaire ».

Dans cette même étude, il constate également que : « *le désir de culture fait place maintenant chez les adolescents à un anti-intellectualisme qui sévit même chez les enseignants. A tous les niveaux de connaissance, ils sont plus proches du pôle distrayant, plus enclins à rejeter les patrimoniaux, plus portés à marquer leurs préférences pour les formes d'expression sans prétention intellectuelle ».*

En se basant sur l'exemple de la France, il semblerait donc bien que la réduction historique du terme *culture* au terme *expression artistique* doive faire place désormais, dans notre société industrielle capitaliste croissanciste, à une nouvelle réduction du terme *expression artistique* à celui de *divertissement*, et nous allons voir que cette transposition sémantique marque elle-même une réalité culturelle au sens générique et global du terme.

La culture en tant qu'identité d'un peuple donné

Revenons donc à la définition globale et universelle de la culture qui, en résumé, désigne tout comportement, habitude, savoir, ou système de sens, transmis socialement et non par héritage génétique de l'espèce.

Cette culture, ainsi définie, comprend tout ce qui est considéré comme *acquisition de l'espèce*, indépendamment de son héritage instinctif, considéré comme naturel et inné. La culture constitue, en définitive, *l'identité d'un peuple donné*.

Mais nous savons également qu'à l'intérieur d'un même peuple, il peut exister plusieurs *cultures particulières* et il n'est pas douteux, d'un point de vue sociologique, que les pratiques culturelles peuvent être différentes selon l'espace et le temps, selon la position sociale occupée par les

individus au sein de la société, selon le genre, le travail exercé, etc.

De manière plus précise, nous pouvons affirmer que chaque pratique culturelle particulière est étroitement liée aux représentations du groupe social considéré. Ainsi, chaque individu, en tant que produit socio-historique, homme vivant parmi d'autres hommes, éduqué d'une certaine façon et habitué à des pratiques sociales qu'il juge *normales*, se fait lui-même ses propres représentations de ce qui est légitime, non-légitime, beau, laid, bien ou mal.

C'est ainsi que la culture doit être considérée comme une dynamique de transformations successives dans l'histoire de l'homme en liaison avec les changements socio-politiques et les évolutions techniques de l'espèce.

Mais la culture, c'est aussi le reflet d'une domination de classe, car toutes ses différentes pratiques identifiées ne s'exercent la plupart du temps que par référence aux valeurs d'une *culture dominante* et légitimée, elle-même antagonique à une culture dominée dont les valeurs propres ne sont pas publiquement reconnues.

Chaque individu, doté d'un capital économique, social et culturel déterminé par son environnement spécifique, est alors forcé d'intérioriser les normes reconnues par le champ dominant pour pouvoir à son tour être reconnu, pratiquant ainsi une sorte d'auto-censure culturelle assortie d'un comportement ostentatoirement adoubé.

Les éléments constitutifs de la culture

Une schématisation classique de la culture consiste à la regarder comme formée de quatre éléments qui sont *transmis de génération en génération*, qui sont : les valeurs, les normes, les institutions et les artefacts.

- *Les valeurs*, ou systèmes de valeurs, comprennent les idées, voire les matériaux, qui semblent importants

et incontestables. Elles guident les croyances qui, à défaut d'être fondées sur des éléments factuels et solidement argumentées face aux objections, peuvent rapidement s'assimiler à des mythes.

- *Les normes* consistent en une modélisation des attentes sur la façon dont les personnes doivent se comporter dans diverses situations. Chaque culture a des méthodes, appelées sanctions, pour imposer ses normes. Dans le langage politique les normes imposées sous la menace de sanctions (exercées par la violence légale) sont dénommées règles coercitives, ou, plus couramment, lois.
- *Les institutions* sont les structures de la société, dans et par lesquelles, les valeurs et les normes sont transmises. Elles comprennent notamment l'état, les médias et certaines corporations.
- *Les artefacts*, enfin, sont les multiples actions humaines, manifestations visibles ou aspects extérieurs de toute nature qui expriment les valeurs et les normes d'une culture.

Mais au delà de ces paramètres qui la définissent en tant que concept, nous avons dit que la culture pouvait être multiforme selon les lieux géographiques et les catégories humaines. Dans ces conditions, il serait intéressant de savoir si nous pouvons identifier un ensemble de valeurs, normes, institutions et artefacts commun à tous les hommes vivants dans la grande société industrielle installée sur la planète Terre ?

Autrement dit, existe-t-il, du point de vue culturel, un *plus petit commun dénominateur* à tous les peuples qui habitent la planète Terre ?

Assurément oui, et c'est bien là, l'objet de notre propos. Car ce plus petit commun dénominateur, cette valeur commune à tous les peuples de la planète, quelque soit leur race, leur

religion, leur niveau de vie ou la caractéristique de leur organisation sociétale (notamment du point de vue du mode d'exercice du pouvoir politique), c'est naturellement : *la croissance !*

Cette valeur-phare, *la croissance*, qui prédomine sur toutes les autres valeurs depuis l'instauration de la société industrielle, et qui est accompagnée par ses propres normes, institutions et artefacts constitue bien le véritable fait culturel majeur de notre époque.

Mais la réalité historique nous force à constater que cette culture-phare qui imprègne aujourd'hui les politiques publiques de tous les pays de la planète est, finalement toute récente, puisque datée de 170 ans à peine en regard d'une durée de vie du genre homo sapiens estimée à 300.000 ans,

La réalité historique nous amène également à constater que cette *culture croissanciste* s'oppose radicalement à une autre culture ayant dominé pendant ces 300.000 ans précédents, et que nous qualifierons de *culture stationnaire*, ou, pour rester en phase avec notre propos, de *culture a-croissanciste* (utilisant le terme croissance précédé du « a » privatif).

Ce point mérite toutefois que nous nous y attardions quelque peu, car une question nous vient alors immédiatement à l'esprit : *Pourquoi homo sapiens a-t-il brisé aussi soudainement sa trajectoire d'état quasi-stationnaire pour adopter une trajectoire radicalement différente, et, de plus, pourquoi l'a-t-il fait dans le cadre d'une adhésion aussi massive ?*

Avant de répondre à cette question, nous devons tout de suite rejeter un correctif qui viserait à en nuancer les termes, au prétexte, par exemple, que l'évolution ne se serait opérée que progressivement et par un étalement de cette transition sur plusieurs siècles.

Nous avons indubitablement établi en effet, dès le préambule de cet ouvrage, que les courbes de la consommation de ressources naturelles finies, de la

production de richesses (le PIB) et de la population présentait un tracé linéaire, droit et quasi-horizontale, avec un sinus au plus égal à un ou deux degrés, de l'année -10.000 avant JC, c'est à dire au moment du début de la révolution néolithique, jusque vers l'année 1850, date à laquelle elles (ces trois courbes) se mettaient à grimper de façon asymptotique en direction de sommets paraissant infinis.

De plus, il nous faut préciser que ces mêmes trois courbes, appliquées à la période homo sapiens pré-néolithique (c'est à dire à la période allant de -300.000 ans à -10.000 ans), présentent un tracé rigoureusement horizontal, illustrant non pas un état quasi-stationnaire, mais un état *totale*ment stationnaire, autrement dit *éternellement* durable, figurant ainsi un modèle incontestable de stabilité écologique de l'espèce humaine et ne constituant pas une simple vue de l'esprit mais une réalité bien factuelle.

Mais après avoir ainsi confirmé que l'entrée en croissance de l'espèce humaine s'est bien opérée de façon *rapide et brutale*, une autre question liminaire se pose encore : *Le désir de croissance était-il inscrit dans les gènes de l'homo sapiens, n'attendant que des circonstances favorables pour s'exprimer, ou bien, au contraire, ce désir de croissance est-il apparu de façon fortuite, telle une lubie passagère, ou bien, autre hypothèse encore, a-il-été imposé coercitivement par une minorité dominante au reste de l'espèce ?*

Ces questions passionnantes ne peuvent naturellement pas trouver de réponses mathématiques puisque aucune hypothèse ne pourra être en mesure d'apporter suffisamment de preuves factuelles à l'appui de son argumentation.

Seules des tendances et des corrélations pourront être avancées, la plus évidente étant celle qui met en perspective la très longue réalité de 300.000 ans d'état stationnaire avec la très courte réalité de 170 ans de croissance et qui, de ce

fait, nous amènerait à penser qu'une pulsion qui patiente 300.000 ans pour s'exprimer, n'est pas issue d'un facteur inné. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, que nous nous permettrons simplement d'évoquer.

Délaissant donc cette interrogation sur la nature exacte de la volonté de croissance qui dépasse notre préoccupation du moment, nous allons plutôt nous attacher à étudier la façon dont cette volonté de croissance est devenue un véritable *fait culturel*, tant au plan des valeurs qu'elle véhicule, qu'au plan des normes qu'elle impose, des institutions qui en sont issues et des artefacts visibles au quotidien.

La culture de la croissance

En début de chapitre, nous n'avons pas hésité à rapprocher culture et croyance, mais nous devons à la vérité de préciser que leur cohabitation n'est pas forcément réversible, dans la mesure où les croyances sont toujours constitutives d'une culture, mais qu'une culture n'est pas forcément constitutive, elle, de croyances (tout au moins en théorie).

Or, dans le domaine de la croissance il apparaît que nous sommes bien en présence d'une croyance, ou de plusieurs croyances associées, qui toutes assemblées entre elles, génèrent une culture globale.

Afin d'éviter les confusions, il nous faut rappeler également que nous employons le terme *croyance* dans son acception étymologique rigoureuse, c'est à dire en tant que *processus mental conduit par une personne qui adhère à une thèse ou une hypothèse, de façon qu'elle les considère comme vérité absolue, indépendamment des faits, ou de l'absence de faits, confirmant ou infirmant cette thèse ou cette hypothèse.*

De ce fait la *croyance* s'oppose à la *connaissance* représentée, elle, par un ensemble de données factuelles permettant à une personne de conduire un processus mental

sensiblement différent, car tout entier basé sur la démonstration et l'argumentation d'une idée.

De ce point de vue l'adhésion massive des peuples humains à la croissance en tant que valeur phare de la trajectoire collective relève bien de la croyance et pas de la connaissance, de même que son antithèse, le *rejet de l'inéluctabilité de la décroissance*, relève elle aussi, et pour des raisons identiques, de la croyance et non de la connaissance.

Nous en voulons pour preuve le fait qu'à chaque fois que nous mettons en avant le caractère inéluctable de la décroissance en étayant notre argumentation par des données scientifiques, la grande majorité des gens nous opposent une simple conviction non argumentée relevant objectivement, au final, d'une croyance pure.

Ce credo, celui d'une *croissance durant éternellement*, est même renvoyé aux différents sceptiques de façon compulsive, voire agressive, comme si ces derniers violaient un tabou, bafouaient une valeur fondatrice et niaient une vérité absolue et incontestable, simplement en mettant le dogme croissanciste en question.

Cette agressivité des *zélateurs de la croissance infinie*, leur propension même à réclamer la pénalisation de la simple expression du doute, et, partant, pourquoi pas la criminalisation de la contestation, témoigne, à elle seule, de la puissance fédératrice de la valeur-croissance du point de vue de la culture humaine actuelle.

Cette arrogance des croissancistes s'explique en partie par le fait qu'ils se fondent sur deux valeurs péremptoires : la *durabilité* et la *vertu* (de la croissance), dont nous étudierons la réalité et la pertinence un peu plus loin.

Par ailleurs, au niveau des normes (qui constituent un autre domaine de référence de la notion de culture), les croissancistes ont établi un critère procédant de la force de

l'instantanéité et de la dictature du présent : *ce qui est aujourd'hui ne peut pas ne pas être demain.*

A l'inverse de cette affirmation autoproclamée et supposée incontestable, la position des croissanço-sceptiques se fonde sur un catalogue détaillé de faits avérés, et, en premier lieu, sur celui que les ressources naturelles finies nécessaires au processus industriel croissant n'existent qu'en quantité limitée et que leur disponibilité est vouée à diminuer inexorablement.

Face à ces évidences, les croissancistes les plus avisés se rebiffent toutefois en arguant qu'il existe des ressources naturelles non finies et renouvelables (essentiellement le bois, et plus globalement la biomasse), mais sans expliquer comment ils comptent s'affranchir des lois physiques imposant de ne pas les exploiter au-delà de leur taux de renouvellement, ce qui, de ce fait, rend ces ressources incapables de fournir, à elles seules, le carburant nécessaire au maintien de l'activité économique au niveau que nous connaissons aujourd'hui.

D'autres plus avisés encore, nous expliquent également que nous avons à notre disposition des ressources *quasi inépuisables*, avec le vent, le soleil, et l'eau, ou plus exactement la gravité, (c'est la dire l'énergie dégagée par l'élément liquide lorsqu'il passe d'un point haut à un point bas).

C'est exact, mais nos détracteurs se retrouvent néanmoins rapidement dans l'incapacité de nous préciser le potentiel chiffré de ces ressources et, notamment, de nous démontrer qu'elles seraient en capacité de fournir ne serait-ce que l'équivalent des 90 millions de barils de pétrole journaliers consommés par la société actuelle. Loin, s'en faut !....

Il évitent également de nous dire que ces énergies miracles, ne sont en réalité que des énergies ancestrales, déjà utilisées par les premiers *homos oeconomicus*, mais abandonnés pour leur trop faible potentiel face aux énergie issues des

hydrocarbures.

Enfin, ils s'abstiennent de nous préciser que ces ressources inépuisables ne sont « que » des *ressources énergétiques* et pas des ressources minérales. Or nous savons que la machine croissanciste industrielle se nourrit du couple énergie/matière et que, dans ces conditions le défaut d'un seul élément rend inopérant l'ensemble du dispositif.

Dans le domaine stratégique de la *ressource matière*, une croyance leur vient néanmoins à la rescousse : celle du *recyclage*, qui est une composante fondamentale de la valeur culturelle croissance mais qui, paradoxalement, pourrait contribuer à elle seule à la discréditer puisque nous allons voir un peu plus loin, qu'en réalité, le recyclage n'est qu'un *mythe*.

Il est très important d'insister sur le fait que ce n'est qu'à partir d'éléments très précis que les croissanço-sceptiques développent leurs raisonnements et que, par voie de conséquence, la *conviction de la décroissance inéluctable* bénéficie d'un véritable appui factuel qui la fait sortir du champ de la croyance pour la faire entrer dans celui de la connaissance. Et c'est naturellement tout le contraire pour le *credo de la croissance*, qui, lui, ne se base que sur des espoirs pieux, relevant plus de la religion, que d'une conviction raisonnable et argumentée.

Ainsi, lorsque nous posons aux croissancistes la question : « *Mais est-ce que vous êtes vraiment sûr que la croissance va durer ?* » leurs réponses se basent immanquablement sur de simples ressentis, ce qui est contraire aux lois fondamentales du débat, celui-ci perdant dès lors l'essentiel de sa pertinence et se terminant généralement par une fin de non-recevoir du style : « *Et puis c'est comme ça, parce que ça a toujours été comme ça, que l'Homme a toujours progressé* ». Ce refus de l'argumentation factuelle est naturellement sous-tendu par la conviction inébranlable qu'il n'est pas besoin d'argumenter lorsqu'une chose est évidente.

Les rares fois, où les adorateurs de la croissance acceptent de débattre sur les faits, ils ne se basent que sur des éléments *mineurs*. Refusant les macro-constatations, ils se retranchent alors sur de micro-constatations, c'est à dire des expériences de laboratoire. Par exemple, lorsque nous évoquons le déclin de l'aviation liée à la fin du kérosène, ils nous opposent l'exemple du *Solar Impulse*, ce petit avion solaire expérimental qui a effectué un voyage autour de la Terre en 18 mois. Et ils nous disent : « *Vous voyez, il y a bien un avion solaire qui vole, donc il n'y a pas de raison pour que, bientôt, toute la flotte du monde entier de gros porteurs ne vole pas à l'énergie solaire* ».

Lorsque les croissanço-sceptiques pronostiquent le déclin des transports routiers pour cause de fin du gas-oil, les croissancistes leur opposent la voiture électrique en extrapolant hardiment: « *Eh bien, il n'y a pas de raison pour que demain on ne puisse pas fabriquer des semi-remorques de 60 tonnes qui feront Moscou-Madrid d'une seule traite avec une batterie et sans avoir à la recharger* ».

En réalité, ces arguments ne se basent pas sur des données scientifiques efficientes. Ce ne sont que de simples extrapolations, ne pouvant être valablement tenues pour des certitudes dans la mesure où aucune n'a encore été vérifiée à ce jour, ni, surtout, mise à l'épreuve de la grande série.

Enfin, il convient de remarquer que ces *expériences de laboratoire* sont généralement financées par l'argent public (parce que non rentables), ce qui constitue, paradoxalement, un modèle de gestion contraire à celui qui a présidé au développement de la société industrielle croissanciste actuelle, dont le développement rapide et exponentiel n'a été rendu possible que par la rentabilité immédiate, et non subventionnée, de l'industrie extractive et manufacturière privée.

Bref, toutes ces contre-arguments développés par les

croissancistes face à la démonstration de l'inéluctabilité de la décroissance, ressemblent à s'y méprendre aux objections bornées de la *pensée mythique* face aux rationalités de la *pensée scientifique*, soulignant encore plus l'enracinement profond dans l'inconscient collectif de la valeur croissance en tant que fait culturel majeur.

Par ailleurs, cet enracinement mythique populaire se retrouve naturellement décliné dans le discours de la représentation politique, et de façon hégémonique, à tel point que nous ne trouvons, dans l'offre programmatique globale des partis politiques (toutes tendances confondues), aucun projet s'opposant franchement à cette sacro-sainte valeur croissance.

Nous signalerons, à ce propos, que la soi-disant corrélation souvent évoquée du discours croissanciste avec la pensée néolibérale tendant ainsi à attribuer à cette pensée la seule responsabilité de l'option croissanciste, est largement contredite par la réalité des faits.

En effet, pouvons nous sérieusement affirmer que *les néolibéraux sont les seuls à prôner et croire fermement à la vertu et à la durabilité de la croissance ?*

Eh bien non ! Les néolibéraux ne sont pas les seuls à croire en la croissance, mais il existe une schématisation des idées, notamment chez les gens de gauche et chez *certaines décroissants*, qui les conduit à affirmer : « *Les libéraux sont croissants. Donc tous les croissants sont libéraux* ». Il s'agit naturellement d'un syllogisme faux. D'abord il y manque une prémisse, et ensuite il s'avère que beaucoup de non-libéraux sont également croissants.

Afin de nous en convaincre nous porterons nos regards, par exemple, du côté du parti de *La France Insoumise*, principal opposant (en paroles) au système économique capitaliste, et qui se prétend, par moment même, non-croissant.

En étudiant attentivement le programme de ce parti, nous

découvrons rapidement qu'en réalité, il n'est pas vraiment contempteur de la vertu de la croissance, ni scientifiquement démonstrateur de sa non-durabilité physique, mais que, bien au contraire et dans le cadre d'une simple stratégie marketing (politique) s'efforçant de *ratisser large*, il ne fait que saupoudrer d'un verbiage vaguement décroissant un discours tout entier porté vers la croissance. Cette duplicité trouve son expression la plus aboutie dans le gadget programmatique dénommé *éco-socialisme*, fleuron grâce auquel ce mouvement espère ramener une partie de la frange des décroissants approximatifs dans son giron électoral.

En résumé, si nous balayons l'intégralité de l'éventail politique de la droite vers la gauche et de l'extrême droite vers l'extrême gauche, nous sommes bien obligés de constater que la croissance n'a pas de frontière politique, et que tous les partis politiques y adhèrent sans restriction aucune.

Même le NPA (Nouveau Parti anticapitaliste, dérivé de la ligue communiste révolutionnaire d'obédience trotskiste) refuse de se dire décroissant ou même de prôner même une légère diminution de la production économique.

Tout ceci est d'ailleurs parfaitement logique puisque nous avons vu tout à l'heure que l'homme de la rue croit fermement, et de façon quasi-religieuse, en la croissance. Il est donc normal que cette conviction se retrouve à l'identique au sein de l'ensemble des partis politiques qui prétendent le représenter.

Il n'en reste pas moins que, de ce point de vue, la question de déterminer si c'est le discours de l'oligocratie politique qui a façonné la valeur croissance au sein du peuple, ou si, a contrario, le credo de la croissance est une donnée populaire préexistante (voire innée) qui a été parfaitement exploitée par l'oligocratie gestionnaire, doit être posée.

Question délicate s'il en est, mais à laquelle nous avons déjà

livré un début de réponse tout à l'heure en mettant en doute, non par principe mais par souci de référence historique, l'innéité de toute valeur fondatrice de telle ou telle culture humaine.

Ceci étant précisé, nous devons à la vérité de dire qu'il existe une différence entre le fait d'adhérer à un discours sociopolitique et le fait d'être manipulé par lui. Cette différence est essentielle car son occultation explique bon nombre de raisonnements erronés de certains contempteurs de la croissance qui n'hésitent à parler d'une *colonisation de l'imaginaire* populaire pour juger des croyances le plus communément répandues.

Cette vision des choses nous paraît largement excessive car elle nie l'existence de la responsabilité individuelle et le libre arbitre du citoyen ordinaire. Bien au contraire, il paraît évident que l'immense majorité des gens adhère en pleine lucidité et connaissance de cause à la culture croissanciste.

De plus, nous affirmons que le discours mettant en avant tout ce que la croissance est supposée avoir apporté au genre humain depuis cent soixante dix ans et les nombreuses modifications jugées positives qu'elle a introduite dans les modes de vie, doit être respecté en tant que droit intangible à la libre expression et pensée de l'individu.

Nous jugeons également que le dénigrement du discours croissanciste ne peut être fondé que sur des objections argumentées et non pas guidé par des ressentis subjectifs ou émotifs, comme c'est souvent le cas dans les paroles ou les écrits de certains décroissants approximatifs.

Car il ne suffit pas d'affirmer que la volonté de croissance du peuple procède d'un imaginaire colonisé par un « on », ou un « ils » indéterminé, pour que cette déclaration acquiert un caractère de vérité absolue. Elle ne pourrait l'être que si des preuves factuelles en étaient données par leurs auteurs. Or c'est loin d'être le cas !

Car dans la réalité objective, cette culture de la croissance présente, au contraire, tous les caractères d'une culture *parfaitement souhaitée et assumée*, à tous les niveaux sociologiques et géographiques de la population mondiale.

Cette mise au point est de toute première importance car elle nous permettra de *mettre en jugement les adorateurs de la croissance* sans devoir leur concéder d'éventuelles circonstances atténuantes, c'est à dire en écartant l'idée trompeuse selon laquelle les populations prises dans leur ensemble ne seraient pas véritablement responsables des conséquences et de l'issue finale de l'option croissanciste. Comment imaginer en effet que les zéloteurs de la croissance puissent être assimilés aux individus légalement exonérés de sanction dans le cadre de certains délits à la condition qu'un comité d'experts les en aient au préalable déclarés mentalement irresponsables, comme cela se produit parfois dans les cours d'assises ?

Mais il y a encore autre chose. Nous avons dit tout à l'heure, que ce mythe de la croissance, volontairement assumé et librement consenti par les masses populaires, présentait un double caractère de *vertu* et de *durabilité*, associant ainsi un critère subjectif à un critère objectif.

Nous pensons avoir déjà démontré, dans les chapitres précédents (notamment ceux consacrés à l'Impasse physique et à l'Impasse comptable), le caractère largement illusoire du critère objectif de durabilité de la croissance. Nous avons également indiqué que la fausseté de ce critère était encore renforcée par l'indigence des arguments présentés par ses thuriféraires, dont nous avons également donné quelques aperçus détaillés.

Mais parmi ces arguments, régulièrement avancés par les fidèles du culte de la croissance pour tenter de nous persuader de sa durabilité, il en est un qui, tout en relevant intrinsèquement de données purement techniques et scientifiques, a néanmoins acquis une dimension subjective

de véritable fait culturel, c'est à dire fondé sur des valeurs, doté de normes, encadré par des institutions et matérialisé par des artefacts. Ce fait culturel majeur, constitutif en grande partie de la culture globale de la croissance, se nomme : le *Recyclage*.

Le grand mythe du recyclage

Avant d'aller plus loin, il nous faut prendre le temps de nous arrêter longuement sur cette notion de recyclage, que nous aurions d'ailleurs pu traiter dans le chapitre sur l'impasse physique, mais qu'il nous a semblé préférable de traiter ici, en tant que fait culturel, compte tenu de son importance fondatrice dans l'idée de durabilité de la croissance et, par voie de conséquence, sa classification dans la catégorie des *grands mythes de la société industrielle*.

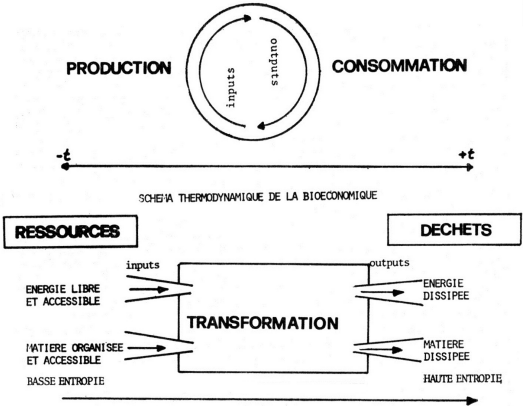
C'est ainsi que notre étude approfondie du *Dieu-Recyclage*, devra, en premier lieu, porter sur la détermination de sa définition précise. Il convient en effet de préciser de quel recyclage nous allons parler, car ce terme, comme beaucoup d'autres termes techniques entrés dans le langage courant, a subi un certain nombre de déformations ayant abouti à ce qu'un même signifiant finisse par désigner en réalité plusieurs signifiés sensiblement distincts.

Dans l'esprit commun, en effet, le terme de recyclage n'évoque, au premier abord, que le traitement des déchets domestiques dans la mesure où le discours médiatique reste tout entier centré sur les activités de tris sélectifs et de collectes diverses destinée au recyclage de nos rogatons, emballages et objets périmés divers, la fameuse TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) matérialisant d'un point de vue financier la contribution que le bon citoyen est invité à verser pour la préservation de la planète (notion avantageusement rassurante de par son caractère globalisant).

Par ailleurs, nous assistons régulièrement à la parution dans la presse, (même subventionnée), d'articles affichant des titres ronflant du genre : *le mythe du recyclage* (par exemple Télérama du 20 novembre 2020) et nous expliquant que, finalement, ce recyclage n'est qu'un leurre.

C'est ainsi que la question du recyclage n'est abordée, dans la communication mainstream, que sous son aspect de récupération des emballages usagés, de gestion des décharges publiques et de préservation de l'environnement. C'est extrêmement louable, mais la vraie question n'est pas là.

Car la question fondamentale, celle qui conditionne la durabilité de la croissance (ou le développement durable si l'on préfère), c'est le *maintien du stock de matière*, voire son augmentation (pour ceux qui veulent que la croissance continue indéfiniment), la matière étant considérée sous son acception générique au regard de la science physique, c'est à dire en tant que *minerais*, et encore plus précisément *métaux* tels que ceux notamment répertoriés dans la table de Mendeleïev, et, par surcroît, pris au sens de leur incorporation dans le processus industriel en association avec une quantité d'énergie, comme le montre le schéma bio-économique ci-après :



En effet, si le problème de la *dissipation de l'énergie*, c'est à dire celui de la continuité de la disponibilité en énergie (plus particulièrement sans l'apport des hydrocarbures), est généralement bien présent à l'esprit du grand public croissanciste, avec les types d'arguments tirés du fameux catalogue de la transition énergétique, le problème de la *dissipation des métaux*, par contre, est totalement ignoré, absent des débats et évacué, en quelque sorte, par le mythe du recyclage.

Or c'est précisément de cette question dont nous parlons ici, celle du recyclage à grande échelle des métaux et minerais entrant dans la composition de la quasi totalité des objets de consommation courante de l'homo industrialis.

Eh bien, dans l'esprit commun croissanciste, cette matière, ces minerais, ces métaux, sont supposés être indéfiniment réutilisables par la magie du sacro-saint recyclage. Cette idée du recyclage infini a même acquis une telle force axiomatique, qu'il ne paraît pas utile, à l'instar du concept d'intérêt général par exemple, d'en débattre, en attendant, pourquoi pas, qu'une loi du genre *fake news* vienne ranger ce type de questionnement dans la catégorie des infractions.

Bien plus, et même chez certains sceptiques de la croissance, nous entendons des voix suggérer que le recyclage des métaux pourrait *quand même* *possiblement* être infini à condition de disposer de suffisamment d'énergie, sous réserve que cette énergie soit, elle aussi, infinie (de type par exemple fusion nucléaire). C'est dire combien ce *mythe du recyclage des métaux* est devenu un véritable fait culturel, au point d'occulter la réalité, même aux yeux de certaines personnes ayant pourtant déjà acquis un bon niveau de lucidité face à l'hérésie croissanciste.

Car, en invoquant cette énergie miracle qui permettrait de conserver indéfiniment intact le stock de la dot métallique terrestre, ces rêveurs imprégnés de la culture du recyclage, oublient (consciemment ou non) trois choses :

Premièrement : pour que la croissance continue, il ne faut pas seulement maintenir le stock de minerais à un niveau constant, mais il faut l'*augmenter*, c'est à dire acquérir la capacité de *créer de la matière*. Nous avons d'ailleurs bien vu dans le chapitre sur l'impasse comptable que cette opération mythique constituerait, en théorie, le meilleur moyen de rétablir les excédents de gestion du compte d'exploitation puisqu'elle permettrait d'imputer une variation de stock positive dans la colonne des produits. Nous attendons donc de ces esprits féconds qu'ils nous expliquent la façon de créer de la matière.

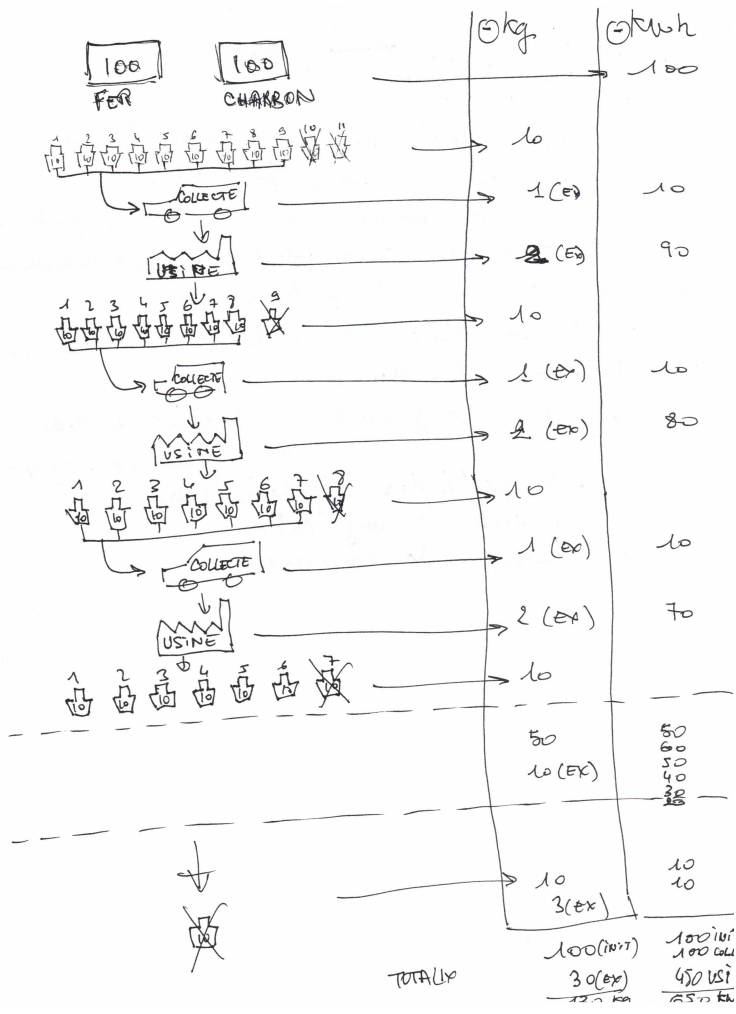
Deuxièmement : Le recyclage est une opération qui, en tout état de cause, doit satisfaire à deux conditions : être techniquement possible et être financièrement rentable. Sur le plan technique, il faut rappeler que, plus les alliages sont complexes, plus le recyclage est rendu difficile, c'est à dire souffrant d'un rendement de plus en plus bas, avec toujours moins de quantité de matière récupérée par rapport à la quantité d'énergie utilisée.

Or, dans la société industrielle croissanciste, les alliages utilisés sont de plus en plus complexes et leur imbrication entre eux dans les ouvrages les plus sophistiqués de type wagon de TGV ou avion rendent le recyclage un véritable casse-tête. Quant à la rentabilité financière, chacun comprendra aisément que, pour récupérer une quantité donnée de matière, il ne sert à rien d'engager plus de moyens financiers que la valeur finale de la matière qu'on va récupérer.

Troisième point, enfin, et sans doute le plus déterminant : toute opération de recyclage, quelle qu'elle soit et quelle que soit la simplicité ou la complexité des alliages traités, débouche toujours sur une quantité récupérée à la sortie moins importante que la quantité injectée à l'entrée. S'ajoute à cette loi imparable, une autre loi imparable, c'est celle qui dit que la quantité de matière de l'objet usagé entrant en

recyclage est forcément moindre que la quantité initiale contenue dans l'objet neuf.

Afin d'illustrer ce raisonnement, qui montre que le recyclage tend inexorablement vers zéro, nous proposons le schéma ci-après :



Le mythe du recyclage des métaux

Afin de simplifier au maximum le raisonnement, nous avons pris le cas du recyclage multiple d'un objet fabriqué avec un seul composant métallique, à savoir un soc de bêche en fer. Cet exemple théorique illustre un cas de recyclage effectué dans les conditions les plus optimales que nous puissions imaginer, ce qui signifie que les résultats chiffrés prévisionnels obtenus à partir de cet exemple doivent être considérés comme des maximums, toute autre configuration de recyclage ne pouvant donner que des résultats inférieurs.

Comme nous pouvons le voir sur cette figure, nous avons envisagé le recyclage théorique de 11 socs de bêche en fer pesant 10 kg chacun au départ mais arrivés en fin de vie, c'est à dire après x années d'utilisation. Nous avons vu, lors du chapitre sur l'impasse physique que Georgescu-Roegen avait extrapolé au-delà de la thermodynamique, en suggérant un *quatrième principe* selon lequel *la matière utilisable se dégrade* elle aussi inéluctablement, tout comme le fait l'énergie.

Mais, en réalité, nous n'aurions même pas besoin de cette approche scientifique pour comprendre que nos 11 socs de bêche, au delà d'un nombre x d'années d'utilisation auront perdu une partie plus ou moins importante de leur matière et qu'au lieu de peser chacun 10 kg, ils ne pèseront plus que 9 kg (ou un peu plus ou un peu moins selon leur mode d'utilisation ou de rangement), les kilos manquants n'ayant pas disparus, puisque Lavoisier nous appris que rien ne se perd mais que tout se transforme et que, en l'occurrence, la quantité de fer manquante dans chaque soc de bêche se sera transformée en une quantité identique de fer mais disséminée en microparticules aléatoirement réparties dans l'environnement et, de ce fait, devenue définitivement inaccessible pour l'homme.

C'est ainsi que nous aurons réduit nos 11 socs de bêche initiaux de 10 kg à la valeur de 10 socs en fin de vie et prêts

à être recyclés. Mais, ce n'est pas tout, car pour recycler ces bûches, il va falloir les collecter et les acheminer vers une usine de recyclage, ce qui nécessitera d'utiliser un véhicule consommant de l'énergie d'une part (pour actionner son moteur), et de la matière d'autre part (de par l'usure des différents composants du véhicule lors de son fonctionnement, frottements, etc.). Nous avons chiffré cette *consommation de matière* dans la première colonne en kg et cette consommation d'énergie dans la deuxième colonne en Kwh.

Nous avons également supposé que la collecte serait optimale, c'est à dire que le nombre de bûches recyclées serait rigoureusement égal au nombre de bûches initialement construites et qu'aucune unité ne se serait perdue entre le moment de la fabrication et le moment de sa fin de vie.

Ce paramètre revêt toute son importance car nous savons tous, que la collecte d'objets usagés est rendue plus ou moins difficile selon le type d'objets et que le paramètre de déperdition au cours de la phase de collecte est déterminant dans l'équation finale du rendement global du recyclage.

Par ailleurs, nous voyons très clairement sur ce schéma, qu'à *chaque étape* des recyclages successifs dans le temps, de multiples diminutions de la masse de matière globale est constatée, à la fois par la diminution de la masse à recycler suite à l'usure du temps, mais aussi par la diminution de la masse obtenue après recyclage, (pour ce qui concerne la masse de fer des socs de bûche), et enfin, facteurs aggravants, par une diminution de la masse constitutive des dispositifs de collecte (engins de compression, de transport, de levage, etc...) ainsi que de celle des infrastructures de traitement (usines). Tous ces chiffres sont indiqués dans la première colonne du diagramme.

Mais nous n'en avons pas encore fini avec les déperditions, car, nonobstant cette perte irrémédiable de la matière

globale, il aura fallu, à chaque étape du cycle (collecte, transport, traitement, stockage), *consommer de l'énergie*, dont l'estimation chiffrée est portée dans la deuxième colonne en Kwh.

Ce diagramme, certes schématique, voire simpliste, n'a naturellement pas vocation à être discuté quant aux chiffres précis qu'il indique, mais plutôt à démontrer de façon compréhensible par tout non scientifique deux théorèmes que nous énoncerons de la façon suivante :

- *Premier théorème* : Les recyclages successifs d'une quantité donnée de matière produisent, à chaque étape, une quantité de matière inférieure à celle de l'étape précédente, aboutissant, au bout d'un certain temps à la *disparition complète* de la matière utilisable. La donnée *un certain temps*, exprimée par exemple en nombre d'années, étant un paramètre dont la valeur exacte n'est pas établie, mais qui en tout état de cause ne saurait être égale à l'infini.
- *Deuxième théorème* : Une quantité d'énergie est nécessaire pour mettre en œuvre le recyclage de la matière, et cette quantité est d'autant plus importante que les matériaux recyclés sont issus de combinaisons physico chimiques complexes, comme par exemple les alliages.

La combinaison de ces deux théorèmes, nous amène à la conclusion, assez facile à comprendre, que, en plus de consommer beaucoup d'énergie, le recyclage de la matière tend inexorablement vers zéro.

Cette réalité simple est largement occultée dans le débat public, la preuve en est que nous entendons régulièrement parler de la transition énergétique, mais jamais de la transition minérale, métallique, ou plus globalement de ce que nous pourrions dénommer la *transition matérielle*.

Ces évidences ne découragent toutefois pas certains

croissancistes qui opposent aux contempteurs du *recyclage-comme-solution-à-la-durabilité-de-la-matière*, l'idée-force d'un progrès inévitable de la technologie permettant d'augmenter le rendement des opérations de recyclage tout en améliorant l'organisation du tri sélectif et de la collecte pour réduire les pertes amonts.

Ces maigres objections ne visent, en fait, qu'à imaginer désespérément une augmentation possible du *délai* qui nous sépare de la fin de la matière, mais certainement pas à contester la réalité de cette fin, car personne n'est aujourd'hui sérieusement en mesure de venir infirmer les deux théorèmes que nous venons d'énoncer.

Et finalement, peu nous importe que ce *délai* soit de quelques dizaines d'années voire de quelques siècles puisque cela ne change rien au fond du problème de la diminution inexorable de la matière utilisable et que le principe énonçant que tout système économique basé sur la prédation de la matière est voué au déclin (dans un premier temps), puis à l'extinction (dans un deuxième temps), n'en sera pas plus contredit pour autant.

Il ressort de cet exposé qu'un état stationnaire durable, et à plus forte raison un développement durable, sont conditionnés tous deux par un renouvellement de la matière, donc pour parler clair, par une *reconstitution du stock* initial de matière contenu dans l'écorce terrestre et ayant été disséminé par le processus industriel.

Nous ne devons pas oublier que, si la planète Terre peut être considérée comme un système thermodynamique ouvert du point de vue de l'énergie (puisqu'elle reçoit en permanence de l'énergie solaire), elle constitue, par contre, un système fermé du point de vue de la matière car elle n'en reçoit pas de l'univers.

Nous attendons donc de nos contradicteurs qu'ils nous livrent leurs solutions au renouvellement de la matière. Celles-ci ne peuvent être, à notre avis, que de deux types :

1. Fabrication de matière nouvelle par l'homme à partir de *quelque chose* d'indéfiniment et facilement disponible
2. Obtention de matière nouvelle à partir d'une autre planète à condition de disposer de suffisamment d'énergie (et accessoirement de matière adéquate) pour permettre des allers/retours réguliers

Ces deux pistes n'étant pas impossibles, mais hautement improbables, nous comprenons donc mieux, et plus clairement, de quelle manière le credo du recyclage infini (qui constitue l'un des socles de la culture de la croissance), se rapproche singulièrement de la *pensée mythique* du fait de l'association des deux critères d'improbabilité et de non-constestabilité qu'il renferme.

En réalité, plus nous avançons dans notre étude et plus nous nous rendons compte que cette culture de la croissance repose essentiellement sur des illusions :

- croissance inéluctable car inscrite dans les gènes humains,
- croissance souhaitable car chemin vers le bonheur,
- croissance possible car énergie indéfiniment renouvelable (et matière indéfiniment recyclable).

Nous comprenons également que toutes ces illusions sont constitutives d'autant de *mythes modernes* n'ayant rien à envier à ceux des sociétés primitives. Ces considérations nous amènent d'ailleurs à poser un diagnostic hétérodoxe en suggérant que, contrairement à une idée communément reçue, les rêveurs ne sont pas ceux qui croient à la survenue inéluctable de la décroissance, mais bien ceux qui croient à la pérennité de la croissance. De ce point de vue, nous dirons que *l'utopie a changée de camp*.

Mais cette foi mythique et utopique en la pérennité de la croissance repose aussi sur un autre facteur illusoire, qui est, celui-ci, directement liée à l'organisation sociale et

dont l'étude va nous permettre d'amorcer une transition avec le prochain chapitre consacré à l'*Impasse politique*.

Le recours à l'état

Cet autre facteur fondamental de la culture croissanciste se nomme : *le recours à l'Etat*. Cette affirmation, posée ainsi et non encore argumentée, pourrait surprendre au premier abord de par son aspect contradictoire, l'Etat étant, en effet, souvent perçu dans l'esprit commun comme un élément régulateur face à un processus croissanciste, supposé mû essentiellement par l'hyperactivité effrénée de l'initiative privée.

Or, nous avons vu tout à l'heure, en passant en revue l'offre programmatique politicienne, que cette vision libertarienne, (ou plus simplement néolibérale) de la croissance était largement erronée.

Faut-il, pour s'en convaincre, rappeler les conditions historiques dans lesquelles le croissancisme capitaliste a supplanté l'immobilisme monarchique ? En France, notamment, le futur père du système représentatif, Emmanuel-Joseph Sieyès, ne déclarait-il pas en substance dès septembre 1789 devant la jeune assemblée constituante issue de la révolution de juillet : « *mes chers amis, nous avons fait la révolution pour installer le pouvoir de peuple, c'est à dire pour qu'il puisse faire lui-même les lois. Mais malheureusement que constatons-nous ? Eh bien que le peuple n'a ni assez d'instruction, ni assez de temps libre pour le faire. C'est la raison pour laquelle, mes chers amis, je propose que nous construisions plutôt un système représentatif, dans lequel c'est une minorité choisie qui conduira la nation* ».

Car c'est bien ainsi que l'oligocratie (ou, si l'on préfère, la démocratie représentative) a été instaurée en lieu et place de la vraie démocratie. Mais ce qu'il nous faut retenir dès aujourd'hui, dans le cadre de notre approche anthropologique de la culture croissanciste, c'est que le

raisonnement tenu par Sieyès en 1789, qui concernait à l'époque uniquement la pensée législative, s'est étendu progressivement et irrémédiablement à la *pensée citoyenne* dans son ensemble.

Et c'est ainsi qu'en France, comme partout ailleurs dans le monde, le recours aux préceptes de pensée établis par un groupe restreint est devenu une véritable composante culturelle de la société moderne et s'est continuellement amplifié au fur et à mesure que la croissance s'est installée. C'est cette composante que nous dénommerons, de façon générique, le *Recours à l'Etat*, et qui englobe censément toutes les zones de la connaissance réputées non accessibles au citoyen de base.

C'est ainsi que le citoyen ordinaire, confronté à la complexité galopante du système dans le cadre de ses relations avec la collectivité ainsi qu'au développement incessant de la technologie dans le cadre de sa vie quotidienne, perd progressivement la trace du chemin qui le relie aux données naturelles de son existence.

Cette perte de traçabilité engendrée par l'accroissement constant du niveau de connaissance nécessaire à la compréhension du fonctionnement des multiples rouages sociétaux, est, de plus, favorisée et amplifiée, par les politiques étatiques incitant les citoyens à ne pas s'occuper des choses trop compliquées et à suivre aveuglément les prescriptions de la technocratie au pouvoir.

Cet état de fait peu contestable est notamment illustré par la fameuse maxime populaire : « *peut m'importe de savoir comment ça marche, pourou que ça marche* ».

Cette primauté *du comment sur le pourquoi* voulue par les maîtres du pouvoir, mais toutefois acceptée volontairement par les individus subordonnés, s'accompagne en toute logique d'une perte des savoir-faire généralistes au profit d'une implacable division du travail aboutissant à ce que la connaissance globale de chaque individu se réduise à une

toute petite parcelle particulière et hyper spécialisée du processus économique, dans le même temps où son ensemble n'est plus maîtrisé que par une élite restreinte.

Plus grave, cette parcellisation de la connaissance s'accompagne d'un cloisonnement des domaines, ce qui signifie que les élites dépositaires du savoir-faire d'un domaine particulier ne sont en réalité que des sous-élites, elles-mêmes totalement ignorantes des savoir-faire du domaine voisin, ce dernier étant bien entendu lui aussi parcellisé entre des opérateurs particuliers ignorants tout les uns des autres.

Et ce n'est qu'au niveau le plus haut, que des super-entités élitaires technocratiques, orchestrée cette fois par une véritable élite plénipotentiaire, c'est à dire par ce que nous appellerons l'Etat, vont chapeauter chaque domaine de façon hiérarchique et globalisée.

Nous voyons donc que la mise à l'écart du citoyen du processus de fabrication de la loi préconisé par Sieyès a été depuis, naturellement confirmée, mais qu'elle a été étendue, également, à la mise à l'écart du citoyen de la connaissance en général.

Mais si la mise à l'écart du citoyen du processus législatif a été voulue pour des raisons politiques, sa mise à l'écart du processus de la pensée, l'a été pour des raisons économiques, autrement dit mercantiles, ce qui, dans le cadre du système capitaliste, relève finalement de la même essence.

Plus précisément et pour parler clair, nous dirons que les maîtres du pouvoir ont considéré qu'il valait mieux que le citoyen ordinaire consacre son temps libre à consommer plutôt qu'à philosopher, c'est à dire, en reprenant la définition de la philosophie donnée plus haut : *à acquérir par le raisonnement la connaissance de la façon dont une chose est engendrée jusqu'à ses propriétés, ou qui va des propriétés constatées aux voies possibles d'engendrer cette chose.*

Et c'est ainsi que, pour tout ce qui concerne les domaines complexes de la connaissance et de la pensée humaine, la culture du *Recours à l'Etat* s'est solidement installée.

Ayant définitivement fait siennes les maximes triviales du genre : « *c'est trop compliqué à comprendre* », « *il y a des gens plus savants qui savent* », « *je n'ai pas le temps de réfléchir à cela* », et même : « *cela me ferait plus de mal que de bien d'essayer de comprendre* », l'homo industrialis s'en remet désormais, les yeux fermés, aux élites étatiques pour les sujets complexes tels que par exemple : la monnaie, le climat, l'énergie, les microbes, etc.

D'une façon plus générale, cette culture du recours à l'Etat vise à apporter une réponse universelle à tout l'éventail des besoins non organiques du citoyen ordinaire.

Ayant ainsi débarrassé ses ressortissants de leurs principaux tourments de l'âme par l'intermédiaire de ses divers conseils et comités scientifiques adoués, la société industrielle peut ainsi poursuivre la voie de la croissance infinie sans avoir à gérer une quelconque fronde parmi ses sujets.

Bien plus, dans cette nouvelle religion où les scientifiques ont définitivement supplanté les prêtres, il semble bien que nous assistions à un retour en force du *polythéisme* avec sa petite troupe de dieux sympathiques côtoyant quotidiennement les mortels, festoyant gaiement et ne rechignant pas d'ailleurs à quelques libertinages dionysiaques.

C'est ainsi nous pourrions imaginer sans peine, dans le rôle d'Hélios, dieu du soleil, le très avisé *Haut conseil pour le climat*, dans celui d'Hygie, déesse de la médecine, la toute puissante *Haute autorité de la santé*, dans celui d'Hermès, dieu du commerce, mais aussi ne l'oublions pas, celui des voleurs et des hâbleurs, le très respecté *Fonds monétaire international (FMI)*, dans celui de Poséidon, le puissant ébranleur du sol, le très docte *Haut commissariat à l'énergie*,

dans celui d'Athéna, la merveilleuse protectrice tous azimuts, l'ensemble des dispositifs sociaux de l'*Etat Providence*, et, naturellement dans celui de Zeus, le roi des dieux, l'ingénieur en chef de la *Croissance*.

7. L'impasse politique

Nous avons donc vu que le chemin illuminé de la croissance n'était en réalité qu'une impasse obscure. Nous avons vu également que, non contente de violer les plus rigoureuses lois physiques et comptables, cette croissance exposait l'humanité à des risques financier, sanitaire, alimentaire, et que les valeurs fondamentales qu'elle véhiculait constituaient toutes ensemble le creuset d'une véritable culture éclairant à peine cette impasse d'une lueur ténue.

Tout au long des chapitres précédents, nous avons également dévoilé le rôle du pouvoir politique en tant que maître d'œuvre de la croissance, mais nous n'avons pas occulté non plus l'adhésion massive des peuples à cette orientation tragique.

Arrivés à ce stade de notre étude, deux questions se posent alors : *Que faire et comment faire ?*

Que faire ?

Cette question est conditionnée par deux paramètres : la nature même de l'impasse, d'une part, et la proportion du chemin parcouru, d'autre part.

Pour ce qui concerne le premier paramètre, *la nature de l'impasse*, c'est à dire, en réalité, *la forme de son terme*, nous ne pouvons imaginer que deux alternatives : soit un mur, soit un précipice.

Pour ce qui concerne le second paramètre, *la proportion de chemin parcouru*, les alternatives sont multiples, dans la mesure où nous pouvons imaginer un nombre infini de points entre le début du chemin de la croissance (situé conventionnellement en 1850) et son terme qui, bien que certain quant à son existence, n'est pas connu quant à sa position exacte dans le temps.

Par ailleurs, ce paramètre s'inscrit dans le cadre d'une hypothèse plus large, qui est celle de savoir si la société humaine choisira d'aller jusqu'au bout de l'impasse où s'il se passera quelque chose avant terme, sans que nous évoquions, pour l'instant et à ce stade de notre propos, la forme que pourrait prendre cet événement.

Afin de tenter de modéliser quelques scénarios prospectifs, nous nous attacherons d'abord à imaginer le cas où la société humaine choisirait de mener son chemin vers le terme de l'impasse, et qu'elle se trouverait alors dans l'une des deux alternatives que nous avons suggéré : *le mur ou le précipice*.

Il convient tout d'abord de préciser qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'indications suffisamment précises et convergentes pour que l'une ou l'autre de ces deux représentations puisse être privilégiée en terme de, comme dirait le GIEC, *plus forte probabilité que*.

Il n'empêche que ces deux types de *dead ends*, murales ou précipicielles, sont loin d'être identiques en terme d'énoncé du problème à résoudre.

Dans le cas du mur, en effet, la seule option possible, autre naturellement que celle du demi-tour, (option que nous étudierons plus tard, et dans un cadre d'ailleurs plus général), c'est naturellement celle de son *abattage*, opération qui comporte néanmoins deux inconnues de taille : celle de la *résistance du mur* comparée au niveau de force mécanique (énergie + matière) disponible pour rendre possible sa démolition, d'une part, et celle de la configuration de *ce qu'il y a derrière*, que personne, naturellement, ne peut pronostiquer.

Dans le cas du précipice, la situation est bien différente, puisque la troupe humaine verrait distinctement la topographie du monde de l'après-croissance qui s'offrirait à elle, mais sans pouvoir néanmoins y accéder. Dès lors, selon que ce monde visible par delà le gouffre ressemblât au

mont riant de l'Olympe, ou, au contraire, au sombre cloaque de l'Hadès, les humains rassemblés pourraient être tentés de le franchir ou de faire demi-tour.

S'ils optent pour le franchissement, le succès de l'entreprise dépendra, tout comme pour le cas de figure du mur à abattre, des moyens et de l'ingéniosité mis en œuvre pour y parvenir au regard des dimensions de l'obstacle et, de la force des éventuels vents contraires.

A la différence de la configuration murale, l'impasse précipicielle laisserait toutefois une troisième option possible, autre que celle du demi-tour ou celle du franchissement, c'est bien entendu, nous l'avons tous deviné, l'option du *saut dans le vide* après que quelques meneurs aient aveuglément montré l'exemple à l'ensemble du troupeau. Cet acte putatif se dénomme, en langage humain, le suicide et, en langage socio-ethnologique très en vogue actuellement, l'*effondrement*, ou, encore (plus anglo-saxon), le *collapse*.

Voici donc énumérées les différentes configurations possibles du terme de l'impasse, sachant que nous rangerons ces configurations dans la catégorie des *options contraintes*, ou, autre formulation, des *options subies*. Il est intéressant de remarquer que ces différentes options ont toutes en commun le fait que l'homo industrialis aura choisi d'aller jusqu'au bout de l'impasse, et que, de ce fait, il se trouvera face à des alternatives ne dépendant plus de sa volonté ou de son libre arbitre, au sens de la capacité de construire lui-même son propre avenir indépendamment de toute contingence.

Un deuxième type de modélisation est issu de la deuxième hypothèse, celle dans laquelle la cohorte humaine déciderait de faire demi-tour avant même que d'avoir atteint le bout de l'impasse, ce qui signifie, en regard de ce que nous venons de dire, que nous considérerions cette fois des *options volontaristes* entraînant des actions qui en

langage humain relèvent de la *survie* et en langage socio-ethnologique d'une notion que nous suggérons : le *constructivisme*.

Dans ce modèle dit *constructiviste*, le paramètre stratégique, sera de toute évidence celui du chemin déjà parcouru depuis 1850, dans la mesure où son symétrique, celui restant à parcourir pour atteindre le bout de l'impasse, ne peut pas être déterminé avec précision. En tout état de cause, il paraît évident que l'option du retour en arrière sera rendue d'autant plus difficile que la valeur de ce premier paramètre sera plus élevée, c'est à dire que la multitude humaine aura plus longtemps attendu avant de rebrousser chemin.

Cette option de *demi-tour*, de *U-turn*, hormis son niveau de difficulté ainsi paramétré, suppose, par ailleurs, que la certitude de la survenue de l'impasse finale aura éclairé les masses populaires avant le terme de sa réalisation effective.

Cette condition, exposée ainsi sous forme de truisme, semble toutefois difficilement réalisable, car contradictoire avec toutes les données de la sociologie et de l'anthropologie sociale connues à ce jour, dans la mesure où il n'existe pas d'exemple, dans l'histoire des sociétés humaines, qu'un seul groupe, même restreint, ait modifié en profondeur son mode de vie en fonction de la certitude, acquise par le raisonnement, de la réalisation d'un événement futur.

Cette faculté prospective semble, en effet, absente des caractéristiques humaines, au contraire de la faculté adaptative, qui, elle, en constitue certainement le fleuron le plus abouti.

De ce point de vue, et en conformité avec les leçons de l'histoire, la logique voudrait que l'homo industrialis pousse son chemin croissanciste, jusqu'à son terme, c'est à dire qu'il constate *de visu* le bout l'impasse et que, mettant alors en branle sa fabuleuse capacité adaptative (bien

supérieure, nous le savons, à toutes celles des autres espèces animales) il trouve rapidement une réponse, à défaut de solution, à la nouvelle configuration des choses.

Cette adaptation ne pourra se faire que dans le cadre d'une écologie nouvelle et *contrainte*, quelles que puissent en être les externalités négatives collatérales (bien difficiles, par ailleurs, à pronostiquer).

Un comportement différent, par exemple un changement de cap avant terme lié à un raisonnement, serait une grande première dans l'histoire humaine, mais témoignerait toutefois, s'il était confirmé, d'une évolution supérieure de l'espèce ainsi devenue, pour la première fois de son histoire, capable de prendre en charge et de maîtriser son destin.

Et c'est alors que nous en venons à la deuxième question posée en début de chapitre et que, nous allons commencer à parler de *Politique*.

Comment faire ?

Nous devons préciser que le mot « *Politique* » fait partie des nombreux termes polysémiques dont il vaut mieux préciser la définition préalablement à tout emploi, car il en va du discours sur la politique comme de celui sur d'autres thèmes centraux de l'organisation collective qui ne peuvent pas être reçus correctement ni approuvés (ou contestés) efficacement, si le terme employé n'a pas été pas défini clairement auparavant et si sa définition n'a pas été entérinée par l'ensemble des contradicteurs.

Combien de débats, en effet, sur la *politique*, mais également sur le *capitalisme*, la *démocratie*, la *liberté* ou la *justice* sont-ils biaisés ou occultés de leur sens profond, par le seul fait que les protagonistes n'attribuent pas la même signification aux termes qu'ils emploient ?

Mais attention, notre propos n'est pas ici de revendiquer la

validation officielle de la définition que nous allons proposer pour le terme « *politique* » en temps que référence lexicale incontestable à vocation universaliste, mais tout simplement de prendre la peine (ou encore d'avoir l'honnêteté intellectuelle) de nous engager sur un contenu signifiant et précis lorsque nous emploierons ce terme, et ceci dans le but de ne pas laisser planer une zone d'incertitude propice à une habile révision de notre argumentation *a posteriori* et à chaque fois qu'une objection pénible nous serait opposée.

Nous pensons qu'une acception la plus large, donc pouvant être agréée par le plus grand nombre, de la *politique* pourrait être celle-ci : « *Est politique ce qui est relatif à l'organisation d'une collectivité et à l'exercice du pouvoir en son sein* ».

Nous noterons, dans un premier temps, que cette définition diffère largement de l'acception couramment répandue par les médias mainstream, ou médias de masse, qui assimilent la politique à une compétition pour l'obtention pouvoir. Ces organes de diffusion de l'information, qui appartiennent tous dans leur ensemble à quelques dizaines de membres de l'oligarchie économique-financière, identifient en quelque sorte la chose politique à une lutte sportive entre des groupes fort peu dissemblables les uns de autres et, ayant tous en commun d'être des zélateurs inconditionnels de la trajectoire industrielle croissanciste de la société qu'ils se proposent de diriger.

Ainsi, chaque groupement politique, lui-même VRP de telle ou telle variante minime de l'option capitaliste croissanciste, va alternativement occuper le pouvoir coercitif en attendant de remettre le témoin au groupe voisin/cousin lors de la prochaine olympiade.

Ce combat des chefs feutré n'est toutefois accessible qu'à une minorité d'individus soigneusement triés grâce à un système législatif ad hoc, dont nous nous abstiendrons de

livrer ici le détail, cette analyse ayant déjà été faite en profondeur par l'intermédiaire d'autres ouvrages (cf. *Vers la démocratie directe*).

Dans le cadre du propos qui nous occupe, nous retiendrons seulement que l'exercice de la politique *vue sous cet angle restrictif* est réservé à une élite formée à cet effet et, par conséquent, quasiment inaccessible à tout individu non issu de la filière dédiée.

Décrite ainsi, l'élite politique ressemble également de très près à l'élite économique, toutes deux étant en charge d'élaborer des argumentaires pour vendre des *produits* à des *consommateurs*.

De ce point de vue, le *citoyen* n'est considéré qu'en tant que *consommateur*, lui même étant identifié à un *électeur*. C'est ainsi que le citoyen devient un *électeur-consommateur*, cible privilégiée du politicien, dont le métier consiste dès lors à obtenir de lui un bulletin de vote en échange d'un produit suffisamment appétant, sachant qu'en politique *un produit* se dénomme *une promesse*.

Dans la continuité de l'analyse du fonctionnement politique de la société actuelle, nous en arrivons rapidement à la conclusion que la définition générique de la *Politique* proposée tout à l'heure se doit d'être précisée ainsi : *La science politique a pour objet de déterminer les méthodes et outils permettant à un groupe restreint d'individus d'exercer le pouvoir au sein d'une collectivité large.*

Nous remarquerons que cette deuxième définition n'est pas contradictoire avec la première (*est politique ce qui est relatif à l'organisation d'une collectivité et à l'exercice du pouvoir en son sein*), mais qu'elle précise singulièrement le contenu du « *ce qui* », et, de ce fait, révèle toute l'insuffisance de la définition générique initialement proposée.

Ceci étant posé, et mettant cette définition affinée en perspective de notre problème dont l'énoncé est, rappelons-le, : *Comment faire ?* (sous-entendu, face à la perspective de

l'impasse), il apparaît clairement que la pratique constatée de la politique par les maîtres du pouvoir actuels ne saurait convenir à sa résolution.

En effet, comment imaginer qu'une politique ayant pour seul objectif de flatter le citoyen-électeur-consommateur, dans le but essentiel de lui vendre les produits marchands élaborés par ses commanditaires, puisse être en capacité de construire un projet tout entier tourné vers un autre objectif ?

De plus, comment imaginer qu'une politique ayant elle-même construit la religion et l'infrastructure de la croissance puisse être en capacité de déconstruire cette religion et recréer une infrastructure a-croissante ?

Rappelons-nous la célèbre maxime d'Albert Einstein : « *on ne résout pas un problème avec le mode de pensée qui l'a créé* ». Si le problème c'est l'impasse de la croissance, ce n'est pas avec la politique qui a créé le problème que nous allons le résoudre.

Bref, vous l'avez compris, il faut changer de vision de la politique. Mieux, il faut changer « *la* » politique. Plus facile à dire qu'à faire, mais voyons tout de même les pistes qui s'offrent à nous.

En tout premier lieu, nous devons définir la politique autrement, mais en conservant toutefois la racine générique : « *est politique ce qui est relatif à l'organisation d'une collectivité et à l'exercice du pouvoir en son sein* », qui, comme nous l'avons dit, ne paraît pas devoir être contestée pour son caractère clair et objectif.

Mais il faut, dans cette nouvelle définition de la politique, introduire un critère qualitatif différent de celui sur lequel est basé l'exercice du pouvoir par les forces capitalistes et qui se nomme le *marketing politique*.

Vers une politique de la résilience

Ce critère qualitatif différent que nous proposons, situé aux antipodes du marketing politique, c'est le *critère (ou principe) de juste analyse* dont nous devons immédiatement préciser le sens exact, afin de couper court par avance à toute mauvaise interprétation.

Car en posant le principe de *juste analyse* en tant que moteur de l'action politique, c'est à dire de l'agir humain visant à organiser coercitivement la collectivité, nous ne prôtons pas l'avènement de groupes politiques se prétendant, chacun d'entre eux et alternativement, détenteurs de la *vérité*, et incitant ainsi les masses populaires à adhérer à leurs prescriptions sur la base d'une foi inébranlable. Ce schéma repoussoir est très exactement celui de la politique politicienne la société capitaliste croissanciste, il n'est pas le nôtre.

Nous affirmons, au contraire, que l'action d'un mouvement politique doit être *guidée*, non par la recherche de l'adhésion populaire la plus large possible à son discours, mais, uniquement par le souci de livrer une analyse sociétale sincère assortie de prescriptions, sans se préoccuper de l'impact que pourrait avoir cette démarche sur sa popularité auprès des masses.

Car *recherche d'adhésion* et *recherche de juste analyse* constituent deux objectifs contradictoires, le second étant, à notre sens, la vraie raison d'être de la politique du point de vue éthique, mais également la seule façon d'avoir une chance, toute petite, mais chance quand même de pouvoir traiter efficacement le problème de l'impasse.

Mise en œuvre de la sorte, la *Politique* cesse alors d'être une activité quasi-marchande et accède à un statut supérieur, celui d'une activité de recherche, de *recherche de la cause des causes* quoi qu'il en coûte, ce qui implique naturellement et en premier lieu, de dire publiquement ce que nous pensons être la réalité des choses.

Cette recherche permanente de la juste analyse, il faut bien le préciser, définit une posture de principe garante de la vertu d'une organisation politique, mais elle n'emporte aucunement la garantie d'obtenir un résultat idéal, les orientations programmatiques de cette dernière pouvant naturellement revêtir des formes multiples mais toujours nécessairement argumentée et contredites.

C'est donc uniquement dans cette optique politique, et pas dans celle de la société capitaliste croissanciste actuelle, que nous devons traiter le problème de l'impasse.

Pour autant, et face à la faillite économique, comptable, financière, sanitaire, alimentaire et culturelle qui, comme nous l'avons vu, semblent toutes inéluctables, cette *autre politique* nous permettrait-elle d'envisager des solutions, ou tout au moins des formes de solution ?

En premier lieu, il semble que le terme *solution*, d'obéissance purement mathématique, ne soit pas vraiment adapté au problème qui nous occupe dont l'essence dépasse largement les mathématiques, et qu'il doive plutôt être remplacé par le terme *adaptation*, faculté dont nous avons déjà indiqué précédemment qu'elle était la plus grande force du genre homo.

Il est donc probable qu'il n'y aura pas de solution à l'impasse de la croissance, mais plutôt une *adaptation à ses conséquences* et c'est pourquoi le rôle de la politique, telle que nous l'avons redéfinie, devra être de proposer des pistes de réflexion et des infrastructures adaptatives.

Cette démarche, qui consiste à proposer pistes de réflexion et infrastructures, a un nom : la *résilience*, qui d'une façon générale, désigne la capacité d'un corps, organisme ou système quelconque, à retrouver ses propriétés initiales après une altération.

Dans la pratique, cette définition générique de la résilience est déclinée selon plusieurs types de contextes :

- Ainsi dans l'aérospatiale, elle désigne la capacité d'un système embarqué à pouvoir continuer de fonctionner en mode dégradé et en milieu hostile.
- En biologie, c'est la capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation.
- En physique, c'est une mesure de l'énergie absorbée par un corps lors d'une déformation.
- En thermique, c'est la capacité d'un matériau à conserver une température dans la durée.
- En psychologie, c'est un phénomène consistant à pouvoir revenir d'un état de stress post-traumatique.
- En informatique, c'est la capacité d'une architecture réseau à continuer de fonctionner en cas de panne.
- En gestion d'entreprise, c'est la capacité d'une organisation à s'adapter après la survenue d'un incident
- et, bien sûr, en économie capitaliste, il est intéressant de remarquer que le terme de résilience est employé pour désigner la capacité à revenir sur la trajectoire de la *sacro-sainte croissance* après avoir encaissé un choc de récession.

Si nous comparons la définition générique de la résilience : *capacité d'une organisation à retrouver ses propriétés initiales après une altération* à la déclinaison capitaliste croissanciste, *capacité à revenir à la croissance après une récession*, le contresens de cette dernière interprétation saute rapidement aux yeux, car l'altération de notre société, nous pensons l'avoir suffisamment démontré, c'est précisément la croissance et non pas la récession qui n'est, elle-même, qu'une dérivée seconde du fait générateur premier, la croissance.

En réalité le capitalisme croissant confond cause et conséquence, ce qui, bien entendu doit être dénoncé au vu des enjeux considérables que cette confusion occulte.

De cette équivoque fâcheuse, il résulte que la croissance exponentielle entretenue par notre société depuis à peine deux cent ans ne constitue, en réalité, qu'une *bulle civilisationnelle*, une sorte de *grande parenthèse historique* contenant en elle-même les ferments de sa propre clôture.

Cette croissance n'est en réalité qu'une *excroissance* de la trajectoire humaine, générée par notre prédation de la dot terrestre, cette dernière étant rendue financièrement possible par la création des lois instituant la fameuse *création monétaire ex nihilo*, mécanisme que nous avons déjà analysé dans le chapitre sur l'impasse financière.

La juste interprétation de la résilience est donc toute autre que celle des croissancistes en proie au spectre de la récession, car l'expression *retrouver ses propriétés initiales après une altération*, signifie tout simplement retrouver les propriétés qui régissaient l'économie humaine avant l'altération provoquée par la prédation illimitée de la dot terrestre, ou, si l'on préfère, des ressources naturelles finies.

Ces propriétés initiales reposent tout simplement sur la logique et le bon sens ancestral, à savoir celui consistant à utiliser les ressources naturelles uniquement dans la limite de leur renouvellement et dans le cadre d'une population humaine quantitativement adaptée à ce renouvellement.

Ainsi que l'a démontré NG. Roegen, et ainsi que nous l'avons largement exposé dans les précédents chapitres, l'économie est dépendante de la biologie et de l'écologie. Chaque fois que l'homme utilise une ressource naturelle, énergétique ou minérale (pétrole, charbon, fer, cuivre, ...), il augmente le niveau d'entropie de l'écosystème et par conséquent son instabilité.

Chaque fois que l'homme transforme une ressource

naturelle, par le biais de la métallurgie par exemple, il provoque la dissémination d'une partie de cette matière, qui ne sera plus jamais récupérable par lui. Le recyclage est également voué à l'extinction à moyen terme, dans la mesure où il nécessite de l'énergie (elle même à vocation déclinante) et que la quantité récupérée est toujours inférieure à la quantité initiale. Nous avons naturellement déjà étudié tout cela.

Nous avons également souligné le silence assourdissant de la communication officielle sur la question de la durabilité du stock de matière disponible pour les besoins de l'économie croissanciste. Cette omerta est particulièrement grave car il ne faut pas oublier que, pour faire fonctionner une économie humaine, croissanciste ou pas, il faut disposer à la fois d'énergie « *et* » de matière.

En effet, une situation où nous disposerions de matière sans disposer d'énergie nous imposerait de travailler les métaux avec notre seule force musculaire.

A l'autre extrême, une situation où nous disposerions d'énergie sans disposer de matière nous contraindrait à mener une vie végétative ou animale, ce qui, somme toute, serait encore mieux que pas de vie du tout, mais qui ne saurait constituer un objectif politique réellement mobilisateur.

Cette réduction de la disponibilité globale en énergie et matières premières physiques, qui va conférer un caractère inéluctable à la décroissance économique, sera sans doute progressive. La rapidité de cette décroissance sera fonction d'un ensemble de critères difficiles à pronostiquer, mais son impact sur notre mode de vie, c'est à dire finalement sur ce qui nous intéresse, sera directement lié à notre *capacité de résilience*.

Cette capacité de résilience, qui est globalement celle d'un organisme à résister à un choc et à s'adapter positivement au traumatisme qui va en découler, se traduit, dans le cas

de figure qui nous intéresse, par la faculté d'adaptation au choc de la décroissance industrielle de façon *positive*, et consubstantiellement par une adaptation, voire une transformation, de l'organisation sociétale d'un point de vue institutionnel.

Mais nous avons vu que la résilience c'est aussi, et dans le même temps, la capacité de ce même organisme à *retrouver ses propriétés initiales après une altération*. Et nous pouvons alors nous demander ce qu'il convient d'entendre par-là

En réalité, c'est très simple : il convient d'entendre par-là exactement le contraire de ce qu'entendent les représentants politiques actuels, c'est à dire que *l'altération* subie par la trajectoire humaine, se révèle être *la croissance industrielle elle même*, tout au long de son évolution depuis le milieu du dix-neuvième siècle, et non pas telle ou telle phase épisodique de récession intervenant à un instant « t » sur la courbe de son évolution.

Autrement dit, les représentants de l'oligarchie considèrent que la croissance industrielle, pourtant toute récente (170 ans sur 3 millions d'années, soit à peine 10 secondes de la vie humaine rapportée à 24 heures), constitue un axiome historique incontestable et une option économique qu'on ne saurait discuter. Bref, le système qu'ils ont installé à partir du milieu du dix neuvième siècle constitue, pour eux, une évidence aussi *limpide* que le soleil qui se lève à l'est, voire aussi péremptoire qu'une prescription divine.

Dès lors, nous comprenons que tout phénomène venant enrayer cette sacro-sainte croissance, ne puisse être jugé que comme une *altération* de la normalité, la résilience devenant le niveau de capacité à revenir sur le chemin de la croissance régulière, dans les meilleurs délais.

La *juste analyse* est toute autre ! Elle considère, au contraire, que le système industriel, tel qu'il a été mis en place par le régime politique oligocratique à partir du milieu du dix neuvième siècle, constitue lui-même une *altération de la*

trajectoire humaine. Cette conclusion est issue de la constatation comptable et objective que ce système économique est fondé sur des bases qui le conduisent inmanquablement vers une banqueroute, que nous dénommerons : *la faillite annoncée de la société industrielle croissanciste*.

Parallèlement à cette analyse objective qui nous paraît primordiale, une autre analyse, celle-ci de nature subjective, pourrait être présentée afin de dénoncer les conséquences culturelles de la trajectoire industrielle, comme par exemple le mode de vie des individus, les pratiques relationnelles, la qualité de la nourriture, la pureté de l'air, etc. Tous ces éléments pourraient naturellement faire l'objet de débats multiples, Mais, le vrai problème de fond n'est pas là !

Le véritable problème est que le caractère *éphémère et sans avenir* du système économique actuel se trouve masqué par un certain nombre de bienfaits superficiels ressentis momentanément par ses usagers.

Le diagnostic étant ainsi posé, nous devons maintenant commencer de nous intéresser plus précisément à la prescription thérapeutique en répondant au préalable à la question : qu'est-ce qu'une trajectoire *normale* et comment l'identifier ?

L'évidence, malheureusement perdue de vue par les *damnés de la croissance*, c'est qu'une trajectoire normale doit tout simplement respecter l'équilibre naturel, notamment *les lois de la biologie de la physique*, et, par voie de conséquence, se matérialiser par la mise en oeuvre d'une économie basée *uniquement* sur des ressources renouvelables.

Les lois physiques issues du deuxième principe de la thermodynamique et du principe de l'entropie, montrent sans ambiguïté que tout prélèvement de la dot terrestre conduit inmanquablement à terme à une déperdition définitive de la matière utilisée. Or, si cette matière n'est

pas renouvelée par la nature elle-même, dans des délais compatibles avec l'échelle de la vie humaine, elle devient indisponible et l'industrie sur laquelle elle est fondée s'écroule.

Une matière biologiquement renouvelable, par contre, restera disponible en permanence, dans la mesure, bien entendu, où le prélèvement humain ne dépasserait pas son taux de renouvellement sur une période donnée.

Mais le discours officiel, notamment porté par ceux qu'on nomme les *écologistes de gouvernement* (!), oublie toutefois de tenir compte d'une condition fondamentale (et rédhitoire) : dans un système basé sur le renouvelable, on ne peut utiliser que des matériaux renouvelables pour construire les *dispositifs de capture*. Cette contrainte imposera donc d'avoir recours, par exemple, à des axes en bois pour les engrenages, des courroies en cuir pour les transmissions, de la pierre pour les parties rigides, de la sève d'hévéa pour les joints, etc. Exit par conséquent le fer, le cuivre, l'aluminium, le plastique, etc.

Ce qu'il faut par conséquent rajouter dans le maelström de la propagande oligocratique croissanciste sur les énergies renouvelables, c'est le fait incontournable que pour être vraiment *renouvelable*, une production d'énergie ne doit utiliser « que » des matériaux eux-mêmes renouvelables (et pas des matériaux finis) dans le cadre de son processus industriel. Il en est de même pour l'énergie produite à partir de ressources inépuisables. Cela paraît pourtant limpide, mais il faut croire que les gestionnaires de la société industrielle ont intérêt à le dissimuler.

Cette option fondamentale basée sur le seul *directement renouvelable* est l'*unique option capable d'assurer une durabilité du système économique humain*, et c'est, à peu de chose près, l'option qui a prévalu jusqu'à la fin du dix huitième siècle avant la mise en place conjointe, complice et partenaire des systèmes oligocratiques (au plan politique) et capitaliste (au

plan économique). Quant à la *société industrielle*, produit conjoint de ces deux systèmes et fondée sur la consommation illimitée des ressources naturelles finies, elle se révèle aujourd'hui sans issue. C'est l'impasse !

Tel est donc l'état de lieux et nous en revenons à nos deux questions initiales : Que faire ? Comment faire ?

La première question *Que faire ?*, c'est essentiellement celle de savoir s'il faut attendre d'être arrivé au bout de l'impasse pour agir ou s'il faut agir avant ? Des éléments de réponse à cette question ont déjà été donnés précédemment lorsque, nous fondant sur des données historiques, nous avons souligné la prévalence de la capacité génétique de l'homme à l'adaptation au détriment de son éventuelle capacité à l'anticipation.

Cette propension avérée de l'homme à ne traiter que ce qui est visible dans le moment présent, semble nous éloigner de l'hypothèse évoquée du demi-tour avant terme, d'autant qu'à ce doute ethnologique s'ajoute également un facteur politique, à savoir que l'option du demi-tour est conditionnée par une adhésion massive de la population humaine à ce choix et qu'il sera très difficile à un groupe politique, même animé par la recherche désintéressée de la vérité, de convaincre une grande majorité sur les seuls fondements d'une déduction mentale, dans le même temps où cette même population sera probablement travaillée par une propagande contraire, disposant de moyens de communication importants et se fondant sur la réalité martiale de l'existant.

Pour parler clair, il ne paraît pas possible de convaincre la multitude des homos industrialis de la non-durabilité de la croissance autrement qu'en la laissant suivre son cheminement jusqu'à son terme, c'est à dire la laisser aller jusqu'au *bout* de l'impasse et lui laisser constater *de visu* la réalité.

Et ce n'est seulement qu'une fois arrivé en face du mur, ou

du précipice selon les deux représentations possibles, que cette multitude sera mûre pour adopter une autre direction. Cette ouverture à la réflexion vers un autre possible, ce déblocage de la pensée rendue obligatoire par la vérification concrète de l'impasse, créera une situation objectivement révolutionnaire, ouvrant de fait un véritable boulevard politique.

Bien sûr, certains esprits combattifs refusent de se résoudre à ce *scénario subi* et caressent l'espoir, à défaut de certitude, qu'il reste, quand même, possible de faire changer d'avis les masses populaires et de les convaincre d'emprunter une autre voie, ou de faire carrément demi-tour. Mais les forces qui s'opposent à leur entreprise sont puissantes et nombreuses.

L'arsenal défensif du capitalisme

Ces forces puissantes, qui iront, comme dit le proverbe, *jusqu'au bout de leurs forces* sont, naturellement, celles du capitalisme, qui déploie déjà, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, tous les artifices possibles pour cacher aux yeux des masses l'inéluctable issue, et ce, afin de prolonger le plus longtemps possible ses activités lucratives et court-termistes, et nous ne doutons pas qu'il continuera à déployer ces artifices, de plus en plus sophistiqués au fil du temps, afin de retarder l'échéance autant qu'il le pourra.

C'est ainsi que la stratégie globale du capitalisme pour convaincre les masses de la durabilité du système croissant, l'ineffable *développement durable*, dont l'argumentaire de vente reposait jusqu'à présent essentiellement sur la glorification de la technologie et les promesses d'enrichissement individuel, s'est dotée ces dernières années de dispositifs plus pernicieux et sophistiqués, visant désormais non plus à faire adhérer les masses populaires à la croissance, mais à *étouffer* les voix de

leurs éléments contempteurs, à défaut de pouvoir les contredire soit par la preuve, soit par le raisonnement, ou, encore, par l'argumentation.

Ces dispositifs de défense peuvent être classés en quatre catégories, que nous allons naturellement nous efforcer de détailler le plus complètement possible :

1. les lois contre la liberté d'expression
2. les propagandes de discrédit
3. l'institutionnalisation de l'arbitraire
4. la fabrication de leurres

Les lois contre la liberté d'expression

Nous avons vu récemment apparaître, de la part des maîtres du pouvoir croissanciste, le souci de juguler la liberté d'expression sur les questions sociétales dont l'argumentation pied à pied leur devenait particulièrement pénible et il se trouve qu'un bon nombre de ces questions se retrouvent précisément parmi celles que nous avons abordées dans les chapitres précédents.

En France, le plus beau fleuron de cette politique répressive est la loi du 22 décembre 2018 contre la manipulation de l'information, dite *loi fake news* ou *loi infox*, dont nous avons déjà parlé.

Ce type de loi, dont certains ténors oligocratiques demandent déjà l'élargissement tous azimuts du champ d'application, vise à pénaliser (voire à criminaliser) la diffusion de certaines idées *jugées fausses* par un comité d'experts, comité naturellement agréé, voire enfanté, par le pouvoir lui même.

La récente crise sanitaire nous a livré un exemple vivant de l'application de cette loi, puisque chacun a pu constater que toutes les publications suggérant, par exemple, l'existence d'une marchandisation de la situation par l'industrie

pharmaceutique (ce n'est qu'un exemple parmi d'autres), se retrouvaient impitoyablement censurées, même sur les réseaux sociaux, dont les dirigeants ont finalement cédé à la demande pressante des gouvernements de soumettre leurs publications à l'avis d'agences de notation de la pensée, organismes autoproclamés mais néanmoins adoués par le pouvoir politique, de type *Decodex*, par exemple en France.

Les propagandes de discrédit

Nous rangerons dans cette catégorie, toutes les techniques qui permettent à l'oligocratie capitalise croissanciste de s'exonérer du débat contradictoire en jetant *un discrédit a priori* sur ceux qui le sollicite, et dont l'un des exemples les plus éclatant se nomme : *la théorie du complot*.

La théorie du complot est une expression d'origine anglaise, définie pour la première fois en 1945 par Karl Popper, philosophe proche de l'école autrichienne d'économie, qui est censée dénoncer comme abusive une hypothèse selon laquelle un événement politique aurait été causé par l'action concertée et secrète d'un groupe de personnes ayant un intérêt particulier à ce qu'il se produise, plutôt que par le déterminisme historique ou le hasard.

Il convient tout d'abord d'observer que, par une curieuse occurrence, cette définition correspond assez exactement au fonctionnement habituel des sociétés oligocratiques dans lesquelles c'est, effectivement, une infime minorité d'individus qui décident des lois les plus importantes, c'est à dire qui exercent le pouvoir suprême.

Vu sous cet angle peu contestable, cette diabolisation des *théoriciens du complot* revient en fait à fustiger et ostraciser tous ceux qui soutiennent que les décisions importantes sont prises par une infime minorité d'individus influencés directement ou indirectement par des groupes de pression et non pas influencés uniquement par la masse des

électeurs qui les ont portés au pouvoir.

Si nous poursuivons ce raisonnement, nous arrivons à la conclusion qu'il convient d'assimiler à une calomnie le fait de simplement suggérer, par exemple, que les députés de l'assemblée nationale seraient influencés dans leurs votes des lois par des lobbies catégoriels restreints, ou que les ministres le seraient également lorsqu'ils prennent des décrets ayant force de loi.

Nous noterons au passage que le fait que ces décideurs aient été élus ou pas, ne change rien au fait qu'ils ne sont qu'un groupuscule, souvent quelques dizaines, voire moins, à prendre les décisions les plus importantes, et notamment celles qui engagent l'avenir de l'humanité.

Bref, depuis quelques temps cette expression ancienne a repris du service, sous une tournure plus agressive, doublée d'une déformation sensible quant à son acception commune. Déformation, tout d'abord dans sa phonétique, puisque *théorie du complot* est devenu *complotisme*, assimilant ainsi ceux qui dénoncent un complot à des comploteurs eux-mêmes. Ce qui, l'on en conviendra, est plutôt contradictoire.

Contradictoire, certes, du point de vue de la logique, mais pas de celui des maîtres du pouvoir car il faut bien comprendre que, derrière ce renversement de sens, il y a non seulement le souci de *calomnier par principe et par avance* toute personne qui évoquerait l'éventualité de l'existence de motivations cachées et non dites derrière telle ou telle décision prise par le pouvoir en place, mais, également, en toile de fond, l'idée de pénaliser, voir de criminaliser, le simple fait d'émettre des doutes sur la version officielle de tel ou tel événement livrée par ce pouvoir.

En poussant l'analyse un peu plus loin, nous observons que cette théorie vise à faire entrer dans l'esprit du grand public une doctrine en quatre volets :

- *1er volet* : ceux qui évoquent l'existence de motivations cachées chez les maîtres du pouvoir sont réputés être adeptes d'une théorie néfaste dénommée : la *théorie du complot*,
- *2ème volet* : ceux qui évoquent l'existence de motivations cachées chez les maîtres du pouvoir, et qui donc sont des adeptes de la théorie du complot, sont dénommées des *complotistes*,
- *3ème volet* : Le terme complotiste étant synonyme de *comploteur*, les adeptes de la théorie du complot, c'est à dire ceux qui croient à l'existence de motivations cachées chez les maîtres du pouvoir, sont eux-mêmes assimilés à des *comploteurs*, et donc de ce fait ostracisés et calomniés puisque l'acte de comploter est jugé répréhensible
- *4ème volet* : Il faut réduire au silence ces gens qui *complotent pour dénoncer des comploteurs* imaginaires, et, pourquoi pas, les assimiler juridiquement à des *négationnistes*, au titre, par exemple, d'un élargissement de la loi Fabius Gayssot, en France

Voilà pour ce qui est de la théorie du complot, outil dissuasif simple et facile d'emploi, permettant au pouvoir et à ses zéloteurs, de calomnier à moindre frais leurs contradicteurs et ainsi discréditer en bloc leurs arguments.

L'institutionnalisation de l'arbitraire

Cette troisième catégorie de techniques dissuasives employées par le pouvoir capitaliste croissanciste consiste à invoquer un principe non défini (ou mal défini) dans le corpus législatif (constitution incluse) pour asseoir une décision coercitive donnée. Cette technique est particulièrement efficace pour évacuer nombre d'*objections pénibles*.

Au titre des principes non défini (ou même absents) du

corpus, nous citerons le principe d'*intérêt général* et au titre des principes mal définis, nous citerons l'*abus de liberté*, tel qu'énoncé par exemple dans l'article 11 de la DDHC (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).

Afin d'illustrer notre propos, tout en ayant le souci de ne pas pousser trop avant l'étude critique des textes constitutionnels, nous laisserons de côté pour l'instant le cas de l'*abus de liberté*, pour ne nous concentrer que sur celui de l'*intérêt général*.

L'argument de l'intérêt général est très couramment invoqué par le pouvoir en place, soit pour justifier de décision coercitive prise en dehors de toute consultation élargie, soit pour évacuer une objection à laquelle aucun argument rationnel ne peut répondre (et que nous avons dénommée *objection pénible*).

Mais, concrètement, qu'est ce que l'intérêt général ? Et comment pouvons-nous le définir, puisqu'il n'est même pas cité une seule fois dans la Constitution française de 1958, par exemple.

A défaut de définition juridique officielle, voyons ce que dit le Larousse. Ce dictionnaire de référence commence par une généralité vague évoquant la « *conception de ce qui est bénéfique à l'ensemble des membres d'une communauté* », puis il tente de préciser cette abstraction en la paraphrasant ainsi : « *La notion d'intérêt général n'a de sens que pour un groupe d'individus membres d'une communauté, telle une collectivité, à laquelle ils ont conscience d'appartenir. Il est du ressort de l'État de poursuivre des fins d'intérêt général, c'est-à-dire d'entreprendre des actions qui présentent une valeur ou une utilité pour tous ceux sur lesquels s'exerce son autorité, et de les faire prévaloir sur certains intérêts particuliers* ».

Nous retiendrons toutefois deux choses de cette pseudo définition : premièrement, l'intérêt général est du ressort exclusif de l'Etat (c'est à dire que c'est lui seul qui peut en décider), deuxièmement, l'intérêt général est renvoyé à un

autre concept, le *bénéfique*.

Malheureusement, nous ne sommes guère plus avancés puisque le synonyme proposé, à savoir ce qui est bénéfique pour les membres d'une communauté, n'est pas plus défini que son équivalent premier. Nous aurions souhaité être renseignés notamment sur la liste des critères objectifs pouvant être bénéfiques pour une communauté, et, également, sur l'instance fondée à en décider dans le cas où la détermination de l'évidence de ces critères objectifs ne serait pas avérée, ou, encore, s'il subsistait un doute sur leur interprétation.

Bref, la conclusion que nous tirons de cette lecture est que le terme intérêt général n'est tout simplement pas défini dans le dictionnaire Larousse.

Délaissant donc les références lexicales ou juridiques pour cause de carence, nous nous tournerons vers l'observation clinique du pouvoir oligocratique lorsqu'il invoque cette notion péremptoire-non-définie pour fonder son édicton de certaines lois coercitives, et notamment chaque fois que ces règles emportent une restriction des libertés fondamentales (comme, par exemple, celle de se déplacer).

Car il est un fait non contestable que ces restrictions de libertés arguées par l'intérêt général, ne sont assises sur la base d'aucun article ni principe expressément prévu par la constitution elle-même. Alors sur quoi le pouvoir se fonde-t-il pour justifier de telles mesures répressives ?

Notre perplexité est d'autant plus grande que, par le fait d'un *extraordinaire* juridiquement incompréhensible, cette notion *fumeuse* d'intérêt général (que personne n'arrive à définir) fonde rien moins que l'ensemble du droit public français, c'est à dire qu'elle permet de valider la plupart des dispositions législatives qui sont prises dans les domaines qui relèvent de lui.

Il existe pourtant certaines collectivités qui définissent plus

clairement l'intérêt général. C'est le cas, notamment, des adeptes du droit anglo-saxon qui considèrent l'intérêt général comme la résultante, ou la somme, des intérêts individuels, et qui, de ce fait, peuvent proposer une définition pragmatique du type, par exemple, *résultat d'une consultation au suffrage universel*.

Le droit latin, lui, qui a cours notamment dans un pays comme la France, affecte à cette notion une sorte de *non-définition intuitive*, qui laisse sous-entendre que l'intérêt général est un intérêt dépassant l'intérêt individuel et relevant d'une finalité supérieure à laquelle l'individu doit se soumettre quoi qu'il en soit.

Cet intérêt général à la française devient alors un axiome et un credo intégré par une certaine partie de la population, une autre partie pouvant avoir un avis contraire et considérant que c'est elle qui détient le véritable intérêt général.

Ces divergences dans l'interprétation de l'intérêt général peuvent se constater dans des domaines variés, tels le climat, l'industrie nucléaire, l'adhésion à l'Union Européenne, le mode de production agricole, la démographie, les interventions militaires extérieures, etc.

La France étant néanmoins une nation de droit écrit, nous avons donc cherché dans son maquis législatif un texte susceptible de donner une définition un tant soit peu précise de ce concept flottant d'intérêt général. Et nous l'avons trouvé, sous la forme du *Règlement administratif Annexe 5 de la Circulaire du 18 janvier 2010* édictant les conditions pour qu'une organisation soit reconnue d'intérêt général.

Quelle n'a pas été alors notre surprise de découvrir, à la lecture de ce texte législatif, que la supposée définition de l'intérêt général devant s'imposer comme une vertu supérieure et indiscutable, apparaît contradictoire avec les fondements mêmes de la démocratie représentative.

En effet, cette circulaire indique que la reconnaissance d'intérêt général d'une organisation est soumise à la réunion de plusieurs conditions, et notamment :

1. son but ne doit pas être lucratif
2. sa gestion doit être désintéressée
3. son activité ne doit pas être limitée à un cercle restreint de personnes

Or, force est de reconnaître que ces conditions sont loin d'être remplies par le système de la démocratie représentative, puisque ses gestionnaires, autant dans le domaine législatif qu'exécutif (députés, ministres, hauts fonctionnaires), sont rémunérés pour leurs activités, ce qui ne correspond pas à la condition d'une gestion désintéressée assurée par des éléments bénévoles. La condition numéro deux n'est donc pas remplie.

De plus, l'activité de la démocratie représentative (ou *oligocratie*) est bien limitée à un *cercle restreint* de personnes : 577 députés, 350 sénateurs, 20 ministres, 100 préfets soit un petit millier de personnes sur 65 millions d'habitants. La condition numéro trois n'est donc pas remplie non plus.

Au final il est clair que, si nous nous fondons sur les termes de cette circulaire officielle, l'entité étatique ne peut en aucune façon être reconnue d'intérêt général, ni, par voie de conséquence, habilitée à l'invoquer pour justifier de ses décisions. Nous noterons toutefois que, malgré cette incompatibilité patente, cette entité est autorisée à décerner un label d'intérêt général à toute organisation répondant à ces trois critères. Nous sommes bien au comble du paradoxe !

Tous ces éléments nous conduisent indubitablement à la conclusion que la notion d'intérêt général, ainsi conçue, est tout simplement le parfait *synonyme de l'arbitraire*.

Est-ce à dire pour autant qu'il soit impossible d'envisager ce concept autrement que comme un outil discrétionnaire mis

à la disposition de toute autorité souhaitant être déchargée de l'obligation d'argumenter ses décisions ?

Telle n'est pas notre conviction car nous pensons, au contraire, que l'intérêt général peut être défini de façon objective, rationnelle, et même scientifique, pour peu qu'il soit mis en perspective d'une loi physique ou biologique incontestée.

En effet, dans le cas où une affirmation, une loi ou un théorème scientifique relatif à l'ordre du monde ne serait contestée par personne (prenons par exemple la loi de la gravitation de Newton), nous pourrions alors raisonnablement établir que l'intérêt général est de se conformer à cette loi et que, par conséquent, toute action ou comportement visant à la violer est contraire à cet intérêt.

Hors de cette condition, et dans la stricte limite de son respect, le critère d'intérêt général ne peut objectivement être attribué à aucun objet particulier. Cette impossibilité semble d'ailleurs être confirmée par la philosophie hégélienne, fondatrice de l'essentiel du droit des sociétés modernes, qui nous enseigne que : *« aucune idée, quelle que soit sa formulation ou l'origine de sa conception, n'a de valeur tant qu'elle n'a pas été soumise à la contradiction et qu'elle n'a pas opposé à cette contradiction des arguments rationnels »*.

Ce protocole dialectique ne constitue toutefois qu'un premier pas, nécessaire mais non suffisant pour atteindre le seuil de non-contestabilité d'une affirmation, car ce dernier ne sera atteint qu'au moment où plus aucune voix contemporaine librement exprimée ne viendra la contester.

Il est donc clair que les critères constitutifs de l'*intérêt général* ne peuvent être réunis entre les mains d'une seule minorité et que toute tentative de le faire ne peut conduire que vers le despotisme et la dictature.

La fabrication de leurres

Mais il arrive que l'addition de ces trois outils répressifs que sont : la censure des opinions contraires, *plus* la calomnie des pensées hétérodoxes, *plus* la pratique quotidienne de l'arbitraire, n'atteignent pas complètement leur objectif, notamment au sein de collectivités où le citoyen de base possède un minimum d'esprit critique.

Cet objectif étant, rappelons-le, d'éloigner (ou même si possible d'éradiquer) les idées jugées néfastes à la poursuite sereine de l'activité marchande croissanciste, le pouvoir capitalisme, expert par ailleurs en stratégie militaire, utilise alors une quatrième technique, issue de cet art : *le leurre*.

La *technique du leurre*, comme chacun sait, consiste à créer de toute pièce une fausse cible afin que le projectile ennemi vienne s'écraser sur elle, en lieu et place de celle qu'il avait initialement programmée. Cette technique qui a connu un grand essor ces dernières années sur le plan militaire, a trouvé également des applications au niveau de la stratégie politique. Nous pourrions citer notamment le cas du *réchauffement climatique* et de la *croissance verte*.

Ces deux concepts, en forme de leurre, le *réchauffement climatique* et le *développement durable* (ou *croissance verte*) agissent tout deux de concert en tant qu'agents occultants des vrais problèmes et sont, en réalité, destinés à canaliser les contempteurs de la croissance vers un solutionnisme tempéré et croissanco-compatible.

Car il faut savoir que le capitalisme croissanciste dispose d'une capacité d'analyse particulièrement avancée du comportement humain, qu'il a notamment tiré de sa pratique du marketing qualitatif au sein de ses entreprises de production. Cette expertise débouche sur l'idée rudimentaire qu'il n'est finalement pas plus difficile d'élaborer un parfum de yaourt qui va plaire au consommateur, que de suggérer une idée sociétale qui va plaire à l'électeur.

Si bien que, dans le premier cas de figure, les maîtres du pouvoir vont juger qu'un *électeur-consommateur*, occupé à déguster son yaourt parfumé, n'aura plus assez de temps disponible à pour réfléchir à quoi que ce soit, et que, dans le deuxième cas de figure, occupé à s'agiter autour de l'idée sociétale attractive, il ne lui restera plus assez de temps disponible pour chercher à identifier la cause profonde et première de son agitation.

Car ces deux concepts, le *réchauffement climatique* et le *développement durable*, largement les plus écolos-populaires du moment, sont bel et bien deux magnifiques leurres utilisés par l'oligocratie capitaliste croissanciste pour se protéger des contempteurs de sa politique, ou de sa géopolitique.

Cette affirmation fera sans doute grincer quelques dents, tout au moins pour ce qui concerne le réchauffement climatique, tant de nombreux militants, sans aucun doute sincèrement portés vers le bien-être de l'humanité, ont trouvé dans sa dénonciation une cause qu'ils considèrent comme étant primordiale pour s'assurer d'un avenir durablement meilleur, voire tout simplement durable.

En outre, il apparaît que débattre du thème du réchauffement climatique par les temps qui courent (inflation des lois contre la liberté d'expression, techniques de discrédit à priori pour cause de complotisme, rejet du sur les thèmes jugés d'intérêt général), n'est pas une entreprise exempte de certains risques.

Le danger peut venir d'ailleurs de tous côtés, du pouvoir politique naturellement, mais également de groupes d'opinions divers ayant de plus en plus tendance à adopter les mêmes techniques que le pouvoir officiel pour se débarrasser de la contradiction (*wokisme*, par exemple).

C'est la raison pour laquelle, nous nous abstiendrons de débattre du réchauffement climatique sur le fond, c'est à dire sur la validité ou pas des trois postulats cumulatifs

qu'il édicte : 1. la planète se réchauffe /2. ce réchauffement est dû à l'activité humaine /3. ce réchauffement est globalement néfaste pour les conditions de vie de l'espèce humaine.

Nous nous abstiendrons d'autant plus volontiers de poser ces trois questions, que les réponses que nous pourrions y apporter n'auraient pas d'intérêt du point de vue de notre propos dans la mesure où le réchauffement climatique, quelques soient ses caractéristiques, ne constitue, en réalité, qu'une externalité négative de la croissance. Il n'en est pas lui-même un fait générateur.

Et c'est bien là précisément que se situe le leurre, en faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une immense mystification qui profite au bout de compte à la croissance elle-même. Mais voyons plus précisément quels sont les rouages de cette grande manipulation planétaire.

Avant d'entamer ce décryptage, nous remarquerons tout d'abord que cette lutte contre le réchauffement jouit d'un remarquable consensus dans toutes les sphères de la pensée, pouvoir oligocratique en tête. Cet élément peu contestable devrait déjà commencer de semer le doute dans tout esprit critique.

Nous observerons ensuite que tous les mouvements politiques s'agitant pour faire activer la manœuvre contre le réchauffement climatique, ne remettent jamais en cause, ni le capitalisme, ni la croissance, si ce n'est qu'en termes vagues et vides de sens concret. Le doute devrait s'amplifier...

Nous constatons encore que l'agitation autour du réchauffement climatique canalise l'essentiel des contestations vers l'idée fédératrice qu'il suffirait d'opérer quelques aménagements dits écologiques au mode de production capitaliste pour réussir à limiter la hausse des températures à un ou deux degrés pour pouvoir ainsi continuer un processus économique inchangé et, avec lui,

sa mécanique interne de croissance, faisant ainsi le lit d'un *développement durable* devenu dès lors un idéal consensuel.

Ces premiers éléments d'observations nous portent à croire que le thème de la lutte contre le réchauffement climatique fonctionne en réalité comme un mythe, à savoir celui d'une possible *croissance durable en configuration capitaliste avec éradication de ses principales externalités négatives*, tels que le RC (acronyme usuel du réchauffement climatique) lui-même, mais également, pourquoi pas, toutes les autres petites misères annexes qu'elle (la croissance) génère : pollution, stérilisation des terres arables, maladies microbiennes, etc.

Cette conviction est encore renforcée lorsque nous constatons que, pour atteindre cet objectif mythique, toute une gamme de procédés thérapeutiques sont en cours d'élaboration ou même déjà proposés par une nouvelle branche du capitalisme spécialement dédiée à ce commerce spécifique et qui se dénomme : *le capitalisme vert, ou écolobusiness*.

C'est ainsi que l'écolobusiness, bras armé du développement durable, va pouvoir commercialiser des dispositifs technologiques censés capturer le carbone, recycler les déchets, créer de l'énergie permanente, soigner les virus, etc. auprès d'un marché de consommateurs captifs et avec la bénédiction du pouvoir oligocratique.

Il est désespérant de constater à quelle vitesse et avec quel enthousiasme les masses populaires s'engouffrent dans ce type de leurre, attendant de ces solutions curatives suggérées par le système un règlement des problèmes que ce dernier a lui-même créé.

Tous ces stratagèmes ne visent en fait qu'à adapter la croissance à la gestion de ses externalités négatives, ce qui, naturellement, procède d'une équation impossible.

Mais faisons-nous l'avocat du diable un instant et

imaginons, à titre d'hypothèse d'école et en essayant de contredire Einstein, qu'une entité humaine ayant créé un problème avec un certain mode de pensée puisse parvenir à le résoudre avec le même mode de pensée. Admettons, par exemple, que le RC (réchauffement climatique) puisse être limité à un ou deux degrés d'ici la fin du siècle, comme le souhaitent les lutteurs infatigables. Cet objectif ayant été atteint et quelque puissent en être les bénéfices obtenus en terme de qualité de vie ou autres, il n'en resterait pas moins que le problème de fond, c'est à dire la décroissance inéluctable du système de production pour cause de raréfaction de l'énergie et de la matière, ne serait pas réglé pour autant et que, notamment, l'alimentation de 10 ou 15 milliards d'humains ne serait pas non plus garantie dans un avenir proche.

Alors, face à cette haute muraille renforcée et ce tir de barrage nourri de l'oligocratie capitalise croissanciste, quelles pourraient être les perspectives d'une action politique prenant réellement en compte l'impasse de la croissance ?

La montée de l'effondrisme

Pour commencer cette revue des troupes politiques, nous parlerons d'une nouvelle tendance qui est apparue récemment dans le paysage de la décroissance : l'*effondrisme* ou la *collapsologie*. Une question anecdotique se pose à son sujet : savoir si ce nouveau courant a contribué à accroître le nombre global des exégètes de la décroissance, ou s'il n'a fait que *siphonner* des unités dans les contingents voisins pour constituer le sien.

Mais la question qui intéresse de plus près notre propos est de savoir si ce courant est capable (ou *a réellement la volonté*, ce qui n'est pas la même chose) de proposer une alternative politique afin que, précisément, cet effondrement qu'il annonce ne survienne pas.

En première analyse, il semble bien que ce mouvement n'entende pas entrer en politique (même au sens où nous l'avons re-définie plus haut), car bien qu'il s'assigne parfois le projet général de *construire un déclin*, nous chercherions en vain, dans leur discours, ne serait-ce qu'une amorce de volonté programmatique.

Bien plus, ses protagonistes les plus en vue aiment à affirmer haut et fort leur rejet du *solutionnisme* et concentrent plutôt leurs réflexions prospectives sur les techniques d'adaptation de l'esprit aux nouvelles circonstances qu'ils pronostiquent.

Un autre paramètre qui les caractérise, est la place qu'ils attribuent au réchauffement climatique (encore lui) dans leur approche de la catastrophe. En effet, au lieu de considérer ce phénomène comme une externalité possiblement supplétive à la cause entropique première du déclin industriel, ils en font l'argument principal du déclin, emboîtant ainsi le pas au consensus médiatico-populaire qui attribue au réchauffement climatique le titre de *fléau numéro un* du temps présent.

Plus grave, en mettant le péril du réchauffement en tant que *cause première et essentielle du déclin* industriel, les effondristes favorisent, dans l'esprit commun, la dissémination maligne de l'idée selon laquelle le processus économique de la société industrielle pourrait peut-être perdurer et, partant, s'affranchir des lois de la physique thermodynamique, dans le cas où par un bonheur extraordinaire, le pronostic du réchauffement climatique n'était pas confirmé, ou même s'il était terrassé par une géo-ingénierie anthropique et victorieuse.

Au-delà de cette nuance épistémologique et pas forcément lisible par le citoyen ordinaire, nous pourrions même aller jusqu'à soupçonner nos amis effondristes de céder à la facilité du marketing populaire en privilégiant la rhétorique plus accessible et plus séduisante de l'eschatologie

climatique au détriment de la démonstration plus technique et plus ingrate de la loi de l'entropie.

Cette nuance quelque peu absconse quant à ses causes, demeure néanmoins clairement visibles quant à ses effets car chacun peut constater que, dans l'ombre portée des multiples marches et manifestations en faveur du climat, la propagande effondriste basée sur le RC rejoint de facto le consensus croissanciste partagée par la foule hétéroclite de tous les *marcheurs-pour-un-avenir-possiblement-durable-grâce-à-une-pression-gentiment-exercée-sur-le-pouvoir-croissanciste*.

Cette illusion, déjà suffisamment fâcheuse, a également pour conséquence directe d'évacuer le débat sur la non-durabilité du processus industriel lui-même, et requalifie du même coup les effondristes en agitateurs peu nocifs pour la poursuite de l'aventure capitaliste.

Cette relégation ne serait certes pas validée par les intéressés eux-mêmes si elle leur était proposée comme telle, mais elle semble néanmoins leur convenir pour la part sensible de notoriété qu'elle leur confère.

En poussant encore un peu plus loin nos commentaires, nous ne serions pas loin de penser que les effondristes agissent (à leur corps défendant ou pas) en tant qu'aiguillon favorable au green business, lui aussi entièrement structuré autour du réchauffement climatique et de la lutte contre le CO₂, dont la maxime pourrait se résumer en termes triviaux ainsi : *halte au CO₂, sinon gare à l'effondrement !*

Nous en voulons pour preuve les relations fraternelles que la plupart d'entre eux entretiennent avec l'ADEME (*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - sous-titrée changement climatique et transition écologique et énergétique*) concrétisée par nombre d'interventions lors de conférences organisées par ce fleuron gouvernemental du capitalisme vert.

Comme nous pouvions le craindre, il s'avère que leur refus

de réfléchir à une alternative institutionnelle au capitalisme d'état croissant (le fameux mépris du solutionnisme !) les pousse objectivement dans les bras des maîtres du pouvoir, et les conduit à se retrouver, sans même sans rendre compte, dans le giron des imposteurs de l'écologie politique.

Car la crête sur laquelle ils cheminent est très étroite. En effet, le discours désespérant d'un avenir sans issue, une fois passé son premier impact attractif, risque de se révéler rapidement peu mobilisateur dans la poursuite de l'action militante.

Or, même si les meilleurs protagonistes de la collapsologie ne peuvent guère être soupçonnés d'avoir choisi cette voie pour y faire carrière, il arrive un moment où le tropisme du *clientélisme* en vient à conditionner sensiblement la pérennité de leur entreprise.

C'est ainsi qu'après avoir fait la démonstration de l'inéluctabilité de l'effondrement, ils se trouvent placés devant l'obligation de choisir une suite à donner à leur raisonnement et celle-ci revêtira, selon le cas, un aspect soit de nature politique, soit de nature spirituelle, chaque versant de cette crête étroite étant exclusif l'un de l'autre.

Ayant bien conscience que l'option consistant à rester sur la ligne rigide du prosélytisme collapsologique équivaldrait à choisir délibérément une propagande de résignation philosophique à une mort programmée, les effondristes sont aujourd'hui partagés entre deux injonctions contraires : celle du *spiritualisme adaptatif* et celle de la *transition volontariste*.

Ce *double bind*, cher à Bateson et Girard, les conduit à hésiter sans cesse entre l'action contre les émissions de gaz carbonique au niveau de la collectivité, et le conseil en développement personnel au niveau de l'individu. Sans aller jusqu'à dire que cette dualité délicate les entraîne vers une schizophrénie relevant de l'école de *Palo Alto*, force est

constater que l'association de ces deux pulsions ne facilite pas la cohérence de leur action.

Pour ce qui concerne la pulsion politique, nous avons déjà indiqué que leur parti pris radical de non-solutionnisme, associé à une absence totale d'analyse critique de l'économie politique, les amènent à confondre *neutralité militante* et *adhésion au système*. Le fait, par exemple, qu'ils reprennent systématiquement à leur compte les conclusions du GIEC, ou qu'ils se réfèrent volontiers aux préconisations de l'ADEME, prouve de façon évidente que, pour eux, ne pas faire de politique revient à ne pas contester le système.

Pour ce qui concerne la *pulsion spiritualiste*, il semble, par contre, que cette voie soit celle sur laquelle ils devraient se concentrer exclusivement. Cette spécialisation leur permettrait, sans aucun doute, d'apporter un soutien psychologique utile à tous ceux qui se sont engagés dans la difficile construction d'une alternative institutionnelle adaptée à la gestion du déclin économique inéluctable.

En effet, la résilience politique, telle que nous la concevons, c'est à dire l'action consistant à faire en sorte de retrouver nos propriétés initiales après l'altération sociétale de la croissance, est une affaire qui nécessite et nécessitera une mobilisation importante sur le plan mental et spirituel.

Cette nouvelle *écologie de l'esprit*, complémentaire de l'écologie du milieu naturel, est un domaine vierge à défricher et les effondristes paraissent les plus aptes à prendre en charge l'immense chantier visant à couvrir les besoins en accompagnement psychologique des individus confrontés prochainement à la nécessité de rectifier leur credo croissanciste en paradigme décroissanciste.

Car il faut être bien conscient que la mise en place d'une nouvelle organisation collective passera nécessairement par un travail sur le fonctionnement mental de chaque individu, et que, de ce point de vue, les sciences sociales peuvent utilement servir l'économie politique.

Le déclin des décroissants historiques

Que pouvons nous dire maintenant des autres décroissants, notamment des décroissants dits *culturels*, ou *objecteurs de croissance* qui fondent, depuis déjà plus d'une vingtaine d'années, leur rejet de la croissance essentiellement sur la critique du mode de vie qu'elle génère.

Comme nous l'avons déjà suggéré précédemment, il semble bien que les effondristes aient récupéré une bonne partie des adeptes de cette mouvance historique, au point qu'on en vient à se demander si ces derniers existent encore aujourd'hui.

La meilleure preuve en est que les premiers à se poser cette question sont les intéressés eux-mêmes, au travers de séminaires et colloques dont les titres se passent de commentaires : « *Pourquoi avons-nous échoué à construire un mouvement de la décroissance ?* », ou encore : « *Quelle réponse les décroissants peuvent-ils apporter face à l'effondrement ?* ».

En réalité, les décroissants culturels/volontaires (dits *objecteurs de croissance*) ne font que récolter ce qu'ils ont semé depuis les années 2000, en pensant pouvoir s'ériger en seuls dépositaires du label de la décroissance, et conserver indéfiniment le monopole de la définition du terme.

Ce positionnement de chapelle fermée et ostracisante leur vaut aujourd'hui d'être délaissés par nombre de militants au profit d'autres approches, et notamment celle des effondristes.

Le résultat de cette déconfiture est la récupération de leurs miettes par le parti politique de la *France Insoumise*, concrétisée par la mise en chantier d'un programme dit écosocialiste, dont nous avons déjà parlé. Quant à leur département *alternatives concrètes*, il est battu en brèche par des mouvements plus citoyens, tels les *Colibris* par exemple.

En réalité, ils ont déjà perdu leur *guerre de la décroissance*, car la plupart des militants ont aujourd'hui intégré son

caractère inéluctable et s'intéressent plus aux dispositifs adaptatifs à mettre en œuvre pour optimiser sa gestion, qu'aux moyens aléatoires susceptibles de hâter sa survenue. Pire encore, le discours catastrophiste qu'ils avaient toujours rejeté se révèle aujourd'hui comme celui qui fait recette. Témoin cet entretien vidéo avec un responsable du *Parti pour la décroissance - PPLD* (réalisé en 2014 pour le compte d'une série intitulée « Demain La décroissance ») à qui la question suivante était posée : « *vous qui vous présentez comme ayant été amené à la décroissance par les travaux de NG Roegen, pourquoi ne parlez-vous pas (ou très peu) du pic pétrolier dans les conférences du PPLD* », et qui avait alors répondu : « *nous avons cessé de le faire parce que nous nous sommes aperçus que cela faisait fuir les militants !* ».

Ainsi, par une triste ironie du sort, c'est aujourd'hui ce type de discours qui plaît aux militants, et les objecteurs de croissance du mouvement *dit-de-la-décroissance* se trouvent dans la désagréable obligation de retourner leur discours à cent quatre vingt degrés pour éviter la désaffection de leurs anciennes troupes.

Cet exemple montre à quel point le clientélisme et la stratégie de recherche purement quantitative d'adhérents par l'administration d'un discours supposé séduisant, peut conduire à l'impasse politique. C'est malheureusement le cas de la plupart des groupuscules obsédés par l'obtention d'une visibilité médiatique au détriment d'une rigueur idéologique, cette dernière étant d'ailleurs souvent affirmée comme étant moins estimable que la première.

En résumé et dans le prolongement de cette analyse sur les divers mouvances contemptrices de la croissance, quel regard général pouvons-nous porter sur les relations entre la décroissance et la politique ?

La décroissance peut-elle être politique ?

Le niveau très élevé de réglementation de la société humaine actuelle confère un caractère politique à presque tous les actes de la vie quotidienne de l'individu ordinaire, alors que ce n'était sans doute pas le cas avant la révolution néolithique, à l'époque des chasseurs pêcheurs cueilleurs, où il ne semble pas que des règles collectives aient été formellement établies entre les hommes.

Mais avec la mise en œuvre d'un processus économique, même rudimentaire il y a plus de dix mille ans, la nécessité d'établir un contrat social énumérant des mesures d'interdiction et des injonctions de contrainte entre les différents membres d'une même collectivité est rapidement apparu. Et c'est le système de gestion de l'ensemble des règles coercitives qui, comme nous l'avons dit, peut être admis en tant que définition fondamentale de la politique.

La décroissance, elle, définit un système économique particulier et ne comporte pas, en soi, de composante politique au sens où nous avons défini ce terme, c'est à dire un mode de gestion de règles coercitives entre divers individus d'un ensemble social.

Par ailleurs, l'observation historique montre que la politique a toujours été conditionnée par le mode de faire valoir économique choisi par une collectivité humaine à un moment donné, sans que, pour autant aucune loi physique ou biologique nous interdise d'imaginer que telle collectivité particulière puisse faire le choix contraire d'être livrée à elle-même sans être encadrée par un quelconque dispositif législatif.

Si nous admettons donc que c'est l'économie qui génère habituellement la politique, autrement dit que ce sont les rapports économiques qui construisent les rapports politiques, la vision mécaniste de l'économie politique nous conduirait alors à penser que la réversibilité du phénomène est possible, c'est à dire qu'un mode politique donné peut

induire un mode économique donné.

Le marxisme fait partie de ces théories mécanistes de l'histoire qui, traduites en termes de physique, nous explique que si une quantité Q_1 de travail a généré une quantité Q_2 de chaleur, cette même quantité Q_2 de chaleur va pouvoir recréer la même quantité Q_1 de travail.

Traduit en doctrine de gouvernement, ses applications se nomment : planification, réglementation, restriction de la liberté individuelle et, de façon plus générale, toute-puissance-de-l'Etat.

Cette vision mécaniste, indépendamment de ses conséquences détestables sur l'autonomie du citoyen ordinaire, pêche par son ignorance des lois de la thermodynamique et de la non-réversibilité des phénomènes liés au processus économique.

Elle débouche également sur cette illusion, fâcheusement répandue, du politique pouvant décider de l'économie. Elle a nourri un certain nombre d'expériences qui ont toutes buté sur cette réalité de la non-réversibilité et se sont soldées par les banqueroutes que l'on sait. De ce fait, tous ceux qui lient la décroissance à la politique dans ce sens erroné, sont condamnés à subir le même destin historique.

C'est cette réalité qui nous conduit à affirmer que le *changement politique viendra de la survenue de la décroissance* et pas l'inverse. Et c'est à partir de cette grille de lecture qu'il faut apprécier la position de tel ou telle mouvance décroissante.

En réalité, le passage du discours culturel au discours politique enferme la plupart des décroissants dans une contradiction inextricable, à telle enseigne que nous comprenons fort bien le souci appuyé des effondristes, nouveaux leaders de la mouvance, de ne pas toucher à ce discours toxique au risque d'y laisser leur renommée et d'y fourvoyer leur succès tout neuf.

L'analyse de cette contradiction part du fait peu contestable qu'il est très difficile de concevoir un programme politique ayant pour objectif d'empêcher la survenue d'un phénomène que l'on pronostique comme devant être inéluctable. C'est précisément cette évidence qui, en principe, devrait priver les effondristes de toute possibilité de vision politique.

Or, les choses ne sont pas si simples car il existe une pulsion irrépressible poussant celui qui prétend se limiter à livrer un constat, à s'engager un peu plus loin et proposer, du bout des lèvres, certaines ébauches de solutions.

La problématique de la politique décroissante tourne en fait autour de trois questions principales :

1. pourquoi ne pas attendre tout simplement que le déclin survienne puisqu'il est inéluctable ?
2. comment donner à notre démarche un caractère mondial ?
3. quels types de mesures devons nous envisager pour l'adaptation au déclin ?

La première question est la plus fondamentale, car, finalement, la moins riche d'arguments probants. En fait, on en revient toujours à la question du délai chère à Günther Anders, qui déclarait : « *Nous ne vivons plus dans une époque mais dans un délai* ».

Vu sous cet angle, de deux choses l'une :

- soit ce délai (qui nous sépare du déclin, ou, autre façon de s'exprimer, qui nous sépare du bout de l'impasse) est très court, et alors l'urgence n'est pas de précipiter les choses, mais plutôt de chercher à savoir *dès maintenant* comment nous allons nous adapter à la suite,
- soit ce délai semble lointain, et dans ce cas, la tentation est grande de mettre en place quelque

chose pour le repousser encore plus loin.

Et c'est précisément à cette dernière tentation que succombent les décroissants culturels/volontaires, objecteurs de croissance, en nous expliquant que *décroître tout de suite* de façon volontaire (voire autoritaire) peut nous permettre de maintenir durablement un état stationnaire à basse activité industrielle.

Cette théorie rejoint, de facto, le concept tant décrié du *développement durable*, et c'est bien dans sa droite lignée que nous avons vu récemment émerger ce curieux slogan : « *Face à l'effondrement, une solution : la Décroissance* ».

Par ailleurs, nous ne serons pas surpris de constater que cette théorie de la décroissance *surfe*, comme de bien entendu, sur cette lame de fond du réchauffement climatique qui emporte tout sur son passage, la loi de l'entropie comme toutes les autres lois physiques dont le catéchisme consensuel de ces décroissants historiques occulte volontairement l'importance plus fondamentale.

Le revers de la médaille de cette focalisation idéologique est que, si le discours climatique évite les raisonnements pénibles en réduisant la solution de tous les problèmes à la lutte contre le gaz carbonique, il réconcilie aussi le capitalisme avec l'écologie moyennant quelques ajustements aimablement concoctés lors de chaque COP successive.

Et c'est ainsi que nombre de ces décroissants *thermodynamiquement approximatifs* rejoignent la cohorte des individus persuadés que le système capitaliste croissanciste peut perdurer grâce à une transition écologique rondement menée.

Quelle politique pour la décroissance inéluctable ?

C'est alors que, face à ce réseau d'impasses à terme et pressés par le démon de l'immédiateté, nous nous

interrogeons : « *Que nous pouvons-nous faire, tout de suite et maintenant, qui soit d'une quelconque utilité pour nos concitoyens ?* »

La réponse à cette question tient en peu de mots : *lancer l'alerte*. Cette alerte doit prendre la forme d'un raisonnement rationnel, logique et, en fin de compte scientifique, dont l'objectif sera double :

1. démontrer que le processus économique basé sur l'utilisation des ressources naturelles finies contient en lui-même l'inéluctabilité de son extinction, d'une part,
2. laisser entrevoir que le trajet progressif vers un processus économique n'utilisant que des ressources naturelles renouvelables dans la limite de leur renouvellement, est le seul chemin permettant de stabiliser la collectivité humaine, d'autre part.

C'est donc, de ce point de vue, un immense chantier d'éducation populaire qui est à entreprendre

Ces deux composantes de l'alerte ainsi définie, contiennent naturellement des externalités négatives, ou pouvant être considérées comme telles, avec au premier chef l'interaction de deux problèmes fondamentaux : celui du *risque alimentaire* et celui de l'*inflation démographique*. Cette double problématique, possiblement anxiogène, doit être étudiée et traitée sereinement pendant le peu de temps qui nous est imparti entre aujourd'hui et le début de la décroissance inéluctable.

Mais il est clair qu'actuellement, aucune piste de parade n'existe à ce problème, du moins si nous attribuons au terme *parade* le sens de *solution* proprement dit. La seule piste possible consiste à imaginer la mise en place d'un accompagnement optimal du phénomène, toujours dans la perspective de la construction du déclin. Mais qui peut proposer cela ? Pas grand monde, et, à vrai dire, personne !

Il en résulte que l'action politique contemptrice de la croissance semble condamnée, elle aussi, à une sorte d'impasse.

Pendant ce temps, le capitalisme croissanciste, se renforçant de ses propres oppositions tel le cyclope se nourrissant de ses agresseurs, ne court guère le risque d'être sérieusement inquiété par quelque contestation résiduelle que ce soit. Il lui est donc loisible, pour ses moments de repos, de dormir paisiblement sur ses deux oreilles, et, pour ses instants de divertissement, d'observer avec amusement ses administrés en proie aux vaines agitations que nous avons évoquées.

Conclusion sommaire

Cet ouvrage s'est efforcé de montrer que la collectivité humaine s'est engagée dans une impasse en faisant le choix d'installer un système économique tout entier fondé sur la prédation de la dot terrestre finie.

L'homme étant le seul animal qui ait jamais entrepris cette prédation, il a, de ce fait, rompu avec la Nature pour engager avec elle une épreuve de force dont l'issue est plus qu'incertaine.

Dans son incommensurable orgueil, l'homme, devenu *homo industrialis*, a posé le principe de sa supériorité sur les lois cosmologiques qui conditionnent son existence, mais cette hérésie ne semble pas affecter pour l'instant sa vie quotidienne.

Cette situation pourrait ne pas s'éterniser car l'aventure de la croissance, qui a commencée depuis deux cents ans à peine, s'achèvera mécaniquement avec la fin de la disponibilité des ressources naturelles existant en quantité limitée au sein de l'écorce terrestre.

La date de cette échéance n'est pas connue, bien que sa survenue soit inéluctable.

Il appartient aux hommes de bonne volonté de commencer dès aujourd'hui à réfléchir aux dispositifs de toutes sortes à mettre en place dans la prochaine *société de l'après croissance*.

© Christian Laurut
ISBN : 9798326791740
Edition : Débat Citoyen Villeurbanne 69100
Dépôt légal : juin 2024
Marque éditoriale : Independently published